



CERIC

Faculté de Droit et de Science Politique – Aix-Marseille Université
Unité Mixte de Recherche CNRS 7318 Droits International, Comparé et Européen (DICE)

Rapport d'activités

2022-2024



Retrouvez l'actualité du CERIC sur notre site internet :
<https://dice.univ-amu.fr/fr/equipes/ceric>

Pour nous contacter :
dice-ceric@univ-amu.fr



Sommaire

Présentation.....	3
Principaux objectifs.....	5
Composition de l'équipe	6
Activités de formation	12
1- Mentions et parcours de Master	13
2- Diplôme d'études supérieures d'Université (DESU)	48
3- Politique doctorale.....	50
Programmes de recherche.....	74
1 – Droit européen.....	76
2 – Droit de l'environnement.....	78
3 – Droit de la santé.....	84
4 – Droit et enjeux maritimes	87
Coopération scientifique.....	90
1- Les partenariats et coopérations à l'échelle nationale.....	91
2- Les partenariats et coopérations à l'échelle internationale	99
Manifestations scientifiques.....	101
1. Manifestations du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022.....	102
2. Manifestations du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023	106
3. Manifestations du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024.....	109
Publications et production scientifique	112
1- Production scientifique des membres du CERIC (2022-2024).....	113
2- Revues.....	166
3- Collections.....	167
L'UMR Droits international, comparé et européen	169



PRÉSENTATION

Le CERIC est une équipe de recherche comptant plus de 70 personnes. Créé en 1973, le CERIC fait aujourd'hui partie de l'unité mixte de recherche 7318 « **Droits international, comparé et européen** » (DICE) (CNRS-Aix-Marseille Université (AMU), Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille).

Le CERIC administre, au profit des étudiants désireux de se spécialiser en droit international et européen, la mention de Master **Droit international et droit européen** dont la première année peut être réalisée à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus, ainsi que quatre spécialités de Master 2 **Droit international public**, **Droit de l'environnement**, **Droit de l'Union européenne** et **Droit de l'énergie**. A partir de l'année universitaire 2024-2025, ces diplômés ont été subdivisés en deux mentions : la mention **Droit international et droit européen** avec les parcours **Droit international** et **Droit de l'Union européenne**, et la mention **Droit de l'environnement** avec les parcours **Droit de la transition environnementale** et **Droit de l'énergie**.

Nous proposons également un Diplôme d'Études Supérieures d'Université (DESU), « **Gouvernance internationale durable des océans** » (ouverture réalisée en mars 2025).

Notre équipe accueille et encadre par ailleurs cinquante doctorants environ. Cet encadrement doctoral est le fruit d'un travail d'équipe à travers plusieurs initiatives : l'organisation du **Forum des jeunes chercheurs**, l'organisation annuelle des **Universités Internationales d'Été du Mercantour** depuis 2008, d'une **École d'Été sur la pratique du droit international des droits humains**, entre 2016 et 2019 et de **l'École Doctorale des Juristes Méditerranéens** entre 2009 et 2018. Le CERIC organise en outre en moyenne une vingtaine de manifestations par année universitaire (colloques, journées d'études, workshops, séminaires, conférences).

Nos Masters sont étroitement associés à une politique de recherche extrêmement dynamique et ambitieuse. En complément de la conduite de leurs recherches individuelles, les membres du CERIC s'investissent dans des programmes de recherche pluriannuels associant des personnalités extérieures. Soucieux de valoriser les travaux de ses membres et plus largement de promouvoir les recherches conduites sur ses thématiques, le CERIC gère quatre collections d'ouvrages chez **Bruylant/Larcier** (Bruxelles), **Pedone** (Paris) ainsi qu'aux **Presses Universitaires d'Aix-Marseille** (PUAM). Il abrite également une revue spécialisée (**L'Observateur des Nations Unies**).

Notre équipe a par ailleurs tissé de nombreux partenariats, notamment par sa participation à plusieurs instituts d'établissement créés par Aix-Marseille Université : **l'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (ITEM)**, **l'institut Sociétés en Mutation en Méditerranée (SoMuM)**, **l'Institut Sciences de l'Océan**, **l'Institut Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements Nucléaires (ISFIN)** et **l'Institut Laënnec Sciences numériques et intelligence artificielle pour la santé**.

Le CERIC est par ailleurs à l'origine de la création du Groupement de recherche international (GDRI) « **Environmental Law and Justice** ». Il participe activement aux travaux du groupement de recherche NoST « **Normes, sciences et techniques** » ainsi qu'au **Réseau universitaire européen Droit de l'espace de liberté, sécurité et justice** et au **Réseau Thématique Pluridisciplinaire SHS Génétique et médecine génomique**.

Le CERIC échange avec le monde socio-économique grâce à ses cliniques juridiques (**Clinique juridique de l'environnement** depuis 2010, **Clinique de droit international des droits de l'homme** depuis 2015). Elles représentent avant tout une formation juridique spécialisée qui repose sur une méthodologie alliant la théorie et la pratique sur la base de cas réels, ce qui permet à ses membres d'être ainsi formés en pratiquant le droit tout en bénéficiant d'un encadrement assuré par des professeurs et des praticiens.

S'appuyant sur une équipe administrative très engagée dans le projet de laboratoire, le CERIC a été évalué au printemps 2022 par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Ce dernier a notamment souligné que le CERIC « est un laboratoire de droit actif, dynamique et reconnu par la communauté scientifique et institutionnelle, nationale, européenne et internationale. Il est bien inséré dans son environnement de recherche et pédagogique. Son attractivité auprès des chercheurs et des doctorants est confirmée. Sa production scientifique est diversifiée et de qualité ».



Espace René Cassin - entrée 5, avenue Robert Schuman – Aix-en-Provence



PRINCIPAUX OBJECTIFS

Conformément à ses statuts, le CERIC poursuit des missions d'enseignement et de recherche dans le cadre des diplômes de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, principalement dans les domaines du droit international, du droit européen et des relations internationales.

Pour remplir ses missions, le CERIC :

- ✓ assure l'organisation et la gestion pédagogique et administrative des enseignements permettant aux étudiants d'appréhender dans leur ensemble les aspects actuels des questions européennes et internationales ;
- ✓ favorise la recherche tant individuelle que collective ;
- ✓ contribue à assurer une formation professionnelle et continue dans ces domaines ;
- ✓ apporte un appui au développement et à la préservation d'un fonds de documentation spécialisé intégré au sein de la bibliothèque universitaire ;
- ✓ participe au rayonnement de la Faculté de droit et de science politique, notamment par la collaboration avec les universités et les institutions nationales, étrangères et internationales ;
- ✓ veille à établir des relations partenariales avec les organisations internationales et européennes et le monde socio-économique, en vue notamment de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE



Directrice

Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche (CNRS)

Directeurs adjoints

Estelle BROSSET, Professeure, Chaire Jean Monnet,
membre senior de l'Institut universitaire de France

Romain LE BŒUF, Professeur

Alain CHOURAQUI, Directeur de recherche émérite (CNRS)

Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences, responsable du Forum des Jeunes Chercheurs du CERIC

Marie-José DOMESTICI-Met, Professeure émérite

Sophie GAMBARDELLA, Chargée de recherche (CNRS)

Éloïse GENNET, Professeure junior (à partir du 1^{er} novembre 2022)

Sophie GROSBON, Maître de conférences (en délégation CNRS

pour les années universitaires 2023-2024 et 2024-2025)

Mathilde HAUTEREAU-BOUONNET, Professeure

Ludovic HENNEBEL, Professeur

Yann KERBRAT (en délégation CNRS pour l'année universitaire 2024-2025)

Marie LAMOUREUX, Professeure

Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure

Aurélie MAHALATCHIMY, Chargée de recherche (CNRS)

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche (CNRS)

Jean-François MARCHI, Maître de conférences

Rostane MEHDI, Professeur, Collège d'Europe de Bruges, Chaire Jean Monnet *ad personam*,

Directeur de Sciences Po Aix (2015-2024), Recteur de l'Académie de la Réunion (en détachement)

Alexandre MET-DOMESTICI, Maître de conférences

Valérie MICHEL, Professeure, Chaire Jean Monnet

Claire MONGOUACHON, Maître de conférences

Pascale RICARD, Chargée de recherche (CNRS), Référente Développement durable de l'UMR DICE,

responsable du Forum des Jeunes Chercheurs du CERIC

Nathalie RUBIO, Professeure, Chaire Jean Monnet, Conseiller d'État de la Principauté de Monaco (depuis 2021)

Carlo SANTULLI, Professeur

Francis SNYDER, Professeur émérite, Collège d'Europe de Bruges, Chaire Jean Monnet *ad personam*

Anne-Sophie TABAU, Professeure, Référente Développement durable de l'UMR DICE

Hélène TIGROUDJA, Professeure

Les enseignants-chercheurs du CERIC sont très impliqués dans la vie institutionnelle de l'Université d'Aix-Marseille et en prise avec le monde socio-économique. En témoignent les mandats qu'ils détiennent au sein des instances de décision de l'Université d'Aix-Marseille et de la Faculté de droit et de science politique ainsi que les responsabilités qu'ils assument dans les structures nationales en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A l'échelle nationale

Section 01 (Droit privé) du Conseil National des Universités

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeure, membre nommée (2024-2028)

Section 02 (Droit public) du Conseil National des Universités

Estelle BROSSET, Professeure, membre nommée (2024-2028)

Jean-François MARCHI, Maître de conférences, membre élu (jusqu'en 2024)

Centre national de la recherche scientifique

Sophie GAMBARDILLA, déléguée scientifique sur les questions océaniques auprès de l'InSHS (depuis juillet 2023)

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice adjointe scientifique de la section 36, CNRS, InSHS (depuis juin 2022)

Au sein de l'Université d'Aix-Marseille

Vice-présidences

Jean-François MARCHI, Maître de conférences, Vice-Président en charge des relations internationales

Nathalie RUBIO, Professeure, Vice-Présidente déléguée à la formation doctorale (2024-2025)

Commission de la Recherche de l'Université

Nathalie RUBIO, Professeure (depuis 2020)

Conseil académique/Conseil académique restreint

Nathalie RUBIO, Professeure (depuis 2020)

Conseil Climat

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche CNRS, membre depuis 2020

Au sein de la Faculté de droit et de science politique

Conseil de la Faculté de droit et de science politique

Estelle BROSSET, Professeure (2024-2028)

Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences (2024-2028)

Jean-François MARCHI, Maître de conférences (jusqu'en 2024)

Nathalie RUBIO, Professeure (jusqu'en 2024)

Assessorats

Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences, Assesseur à la scolarité Licence-Marseille (depuis 2022)

Jean-François MARCHI, Maître de conférences, Assesseur aux relations internationales

Romain LE BŒUF, Professeur, Assesseur aux travaux dirigés (depuis 2023)

Anne-Sophie TABAU, Professeure, Assesseure aux travaux dirigés (depuis 2023)

Direction des études

Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences, directeur des études (Licence 1 Aix-en-Provence) (2021-2022), co-responsable du parcours d'accompagnement à la réussite en Licence (2021-2022), directeur des études (L3 Marseille Canebière) (depuis 2022)

Claire MONGOUACHON, Maîtresse de conférences, directrice des études (L2 Aix-en-Provence)

Direction de mentions

Estelle BROSSET, Professeure, Co-directrice de la mention Droit de l'environnement (depuis 2024)

Sophie GAMBARDELLA, Chargée de recherche CNRS, Co-directrice de la mention Droit international et droit européen (2021-2024)

Marie LAMOUREUX, Professeure, Co-directrice de la mention Droit de l'environnement (depuis 2024)

Jean-François MARCHI, Maître de conférences, Co-directeur de la mention Droit international et droit européen

Anne-Sophie TABAU, Professeure, Co-directrice de la mention Droit international et droit européen (depuis 2024)

Chargée de mission CIVIS

Éloïse GENNET, Professeure Junior

Au sein des instituts d'établissement d'Aix-Marseille Université

Sophie GAMBARDELLA, Directrice adjointe à la recherche de l'Institut Sciences de l'Océan (2022-2024)

Au sein du Conseil de l'UMR DICE (situation depuis 2024)

Estelle BROSSET, Professeure, membre élu

Gaëlle DUPRÉ, gestionnaire administrative et pédagogique, membre élu

Sophie GAMBARDELLA, Chargée de recherche CNRS, membre élu

Pascal GAUTTIER, chargé d'appui à la communication et à la recherche, membre élu

Donia LANDOULSI, secrétaire générale, responsable éditoriale DICE Éditions, membre nommé

Romain LE BŒUF, Professeur, membre nommé

Aurélie MAHALATCHIMY, Chargée de recherche CNRS, membre nommé

Anne-Sophie TABAU, Professeure, membre nommé

Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche CNRS, membre de droit

Professeurs invités

- Charles-Hubert BORN, Professeur, Université Catholique de Louvain (mai & novembre 2022)
- Jean-Yves CARLIER, Professeur, Université Catholique de Louvain (novembre 2023)
- Béatrice BONAFE, Professeure, Université La Sapienza (Rome, Italie) (novembre 2023)
- Benoît FRYDMAN, Professeur, Université Libre de Bruxelles (mars 2024)

ATER

2022-2023

Wilfried ADOU
Aude ALLARD
Bastien ROSTAN

2023-2024

Saniya AMRAOUI
Diane KONASSANDE
Julian RITSCHHEL

2024-2025

Shadi ABOU ZEID
Valentine DELCROIX
Nina WEBERT

Post-doctorants et ingénieurs de recherche

Auxane DELAGE, ingénieure de recherche, projet EuroGCT (Horizon Europe) (à partir du 1^{er} juin 2022)

Eloïse GENNET, post-doctorante, projet I-Biolex (ANR) (avril 2021-octobre 2022)

Luc-Sylvain GILBERT, ingénieur de recherche, projet EuroGCT (Horizon Europe) (depuis mai 2021)

Marie GLINEL, post-doctorante, projet I-Biolex (ANR) (juillet 2023-août 2024)

Edouard HABIB, ingénieur de recherche, projet EuroGCT (Horizon Europe) (mai 2021-avril 2022)

Julian RITSCHHEL, post-doctorant, Chaire de professeur junior « Le rôle du droit européen en matière de santé publique » (à partir du 1^{er} février 2025)

Valentin ROBY, ingénieur de recherche, projet I-Biolex (ANR) (juin-août 2022 & depuis le 1^{er} octobre 2022)

Badjinri TOURÉ, post-doctorant, Chaire de professeur junior « Le rôle du droit européen en matière de santé publique » (décembre 2022-août 2024)

Séjours de recherche

Davide CASTAGNO, Université de Turin (avril-septembre 2022)

Christophe KROLIK, Université Laval (novembre-décembre 2022)

Margaret YOUNG, Université de Melbourne (novembre-décembre 2022)

Catherine BANET, Université d'Oslo (octobre 2023)

Liyuan FAN, China University of Political Science and Law (février 2023-février 2025)

Alessia FUSCO, Université de Turin (avril-septembre 2023)

Yao-Ming HSU, National University Cheng-Chi (septembre-décembre 2023)

Dominik WAGNER, Université de Vienne (novembre 2023-avril 2024)

Emiliano ALONSO BUSTAMANTE, Université de Mexico (3 juin-26 juillet 2024)

Valentina CHABERT, Université La Sapienza Roma (3 juin-12 juillet 2024)

Sarwat EL ZAHR, Université libanaise (octobre-novembre 2024)

Chie KOJIMA, University of Chuo (15 février-15 mars 2024)

Steven RATNER, Université du Michigan (1^{er} janvier-31 juillet 2024)

Mingzhe ZHU, University of Glasgow (17-31 mai 2024)

**Doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s
(situation au 1^{er} juin 2025)**

Shadi ABOU ZEID
Wilfried ADOU
Eliabel AGARD
Maher AGUIR
Aurore ANDRAULT
Daniel ARBOLEDA VALENCIA
Adeline AUFFRET
Alice AUGONNET
Adolphe BAMBI KABASHI
Mehdi BASSET
Margaux BEGLIMINI
Anaïs BERENI
Louis BERTIER (soutenance 6 octobre 2022)
Indira BOUTIER (soutenance 15 septembre 2024)
Laura CAHIER (soutenance 14 mars 2025)
Laura CANALI (soutenance 31 mars 2023)
Léanne CLAEYSEN
Anne-Marie COULIBALEY BONY THECOULAH
Pierre COUTURIER
Teddy Junior CROZATIER
Margaux DAVAL
Valentine DELCROIX
Eugénie DENAT (soutenance 1^{er} février 2024)
Catherine DEWAILLY (soutenance 2 décembre 2022)
Lorraine DUMONT (soutenance 9 mai 2022)
Naima EDDAOUDI (soutenance 17 mars 2023)
Amandine FENNER
Gaëtan FERRARA (soutenance 4 avril 2022)
Steve FOUEDJIO (soutenance 18 janvier 2023)
Lavinia FRANCESCONI (soutenance 29 novembre 2024)
Nolwenn GUILLEMAN
Carolina HERNANDES GRASSI
Alexandre KIEFFER
Valeriia KIM
Élie KLEE
Simon KLEE
Wantinèki Diane KONASSANDE (soutenance 20 décembre 2024)
Chloé KREUDER
Ryoko KUSUMI (soutenance 13 janvier 2023)
Morgane LECLERCQ (soutenance 12 décembre 2022)
Mariana LEIVA PONCE DE LEON
Gaël LE ROUX (soutenance 14 janvier 2022)
Camille MARTINI
Lucas MASSONI
Louise MBENGUE DJEMBA
Pierre-Clément MINGOZZI
Maxiane MONTEUX

Harvey MPOTO BOMBAKA (soutenance 24 juin 2022)
Yulia MUKHA
Daniela NANA-ZONGO
Karoly OLAJOS
Thomas OUEDRAOGO
Amélie OWEN (CIFRE)
Chiara PAIANO (soutenance 16 décembre 2022)
Claire PORTIER (soutenance 30 mars 2022)
Nicolas PETROSINO-BOIS
Émilie REBSOMEN (soutenance 7 mars 2022)
Julian RITSCHHEL (soutenance 19 décembre 2024)
Bastien ROSTAN
Wissem SEDDIK (soutenance 30 juin 2025)
Inès SEGURA
Baminissé SOURA
Zara SUMODHEE
Habib Badjinri TOURÉ (soutenance 8 juillet 2022)
Lalé TRAORÉ (soutenance 21 juin 2022)
Daria VASILEVSKAIA
Romain VANNEREUX (CIFRE)
Alexandre VIRY
Nina WEBERT

Administration, enseignement et recherche

Élodie BARNIAUD, gestionnaire financière (gestionnaire qualifiée), CERIC-UMR DICE (CNRS)
Valentin BRUNEL, chargé d'appui à la recherche et à la valorisation, UMR DICE (CNRS) (jusqu'au 31 décembre 2024)
Gaëlle DUPRÉ, gestionnaire administrative et pédagogique, CERIC (AMU)
Pascal GAUTTIER, chargé d'appui à la communication et à la recherche, CERIC-UMR DICE (AMU)
Sophie GRIMWOOD, gestionnaire administrative et pédagogique, CERIC (AMU)
Cédric HAMEL, assistant d'édition, UMR DICE (AMU)
Donia LANDOULSI, secrétaire générale/chargée d'édition, UMR DICE (AMU), membre nommée du Conseil de l'École doctorale Sciences juridiques et politiques



ACTIVITÉS DE FORMATION

**Masters
DESU
Doctorat**

1- MENTIONS ET PARCOURS DE MASTER

Le CERIC assure, dans le cadre de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille, la coordination des enseignements de Master 1^{re} et 2^e année dans les disciplines qui touchent aux relations internationales et à l'étude de l'intégration européenne. Il participe à la mise en œuvre des enseignements de la mention de Master **Droit international et droit européen**. Les parcours-type de ce Master sont les suivants : **Droit de l'Union européenne, Droit international public, Droit de l'environnement et Droit de l'énergie**.

A compter de l'année universitaire 2024-2025, ces diplômes ont été subdivisés en deux mentions : la mention **Droit international et droit européen** avec les parcours **Droit international** et **Droit de l'Union européenne**, et la mention **Droit de l'environnement** avec les parcours **Droit de la transition environnementale** et **Droit de l'énergie**.

Le CERIC a pour objectif à travers ses Masters 2 (finalités professionnelle et recherche) de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit international et européen. Ces formations s'adressent en priorité aux étudiants qui souhaitent :

- poursuivre un parcours universitaire par la préparation d'un doctorat en droit
 - * avec pour objectif d'intégrer l'enseignement supérieur et la recherche (présentation des concours de l'enseignement supérieur (maîtrise de conférences, agrégation) ou de la recherche (CNRS, IRD))
 - * ou dans l'optique d'une activité professionnelle (thèses CIFRE notamment) ;
- présenter des concours d'accès à la fonction publique internationale et/ou européenne, à la fonction publique d'État et à la fonction publique territoriale ;
- assurer, dans une administration ou une entreprise, une fonction de conseil juridique de haut niveau permettant de sécuriser l'activité d'une organisation dans un environnement juridique changeant ;
- préparer l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats.

Nos enseignements sont organisés dans un esprit interdisciplinaire pour permettre aux étudiants, en complétant et en élargissant leurs connaissances, d'appréhender dans leur globalité les aspects actuels des questions internationales et européennes.

1.1. Mention de Master Droit international et droit européen

Direction : Sophie GAMBARDELLA, Chargée de recherche au CNRS ; Jean-François MARCHI, Maître de conférences, Assesseur chargé des relations internationales auprès du Doyen de la Faculté de droit, Vice-président en charge des relations internationales.

A partir de l'année universitaire 2024-2025 : Anne-Sophie TABAU, Professeure ; Jean-François MARCHI, Maître de conférences, Assesseur chargé des relations internationales auprès du Doyen de la Faculté de droit, Vice-président en charge des relations internationales.

Objectifs

La mention de Master Droit international et droit européen apporte des connaissances approfondies en droit international, droit européen et droit de l'Union européenne, ainsi qu'en droit interne et droit comparé, dans divers champs fondamentaux d'intervention des personnes publiques et privées : activités économiques (concurrence, commerce), protection de l'environnement, institutions publiques (Etats, organisations internationales), action humanitaire, droits de l'homme.

Elle apporte également de solides connaissances des enjeux et des régimes juridiques ainsi que des compétences méthodologiques permettant de répondre aux attentes communes aux différents secteurs professionnels en rapport avec le droit international et européen.

Grâce à des techniques pédagogiques variées et innovantes, les étudiant.e.s apprennent à :

- Respecter et faire respecter la réglementation, interpréter les textes juridiques, apporter les conseils juridiques propres à éviter ou à résoudre les contentieux, exercer une veille réglementaire, rédiger des actes, conventions, contrats
- Répondre aux demandes de consultations et d'expertises juridiques d'organismes publics ou privés, participer à l'élaboration d'outils d'aide à la mise en conformité réglementaire, participer à l'élaboration de dossiers de montage de projets
- Appréhender la transversalité des problèmes, replacer les questions européennes et internationales dans leur contexte juridique, économique, social, national et local ; développer une expertise transversale : juridique, économique, financière ; rechercher, analyser, synthétiser les informations.

Tout au long de leur formation, les étudiant.e.s acquièrent des compétences approfondies en matière de recherche et préparent activement leur insertion professionnelle.

Programme et modalités pédagogiques

Le programme de première année (M1) est articulé autour de 3 blocs de connaissances et de compétences auxquels s'ajoutent 2 unités d'enseignement de pré-professionnalisation et en langue :

- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- Analyser, assister et conseiller sur des problématiques de droit international et de droit européen
- Réaliser une veille juridique dans un environnement européen et international
- Interagir en langue étrangère (TD de langue et cours dispensé en anglais)
- Enrichir les compétences pré-professionnelles (C2I, stage, mémoire, procès simulés, concours européen, négociations internationales)

La mention Droit international et droit européen entend initier les étudiants aux méthodes de recherche et de raisonnement propres au droit international et européen. L'enjeu est ici double : renforcer les connaissances théoriques sur toute la largeur du spectre des questions relevant de l'ensemble disciplinaire ; offrir une solide formation technique aux étudiants soucieux d'acquérir une expertise juridique européenne ou internationale.

L'objectif est de doter les étudiants d'un « capital scientifique » et d'une culture générale afin de leur permettre de se mouvoir le plus sûrement possible dans un environnement se caractérisant par une diversité normative et une complexité croissantes. La formation dispensée au sein de la mention Droit international et droit européen vise à préparer les étudiants à aborder dans de bonnes conditions leur entrée sur le marché de l'emploi.

Les enseignements de première année (socle commun) ont été organisés afin de permettre aux étudiants de pouvoir librement choisir l'un des trois parcours types proposés l'année suivante. Concernant les matières transversales, il est apparu fondamental de proposer aux étudiants des matières relevant du droit international et européen mais proposées par d'autres mentions. De même, concernant les parcours, un effort particulier de mutualisation des cours est fait pour maintenir une certaine cohérence de la formation.

Mobilité internationale

Les étudiants de première année du master bénéficient de la possibilité de poursuivre un semestre dans de nombreuses universités européennes grâce au programme Erasmus+.

Débouchés

Les étudiants pourront poursuivre leur master par une thèse, susceptible elle-même de leur ouvrir les portes d'une carrière, en France ou à l'étranger, d'enseignant-chercheur ou de chercheur auprès d'un organisme de recherche national, voire de chercheur auprès d'organismes transnationaux (*think tanks*). D'autres pourront tenter des concours ou examens professionnels (concours de la fonction publique, avocats).

Ils pourront également accéder à des emplois dans des cabinets de lobbying, des services des affaires européennes et/ou internationales de collectivités territoriales ou des services juridiques de grandes entreprises privées ou publiques, des organisations internationales et européennes et des organisations non gouvernementales.

Programme des enseignements

Semestre 1

Matières obligatoires avec travaux dirigés

- Droit des organisations internationales (24h)
- Ordre juridique approfondi de l'Union européenne (24h)
- Travaux dirigés (20h)

Matières obligatoires

- Droit international économique (24h)
- Droit international du développement (24h)
- Politiques et actions de l'Union européenne (24h)

Matières au choix (2 choix)

- Histoire des relations internationales (24h)
- Droit de la nationalité et condition des étrangers (24h)
- Droit pénal international (24h)

- Espace judiciaire européen (24h)
- Droit fiscal international et européen (24h)
- Argumentation et raisonnement juridique (24h)

Settlement of transnational disputes (18h)

Langues et insertion professionnelle

Semestre 2

Matières obligatoires avec travaux dirigés

- Contentieux international (24h)
- Contentieux européen (24h)
- Travaux dirigés (20h)

Matières obligatoires

- Droit de la sécurité collective (24h)
- Droit international humanitaire (24h)
- Droit international et européen de l'environnement (24h)

Matières au choix (2 choix)

- Droit international privé (24h)
- Droit pénal européen (24h)
- International human rights law (24h)

- Droit fondamentaux et protection des données personnelles (24h)
- Droit du commerce international (24h)
- Contentieux privé international (24h)

Stage, rapport de recherche ou concours de procès simulé

Les concours de procès simulés préparés dans le cadre du Master Droit international et droit européen

Plusieurs grands **concours internationaux de procès simulés** sont préparés chaque année depuis 1989 dans le cadre de la première année de Master Droit international et droit européen.

La préparation de ces exercices a été **complètement intégrée au cursus des étudiants** de la première année de Master Droit international et droit européen. Les étudiants y bénéficient d'un encadrement dédié assuré par des doctorants du CERIC.

Ces concours de procès simulés sont des exercices pédagogiques impliquant des étudiants en droit des meilleures universités européennes, américaines et d'autres continents. À partir d'un cas fictif très dense et sur un thème d'actualité, donné en début d'année académique par un comité d'organisation international, un petit groupe d'étudiants est sélectionné par chaque université pour rédiger des mémoires puis affronter les équipes des autres universités en plaidant devant des jurys composés de professeurs et de juges membres de juridictions internationales.

À une phase écrite succède une phase orale de plaidoiries, elle-même parfois décomposée en finales nationales puis finales régionales ou internationales, devant des experts et juges. L'ensemble épouse le calendrier universitaire avec un début en septembre et une finale au printemps.

Les concours ont pour objectifs un approfondissement important des connaissances, une application pratique des enseignements ainsi que le développement d'un réseau professionnel qui seront utiles aux étudiants pour leur insertion.

Le concours Charles-Rousseau

Créé en 1985, le **concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau** est un concours francophone de procès simulé en droit international. Équivalent francophone du concours de procès simulé en droit international Jessup (Jessup Moot Court Competition), il est ouvert à des équipes d'étudiants en droit chargés de défendre les intérêts de deux Parties fictives dans un différend imaginaire devant une juridiction internationale.

Chaque institution participante présente deux équipes de deux plaideurs, défendant chacune un des deux États ou entités Parties au différend. Les universités sélectionnées se rencontrent lors d'une épreuve internationale qui se déroule chaque année dans une ville différente. Ces épreuves comportent une phase écrite (dépôt de mémoires) et une phase orale (plaidoiries).

Lors de l'**édition 2022**, le cas était relatif aux activités et infrastructures numériques opposant deux États fictifs que sont le Leoni (État demandeur) au Dole (État défendeur) devant la Cour internationale de Justice (CIJ).

Un collectif d'internautes dolais, Novox, publie des documents relatifs à la campagne électorale leonienne et classés secret défense par cet État. Ces documents révèlent des malversations du Gouvernement leonien durant ces élections. Les autorités leoniennes demandent sans succès à l'État du Dole de faire cesser les publications de Novox qui bénéficient du soutien des autorités dolaises. Par ailleurs, l'État du Dole implante un logiciel malveillant dans le système de gestion numérique du port principal du Leoni. Installé pour espionner les activités industrielles et militaires leoniennes, le logiciel doté de fonctionnalités de sabotage aurait pu être utilisé « à des fins dévastatrices ». Le Dole ne réagit pas aux accusations. Enfin, à la suite d'un détournement du

trafic internet par une entreprise leonienne, *Leoweb*, coupant l'accès aux plateformes numériques mondiales et provoquant des pertes financières énormes au Dole, celui-ci décide d'expulser 14 diplomates léoniens et de révoquer l'agrément donnant accès au marché dolais à l'entreprise Leoweb. Le Leoni saisit alors la CIJ pour constater la violation par le Dole de ses obligations internationales.

La finale du Concours a opposé à Brest 15 équipes entre le 9 et le 14 mai 2022. L'équipe d'Aix-Marseille Université était composée de Zoé CASENOVE, Nadia CHÉRIF, Alouss DOUMBIA, Sayouba KABORÉ, Nicolas ROCHOY, Oriane TAHIRI et Olivia ZONGO. Elle était représentée à Brest par Eva CHABOT, Chloé GÉRONIMI, Claire LE MASNE DE CHERMONT et Solène POLAERT comme plaideuses. Les étudiants ont été encadrés par Pierre COUTURIER et Habib Badjinri TOURÉ, tous deux doctorants en droit international et ATER au CERIC (UMR DICE).

L'équipe d'Aix-Marseille est sortie vainqueur de cette édition 2022. Elle a en outre remporté les prix :

- des troisièmes meilleurs mémoires du concours
- de la meilleure plaideuse de la finale : Solène POLAERT
- de la troisième meilleure plaideuse du concours : Solène POLAERT
- de la sixième meilleure plaideuse du concours : Claire LE MASNE DE CHERMONT



* * *

Lors de l'**édition 2023**, le cas soumis avait la particularité d'être relatif à une demande d'avis consultatif devant la Cour internationale de Justice émanant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Cependant, tout en s'insérant dans un cadre consultatif ladite procédure intéressait au premier chef deux États, d'une part la République fédérale de Téthimide et d'autre part la République de Pamine. Il était alors question de la licéité d'un système de dopage en Pamine, et de la licéité de la loi Céline adoptée par la Téthimide. De cette demande d'avis consultatif découlait un certain nombre de questions relatives tout d'abord à la capacité des États contestés à intervenir devant la Cour, ou bien encore la définition des organisations internationales titulaires de la capacité d'intervenir dans le cadre d'une procédure consultative

devant la CIJ. Ensuite, l'épineuse question de la valeur du Code mondial antidopage adopté par l'Agence mondiale antidopage a conduit nos étudiants à faire appel à leur imagination juridique pour soutenir tantôt la valeur contraignante dudit Code, tantôt l'absence d'une quelconque valeur contraignante. Enfin, les étudiants ont eu à s'interroger aux limites des lois à portée extraterritoriale avec comme objectif affiché la lutte antidopage.

La finale du Concours a opposé à Montréal 19 équipes, entre le 9 et le 14 mai 2023. L'équipe d'Aix-Marseille université était composée de plusieurs étudiants dont Abdoulaye ABDADINE, Lisa AKYOL, Léna BONDOUX, Fabiola BOTON, Camille GODET, Zoé HENRIQUÈS, Ani KIRTADZE, Péroundevy LEBON, Mathilde LIBAUDE, Sabrina OUCHENE et Laurine REYNAUD. Elle était représentée à Montréal par Margaux BEGLIMINI, Loane CACHEUX, Joséphine PEYRACHE et Lisa VIVIEN-RAGUET comme plaideuses. Les étudiants ont été encadrés par Shadi ABOU ZEID et Nina WEBERT, tous deux doctorants contractuels en droit international au CERIC (UMR DICE).

Durant cette très belle aventure, **l'équipe d'Aix-Marseille est de nouveau sortie vainqueur de cette édition 2023 et a ainsi remporté le Prix Charles-Rousseau de la meilleure équipe**. Elle a en outre remporté les prix suivants :

- Prix de la meilleure plaideuse de la finale : Joséphine PEYRACHE
- Premier prix de plaidoirie : Joséphine PEYRACHE
- Cinquième prix de plaidoirie : Margaux BEGLIMINI
- Septième prix de plaidoirie : Loane CACHEUX



* * *

Le cas soumis à la sagacité des étudiants lors de l'**édition 2024** rappelait les positions de la France et de l'archipel des Comores concernant Mayotte. Il a fourni l'occasion de débattre des notions d'accès à l'indépendance, d'autodétermination, de délimitation territoriale, de recours à la force et, *in fine*, du droit à respecter pendant la guerre

L'équipe d'Aix-Marseille au Concours Charles-Rousseau a eu l'immense honneur de participer aux phases orales du concours qui ont eu lieu du 6 au 11 mai 2024 à Bruxelles. Les mémoires, classés 6^e du concours, ont été le fruit d'un travail sérieux et de longue haleine de la part de l'ensemble de l'équipe composée de : Pablo CABANES, Anna CHEREL, Jeanne CLAUDEPIERRE, Léa FAISSAL, Mattéo FOSSEUX, Pauline GABELLIER, Raphaël GABINAUD, Tristan GRENNATAVERNIER, Félix MENN, Jessica NEVES, Adam ORSATELLI, Palmyre SARDIN, Hassan TOURÉ et Eva VERNEDAL

Les quatre plaideurs (Anna CHEREL, Raphaël GABINAUD, Tristan GRENNATAVERNIER, Adam ORSATELLI), accompagnés de leurs deux coaches (Chloé KREUDER et Nina WEBERT), ont accédé aux demi-finales après s'être qualifiés premier de leur poule en joutes éliminatoires et avoir remporté les quarts de finale.

Durant cette très belle aventure, **l'équipe d'Aix-Marseille s'est donc classée 4^e meilleure équipe de cette édition 2024**. En outre, Tristan GRENNATAVERNIER et Raphaël GABINAUD ont respectivement obtenu les prix de 3^e et 8^e meilleurs plaideurs.

Le concours René Cassin

Le concours René Cassin, créé en 1985, est un concours de plaidoirie en droit européen des droits de l'homme qui se déroule en deux phases, l'une est écrite et l'autre orale. La phrase écrite est sélective. Elle oppose un nombre important d'universités (en majorité européennes), qui soumettent un mémoire en qualité de requérant ou de défendeur, selon le tirage effectué et communiqué par le comité d'organisation. À l'occasion de la 38^e édition, toutes les universités qui ont pris part à la phase écrite ont été retenues pour la phase orale qui se déroule dans l'enceinte du Conseil de l'Europe. La finale a lieu dans la salle d'audience de la grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce concours oppose les différentes équipes sur les diverses questions soulevées par un cas fictif, quand bien même celui-ci est centré sur un thème précis.

Le cas de **l'édition 2022** portait sur le thème suivant : **Peut-on rire de tout ?** Il invitait ainsi à apprécier les limites de la liberté d'expression dans le cadre de l'humour et des réactions face à celui dans le cadre de propos relatif à des sujets d'intérêt général, la haine et la protection de la réputation en ligne. Le cas soulevait des questions très intéressantes concernant les exceptions préliminaires relativement au contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme. Le cas opposait l'État de Ricardie à Kayleen Niccury, humoriste s'estimant victime de haine en ligne et n'ayant pas bénéficié de la protection de l'État défendeur en raison des rejets des multiples procédures qu'elle a initiées devant ses juridictions.

L'équipe d'Aix-Marseille Université composée de 25 étudiants issus du master 1 droit international et européen dont trois ont été retenus pour représenter l'équipe et encadrée par Wilfried ADOU et Chloé KREUDER a participé à l'édition 2022 du concours qui a lieu du 14 au 18 juin à Strasbourg. Après avoir brillamment réussi la phrase écrite, elle a été préparée par les instructeurs soutenus par plusieurs doctorants du CERIC. À l'issue de la phase orale dans le cadre de laquelle nos étudiants se sont très bien illustrés, l'équipe d'Aix-Marseille Université s'est classée 14^e ex aequo avec l'université d'Évry.



Le cas de l'**édition 2023** portait sur le thème de l'**État de droit**. Le cas invitait à apprécier les limites de la liberté d'expression et l'accès aux réseaux sociaux, le droit de vote et l'indépendance et l'impartialité des juges. Le cas soulevait des questions très intéressantes concernant les exceptions préliminaires relativement au contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme. Le cas opposait l'État fictif de Costalie à deux requérants, respectivement magistrat et député, mais également conjoints.

L'équipe d'Aix-Marseille Université était composée de 11 étudiants issus du Master 1 Droit international et droit européen (dont trois ont été retenus pour représenter l'équipe) et encadrée par Wilfried ADOU, doctorant au CERIC. Elle a participé à cette édition 2023 du 21 au 25 mars à Strasbourg. En plus du coach, l'équipe a été préparée grâce à l'aide plusieurs doctorants du CERIC.

À l'issue de la phase orale dans le cadre de laquelle nos étudiants se sont illustrés, l'équipe d'Aix-Marseille Université a été classée 27^e et a remporté le prix de la meilleure photo de l'édition 2023 du Concours René Cassin. Ce résultat est le fruit d'un travail collectif des trois étudiantes ayant représenté l'équipe et des membres de l'équipe de recherche.

Le cas de l'**édition 2024** portait sur le thème « L'art et les droits de l'homme » avec pour grandes questions : Peut-on séparer l'homme/la femme de l'artiste ? L'intelligence artificielle peut-elle remplacer les acteurs/actrices ? ou encore Faut-il réécrire les livres anciens ?.

L'équipe aixoise était composée de 9 étudiants du Master 1 Droit international et droit européen et encadrée par Wilfried ADOU et Maxiane MONTEUX, doctorants au CERIC. L'équipe s'est classée 10^e sur 32 équipes.

* * *

Le concours European Law Moot Court

Les étudiants du Master 1 Droit international et droit européen ont également l'opportunité de participer au **concours European Law Moot Court**, concours bilingue français-anglais en droit de l'Union européenne créé en 1988.

Le cas de l'**édition 2022** traitait de deux questions extrêmement techniques. La première concernait l'appréciation d'une pratique restrictive de concurrence par objet et/ou par effet. Les étudiants devaient notamment déterminer si des sanctions disciplinaires pouvaient être qualifiées d'association d'entreprises au sens des articles 101 et/ou 102 TFUE. Par suite, les étudiants devaient déterminer si ces sanctions étaient contraires ou non aux dispositions de l'article 56 TFUE relatif à la libre prestation de service.

La seconde question était relative à la non-reconduction d'un CDD alors que la requérante (sportive amatrice sponsorisée) était enceinte. Les étudiants devaient déterminer d'une part, que le contrat était soumis à la directive 1999/70 et d'autre part, que la non-reconduction du contrat était illégitime, car *contra bonos mores*.

Les résultats de la phase écrite sont à nouveau positifs. Coachée par Anaïs BERENI, ATER au CERIC, l'équipe d'Aix-Marseille est qualifiée pour les finales régionales. Cette réussite est remarquable dans la mesure où seulement 32 équipes ont été sélectionnées. L'équipe d'AMU était représentée par Lucie BARONE, Manon BOUSMIA, Pamina HAELLER et Luca NICCO, soutenus par Lisa VATA et Sarah ZAGLOL HESSEN, tous étudiants en Master 1 Droit international et droit européen.

Les finales régionales se sont déroulées à Barcelone. La première phase des demi-finales régionale permet de qualifier 4 équipes pour la finale régionale du samedi après-midi. Après des performances exceptionnelles, l'ensemble des plaideurs a été qualifié pour la finale régionale.

C'est avec un grand fair-play et beaucoup d'éloquence que l'équipe d'Aix-Marseille a plaidé en finale régionale. La qualité de leurs plaidoiries et leurs capacités à incarner leur rôle ont été très appréciées par les juges.

L'aventure du Moot a continué pour notre agent de la Commission européenne, qui après plusieurs plaidoiries exceptionnelles, a été qualifié pour la finale internationale qui a eu lieu à Luxembourg entre le 4 et le 6 mai. Les plaidoiries se sont déroulées à la CJUE devant certains des juges de la Cour. Luca NICCO a remporté la finale en tant que représentant de la Commission.



Lors de l'**édition 2023**, le cas traitait de trois questions. La première, très technique, concernait le potentiel effet suspensif d'un pourvoi formé devant la Cour de Justice. Plus précisément, il s'agissait de savoir si l'annulation par le Tribunal d'un règlement posant des sanctions à l'encontre d'un particulier devait être prise en compte par le juge interne, alors qu'un pourvoi contre la décision du Tribunal avait été formé devant la Cour de Justice. La seconde question portait sur le droit de l'environnement et plus précisément sur l'application de la directive 2004/35 sur la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux. Il convenait de déterminer si cet acte pouvait permettre de sanctionner le propriétaire d'un navire en raison de dommages environnementaux provoqués par ledit navire, du fait de la survenance d'une tempête. Enfin, la troisième question traitait du droit de la nationalité. Il fallait établir si une loi d'un État membre prévoyant le retrait de la nationalité de l'un de ses citoyens, dans trois cas distincts, était conforme au droit de l'Union européenne.

Les résultats de la phase écrite ont été très positifs. Coachés par Bastien ROSTAN, ATER au CERIC, l'équipe d'Aix-Marseille s'est qualifiée pour les finales régionales qui ont eu lieu à Barcelone. La première phase des demi-finales régionale permet de qualifier 4 équipes pour la finale régionale du samedi après-midi. Si les étudiants d'Aix-Marseille ne se sont pas qualifiés pour la finale régionale, ils n'ont pas démerité par la qualité de leurs plaidoiries.

Le cas de l'**édition 2024** portait sur deux affaires distinctes.

L'affaire M-24/23, Yuriy et Oksana Baggins contre Conseil de l'Union européenne avait trait aux spécificités de la politique étrangère et de sécurité commune et touchait au contentieux de l'indemnité en droit de l'Union européenne : il y était question de l'avion abattu d'un soldat d'un Etat tiers proche de l'Union européenne, dans le cadre d'une action militaire de défense face à un Etat envahisseur : le Mordor. Ce décès était dû à un défaut de fonctionnement d'un avion mis en disposition par l'UE dans le cadre d'une mesure d'assistance relevant de la PESC. Il fallait alors notamment déterminer si la Cour de justice de l'Union européenne était matériellement compétente pour connaître du recours en indemnité fondé sur la mesure d'assistance adoptée dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité commune.

Dans la seconde affaire (M-25/23, AirSafe contre SuperWings) se rattachait au droit des aides d'Etat (notamment à la notion de « subventions étrangères susceptibles de fausser le marché intérieur ») tout en soulevant des questions liées aux notions d'effet direct et d'invocabilité directe. Une société issue de l'Etat du Mordor y était chargée de l'entretien des avions envoyés à l'Etat d'Utopia. Il apparaît que cette entreprise basée dans l'UE avait bénéficié pendant une longue période, d'une aide financière de la part du Mordor. Il fallait alors déterminer si les aides reçues constituent des « subventions étrangères susceptibles de fausser le marché intérieur », au sens du règlement 2022/2560, et également si ce règlement pouvait être invoqué directement devant les juridictions nationales et si la juridiction de renvoi disposait de la possibilité de prendre des mesures conservatoires.

Pour chacune de ces affaires, les étudiants et leurs coachs, Amandine FENNER et Alexandre VIRY, doctorants au CERIC, ont dû, entre septembre 2023 et novembre 2023 rédiger un mémoire en requête et un mémoire en défense et identifier à la fois des arguments *pro* et des arguments *contra* à chacune des problématiques soulevées.

Suite à la sélection en double correction aveugle des mémoires des 96 équipes candidates issues de toute l'Europe, les 48 meilleurs mémoires ont été qualifiés pour participer aux 4 finales régionales (12 équipes par finale). L'équipe axoise a donc été qualifiée pour la finale régionale qui a eu lieu en février à Vienne (Autriche). Alexandre VIRY a accompagné 3 plaideurs (Noa MOTET, William PORCHÉ et Pranav VERCRUYSSÉ) et une assistante juridique (Julia LIN).

D'autres étudiants avaient été mobilisés au stade de la rédaction des mémoires : Sophie CLAEYS, Arthur PERRIN, Jannis RICKFELDER, Larissa ROCKSTROH, Chris STORZ et Nolwenn THIERRY.

Durant la finale régionale, il s'agissait, devant un jury mettant en scène la CJUE de simuler une plaidoirie en requête, en défense, ainsi que des conclusions d'un avocat général.

Nos étudiants ont délivré de très belles plaidoiries face à des équipes bien souvent composées d'étudiants de Master 2.

La simulation des Nations Unies (SimONU)

La Simulation des Nations Unies est une simulation des travaux de l'Assemblée générale ou d'autres organes des Nations Unies dont l'objectif est d'initier les étudiants aux techniques de négociations internationales. Cette simulation permet chaque année à des étudiants de formations variées de se rencontrer, travailler ensemble, débattre et défendre les points de vue de l'État qu'ils représentent, afin d'arriver à une solution pour la situation de crise qui leur est proposée.

L'objectif spécifique de ce type de projet, encouragé par les Nations Unies, est de fournir une « éducation à la citoyenneté mondiale » en initiant un public d'étudiants aux techniques de négociation internationale. Face à une situation donnée, des groupes d'étudiants se constituent pour travailler sur la problématique donnée tout en défendant les intérêts de l'État qu'ils ont la charge de représenter. Il s'agit également d'une occasion pour eux d'acquérir des connaissances, de les mettre en application et de se familiariser au travail en équipe. Enfin, cette simulation est un cadre particulièrement propice au développement d'une plus grande aisance à l'oral et une meilleure aptitude au débat. Ce projet participe ainsi au rayonnement international de l'Université d'Aix-Marseille.

La simulation se déroule généralement sur deux journées pendant lesquelles les participants ont l'occasion de négocier sur une problématique déterminée préalablement par les membres du bureau de l'AFNU-Aix. Les responsables du projet préparent les étudiants en amont et leur offrent les éléments leur permettant de mener à bien ce travail (éléments de recherches, explication de la procédure de négociation au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies etc.).

Cette simulation est habituellement organisée avec le soutien du FSDIE et du CERIC.

La **SimONU 2022** s'est tenue sur le vendredi 4 mars après-midi et le samedi 5 mars 2022. Les étudiants ont négocié sur le thème de la responsabilité des Etats en matière de cybercriminalité. Au cours des deux journées de simulation, les participants ont eu l'occasion de négocier une résolution relative à la responsabilité des États en matière de cybercriminalité, thématique d'actualité et source de nombreux enjeux sur la scène internationale. En se basant sur leurs recherches personnelles et sur les éléments fournis par les organisateurs, les étudiants sont parvenus à une résolution de l'Assemblée Générale en reformulant le thème de la SimONU : les négociations ont en effet dérivé de manière plus précise sur le thème de la cybersécurité et de la responsabilité des Etats en la matière

L'événement a été un succès. Au total une quarantaine d'étudiants ont participé à la SIMONU 2022, essentiellement des étudiants du Master 1 Droit international et droit européen, mais également quelques étudiants de Licence 2, de Licence 3 et de Master 2 Droit International Public. De nombreux doctorants du CERIC sont venus au soutien de l'organisation de cette SIMONU, et ont prononcé des discours d'ouverture et de clôture. Le discours d'ouverture a été tenu par Romain LE BOEUF, Professeur au CERIC.

Le premier prix (prix de la meilleure délégation) a été remis à Nicolas ROCHOY (délégation de l'Arabie Saoudite), étudiant en Master 1 Droit international et droit européen
Le second prix (du meilleur négociateur) a été remis à Jean MAZIÈRE (délégation de l'Estonie).
Le troisième prix (du meilleur orateur) a été remis à Teddy Junior CROZATIER (délégation de la France), étudiant en Master 1 Droit international et droit européen.



La **SimONU 2023** a été organisée les 25 et 26 février 2023 par les doctorants du bureau de l'AFNU-Aix, secondés par plusieurs doctorants du CERIC.

L'édition 2023 de la SimONU s'est déroulée les vendredi 24 et samedi 25 février 2023 dans les amphithéâtres Favoreu et Portalis. Les débats ont porté sur la liberté d'expression et ont permis l'adoption d'une résolution fictive de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'événement a rassemblé une quarantaine d'étudiants participants et a pu compter sur la participation de M. Romain LE BOEUF, Professeur au CERIC et de Mehdi BASSET et Wilfried ADOU, doctorants du CERIC.



L'édition 2024 de la SimONU s'est déroulée les vendredi 1^{er} et samedi 2 mars 2024 dans l'amphithéâtre Dumas. Les débats ont porté sur les migrations en temps de conflits et ont permis l'adoption d'une résolution fictive de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'événement a rassemblé une trentaine d'étudiants participants, ainsi que Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences au CERIC et Mehdi BASSET, doctorant au CERIC.

L'association a également organisé cet événement avec l'aide des étudiants du Master 1 Droit international et droit européen et du Master 2 Droit international public de la Faculté de droit d'Aix-Marseille Université.

* * *

Le concours de plaidoirie devant la Cour pénale internationale

L'Université d'Aix-Marseille a participé pour la première fois en 2023 au Concours de plaidoirie devant la CPI qui organisait sa deuxième édition. L'équipe d'Aix-Marseille Université était constituée d'étudiants du Master 2 Droit international public et d'étudiants du Master 2 Action et droit humanitaire.

Organisé par l'Académie de droit international de La Haye, le Concours de plaidoirie de la CPI connaît trois phases : une phase écrite dite de qualification, une phase de plaidoiries orales et la finale. La phase écrite consiste à rédiger et à soumettre des mémoires dans lesquels chaque équipe présente ses arguments de défense sur une affaire fictive portée devant la chambre préliminaire de la CPI. La deuxième phase, celle des plaidoiries orales, consiste pour les équipes qualifiées à s'affronter au cours de joutes orales comparables à des audiences de plaidoirie devant la Cour pénale internationale. Tout comme la finale, au cours de cette deuxième phase, les équipes présentent leurs observations orales. La finale oppose les deux meilleures équipes sélectionnées à l'issue de la phase des plaidoiries orales.

Pour sa première participation, l'Université d'Aix-Marseille s'est bien illustrée en se hissant à la troisième place à l'issue d'une belle prestation en demi-finale.

Encadrée par Ndraman Wilfried ADOU et Baminissé SOURA, doctorants au CERIC, l'équipe était composée de huit étudiants parmi lesquels quatre ont plaidé. Tous les membres de l'équipe se sont investis dans la recherche et dans la rédaction des mémoires.

* * *

L'Université d'Aix-Marseille a participé en 2024 pour la deuxième fois au Concours de plaidoirie devant la CPI en langue française. Il s'agissait de la 3ème édition du concours.

L'équipe, coachée par Ndraman Wilfried ADOU et Baminissé SOURA, doctorants au CERIC, était constituée d'une étudiante du Master 2 Droit international public, Zoé HENRIQUES et de trois étudiantes du Master 2 Action et droit humanitaires, Anne SANCHEZ, Inès DIAZ et Fabiola BOTON. L'ensemble des étudiantes de l'équipe a fourni un travail exceptionnel de recherche comme de plaidoirie. Ce concours se déroule en deux phases, une écrite et une orale.

La phase écrite a consisté à rendre deux mémoires. Elle est sélective. Elle a été sanctionnée par la sélection de 10 équipes parmi lesquelles l'équipe d'Aix-Marseille Université sur 48 équipes au départ.

La phase orale du Concours quant à elle, s'est déroulée du 21 au 24 mai à La Haye devant un jury présidé par le Professeur Julian FERNANDEZ. Elle a eu trois temps forts, les joutes orales éliminatoires dont 4 par équipe, les demi-finales qui se déroulent dans les locaux de l'académie de droit internationale de la Haye et la finale qui s'est déroulée à la Cour pénale internationale. Après des joutes très serrées, l'équipe d'Aix-Marseille Université ne s'est pas qualifiée pour les demi-finales. Néanmoins, selon le comité d'organisation, l'équipe s'est classée à la cinquième place, donc très proche des demi-finales.

Le parcours a été très passionnant pour les étudiantes. Ce fut aussi bien une aventure aussi bien scientifique qu'humaine. Les candidates ont ainsi pu se faire beaucoup de contacts qui certainement leur seront utiles dans la suite de leur parcours. En effet, à l'issue du concours, Zoé HENRIQUES, remarquée par le jury lors des joutes de plaidoirie, a été inscrite en thèse sous la direction du Professeur Julian FERNANDEZ et obtenu un contrat doctoral à l'Université de Paris Panthéon Assas.

Par ailleurs, l'équipe a obtenu le prix de meilleur mémoire en défense et Zoé HENRIQUES a obtenu le prix de co-meilleure plaideuse des joutes orales.

1.1.1. Parcours de Master Droit de l'Union européenne



Direction : Nathalie RUBIO, Professeure, Chaire Jean Monnet & Claire MONGOUACHON, Maître de conférences (à partir de l'année universitaire 2024-2025)

Valérie MICHEL, Professeure, Chaire Jean Monnet (jusqu'en 2023-2024)

Ce parcours de Master comportait 3 options jusqu'à l'année universitaire 2023-2024 : une option générale recherche, une option générale professionnelle et une option internationale en partenariat avec l'Université d'Ottawa.

Ces parcours avaient pour objectif de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit de l'Union européenne. Il offre aux étudiants l'acquisition des éléments fondamentaux propres au fonctionnement de l'UE mais également aux diverses politiques et actions de l'Union ainsi qu'aux interactions entre le droit de l'Union, le droit national et le droit international.

Pour chaque champ thématique, les enseignements permettent l'étude spécifique des politiques et actions de l'Union - approche sectorielle et savoir-faire spécialisé -, mais également l'ensemble des politiques et actions d'un même champ - approche intersectorielle et articulation des actions de l'Union entre elles. Les compétences acquises portent sur :

- les modes de formation/application du droit de l'Union
- l'identification des rôles des divers acteurs de l'Union (acteurs européens, nationaux et internationaux, institutionnels comme non institutionnels)
- les modes de raisonnement tant spécialisés que transversaux et contextualisés
- les méthodes d'articulation des systèmes normatifs (Union/droit national ; Union/droit international ; Droit national d'application du droit de l'Union/droit international)
- les techniques de recherche

Organisation de la formation

- Premier semestre : enseignements fondamentaux avec les unités d'enseignement suivantes :
 - **Système juridique et acteurs de l'Union européenne (6 ECTS)** : Rapports entre le droit de l'Union européenne et les autres ordres juridiques ; Usage contentieux du droit de l'Union européenne ; Lobbying ; Montage de projet
 - **L'Union européenne dans le monde (6 ECTS)** : Relations extérieures ; Droit international du commerce ; Droit douanier
 - **Union européenne et marché (6 ECTS)** : Droit du marché intérieur ; Droit de la concurrence ; Droit des aides d'État ; Affaires économiques et financières
 - **Union européenne et enjeux sociétaux (6 ECTS)** : Santé et environnement ; Droit social ; Développement économique, social et territorial.
 - **Union européenne et personne (6 ECTS)** : Protection des droits de l'homme dans et par l'Union européenne ; Visas, asile, migrations ; Droit pénal de l'Union européenne
- Second semestre : **Clinique de droit de l'Union européenne (6 ECTS), Mémoire de recherche et soutenance (12 ECTS), Stage (12 ECTS)**

Les étudiants du Master 2 Droit de l'Union européenne effectuent habituellement un voyage d'étude à Bruxelles ou à Luxembourg afin de découvrir les institutions de l'Union européenne.

A partir de l'année universitaire 2024-2025, le Master 2 Droit de l'Union européenne comporte deux options : l'option Juriste en droit de l'Union et l'option Carrières européennes, en partenariat avec Sciences Po Aix.

Le **Master 2 Droit de l'Union européenne, Option Juriste en droit de l'Union**, vise à former des juristes hautement spécialisés et capables de mobiliser le plus largement possible les règles de l'Union européenne dans différents contextes.

Dans un double esprit de spécialisation à la technique juridique et d'ouverture aux grands enjeux de l'intégration européenne, il propose des enseignements théoriques variés, une formation approfondie à la méthodologie juridique, des conférences d'actualité, des modules de professionnalisation et favorise l'implication des étudiants dans la construction d'un réseau.

Mêlant connaissances théoriques et mises en situation pratiques, il permet notamment aux étudiants d'acquérir :

- une vision complète des principaux domaines du droit de l'Union ;
- une maîtrise approfondie des règles substantielles, procédurales et contentieuses ;
- une compréhension des enjeux diplomatiques, politiques, économiques, philosophiques et sociaux des règles positives ;
- une technique rigoureuse de recherche et de rédaction de documents juridiques ou professionnels ;
- une initiation au montage et à la gestion de projets.

Les étudiants réalisent, au choix, un mémoire de recherche ou un stage.

Pré-requis

Les candidats doivent disposer d'une solide formation en droit.

Des compétences sont notamment attendues dans les domaines suivants :

- Droit institutionnel de l'Union ; Ordre juridique de l'Union ;
- Contentieux européen
- Droit matériel de l'Union (politiques et actions de l'Union) ;
- Droit du marché intérieur ;
- Droit international public et privé ;
- Droit international et européen des droits de l'homme ;
- Droit interne général public et privé.

Une maîtrise de l'anglais en tant que langue de travail est souhaitée.

Programme des enseignements

UE Expertise

- Conférences générales de droit européen
- Droit constitutionnel de l'Union européenne (10h)
- Droit européen du marché (10h)
- Droit de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (10h)
- Droit de l'action extérieure (10h)
- Protection des personnes et de l'environnement (20h)
- Politiques de régulation des marchés (20h)
- Questions économiques et financières (20h)

UE Méthodologie

- Construction d'un projet de recherche (4h)
- Méthodologie de la recherche documentaire (4h)
- Méthodologie de la construction et de la rédaction du mémoire (6h)
- Utilisation de l'outil informatique dans un cadre de recherche (6h)

UE Rédaction de documents juridiques et professionnels

- Production de documents normatifs (5h)
- Production de documents contentieux (5h)
- Production de rapports d'expertise et d'études d'impact (5h)
- Production de documents d'information (5h)
- Montage et gestion de projets (12h)

UE Actualité

- Actualité diplomatique (5h)
- Actualité européenne (5h)
- Actualité des juridictions internationales (5h)
- Actualité des juridictions régionales (5h)
- Actualité du droit public (5h)
- Actualité du droit privé (5h)

UE Pluridisciplinarité

Séminaires d'actualité internationale et européenne sous l'angle de :

- l'analyse politique (5h)
- l'analyse géographique (5h)
- l'analyse économique (5h)
- l'analyse sociologique (5h)
- l'analyse philosophique (5h)

UE Insertion professionnelle

- Stage anticipé
- Accompagnement individuel à l'élaboration d'un projet professionnel
- Entretiens avec des professionnels
- Construction et entretien d'un réseau professionnel

UE Compétences linguistiques

- Perfectionnement en langue anglaise
- Rédaction d'un rapport en langue étrangère

UE Projet personnel

- Rédaction d'un mémoire de recherche OU
- Réalisation d'un stage et rédaction d'un rapport

Projets étudiants

- Participation à des concours internationaux
- Visite d'institutions européennes
- Clinique juridique

Débouchés

Le Master permet aux étudiants d'envisager une carrière professionnelle dans l'ensemble des métiers du droit, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public, à l'échelon national, européen ou international.

Les diplômés exerceront des missions d'expertise et de conseil auprès de diverses organisations internationales ou européennes, au sein d'administrations étatiques ou de collectivités locales, ou encore pour le compte de nombreux opérateurs privés (entreprises, ONG, cabinets de lobbying, etc.)

Ils pourront se porter candidats à divers examens et concours, qu'il s'agisse de devenir avocats ou de rejoindre la fonction publique internationale, européenne, étatique ou territoriale.

Les meilleurs étudiants pourront également prolonger leur master par une thèse de doctorat, en vue d'une carrière dans l'enseignement et la recherche, en France ou à l'étranger

* * *

Le **Master 2 Droit de l'Union européenne, Option Carrières européennes**, vise plus particulièrement à former les futurs professionnels de la gouvernance européenne en se focalisant sur la conception et le pilotage de programmes publics transnationaux, les techniques d'aide à la décision et les stratégies d'influence (*advocacy, lobbying*).

Il propose des enseignements adossés à des dispositifs d'innovation pédagogique : méthodologie de projet, travail en équipe, modalités de formation et d'évaluation en immersion (*serious game* de négociation européenne, notes d'aide à la décision, masterclass...).

Mêlant connaissances théoriques et mises en situation pratiques, il permet notamment aux étudiants de maîtriser :

- les processus décisionnels et les enjeux de gouvernance multiniveaux dans le cadre européen ;
- les enjeux et les risques dans le cadre des choix et/ou prises de décision ;
- la réglementation européenne et le contrôle de son application ;
- les enjeux de la communication publique et de l'acceptabilité de la décision publique ;
- les méthodologies qualitatives (entretien, observation) et quantitatives (bases de données) des sciences sociales ;
- la conduite d'un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) ;
- les techniques de lobbying pour participer à la définition des orientations des dispositifs d'action publique ;
- les instruments d'aide à la décision (veille informationnelle, *position paper*, recommandations stratégiques, notes d'analyse) ;
- les outils de la stratégie d'influence : *networking, advocacy, lobbying*.

Les étudiants réalisent, au choix, un mémoire de recherche ou un stage d'une durée de 3 à 6 mois.

Pré-requis

Les candidats doivent disposer d'une solide formation en droit et faire preuve d'une ouverture à la science politique. Une maîtrise de l'anglais en tant que langue de travail est souhaitée.

Programme des enseignements

UE Dynamiques sociales et politiques

- Sociétés en transition(s) – Citoyennetés, égalités, mobilités, habitabilités (20 h)
- Réseaux et courtiers des politiques transnationales (15 h)
- Actualités des enjeux stratégiques européens (15 h)
- La politique de voisinage de l'Union européenne (15 h)

UE Politiques de l'Union européenne

- Lobbying et lobbyistes à Bruxelles (15 h)
- Géopolitique européenne de l'énergie (15 h)
- Protection des personnes et de l'environnement (20 h)
- Politiques de régulation du marché (20 h)
- Questions économiques et financières (20 h)

UE Contextes décisionnels transnationaux

- Méthodes et ingénierie des projets internationaux - Europe (15 h)
- Diagnostic, prospective et stratégie (15 h)
- Contextes et techniques de la décision (15 h)
- Présentation des études-diagnostic réalisées en groupe (5 h)

UE Méthodologie

- Méthodologie du mémoire en études européennes/mémoire de recherche appliquée (stage) (12 h)
- Accompagnement à l'écriture du mémoire (15 h)
- Lire, commenter, écrire l'actualité européenne (6 h)
- Participation à la journée d'étude du master (7 h)

UE Insertion professionnelle

- Accompagnement individuel au projet professionnel (10 h)
- Connaissance des concours européens (5 h)
- Masterclass des métiers de l'Europe et des affaires européennes (12 h)
- Méthodologies appliquées de l'analyse transnationale (18 h)

UE Projet personnel

Réalisation d'un stage (au moins 12 semaines) ou d'une recherche en études européennes

Mobilité internationale

Les étudiants peuvent bénéficier d'un échange avec la Peking University Shenzhen Graduate School.

Débouchés

Le Master 2 de Droit de l'Union européenne, Option « Carrières européennes », permet aux étudiants d'envisager une carrière dans les secteurs d'activité de l'action et des politiques publiques internationales.

Les futurs diplômés exerceront notamment les fonctions de :

- chargé d'études, de mission ou de projet dans les services Affaires internationales des collectivités publiques, des entreprises privées ou des associations ;
- chef de projets Développement à l'international ;
- conseiller en stratégie dans l'espace européen (culture, environnement, urbanisme, social, éducation...)
- *advocacy adviser, policy officer* dans les organisations non gouvernementales.

Ils pourront également se porter candidats aux concours de la fonction publique internationale, européenne, étatique ou territoriale.

1.1.2. Parcours de Master Droit international



**Direction : Romain LE BŒUF, Professeur
Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences
(à partir de l'année universitaire 2024-2025)**

**Hélène TIGROUDJA, Professeure, Experte
au Comité des Droits de l'Homme des Nations
(jusqu'en 2023-2024)**

Jusqu'en 2023-2024, le parcours de Master était organisé de la façon suivante.

- Premier semestre : enseignements fondamentaux avec les unités d'enseignement suivantes :
 - **Compréhension générale de l'ordre juridique international (8 ECTS)** : Conférences générales de droit international public ; Théories du droit international public ; Fonctions de la responsabilité internationale ; Spécificités du contentieux international ; Rapports entre le droit international et les autres ordres juridiques.
 - **Expertise dans plusieurs domaines du droit international (8 ECTS)** : Droit et action du Conseil de sécurité ; Droit international du commerce ; Droit international pénal ; Droit international de la mer ; Visas, asile, migrations ; Relations extérieures de l'Union européenne ; Droit international de l'environnement (cinq enseignements sur sept à choisir).
 - **Conférences de méthode (4 ECTS)** : Contentieux international des droits de l'homme ; Contentieux international des investissements ; Contentieux international de l'environnement (deux enseignements sur trois à choisir).
 - **Connaissance des enjeux contemporains du droit international (2 ECTS)** : Actualité géopolitique et diplomatique ; Actualité de l'économie internationale ; Actualité de la protection internationale des droits de l'homme ; Actualité de la protection de l'environnement.
 - **Mise en œuvre des connaissances en droit international (8 ECTS)** : Clinique juridique ; Méthodologie de la recherche ; Expression orale ; Préparation au grand oral ; Préparation individuelle aux entretiens professionnels.
- Second semestre : **Renforcement de l'aptitude à écrire dans un contexte international (2 ETCS), Mémoire ou stage (28 ECTS).**

**Parcours International (Ottawa)
Double diplôme LLM/Master**



Le Master 2 de Droit international public peut accueillir, dans le cadre de l'accord conclu entre Aix-Marseille Université et l'Université d'Ottawa, pour un parcours spécifique et pour un nombre fixé par l'accord, des étudiants sélectionnés par Aix-Marseille Université et l'Université d'Ottawa.

Les étudiants du Master 2 Droit international effectuent habituellement un voyage d'étude à La Haye afin de découvrir le Palais de la Paix, les Mécanismes résiduels des tribunaux pénaux internationaux (TPIY et TPIR) ou encore la Cour pénale internationale. Ce voyage est ainsi l'occasion d'une découverte des métiers et des enjeux du droit international et d'un approfondissement pratique des connaissances théoriques.



**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**

* * *

Le **Master 2 Droit international** tel qu'issu de l'offre de formation 2024-2028 vise à transmettre aux étudiants les connaissances et compétences indispensables à leur insertion dans les milieux professionnels internationaux.

Il conjugue des enseignements juridiques hautement spécialisés, une formation approfondie à la méthodologie juridique, des conférences d'actualité, des modules de professionnalisation et favorise l'implication des étudiants dans la construction d'un réseau.

Mêlant connaissances théoriques et mises en situation pratiques, il permet notamment aux étudiants d'acquérir :

- une vision complète des principaux domaines du droit international ;
- une maîtrise approfondie des règles substantielles, procédurales et contentieuses ;
- une compréhension des enjeux diplomatiques, politiques, économiques, philosophiques et sociaux des règles positives ;
- une technique rigoureuse de recherche et de rédaction de documents juridiques ou professionnels ;
- une connaissance des milieux professionnels.

Les étudiants réalisent, au choix, un mémoire de recherche ou un stage.

Les étudiants peuvent choisir d'effectuer leur second semestre dans l'université partenaire d'Ottawa avec la possibilité d'obtention d'un double diplôme (Master/L.L.M.). Ils peuvent également bénéficier d'un échange avec la Peking University Shenzhen Graduate School.

Pré-requis

Les candidats doivent disposer d'une solide formation en droit international public ou dans le domaine des relations internationales.

Des compétences sont notamment attendues dans les domaines suivants :

- Droit international général (sources, sujets, responsabilité...)
- Droit des organisations internationales, y compris droit de l'Union
- Droit international économique et du développement
- Droit de la sécurité collective, droit humanitaire et droit international pénal
- Droit international et européen des droits de l'homme
- Droit international et européen de l'environnement
- Droit international privé
- Droit public et droit privé général

Une maîtrise de l'anglais en tant que langue de travail est souhaitée.

Programme des enseignements

UE Expertise

- Conférences générales de droit international
- Théorie du droit international (10h)
- Responsabilité internationale (10h)
- Règlement des différends (10h)
- Contentieux national du droit international (10h)
- Droit international de la sécurité collective (10h)
- Droit international de l'environnement (10h)
- Droit international des droits de l'homme (10h)
- Droit international pénal (10h)
- Droit international économique (10h)
- Droit international de la mer (10h)

UE Méthodologie

- Construction d'un projet de recherche (4h)
- Méthodologie de la recherche documentaire (4h)
- Méthodologie de la construction et de la rédaction du mémoire (6h)
- Utilisation de l'outil informatique dans un cadre de recherche (6h)

UE Rédaction de documents juridiques et professionnels

- Production de documents normatifs (5h)
- Production de documents contentieux (5h)
- Production de rapports d'expertise et d'études d'impact (5h)
- Production de documents d'information et de communication (5h)
- Montage et gestion de projets (12h)

UE Actualité

- Actualité diplomatique (5h)
- Actualité européenne (5h)
- Actualité des juridictions internationales (5h)
- Actualité des juridictions régionales (5h)
- Actualité du droit public (5h)
- Actualité du droit privé (5h)

UE Pluridisciplinarité

- Analyse politique de l'actualité internationale (5h)
- Analyse géographique de l'actualité internationale (5h)
- Analyse économique de l'actualité internationale (5h)
- Analyse sociologique de l'actualité internationale (5h)
- Analyse philosophique de l'actualité internationale (5h)

UE Insertion professionnelle

- Stage anticipé
- Accompagnement individuel à l'élaboration d'un projet professionnel
- Entretiens avec des professionnels
- Construction et entretien d'un réseau professionnel

UE Compétences linguistiques

- Perfectionnement en langue anglaise
- Rédaction d'un rapport en langue étrangère

UE Projet personnel

- Rédaction d'un mémoire de recherche OU
- Réalisation d'un stage et rédaction d'un rapport

Projets étudiants

- Participation à des concours internationaux
- Visite d'une institution internationale
- Clinique juridique

Objectifs professionnels

Le Master permet aux étudiants d'envisager une carrière professionnelle dans l'ensemble des métiers du droit, que ce soit dans le secteur privé et dans le secteur public, au plan interne ou international.

Les diplômés exerceront des missions d'expertise et de conseil auprès de diverses organisations internationales ou européennes, au sein d'administrations étatiques ou de collectivités locales, ou encore pour le compte de nombreux opérateurs privés (entreprises, ONG, cabinets de lobbying, etc.)

Ils pourront se porter candidats à divers examens et concours, qu'il s'agisse de devenir avocats ou de rejoindre la fonction publique internationale, européenne, étatique ou territoriale.

Les meilleurs étudiants pourront également prolonger leur master par une thèse de doctorat, en vue d'une carrière dans l'enseignement et la recherche, en France ou à l'étranger.

1.2. Mention de Master Droit de l'environnement **créée à partir de l'année universitaire 2024-2025**

Direction : Estelle BROSSET, Professeure ; Marie LAMOUREUX, Professeure

Dans un contexte de transition écologique et énergétique, de lutte contre le changement climatique et contre les pertes de biodiversité, ou encore de promotion de l'économie circulaire, l'environnement est au cœur des enjeux sociétaux et le droit de l'environnement est devenu tout autant majeur que volumineux.

Les institutions internationales, européennes et nationales, les collectivités publiques comme les entreprises s'y trouvent confrontées ce qui a refondé le marché de l'emploi générant de nouveaux débouchés et métiers dans le secteur public comme dans le secteur privé, créant par conséquent le besoin de formations de haut niveau pour y répondre.

La mention Droit de l'environnement comporte une première année commune et 4 parcours en deuxième année :

- Droit de la transition environnementale & Droit de l'énergie (portés par le CERIC)
- Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise (co-porté avec la mention Droit des affaires)
- Droit de l'urbanisme et droit de l'environnement (parcours co-porté avec la mention Droit immobilier).

Objectifs

La mention « Droit de l'environnement » a vocation à former les étudiants sur l'ensemble des aspects de droit de l'environnement, aussi bien de droit public que de droit privé, de droit interne que de droit international et européen. Elle permet de répondre aux besoins concrets du monde professionnel qui couvrent l'ensemble de ces questions, des plus classiques aux plus pointues et actuelles, notamment en droit de la biodiversité, droit de l'énergie, en particulier en droit des énergies renouvelables, droit des déchets et pollution des sols, droit des nuisances, droit de la lutte contre le changement climatique, droit des risques sanitaires, droit des risques majeurs ou encore droit des installations classées.

La mention « Droit de l'environnement » a également pour objectif de compléter cette formation spécialisée en droit de l'environnement par une formation solide sur des disciplines nécessaires pour une carrière de juriste : droit des affaires, droit privé, droit administratif, droit constitutionnel, droit international, droit de l'Union européenne.

Débouchés

Les étudiants pourront poursuivre leur master :

- par une thèse de doctorat, susceptible de leur ouvrir les portes d'une carrière, en France ou à l'étranger, d'enseignant-chercheur ou de chercheur. D'autres pourront tenter des concours (fonction publique nationale, européenne, internationale) ou examens professionnels (avocats).
- ils pourront également accéder à plusieurs types d'emplois accessibles de juristes en droit de l'environnement et de l'énergie dans des institutions internationales, européennes ou nationales, dans les services juridiques et/ou contentieux des entreprises privées ou publiques, dans des organisations non gouvernementales ou associations, dans des cabinets de lobbying.

Dans la mention, l'insertion professionnelle des étudiants est particulièrement recherchée par des liens étroits avec le monde professionnel (clinique juridique, voyages auprès des institutions, visites de sites comme des centrales de production d'électricité par exemple, interventions de nombreux professionnels), par la réalisation de stages en Master 1 et/ou en Master 2 ainsi que par la possibilité de réaliser l'année de Master 2 en alternance (dans deux parcours).

Modalités pédagogiques

La première année de master est accessible en formation initiale ou continue (sans aménagement d'horaires). Elle comporte 360 heures de cours magistraux et 40 heures de travaux dirigés, dispensées sur le site d'Aix-en-Provence de la Faculté de droit et de science politique. Les étudiants ont le choix de réaliser, durant le deuxième semestre, un stage ou un rapport de recherche.

La deuxième année de master est accessible en formation initiale ou continue (sans aménagement d'horaires) et, pour certains parcours, en apprentissage (parcours Droit de l'énergie et parcours Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise). Les modalités pédagogiques varient d'un parcours à l'autre (se reporter aux fiches propres à chaque parcours).

La mention héberge une clinique juridique de l'environnement créée depuis 2010. La Clinique de l'environnement reçoit de nombreuses saisines de la part de partenaires associatifs mais aussi institutionnels. En se mettant à disposition de ces acteurs de la défense de l'intérêt environnemental, la clinique permet à l'Université de remplir de manière renouvelée sa fonction sociale. L'enseignement clinique permet également aux étudiants de mobiliser leurs connaissances théoriques dans des situations concrètes (la rédaction d'un rapport ou étude juridique, la mise au point d'argumentaires pour un contentieux...), et ce, bien souvent pour la première fois.

Mobilité internationale

Les étudiants de master 1 de la mention bénéficient de la possibilité de suivre un semestre dans de nombreuses universités européennes grâce au programme Erasmus+.

Programme des enseignements

Le programme de la première année, commune aux différents parcours, comporte les enseignements suivants.

Semestre 1

Introduction au droit de l'environnement
Droit de l'énergie
Droit économique de l'environnement
Planification et autorisations d'urbanisme

Droit de la concurrence OU Protection des droits et libertés fondamentaux
Droit des collectivités territoriales OU Ordre juridique approfondi de l'UE OU Politiques et actions de l'UE
Droit international économique OU Droit des organisations internationales OU Droit international du développement

Semestre 2

Droit public et privé de l'environnement
Droit international et européen de l'environnement
Grandes questions énergétiques et environnementales
Droit des changements globaux

Droit des contrats administratifs
Droit de la santé publique OU Droit des contrats d'affaires
Droit du contentieux international OU Droit du contentieux de l'UE

S'y ajoutent les unités dédiées aux compétences linguistiques (TD de langue ou cours en langue étrangère) et les unités relatives aux compétences pré-professionnelles (module insertion professionnelle au S1 ; stage ou rapport de recherche au S2).

1.2.1. Parcours de Master Droit de l'environnement (jusqu'en 2023-2024)

Parcours de Master Droit de la transition environnementale (à partir de l'année universitaire 2024-2025)



**Direction : Estelle BROSSET, Professeure,
Chaire Jean Monnet (jusqu'à l'année
universitaire 2023-2024)
Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeure**

Jusqu'en 2023-2024, le parcours de Master était organisé de la façon suivante.

- Premier semestre : enseignements fondamentaux avec les unités d'enseignement suivantes :
 - **Maîtrise des fondamentaux (sources, acteurs, principes, responsabilités) (8 ECTS)** : Droit international de l'environnement ; Droit européen de l'environnement ; Droit interne et comparé de l'environnement ; Droits de l'homme et environnement.
 - **Contentieux de l'environnement (8 ECTS)** : Clinique juridique ; Contentieux international de l'environnement ; Contentieux transnational de l'environnement ; Contentieux européen de l'environnement ; Contentieux interne de l'environnement.
 - **Gestion des risques (8 ECTS)** : Introduction au droit de l'énergie ; Droit nucléaire ; Déchets ; Produits chimiques/Biosécurité ; Consommation durable ; Droit des installations classées pour la protection de l'environnement ; Pollution atmosphérique et changements climatiques ; Pollutions marines (2 enseignements sur 8 à choisir).
 - **Gestion du milieu naturel et de la biodiversité (6 ECTS)** : Notion, prévention des dommages, réparation du préjudice écologique ; Droits de l'animal (un enseignement sur deux à choisir).
- Second semestre : **Compétences transverses** (Methodologie de la recherche, Initiation à la recherche d'emploi ; Langue) (4 ECTS), **Mémoire ou stage (3 mois minimum) (26 ECTS)**.

Les étudiants du Master 2 Droit de l'environnement effectuent habituellement un voyage d'étude à Bruxelles au mois de décembre. Durant cette semaine, les étudiants ont l'opportunité d'échanger avec

- des membres des DG Environnement et Santé de la Commission européenne
- des membres de la représentation permanente de la France auprès des institutions de l'Union
- des lobbyistes (ou chargés de plaidoyer) œuvrant pour une politique davantage tournée vers la protection de l'environnement, de la santé ou encore des consommateurs, auprès des institutions de l'UE, ou encore des membres d'associations ou ONG (selon les années, Association européenne des pompes à chaleur, Bureau européen des unions de consommateurs, Surfrider Europe, Oceana)

Le **Master 2 Droit de la transition environnementale** tel qu'issu de l'offre de formation 2024-2028 a pour objectif de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit de l'environnement.

Le Master vise à permettre l'acquisition par les étudiants de compétences solides en droit de l'environnement sous tous ses aspects (droit interne public et privé, droit international et européen), en couvrant l'ensemble des régimes juridiques d'importance (lutte contre le changement climatique, biodiversité, promotion des énergies renouvelables, économie circulaire, santé environnementale, pollution de l'air et de l'eau, protection contre les risques majeurs et installations classées...) tout en offrant une ouverture pluridisciplinaire et des retours d'expériences, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une compréhension globale du droit et de la politique de l'environnement, de leurs évolutions et de leurs enjeux.

Le Master 2 est accessible en formation initiale ou continue (sans aménagement d'horaires). Le parcours articule des séminaires permettant un approfondissement des connaissances à travers des lectures et discussions, de nombreuses conférences assurées par des intervenants professionnels ainsi des divers ateliers permettant de mettre en pratique, souvent en groupe, les connaissances acquises et d'acquérir les compétences professionnelles indispensables à leur insertion.

Le Master propose des méthodes pédagogiques diversifiées et innovantes visant à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants (Clinique juridique de l'environnement, visite des institutions européennes spécialisées sur les questions environnementales, stage obligatoire).

Les étudiants ont la possibilité de faire une partie du parcours dans une université étrangère (au semestre 4) Un partenariat est établi avec l'Université Laval (Canada), l'Université d'Ottawa (Canada) et la Peking University School of Transnational Law (Shenzhen, Chine).

Programme des enseignements

Droit approfondi de l'environnement

- Droit international approfondi de l'environnement
- Droit européen approfondi de l'environnement
- Droit interne (public et privé) de l'environnement
- Conférences d'actualités

Droit spécial de l'environnement

- Droit de l'environnement marin
- Droit des changements climatiques
- Droit de la biodiversité
- Droit des pollutions et des risques
- Droits de l'homme et environnement
- Droit économique et environnement
- Droit des installations classées pour la protection de l'environnement
- Droit pénal de l'environnement

Contentieux de l'environnement

- Contentieux international de l'environnement
- Contentieux européen de l'environnement
- Contentieux interne (public et privé)

Compétences complémentaires

- Droits et politiques de l'énergie
- Droits de la santé environnementale
- Droit de l'animal

Compétences transversales

- Anglais
- Méthodologie de la recherche
- Clinique juridique
- Organisation d'un voyage de dimension pédagogique
- Réalisation d'un stage ou d'un mémoire de recherche

Débouchés

Dans un contexte de transition environnementale, de lutte contre le changement climatique et contre les pertes de biodiversité, ou encore de promotion de l'économie circulaire, l'environnement est au cœur des enjeux sociétaux.

Le droit de l'environnement est devenu central du côté des institutions internationales, européennes et nationales, des collectivités publiques comme des entreprises. Le marché de l'emploi s'en trouve refondé et génère de nouveaux débouchés et métiers.

Les diplômés pourront prétendre à des postes très divers tant dans le secteur public que privé, national ou international, et notamment :

- intégrer les services environnementaux des organisations internationales ou européennes, de l'État, des collectivités territoriales, de sociétés d'économie mixte ou d'entreprises du secteur privé enracinées dans un tissu fortement européenisé et internationalisé.
- intégrer un cabinet d'avocat spécialisé en droit de l'environnement, après avoir réussi l'examen d'entrée au centre de formation des avocats.
- intégrer une organisation non-gouvernementale ou des associations œuvrant dans le domaine de l'environnement.
- présenter les concours à la fonction publique européenne et internationale, à la fonction publique d'État et à la fonction publique territoriale.
- poursuivre un doctorat afin notamment de présenter les concours de l'enseignement supérieur.

1.2.2. Parcours de Master Droit de l'énergie



Direction : **Marie LAMOUREUX, Professeure
Florence TOUITOU-DURAND,
Directrice juridique et du contentieux du CEA**

Depuis la rentrée 2018, le CERIC héberge un diplôme de Master 2 Droit de l'énergie en étroite collaboration avec le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN).



Jusqu'en 2023-2024, le parcours de Master était organisé de la façon suivante.

- Premier semestre : enseignements fondamentaux avec les unités d'enseignement suivantes :
 - **Les fondamentaux du droit de l'énergie (8 ECTS)** : Sciences de l'énergie ; Économie de l'énergie ; Géopolitique de l'énergie ; Financement de projets énergétiques et gestion des risques ; Introduction au droit de l'énergie ; Concurrence-régulation dans le secteur de l'énergie ; Fiscalité de l'énergie ; Droit de la transition énergétique et des économies d'énergie
 - **Les droits des différentes sources d'énergies. Cours fondamentaux (8 ECTS)** : Droit de l'énergie nucléaire ; Droit de l'électricité et du gaz ; Droit des énergies renouvelables ; Droit des mines et énergies fossiles.
 - **Les droits des différentes sources d'énergies. Séminaires pratiques (2 ECTS)** : Droit de l'énergie nucléaire ; Droit des énergies renouvelables ; Droit des mines et énergies fossiles.
 - **L'énergie dans son environnement (8 ECTS)** : Urbanisme et aménagements durables ; Droit européen de l'environnement ; Droit interne et comparé de l'environnement ; Droit des installations classées pour la protection de l'environnement ; Pollution atmosphérique et changements climatiques.
 - **Clinique juridique (4 ECTS)**
- Second semestre : **Compétences transverses** (Méthodologie de la recherche, Initiation à la recherche d'emploi ; Langue) **(4 ECTS)**, **Mémoire ou stage (26 ECTS)**.

Les étudiants du Master 2 Droit de l'énergie effectuent chaque année plusieurs visites :

- au centre CEA de Cadarache, où leur sont présentées les activités menées
- sur le chantier ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), où ils assistent habituellement à une conférence de présentation du projet ITER et de ses enjeux et où ils ont l'opportunité de visiter le site, en particulier le belvédère et le bâtiment de fabrication des bobines poloïdales

Le **Master 2 Droit de l'énergie** tel qu'issu de l'offre de formation 2024-2028 vise à l'acquisition de compétences juridiques fortes dans le domaine de l'énergie, secteur de pointe en pleine évolution (transition énergétique et lutte contre le changement climatique, développement des énergies renouvelables, libéralisation des marchés, restructuration des filières nucléaires...).

Le Master 2 permet d'appréhender le droit de l'énergie sous tous ses aspects (droit interne public et privé, droit international et européen), en couvrant l'ensemble des filières énergétiques (électricité, gaz, énergies renouvelables et économies d'énergie, énergie nucléaire, énergies fossiles), tout en offrant une ouverture pluridisciplinaire par la voie d'éclairages scientifiques, géopolitiques, économiques et financiers, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une compréhension globale du droit et de la politique de l'énergie, de leurs évolutions et de leurs enjeux.

Modalités pédagogiques

Le Master 2 Droit de l'énergie est accessible après sélection des candidats en formation initiale classique, en alternance (contrat d'apprentissage) ou en formation continue (sans aménagements d'horaires).

Le rythme d'alternance permet une immersion progressive et de plus en plus importante au sein de l'entreprise d'accueil tout au long de l'année (une semaine en entreprise en septembre, puis deux semaines par mois d'octobre à janvier, puis trois semaines par mois de février à juin, et enfin deux mois complets en juillet-août).

Les enseignements sont dispensés à la Faculté de droit et de science politique à Aix-en-Provence, et comportent un volume horaire annuel d'environ 400 heures.

Le Master propose des méthodes pédagogiques diversifiées et innovantes visant à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, grâce à

- la présence de nombreux intervenants professionnels (directeurs juridiques, avocats...),
- la mise en pratique des connaissances grâce à des travaux effectués en groupe et des visites de sites (visite d'une centrale électrique par exemple),
- la participation à la clinique juridique de droits de l'énergie et de l'environnement et
- la possibilité de réaliser la deuxième année de master en alternance.

Programme des enseignements

Comprendre le contexte du secteur de l'énergie

- Sciences de l'énergie
- Géopolitique de l'énergie
- Droits et politiques de l'énergie

Identifier et analyser les contraintes et besoins du secteur de l'énergie

- Financement de projets énergétiques
- Fiscalité de l'énergie
- Concurrence-régulation dans le secteur de l'énergie
- Droit de l'électricité et du gaz

Les droits des différentes sources d'énergie

- Droit des énergies renouvelables
- Droit de l'énergie nucléaire
- Droit des mines et énergies fossiles
- Droit des économies d'énergie

Énergie et droit de l'environnement

- Droit interne approfondi de l'environnement
- Droit européen approfondi de l'environnement
- Droit des installations classées pour la protection de l'environnement
- Droit des changements climatiques
- Urbanisme et aménagement durables

Clinique juridique

Compétences transversales

- Anglais
- Méthodologie de la recherche
- Initiation à la recherche de stage et d'emploi
- Séminaires d'actualité

Débouchés

Le secteur de l'énergie, dans le contexte actuel de transition énergétique, connaît de nombreux changements qui génèrent des besoins de recrutement pour les entreprises du secteur et les parties prenantes.

Les diplômés peuvent prétendre à des postes très diversifiés, tant dans le secteur privé que dans le secteur public (experts ou consultants ; avocats spécialisés – sous réserve de l'obtention du CAPA - ; juristes au sein des services juridiques et/ou contentieux des entreprises privées et publiques du secteur de l'énergie, des services énergie/environnement des collectivités locales et établissements publics, des institutions nationales, européennes et internationales du secteur de l'énergie, ou encore des services juridiques spécialisés dans les financements de projets énergétiques – banques, fonds d'investissement...).

1-6. Clinique juridique de l'environnement

Nées dans les universités nord-américaines, les cliniques juridiques participent à la formation des étudiants sous l'encadrement d'enseignants-chercheurs et de professionnels du droit tout en répondant à un besoin social (<http://www.cliniques-juridiques.org/>).

Complémentaire de l'enseignement universitaire traditionnel, l'activité clinique était encore, jusqu'à ces dernières années, peu implantée dans le système français alors que pédagogiquement l'exercice est **innovant** en ce qu'il permet aux étudiants de mobiliser leurs connaissances pour traiter des **problèmes juridiques concrets** qui se posent aux praticiens de leur domaine d'étude. Il s'agit bien souvent de la première expérience permettant aux étudiants de mobiliser leurs connaissances théoriques dans des situations concrètes : rédiger un recours ou un texte juridique, élaborer des argumentaires pour un contentieux, etc. Les étudiants y travaillent sous la double **supervision d'enseignants-chercheurs et de praticiens**.



La clinique juridique de l'environnement a été créée en 2010 dans le cadre du Master 2 Droit international et européen de l'environnement. Depuis octobre 2018, elle inclut également les étudiants du Master 2 Droit de l'énergie.

La Clinique juridique de l'environnement travaille pour différents partenaires, principalement associatifs (Surfrider, France Nature Environnement, ClientEarth, HOP, Greenpeace...) mais aussi institutionnels (Plan Bleu, Parc National des Calanques...). En se mettant à disposition de partenaires principalement associatifs fortement impliqués dans la défense de l'intérêt environnemental, la clinique permet ainsi à l'Université de remplir de manière renouvelée sa fonction sociale.



2- DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'UNIVERSITÉ (DESU)

Gouvernance internationale durable des océans

Responsables pédagogiques :
Sophie GAMBARELLA, chargée de recherche CNRS
Pascale RICARD, chargée de recherche CNRS

Objectifs

Le DESU Gouvernance internationale durable des océans est un diplôme d'établissement de 2e et de 3e cycle qui s'inscrit dans un tissu dense d'acteurs de la recherche impliqués sur les questions océaniques au sein d'Aix-Marseille université.

En effet, l'Institut d'établissement Sciences de l'océan (OCEAN) d'Aix-Marseille Université, qui soutient la création et le fonctionnement de ce diplôme, témoigne du dynamisme de la recherche sur les océans dans toutes les disciplines sur le site d'Aix-Marseille. Par ailleurs, au sein de la Faculté de droit et de science politique, la recherche en droit de la mer est riche : l'UMR DICE et plus particulièrement l'équipe du CERIC est porteuse de plusieurs projets de recherche relatifs à la gouvernance des mers et des océans financés aussi bien au niveau régional que national.

Les intervenants du DESU sont pour la plupart des chercheurs ou enseignants-chercheurs reconnus dans ce domaine et qui pourront mettre en pratique la formation par la recherche en partageant leurs résultats de recherche en cours. Le DESU a pour objectif de permettre aux étudiants une spécialisation sur les questions de gouvernance des océans pour une insertion professionnelle dans ce domaine des étudiants en formation initiale, et pour un renforcement des compétences pour les professionnels travaillant dans ce domaine.

Public visé

Le DESU s'adresse

- aux étudiants en formation initiale désirant se spécialiser sur les questions océaniques pour une insertion professionnelle dans ce domaine,
- aux professionnels en formation continue voulant renforcer leurs compétences dans le domaine.

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- formation initiale : bac + 4 et bac +5
- formation continue : après analyse du dossier, les professionnels ayant au minimum un niveau licence universitaire ou équivalent et justifiant d'une expérience professionnelle pertinente peuvent être admis à s'inscrire.

Organisation

Nombre total de semaines d'enseignement : 16 semaines

Date indicative de début des enseignements : mars (première semaine du mois)

Date indicative de fin des enseignements : juin

Langue d'enseignement : français et anglais

Modalités d'enseignements : présentiel et en ligne

Nombres d'heures : 145h (217,5h HETD)

Programme des enseignements

Les connaissances académiques que pourront acquérir les étudiants lors de cette formation sont les suivantes :

- mobiliser et acquérir des savoirs hautement spécialisés en gouvernance des océans ;
- réaliser une veille juridique dans le domaine de la gouvernance des océans dans un environnement européen et international
- analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de gouvernance des océans
- rédiger des analyses et synthèses d'informations pour différents publics
- monter et conduire des projets de gestion d'espaces marins
- prendre la parole en public en position d'expertise
- travailler en réseau

Fondamentaux disciplinaires

- International law of the sea (10h)
- International and european litigation of the law of the sea (10h)

Approches pluridisciplinaires de l'exploitation durable des océans

- Exploitation des ressources minérales marines (10h)
- Exploitation des ressources biologiques marines (10h)
- Exploitation des ressources génétiques marines (10h)

Approches pluridisciplinaires de la conservation des océans

- Les pollutions océaniques (10h)
- L'érosion côtière (10h)
- Les espèces exotiques envahissantes (10h)
- Les aires marines protégées (10h)

Approches pluridisciplinaires des nouveaux enjeux de la gouvernance des océans (5h)
par des intervenants du monde socio-économique

Approches interdisciplinaires de la gouvernance des océans

- par projet : Clinique juridique de l'environnement (20h)
- par la formation : École d'été de l'Institut des Sciences de l'Océan (30h)

3- POLITIQUE DOCTORALE



Une politique doctorale active est conduite, qui s'appuie sur le recrutement de doctorants contractuels. Le **Forum des jeunes chercheurs** en est une manifestation originale qui contribue à la formation des doctorants. Animé par Pascale RICARD et Tiphaine DEMARIA depuis l'automne 2020, le Forum alterne entre différents types de formats : ateliers d'écriture, ateliers méthodologiques sur les aspects clé de la thèse, ateliers professionnels permettant aux doctorants de rencontrer des interlocuteurs qui les éclairent sur les pistes qui s'offrent à eux après le doctorat.

Chaque année lors de la première semaine de septembre, le CERIC et l'**Association pour l'Enseignement et la Recherche en Relations internationales** (AERRI) organisent, avec le concours du Conseil général des Alpes-Maritimes et la ville de Saint-Martin-Vésubie, l'**Université Internationale d'Été du Mercantour**. Une vingtaine de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) et une quinzaine de professeurs spécialistes des questions abordées sont ainsi invités à échanger autour de trois ateliers : méthodologie de la recherche en sciences sociales ; panoramas des jurisprudences internationales et européennes et approfondissement d'une thématique dans le cadre d'une table ronde réunissant des spécialistes du sujet retenu.

Les jeunes chercheurs ont également eu l'occasion d'exposer leurs travaux au sein de l'**École doctorale des juristes méditerranéens**, créée en 2008 à l'initiative du Professeur Rostane MEHDI et pilotée depuis le CERIC jusqu'en 2018. Cette École doctorale a pour objectifs de renforcer à l'échelle euro-méditerranéenne, d'une part le nécessaire lien entre le monde universitaire et son environnement socio-économique, d'autre part le partage des savoirs entre facultés de droit. L'École doctorale des juristes méditerranéens réunit des universités françaises, espagnoles, italiennes, grecques, algériennes, tunisiennes, marocaines et libanaises.

3-1. Thèses soutenues entre 2022 et 2024

Nos doctorants sont rattachés à l'École doctorale Sciences juridiques et politiques (ED 67).

Gaël LE ROUX a soutenu sa thèse le 14 janvier 2022 devant un jury composé de :

- Brunessen BERTRAND, Professeure, Université de Rennes 1 (rapporteuse)
- Annie BLANDIN, Professeure, École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire (IMT Atlantique) (rapporteuse)
- Chloé BRIÈRE, Professeure, Université libre de Bruxelles (examinatrice)
- Estelle BROSSET, Professeure, Université d'Aix-Marseille (examinatrice)
- Marianne DONY, Professeure, Université libre de Bruxelles (présidente)
- Frédéric LAURIE, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille (examinateur)
- Rostane MEHDI, Professeur, Sciences Po Aix (co-directeur de thèse)
- Arnaud VAN WAEYENBERGE, Professeur associé, Université libre de Bruxelles (co-directeur de thèse)

Le droit de l'Union européenne et le numérique Analyse de l'adéquation d'un système juridique à l'appréhension de ses objets.

L'Union européenne consacre une attention croissante aux enjeux de la réglementation des activités numériques, en particulier depuis une dizaine d'années. Contrairement aux autres politiques publiques sectorielles, son action dans ce domaine n'est pas fondée sur une base juridique dédiée dans les traités. Elle semble se développer sur un autre fondement : le postulat d'une adéquation du système juridique européen à l'appréhension des objets créés ou transformés par le numérique.

En analysant les trois grands enjeux auxquels se confrontent la plupart des systèmes juridiques lorsqu'ils tentent de saisir les objets affectés par cette technologie, cette thèse évalue le bien-fondé de cette présomption d'adéquation. Pour cela, une première partie de l'étude est consacrée à l'évaluation de la capacité du système normatif de l'Union à organiser un système de droit autour de concepts et de principes qui lui sont propres et qui tiennent compte des changements structurels que le numérique a provoqué sur un certain nombre d'objets. Une deuxième partie est dédiée à l'analyse de la capacité de projection globale du droit de l'Union qui lui permettrait de surmonter le caractère intrinsèquement global des sujets que le numérique appelle à réglementer. Une troisième partie est vouée à l'étude de l'adaptabilité du droit de l'Union face à la rapidité des transformations induites par l'innovation technologique.

Ces trois dimensions du système juridique de l'Union européenne sont analysées par un recours à une analyse transversale qui recouvre les différents volets du droit du numérique européen. Une méthode systémique, alliant prise en compte des acteurs et des processus, est mise à profit pour évaluer cette adéquation de manière dynamique. Les spécificités matérielles et institutionnelles du droit de la concurrence, du droit du marché intérieur, de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, de la politique extérieure ou encore de la politique commerciale commune, sont toutes passées au crible de cette analyse.

Les conclusions auxquelles aboutit cette thèse éclairent les principales caractéristiques d'un système juridique du numérique qui n'a pour le moment pas fait l'objet d'une appréhension globale. Celles-ci devraient permettre d'en anticiper certains développements et de mieux appréhender leur évolution.

* * *

Émilie REBSOMEN a soutenu sa thèse le 7 mars 2022 devant un jury composé de :

- Stéphane CAPORAL-GRECO, Professeur, Université Jean Monnet Saint-Etienne (examinateur)
- Oriol CASANOVAS Y LA ROSA, Professeur émérite, Université Pompeu Fabra (Barcelone) (rapporteur, président)
- Catherine-Amélie CHASSIN, Maître de conférences, Université de Caen (rapporteuse)
- Marie-José DOMESTICI-MET, Professeure émérite, Université d'Aix-Marseille (co-directrice de thèse)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille (examinateur)
- Thierry RENOUX, Professeur, Université d'Aix-Marseille (co-directeur de thèse)

Le déplacement contraint en droit international public

Si le déplacement contraint est devenu une thématique incontournable depuis quelques années, son appréhension par le droit international s'est faite lentement, par étape, et ce de manière hétérogène en lien avec une multitude de catégories se complexifiant avec le temps. On s'accorde à considérer que la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés est « datée » pour rendre compte de la réalité. Même la jurisprudence extensive sur l'asile ne suffit pas non plus à couvrir toute cette évolution, et encore moins à rendre compte de la complexité croissante des mouvements « mixtes » de personnes qui correspondent à la mondialisation, et au sujet desquels la communauté internationale se brise.

Le déplacement contraint est généralement associé à des catégories de personnes déplacées par la contrainte : les réfugiés et autres personnes pouvant bénéficier d'une protection internationale ou encore les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. De même, le phénomène peut également renvoyer à des catégories de déplacements contraints particuliers : la fuite, les évacuations, les déportations et les transferts forcés, ou encore à des évictions forcées. Dans ces circonstances, le terme « déplacement contraint » envahit désormais le paysage juridique international, sans qu'il en existe pour autant une définition claire, et encore moins d'étude sur sa signification juridique.

L'objectif de cette recherche est de tenter de s'interroger sur la réelle signification du déplacement contraint en droit international public. Ainsi, la thèse s'efforce de trouver des lignes de force derrière la diversité des catégories. Le premier stade implique l'identification d'un concept qui semble exister derrière une multitude de catégories hétérogènes. Le second stade interroge quant à l'existence d'une notion en émergence par l'étude des régimes des différents types de déplacements contraints pour trouver des paradigmes communs.

* * *

Claire PORTIER a soutenu sa thèse le 30 mars 2022 devant un jury composé de :

- Laetitia GRAMMATICO, Directrice juridique, ITER Organization (co-directrice de thèse)
- Anne GUÉGAN, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (examinatrice)
- Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeure, Université d'Aix-Marseille (co-directrice de thèse)
- Yann KERBRAT, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapporteur)
- Jonas KNETSCH, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapporteur)
- Marie LAMOUREUX, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente)

Le droit de la responsabilité à l'épreuve des activités de fusion nucléaire. Contribution à l'étude de la responsabilité du fait des activités à risque

Cette étude consiste à interroger les modalités de la réparation des dommages susceptibles de résulter de l'utilisation pacifique de la fusion nucléaire. Parce qu'elles sont exclues du champ d'application du régime international de responsabilité civile nucléaire, les activités de fusion constituent un exemple prégnant des difficultés auxquelles se trouve confronté le droit de la responsabilité.

En dépit de leur essor croissant, les activités technologiques dangereuses, autrement appelées activités à risque, n'ont jamais fait l'objet d'un traitement unifié que ce soit en droit international ou en droit interne français. Au rebours de certains droits étrangers, la réparation des dommages d'origine technologique ou industrielle n'y fait l'objet d'aucun traitement unifié. Dans ces conditions, le danger était latent que les victimes subissent les conséquences d'un lacis de texte encourageant les risques de conflits négatifs. Aujourd'hui, il est avéré. Alors que les premières expériences de fusion nucléaire à grande échelle se tiendront bientôt sur le territoire français, il n'existe actuellement aucune solution adéquate permettant d'organiser la réparation des dommages qui pourraient en résulter. Situées dans l'angle mort de la plupart des régimes spéciaux, les activités de fusion nucléaire constituent ainsi un exemple prégnant de ces activités nouvelles que le droit de la responsabilité ne peut plus ignorer et à l'égard desquelles des solutions doivent être envisagées.

Face à ce constat, deux voies peuvent être empruntées. Une première voie peut consister à exploiter la logique de spécialisation du droit de la responsabilité, en intégrant les activités de fusion nucléaire dans le champ d'application du régime conventionnel de responsabilité civile nucléaire. Une seconde voie peut consister à faire table rase de cette logique, et à doter le droit français de mécanismes pérennes permettant la réparation des dommages causés par la poursuite d'activités à risque nouvelles, à l'instar des activités de fusion nucléaire. Ce sont ces deux voies que se propose donc d'emprunter cette thèse pour défendre le projet d'une approche holistique du droit de la responsabilité dans le domaine des activités à risque. Un élément essentiel guide néanmoins son entreprise : la considération que l'uniformité constitue une juste réponse au risque technologique, mais que toute différenciation dans son appréhension n'est pas toujours un élément à bannir.

* * *

Gaëtan FERRARA a soutenu sa thèse le 4 avril 2022 devant un jury composé de :

- Catherine-Amélie CHASSIN, Maître de conférences, Université de Caen Normandie (rapporteuse)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Thomas HOCHMANN, Professeur, Université Paris Nanterre (rapporteur)
- Hélène TIGROUDJA, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente, examinatrice)

La conformité de la pratique des États aux traités internationaux universels des droits humains

Les droits humains sont l'un des principaux instruments juridiques permettant de protéger les individus face aux États. Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, plusieurs régimes internationaux de protection de ces droits sont apparus parmi lesquels des régimes régionaux et un régime universel.

Ce régime universel, sous l'égide des Nations Unies, est composé de neuf conventions internationales accompagnées de leurs protocoles facultatifs. Ces conventions couvrent un nombre important de droits ayant pour vocation à s'appliquer pour tous les individus à travers le monde. Cependant, de nombreux obstacles se dressent contre cette ambitieuse prétention à l'universalité de la protection des droits humains, au premier rang desquels le comportement des États. Ces comportements sont influencés par de nombreux facteurs qui ont principalement été identifiés au sein de théories dédiées à l'étude du comportement des États. La présente étude entend ainsi répondre à la problématique suivante : les théories sur le comportement des États permettent-elles d'identifier et d'expliquer les mécanismes normatifs des traités universels de protection des droits humains susceptibles d'influencer, d'améliorer comme d'affaiblir, le respect des États aux normes conventionnelles ?

La méthode consiste, dans un premier temps, à dégager les principales hypothèses susceptibles d'expliquer les degrés de conformité comportementale des États aux normes conventionnelles ; puis, dans un second temps, sur la base des hypothèses précédentes, à identifier et expliquer les mécanismes normatifs des traités universels de protection des droits humains qui influencent la conformité comportementale des États à l'égard de leurs normes.

Cette étude a révélé les principaux mécanismes normatifs à l'œuvre qui influencent positivement la conformité comportementale des États parmi lesquels la légitimité de la norme, la collecte des informations sur le comportement des États, l'évaluation de ces comportements et le suivi de leurs évolutions, l'interprétation des normes, l'assistance aux États et la mobilisation des défenseurs des droits humains. Elle a également révélé un certain nombre d'obstacles à cette conformité parmi lesquels une baisse de la légitimité de ces normes, la formulation de réserves trop étendues, des comportements peu coopératifs par les États, l'absence d'effet obligatoire des recommandations et communications des organes conventionnels, ou bien encore des obstacles herméneutiques.

* * *

Lorraine DUMONT a soutenu sa thèse le 9 mai 2022 devant un jury composé de :

- Rémi BACHAND, Professeur, Université du Québec à Montréal (examinateur)
- Olivier DE FROUVILLE, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas (rapporteur)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Mindy ROSEMAN, Directrice des programmes de droit international, Yale University (rapporteur)
- Hélène TIGROUDJA, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente, examinatrice)
- Françoise TULKENS, Professeure, Université catholique de Louvain (examinatrice)

Le droit international des droits humains comme métathéorie de la justice

La présente thèse trouve son impulsion dans le constat de la réconciliation épistémologique que matérialise le droit international des droits humains entre le droit et la justice, entre ce que le droit est et ce qu'il pourrait être.

Les spécificités du régime peuvent ainsi être lues à l'aune des valeurs fondant les théories de la justice sélectionnées : le contractualisme, reposant sur le consentement au droit ; l'utilitarisme, fondé sur le bonheur du plus grand nombre ; le libéralisme, plaidant pour l'égalité individuelle ; le marxisme, appelant à la fin de l'aliénation ; et le féminisme, voulant l'abolition de la dualité.

Les trois premières nous permettent de mieux comprendre et connaître les devoirs de l'État en éclairant les structures du régime, les limitations acceptées aux droits, ainsi que les modalités de leur gestion.

Les deux dernières, réunies sous l'appellation de « théories de l'injustice », attirent notre attention sur les « injustices hors du droit » afin que les devoirs de l'État envers l'humain soient redéfinis grâce à la critique et à l'interprétation. La dynamique entre la philosophie politique et les droits humains plaide alors dans le sens d'un « réencastrement » du contractualisme, de l'utilitarisme et du libéralisme dans le droit international des droits humains ; les limites éthiques que ce dernier cristallise préservent leur statut de théories de la justice en les empêchant de verser dans le volontarisme, le réalisme ou le néolibéralisme.

Soutenant un dialogue sur des valeurs à vocation universelle, le droit international des droits humains se présente ainsi comme une « métathéorie de la justice » qui autorise la confrontation, l'articulation et la mise en œuvre des diverses conceptions de ce que constitue une société juste.

* * *

Lalé TRAORÉ a soutenu sa thèse le 21 juin 2022 devant un jury composé de :

- Jean DHOMMEAUX, Professeur émérite, Université de Rennes 1 (président, examinateur)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Soyata MAIGA, avocate (examinatrice)
- Makane MBENGUE, Professeur, Université de Genève (rapporteur)
- Blaise TCHIKAYA, Maître de conférences, Université des Antilles ; juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (rapporteur)

La négritude comme fondement du particularisme africain des droits de l'homme

La négritude est l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir. Souvent présentée comme l'expression de l'humanisme noir du 20^e siècle, elle vise à réhabiliter le Nègre en valorisant ses cultures ancestrales et participer à l'édification de la civilisation de l'universel. Cette philosophie anthropologique africaine fournit aux noirs et aux peuples négro-africains les moyens d'être eux-mêmes et de s'épanouir sur les plans politique, juridique, économique, social et culturel.

Mais sa complexité, sa finalité de libération socio-politique et les captations idéologiques rendent son exploitation rabougrie. Elle est souvent présentée comme un racisme, un complexe d'infériorité ou encore dépassée, et complaisante. Or, après un bref dédain, la Négritude resurgit par des voies inattendues pour s'imposer en tant qu'humanisme qui positionne les noirs dans la communauté mondiale des hommes libres et égaux, en relation avec l'idée de construction d'un système africain de promotion et de protection des droits de l'homme.

Cette réviviscence fait gagner la Négritude en densité et a contribué à forger et à consolider le particularisme africain des droits de l'homme. Le phénomène commande une approche pluridisciplinaire axée sur l'efficacité. Au-delà, sa réaffirmation interroge les transformations contemporaines du droit des gens et particulièrement du droit international des droits de l'homme. Un lien se tisse en effet entre la Négritude et le processus d'humanisation du droit international. Cette interférence permet irrévocablement la conciliation entre tradition et modernité dans la perspective d'une humanisation du droit international africain.

* * *

Harvey MPOTO BOMBAKA a soutenu sa thèse le 24 juin 2022 devant un jury composé de :

- Carina COSTA DE OLIVEIRA, Professeure, Université de Brasilia (co-directrice de thèse)
- André DE PAIVA TOLEDO, Professeur, Escola Superior Dom Helder Camara (rapporteur)
- Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente, examinatrice)
- Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche au CNRS, Université d'Aix-Marseille (co-directrice de thèse)
- Nitish MONEBHURRUN, Professeur, Centro Universitario de Brasilia (UniCEUB) (rapporteur)
- George RODRIGO BANDEIRA GALINDO, Professeur, Universidade de Brasilia (UnB) (examinateur)

Le traitement différencié en droit international de la mer

Bien qu'elle ne mentionne pas explicitement l'expression « traitement différencié », la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer contient de nombreuses dispositions prévoyant des traitements différenciés entre États au-delà de la partie XI.

Ces dispositions constituent des bases juridiques importantes pouvant aider les États disposant de capacités (économique, technologique, etc.) réduites et/ou se trouvant dans des situations géographiques particulières et désavantagées, à respecter leurs obligations, tout en bénéficiant des avantages que la Convention prévoit. Cette dernière insiste sur la mise en place d'un ordre économique international juste et équitable. Cependant, l'absence d'une catégorisation claire des États destinataires du traitement différencié ainsi que le contour juridique flou du traitement différencié en droit de la mer, neutralisent la mise en œuvre du traitement différencié.

Ainsi, sur base des instruments normatifs internationaux utilisant le traitement différencié et d'une jurisprudence qui a connu de récents développements, l'idée est de discuter la portée juridique du concept de traitement différencié évoqué dans la CNUDM. Grâce à l'analyse des dispositions juridiques utilisant le traitement différencié, nous allons systématiser les implications juridiques de sa mise en œuvre. À travers les domaines comme l'exploitation des ressources marines vivantes et non vivantes, la protection du milieu marin, le transfert de technologie marine, la délimitation des frontières maritimes, le transport et le commerce maritime, il sera mis en évidence les limites pratiques pouvant neutraliser l'application du traitement différencié en droit de la mer.

À partir de ces éléments, nous réfléchissons à un modèle d'application du traitement différencié plus adapté, prenant mieux en compte les circonstances nationales des États Parties de la CNUDM.

* * *

Habib Badjinri TOURÉ a soutenu sa thèse le 8 juillet 2022 devant un jury composé de :

- Franck LATTY, Professeur, Université Paris Nanterre (examineur)
- Valérie MICHEL, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente)
- Alina MIRON, Professeure, Université d'Angers (rapporteuse)
- Jean-Marc SOREL, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapporteur)
- Hélène TIGROUDJA, Professeure, Université d'Aix-Marseille (directrice de thèse)

Le retrait des États membres des organisations internationales

La spécificité des actes constitutifs des organisations internationales tient à ce qu'ils sont des constitutions pour ces dernières tandis qu'ils sont un traité pour les États membres. Il demeure donc pour les États un instrument de la coopération internationale. En même temps, il est le fondement de l'existence juridique de l'organisation duquel découle sa personnalité juridique internationale.

En dépit de cette spécificité, les États ne perdent pas leur droit de retrait conformément au droit international. D'ailleurs, ils n'hésitent pas à brandir la menace d'user de ce droit en cas d'opposition entre leur volonté et celle de l'organisation. Ainsi, si le retrait constitue l'acte juridique par lequel l'État met fin à sa participation, son exercice suscite des interrogations quant au rapport que l'organisation entretient avec ses États membres. Cependant, l'exercice de ce droit est soumis à plusieurs conditions qui participent à limiter l'action unilatérale des États d'une part et à protéger l'intégrité de l'organisation d'autre part. Ces règles sont essentiellement inspirées de celles qui encadrent la dénonciation des traités. Toutefois, la spécificité de l'acte fondateur entraîne une adaptation particulière eu égard aux enjeux que soulèvent la question du retrait d'une organisation internationale.

* * *

Louis BERTIER a soutenu sa thèse le 6 octobre 2022 devant un jury composé de :

- Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, Professeure, Université de Genève (présidente, examinatrice)
- Andrea HAMANN, Professeure, Université de Strasbourg (rapporteuse)
- Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, Université d'Aix-Marseille (examinatrice)
- Romain LE BOEUF, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Philippe MADDALON, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapporteur)
- Jean-Marie PAUGAM, Directeur général adjoint, Organisation Mondiale du Commerce (examineur)

Les protections autorisées par les accords de l'Organisation mondiale du commerce Contribution à l'étude des réactions juridiques aux perturbations économiques

La vie économique n'étant pas parfaitement linéaire, il est fréquent que les économies des États subissent des perturbations économiques au cours desquelles elles sont mises en difficulté. Lorsque ces situations se produisent, les Membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) cherchent à protéger leur économie nationale par l'adoption de mesures aux allures

protectionnistes alors même que les accords commerciaux auxquels ils sont liés les obligent plutôt à ouvrir leurs frontières aux échanges internationaux.

Anticipant ce besoin de se protéger, les accords de l'OMC contiennent des normes, souvent appelés clauses de sauvegarde, permettant aux Membres de l'OMC d'adopter des mesures restrictives aux échanges (mesures de sauvegarde, mesures pour préserver l'équilibre de la balance des paiements, modifications des listes de concessions ou d'engagements, dérogations). Ces mesures sont des réactions juridiques à des situations économiques particulières, s'apparentant à des changements de circonstances de fait survenant au moment de l'exécution des obligations découlant d'un rapport juridique entre des sujets de droit.

Comme pour toutes les normes qui ont pour fonction de parer aux changements de circonstances de fait, les normes de protection prévues dans les accords de l'OMC se doivent de trouver un équilibre entre, d'une part, la nécessité d'apporter de la souplesse et, d'autre part, l'impératif de préserver le rapport juridique. Le droit de l'OMC étant présenté comme réaliste, c'est-à-dire près de la réalité économique qu'il régit, l'équilibre des normes de protection serait plus satisfaisant que celui d'autres normes, notamment de droit international général, si bien que celles-ci ne seraient en pratique pas applicables aux échanges internationaux.

En effet, les normes de protection accorderaient aux Membres de l'OMC toute la flexibilité dont ils ont besoin sans remettre en cause le processus de libéralisation des échanges. Après analyse des normes de protection, il s'avère néanmoins qu'une telle hypothèse n'est pas tout à fait exacte. En effet, si le droit de l'OMC présente bel et bien une spécificité dans sa manière de traiter des perturbations économiques en disposant de normes propres, il n'en demeure pas moins que les réactions juridiques qu'il permet ne sont ni totalement spéciales au droit de l'OMC ni parfaitement applicables.

Sur le plan des techniques des normes de protection, le droit de l'OMC ne fait pas preuve de spécificité en recourant à des techniques connues. Il s'agit de la technique de la suspension de l'application du traité et, à titre complémentaire, des techniques de la révision du traité et de la dispense d'exécution. Toutefois, le choix de ces techniques n'en demeure pas moins pertinent. En effet, les mesures qui en découlent sont équilibrées dans la mesure où elles peuvent contribuer à la protection de l'économie grâce à la levée d'obligations fondamentales du droit de l'OMC et, dans le même temps, elles sont mesurées compte tenu des effets des techniques juridiques employées.

Quant aux motifs des normes de protection, leur diversité est gage de complémentarité. Le droit de l'OMC se distingue notamment par l'existence de motifs précis compte tenu de l'intégration poussée de la réalité économique en leur sein. S'il pouvait s'agir là d'une spécificité, il s'avère cependant que celle-ci ne garantit pas une application des normes de protection lorsque les Membres de l'OMC en auraient besoin. Cela est notamment le cas des mesures de sauvegarde générales, qui sont pourtant la principale norme de protection du fait de leur utilisation par les Membres de l'OMC. Dès lors, le droit de l'OMC, par les réactions juridiques qu'il permet lorsque les Membres font face à des perturbations économiques, n'est pas à retenir en exemple parfait d'un soi-disant réalisme et demeure à améliorer malgré ses avantages.

* * *

Catherine DEWAILLY a soutenu sa thèse le 2 décembre 2022 devant un jury composé de :

- Lucie CLUZEL-MÉTAYER, Professeure, Université Paris Nanterre (présidente, rapporteure)
- Frédéric LAURIE, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille (examinateur)
- Valérie MICHEL, Professeure, Université d'Aix-Marseille (directrice de thèse)
- Jean-Luc SAURON, Professeur, Université Paris Dauphine (examinateur)
- Olivia TAMBOU, Maître de conférences, Université Paris Dauphine (rapporteure)

L'autonomie de l'ouverture des données publiques en droit de l'Union européenne

L'ouverture des données publiques s'inspire d'une démarche de partage des données, initiée par les scientifiques, au profit de la recherche. Ce processus dynamique consiste à mettre à disposition les informations du secteur public afin qu'elles puissent être réutilisées. L'ouverture dépasse le simple accès aux données puisqu'il ne suffit pas de les mettre à disposition pour qu'elles soient librement réutilisées. On comprend rapidement qu'elle doit ainsi se conformer à des exigences spécifiques.

Consciente de son potentiel économique et démocratique, l'Union européenne s'est saisie du sujet au sein même de ses institutions comme vis-à-vis des États membres pour encourager et développer les pratiques d'ouverture. Partant du constat du faible nombre de données disponibles sur les portails des données ouvertes par rapport à la masse considérable de données détenues par les administrations, l'objet de la recherche est de prendre la mesure de l'approche volontariste inhérente à l'ouverture.

La thèse se propose de mettre en exergue les éléments qui déterminent le caractère autonome de l'ouverture des données publiques en droit de l'Union européenne. Elle s'articule autour de deux dimensions de l'autonomie que sont l'existence, d'une part, de règles propres au droit de l'Union européenne et, d'autre part, d'une certaine marge de manœuvre dans leur mise en œuvre. Ces dimensions se révèlent parfaitement adéquates quant au particularisme de l'ouverture.

L'apport de la thèse est double. Elle démontre le caractère autonome du statut de l'ouverture des données et de sa mise en œuvre. Les effets d'un tel phénomène se prolongent au-delà des données publiques au sens strict. Singulièrement, il touche aussi aux données « protégées » du secteur public, mais également aux données détenues par le secteur privé, confirmant définitivement la thèse de l'autonomie.

* * *

Morgane LECLERCQ a soutenu sa thèse le 12 décembre 2022 devant un jury composé de :

- Luc BODIGUEL, Directeur de recherche au CNRS, Université de Nantes (examinateur)
- Estelle BROSSET, Professeure, Université d'Aix-Marseille (co-directrice de thèse)
- Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche au CNRS, Université d'Aix-Marseille (examinatrice)
- Pierre-François MERCURE, Professeur, Université de Sherbrooke (examinateur)
- Geneviève PARENT, Professeure, Université Laval (co-directrice de thèse)
- Mélanie SAMSON, Professeure, Université Laval (présidente)
- Christine VÉZINA, Professeure, Université Laval (examinatrice)

Le droit relatif à la sécurité semencière Contribution à l'étude de l'internormativité au Sahel

La sécurité semencière est définie par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture comme « la situation dans laquelle les hommes et les femmes, au sein d'un ménage, ont, à tout moment, aussi bien en cas de bonne que de mauvaise saison, un accès suffisant à des quantités appropriées de semences et des matériels de plantation de qualité des cultures de variétés préférées ».

La thèse se fonde sur cette définition pour proposer une présentation des normes juridiques qui affectent la sécurité semencière des agricultrices et agriculteurs du Sahel. Elle s'appuie sur des études de cas conduites dans deux villages, situés respectivement en territoire gourounsi et en territoire sérère, au Burkina Faso et au Sénégal. L'organisation institutionnelle, les coutumes, règles et décisions qui régulent la sécurité semencière de ces villages sont étudiées, puis mises en perspective avec les lois, règlements, décrets d'application et autres normes qui régulent le secteur semencier à l'échelle des pays, par l'homologation, la certification, le contrôle phytosanitaire et les itinéraires techniques de production de semences. La lecture se poursuit de l'échelle locale à l'échelle internationale pour souligner la valeur de deux outils juridiques qui permettent ou permettront demain de faciliter la coexistence des systèmes de gestion de la diversité cultivée et une sécurité semencière mondiale durable fondée sur la collaboration de l'ensemble des parties prenantes et la co-construction des normes juridiques : les protocoles communautaires et l'évaluation des projets de recherche agricole par des comités d'éthique. Le terme « semence » est employé dans la thèse pour inclure à la fois les semences et les autres matériels de plantation végétale, il exclut les organismes génétiquement modifiés.

* * *

Chiara PAIANO a soutenu sa thèse le 16 décembre 2022 devant un jury composé de :

- Baptiste AMIEUX, Organisation Internationale pour les Migrations (examineur)
- Béatrice Ilaria BONAFE', Professeure, Université La Sapienza de Rome (rapporteuse)
- Henri LABAYLE, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour (rapporteur)
- Rostane MEHDI, Professeur, Sciences Po Aix (directeur de thèse)
- Nathalie RUBIO, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente, examinatrice)

La gestion intégrée des frontières extérieures de l'Union européenne au prisme de l'exigence d'efficacité

Il arrive parfois de se heurter à des mots qui reviennent souvent dans l'étude d'un sujet. On les croise à plusieurs moments, dans des documents de nature différente émanant de diverses institutions. Ils deviennent des notions familières, qu'on prétend connaître en se basant sur le sens commun des termes. C'est exactement ce qui nous est arrivé dans l'étude de la gestion intégrée des frontières extérieures de l'Union européenne avec le terme efficacité. Nous nous proposons alors de mettre en valeur cette notion en nous interrogeant sur le sens d'une gestion intégrée efficace des contrôles réalisés aux limites externes de l'espace Schengen. L'intérêt de ce questionnement reposait sur le fait qu'on assistait à un recours souvent contradictoire à cette exigence d'efficacité pour poursuivre des objectifs hétérogènes et pour justifier des pratiques nationales problématiques à l'égard des principes d'une Union de droit. Cette recherche représente alors une tentative de fournir des repères utiles d'analyse qui tirent leur force directement du texte des traités européens. L'analyse du corpus de règles communes en matière de franchissement des frontières a permis d'étudier les contraintes qui pèsent sur le fonctionnement efficace de cette politique européenne. L'analyse de nombreux aspects de sa mise en œuvre a permis aussi d'approfondir l'existence de distorsions significatives dans l'application du droit européen par les États membres. Cette étude a cependant révélé que la perspective d'une frontière extérieure perméable est non seulement possible mais demeure le seul projet, quoique ambitieux, pour tout développement de la matière dans l'avenir.

Ryoko KUSUMI a soutenu sa thèse le 13 janvier 2023 devant un jury composé de :

- Christophe KROLIK, Professeur, Université Laval (rapporteur)
- Marie LAMOUREUX, Professeure, Université d'Aix-Marseille (directrice de thèse)
- Marc LÉGER, Professeur émérité, Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (examineur)
- Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche au CNRS, Université d'Aix-Marseille (présidente du jury)
- Anne RAINAUD, Maître de conférences HDR, Université Nice Côte d'Azur (rapporteuse)

Sûreté nucléaire, responsabilité nucléaire et rôle de l'État Les leçons de l'accident de Fukushima

Le 11 mars 2011, un tsunami de 14 mètres a frappé la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, provoqué par un séisme d'une magnitude rarement vue dans l'histoire. Suite à la perte de tous les systèmes de refroidissement, les réacteurs sont devenus hors de contrôle et ont provoqué une série d'explosions, répandant des matières radioactives dans une large zone. Cette séquence d'événements s'est poursuivie pendant plusieurs jours, et aujourd'hui encore, 11 ans après l'accident, tous les effets de l'accident n'ont pas encore pris fin. À la suite de l'accident de Fukushima, la confiance dans l'administration de la sûreté nucléaire du Japon a été complètement perdue et le Japon a été contraint de reconstruire fondamentalement son administration de la sûreté nucléaire. La première étape a été l'établissement d'une nouvelle autorité de régulation nucléaire, en tant qu'organisme indépendant. Concernant l'indemnisation des dommages causés par l'accident de Fukushima, l'exonération de responsabilité prévue en cas de catastrophe naturelle n'a pas été retenue et, en application des principes régissant la responsabilité nucléaire, l'exploitant de l'installation nucléaire a été déclaré exclusivement responsable des dommages résultant de l'accident. La responsabilité directe de l'État n'a pas été retenue et une contribution a été imposée aux autres exploitants nucléaires pour soutenir l'indemnisation par l'exploitant de la centrale de Fukushima. Dès lors que la décision est prise de développer l'industrie nucléaire civile, l'État doit assumer deux fonctions essentielles, à savoir garantir la sûreté nucléaire pendant la période d'exploitation normale (sûreté nucléaire) et assurer la protection et l'indemnisation des victimes en cas d'accident nucléaire (responsabilité nucléaire). En réponse à l'accident de Fukushima, divers changements ont été apportés au régime juridique applicable à ces deux aspects et de nouvelles règles et institutions ont été établies. L'accident de Fukushima a été une rare occasion d'évaluer les pratiques en vigueur dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la responsabilité civile nucléaire, et d'améliorer leur mise en œuvre. L'objectif de cette étude est donc d'examiner si ces modifications en matière de sûreté nucléaire et de responsabilité nucléaire sont réellement satisfaisantes et suffisantes, en mettant l'accent sur le rôle de l'État, afin d'éviter tout risque futur et d'assurer la protection des victimes. Il est essentiel, non seulement pour le Japon mais aussi pour le monde entier, d'évaluer et de retenir les leçons tirées de l'accident de Fukushima.

* * *

Steve FOUEDJIO a soutenu sa thèse le 18 janvier 2023 devant un jury composé de :

- Pierre-Étienne KENFACK, professeur de droit privé, Université de Yaoundé II Soa (rapporteur)
- Patrick JUVET LOWE, professeur de droit privé, Université de Dschang (examineur)
- Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, professeure de droit privé, Aix-Marseille Université (présidente du jury)
- Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université (co-directrice de thèse)
- René NJEUFACK TEMGWA, professeur, Université de Dschang (directeur de thèse)
- Pascale STEICHEN, professeure de droit privé, Université de Nice (rapporteuse)

La protection de la personne humaine dans le secteur de l'exploitation minière au Cameroun

L'analyse du cadre juridique applicable à l'activité minière au Cameroun révèle que la protection de la personne humaine est globalement insatisfaisante en dépit de quelques avancées non négligeables. D'une part, la garantie des droits apparaît déficiente et, d'autre part, le régime de responsabilité des entreprises minières se révèle lacunaire. Sur le premier point, la prévention du dommage pouvant naître de l'activité minière requiert une garantie adéquate des droits de la personne humaine qui en l'état actuel du droit positif camerounais, demeure perfectible, tant en ce qui concerne les droits environnementaux que les droits sociaux. Dans les faits, ces droits inadéquatement garantis sont constamment violés. Il en résulte de nombreuses atteintes aux droits sociaux, ainsi que des dommages causés à l'environnement. Sur le second point, la réparation du dommage généré par l'activité minière se heurte à des lacunes objectives qui sont d'une part la faiblesse du cadre normatif et institutionnel, et d'autre part la complexité de l'administration de la preuve du dommage environnemental. En marge de ces lacunes, il faut relever l'efficacité limitée du régime de sanctions. Certes, le législateur a aménagé un régime de responsabilité particulièrement vaste à l'encontre des exploitants miniers défaillants. Toutefois, sa mise en œuvre est rendue complexe par une multiplicité d'obstacles tant juridiques que sociologiques. Ces goulots d'étranglement ainsi que les multiples insuffisances relevées tout au long du travail justifient la nécessité d'impulser plusieurs réformes en vue du toilettage du droit positif et de l'introduction, en son sein, d'instruments juridiques nouveaux.

* * *

Naima EDDAOUDI a soutenu sa thèse le 17 mars 2023 devant un jury composé de :

- Souhayma BEN ACHOUR, Université de la Manouba (Tunis)
- Odina BENOIST, Université d'Aix-Marseille
- Stéphane CAPORAL-GRECO, Université Jean Monnet Saint-Etienne
- Marie-José DOMESTICI-MET, Professeure émérite
- Anne RAINAUD, Université Nice Côte d'Azur
- Thierry RENOUX, Professeur émérite, Université d'Aix-Marseille

Liberté religieuse et de conscience en Tunisie

Cette thèse porte sur la liberté de religion et de conscience en Tunisie après les événements qui ont bouleversé le pays en 2011. Elle apporte un éclairage sur l'évolution du cadre juridique et la pratique en la matière. Son raisonnement est structuré en deux parties. Dans un premier temps, cette recherche met en lumière la consécration formelle de la liberté de religion et de conscience. Elle apporte des éléments de compréhension du contexte tunisien, et procède à l'analyse des normes juridiques internationales sur la liberté de religion et de conscience, à travers les instruments internationaux et la jurisprudence qui s'y réfère. L'ensemble de ces éléments conduit la réflexion sur les changements juridiques et politiques survenus après 2011, et met la lumière sur les différentes interactions qui ont conduit aux Constitutions de 2014 et 2022, non sans en relever certaines ambiguïtés. Dans un deuxième temps, l'étude se focalise sur la réalité de cette liberté en Tunisie, en apportant un éclairage sur la situation actuelle de cette liberté, dans ses deux dimensions, individuelle et collective. L'analyse évalue la situation du culte musulman, des cultes reconnus, mais également celle des religions non reconnues. Enfin, cette thèse aborde la question des droits individuels en matière de liberté de religion et de conscience, et ce à travers deux axes d'analyse : les discriminations par le statut personnel et l'entrave à l'expression publique des convictions. Ces discriminations seront traitées à travers la lecture de la jurisprudence tunisienne en la matière.

* * *

Laura CANALI a soutenu sa thèse le 31 mars 2023 devant un jury composé de :

- Hafida BELRHALI, Professeure de droit public, Université Grenoble-Alpes (présidente)
- Loïc CADIET, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Christel COURNIL, Professeure de droit public, Sciences Po Toulouse (rapporteuse)
- Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeure, CERIC, Université d'Aix-Marseille (directrice de thèse)
- Gilles MARTIN, Professeur émérite, Université Nice Côte d'Azur (examineur)
- Judith ROCHFELD, Professeure de droit privé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapporteuse)
- Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche au CNRS, CERIC, Université d'Aix-Marseille (co-directrice de thèse)

Le procès et le changement climatique. Étude de la réalisation juridictionnelle du droit climatique

De la confrontation du procès et du changement climatique émerge une analyse féconde à une époque où les actions en justice relatives aux causes ou aux effets du changement climatique se multiplient en France ainsi qu'à l'étranger. Au-delà de l'actualité de son objet, une étude relative au procès climatique possède le double intérêt d'étudier les règles de droit formel qui règlent l'organisation et la procédure des tribunaux ainsi que les règles de droit matériel qui déterminent le contenu des solutions juridictionnelles retenues par les juges.

Façonné par sa dimension collective, transnationale, transgénérationnelle, technique, le litige climatique peut être qualifié de complexe tant en raison des problématiques juridiques qu'il soulève que dans les réponses qu'il implique.

Ces éléments conduisent à s'interroger sur la capacité du droit du procès à réceptionner cette catégorie de litige, ainsi qu'à l'aptitude du juge de trancher le litige climatique en disant le droit. L'apparition de tels litiges met en doute alors la capacité du procès à apporter des solutions à des questions juridiques inédites tant du point de vue du droit procédural que du droit matériel. Or, si les points d'achoppements s'avèrent nombreux, il existe un puissant espace de conciliation entre le procès et le changement climatique.

Malgré la mise à l'épreuve du droit que soulève l'apparition de ce contentieux, l'étude entend démontrer que le procès est actuellement un puissant facteur de réalisation du droit du changement climatique car en disant le droit pour trancher le litige, le juge découvre le sens et les effets des normes juridiques qu'il applique.

* * *

Indira BOUTIER a soutenu sa thèse le 15 septembre 2023 devant un jury composé de :

- Tawhida AHMED, Professeure, City University London (examinatrice)
- Paolo DE STEFANI, Professeur, Université de Padoue (rapporteur)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille
- Corinne LENNOX, Senior Lecturer, University of London (School of Advanced Study, Institute of Commonwealth Studies) (directrice de thèse)
- Javid REHMAN, Professeur, Brunel University of London (rapporteur)
- Hélène TIGROUDJA, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente du jury)

L'invisibilité des violations des droits de l'homme : législations, pratiques judiciaires et politiques discriminatoires à l'encontre des minorités

Cette thèse analyse la visibilité ou l'invisibilité des violations des droits fondamentaux des minorités au prisme du système judiciaire. Elle examine les législations nationales, les pratiques et politiques discriminatoires de l'État et des agents civils pour comprendre comment le pouvoir judiciaire contribue - ou résiste - à la discrimination qui peut s'exercer aux niveaux institutionnel et individuel.

L'étude évalue, à travers l'analyse des décisions judiciaires, comment le système judiciaire met en œuvre les politiques étatiques. En parallèle, la thèse souligne également le rôle des agents et des bureaucrates dans l'application des législations sur le terrain et leur impact sur les groupes minoritaires.

L'étude suit deux approches. Tout d'abord, une approche nationale centrée sur le cas de l'Inde, qui ne fait pas partie d'un système régional de protection des droits de l'homme, en examinant le cas d'une minorité au sein de la communauté musulmane de l'État d'Assam, dans le nord-est du pays, privée arbitrairement de sa nationalité. Deuxièmement, la thèse s'inscrit dans une perspective internationale en se concentrant sur deux systèmes régionaux de droits de l'homme - la Cour interaméricaine des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme - afin d'étudier leur rôle dans la vérification du respect par les États des principes universels des droits de l'homme.

Cette étude des systèmes régionaux a pour but de vérifier si les interprétations judiciaires indiennes sont cohérentes avec les interprétations d'autres systèmes régionaux concernant la discrimination à l'égard des minorités. Si l'Inde a pu conserver, en raison de son passé colonial, un certain degré d'anxiété face à d'éventuelles impositions de normes et de principes juridiques provenant d'institutions occidentales, cette attitude ne peut pas être étendue aux États latino-américains ou à leurs systèmes et modèles judiciaires.

Eugénie DENAT a soutenu sa thèse le 1^{er} février 2024 devant un jury composé de :

- Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole (rapporteure)
- Gil CHARBONNIER, Professeur, Université d'Aix-Marseille (président du jury)
- Ludovica CHUISSI, Senior Assistant Professor, Université de Bologne (examinatrice)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Caroline LEQUESNE, Maître de conférences, Université Nice Côte d'Azur (rapporteure)
- Hélène TIGROUDJA, Professeure, Université d'Aix-Marseille (examinatrice)

**La mise en œuvre d'un système de co-régulation : prévenir,
atténuer et réparer les violations des droits de l'Homme commises par les entreprises**

Dans un contexte de droit global, les frontières entre le droit dur et le droit souple sont de plus en plus poreuses. Les prérogatives initiales des pouvoirs publics nationaux et internationaux de création de la norme mutent vers une construction commune avec les pouvoirs privés économiques.

Au-delà d'une construction commune, il apparaît de manière de plus en plus importante que les pouvoirs publics transfèrent l'édiction de la norme aux acteurs privés eux-mêmes. En effet, via l'autorégulation et le volontarisme, les entreprises transnationales mettent en œuvre des pratiques volontaires et novatrices en matière de droits de l'Homme, limitant ainsi les risques juridiques, réputationnels et financiers inhérents à leurs activités.

Le socle réglementaire existant et à venir semble, quant à lui, se renforcer au regard des différents scandales sociétaux et des attentes émanant de la société civile, à travers des réglementations contraignantes au niveau national et communautaire. Pour autant, pris séparément, ces différents mécanismes de régulation n'apparaissent pas suffisants pour éviter, atténuer ou réparer les violations des droits de l'Homme alors que leur interaction en parallèle ou en série semble apporter une première réponse au besoin de régulation des entreprises transnationales.

Ainsi, dans une perspective d'équilibre entre les différentes parties prenantes, la flexibilité d'un système de co-régulation apparaît être une réponse adéquate au besoin de responsabilisation des entreprises transnationales en matière de droits de l'Homme.

* * *

Lavinia FRANCESCONI a soutenu sa thèse le 29 novembre 2024 devant un jury composé de :

- Clara BURBANO, Professeure, Ghent University, Law Faculty (rapporteure)
- Hugo CADENAS, Professeur, University of Chile, Department of Anthropology and Department of Social Work, Faculty of Social Sciences (examineur)
- Gil CHARBONNIER, Professeur, Université d'Aix-Marseille (président du jury)
- Ludovic HENNEBEL, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Poul KJAER, Professeur, Copenhagen Business School (rapporteur)
- Victor RODRÍGUEZ RESCIA, Professeur, Instituto de Altos Estudios Universitarios - U-IRESODH (examineur)
- René URUEÑA, Professeur, University of Los Andes, Law Faculty (co-directeur de thèse)

Complexités croisées : inégalités structurelles et discriminations dans le régime interaméricain des droits de l'Homme

Le système interaméricain des droits de l'homme est largement reconnu pour aborder les questions systémiques et structurelles dans la région, notamment celles concernant les groupes vulnérables, l'égalité et la non-discrimination. Ces dernières années, une attention croissante a été accordée aux discriminations et inégalités structurelles, suscitant des débats académiques sur de nouvelles méthodologies pour analyser ces phénomènes.

Cette thèse contribue à ces discussions en démontrant comment l'égalité et la discrimination peuvent être analysées à travers le prisme de la théorie des systèmes complexes dans le cadre du droit international des droits de l'homme. Elle établit des critères basés sur ce cadre théorique, fournissant ainsi de nouveaux outils pour mieux observer et comprendre ces problématiques. La thèse applique cette méthodologie, ainsi que les méthodes empiriques propres à celle-ci, pour analyser la manière dont le principe d'égalité et de non-discrimination est structuré au sein du système interaméricain des droits de l'homme.

Les résultats de la recherche soulignent les avantages d'intégrer une approche systémique, en révélant les intersections entre les groupes et les systèmes fonctionnels dans les structures et les communications de ce régime juridique. De plus, l'étude montre comment ces tendances peuvent être analysées empiriquement dans un système juridique complexe et évaluées qualitativement dans l'examen des obligations juridiques.

En appliquant ce cadre théorique au régime interaméricain des droits de l'homme, la thèse examine comment il pourrait être intégré dans les structures et communications juridiques du système. Bien que cela reste un sujet émergent dans ce régime juridique, la recherche avance des propositions pour appliquer ces critères et renforcer les synergies entre les acteurs institutionnels dans la lutte contre les inégalités et discriminations structurelles.

* * *

Julian RITSCHEL a soutenu sa thèse le 19 décembre 2024 devant un jury composé de :

- Emanuel CASTELLARIN, Professeur, Université de Strasbourg (examineur)
- Saïda EL BOUDOUHI, Professeure, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (rapporteure)
- Andrea HAMANN, Professeure, Université de Strasbourg (rapporteure)
- Romain LE BOEUF, Professeur, Université d'Aix-Marseille (directeur de thèse)
- Gabrielle MARCEAU, Professeure, Université de Genève (présidente du jury)
- Makane Moïse MBENGUE, Professeur, Université de Genève (co-directeur de thèse)
- Jean-Marie PAUGAM, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce (examineur)
- Carlo SANTULLI, Professeur, Sciences Po Aix (examineur)

La solution mutuellement acceptable. Étude du règlement conventionnel des différends entre Membres de l'Organisation mondiale du commerce

La solution mutuellement acceptable (SMA) est le moyen privilégié de règlement des différends dans le système de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La pratique des Membres en matière de règlement amiable constitue un vivier abondant dont l'étude permet de tirer des enseignements généraux, non seulement sur l'accord comme mode de règlement des différends

internationaux, mais aussi sur le système du droit international dans lequel il s'inscrit. En tant qu'accord, la SMA se présente comme une solution bilatérale qui répond aux exigences du droit commun relatives au règlement conventionnel des différends et qui peuvent être synthétisées sous le concept de transaction. De nature conventionnelle, elle a pour objet le règlement intégral du différend sous-jacent. Dans la mesure où elle est fondée sur une application du droit et définit les rapports entre les parties au différend de manière contraignante, elle est comparable à l'acte juridictionnel. Comme solution bilatérale dans un contexte multilatéral, la SMA comporte des risques. En particulier, les parties peuvent s'accorder des concessions exclusives aux fins de la résolution du différend, qui vont à l'encontre des intérêts collectifs de l'ensemble des Membres. Il s'agit alors de prendre la mesure des avantages et risques afin d'évaluer l'intérêt individuel et collectif du recours au règlement amiable. L'analyse de l'étendue de la liberté conventionnelle dont jouissent les parties au différend permet de tirer des conclusions sur le droit international qui transcendent le règlement amiable. En ce qui concerne l'OMC, il apparaît d'une part que la modification des rapports résultant des accords commerciaux multilatéraux, convenue dans le cadre du règlement amiable, n'affecte pas per se les droits subjectifs des Membres tiers. D'autre part, l'identification des rapports de responsabilité liés aux SMA révèle la portée du système de responsabilité spécifique de l'Organisation. Au-delà de l'OMC, l'étude des règles applicables au règlement conventionnel des différends commerciaux conduit à des conclusions d'ordre général sur le rôle de la volonté dans le système de droit international, et plus particulièrement sur la dynamique entre le volontaire et l'obligatoire qui sous-tend la création de droit en droit international et contribue à sa fragmentation.

* * *

Wantinèki Diane KONASSANDE a soutenu sa thèse le 20 décembre 2024 devant un jury composé de :

- Estelle BROSSET, Professeure, Université d'Aix-Marseille (Directrice de thèse)
- Thierry GARCIA, Professeur, Université de Toulon (rapporteur)
- Léon HOUNBARA KAOSIRI, Professeur, Université de Garoua (Cameroun) (rapporteur)
- Guylène NICOLAS, Professeure, Université d'Aix-Marseille (présidente du jury)
- Amadou TANKOANO, Professeur, Université de Niamey (Niger) (examinateur)

L'accès aux médicaments brevetés en Afrique subsaharienne. Les enjeux autour de la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC

Cette thèse qui porte sur l'accès aux médicaments brevetés en Afrique subsaharienne s'est focalisée sur les nouveaux enjeux autour de la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC dans cette région du monde à travers l'instrument principal qu'est l'Accord de Bangui.

Dès la création de l'OMC et l'entrée en vigueur de l'annexe 1C, des protestations ont émergé concernant l'instauration internationale d'un socle minimum de règles protectrices de propriété intellectuelle. Les principaux opposants exprimaient une inquiétude concernant les conséquences sur la santé publique, notamment l'accès aux médicaments. Dix ans après l'entrée en vigueur de l'Accord sur les ADPIC, il est amendé afin de prendre en compte les problématiques de santé publique.

La question qui se posait alors était celle de l'influence qu'exerce l'Accord sur les ADPIC concernant l'accès aux médicaments dans les États d'Afrique subsaharienne.

Pour répondre à cette question, nous avons procédé à une comparaison entre les deux textes, afin de mesurer le niveau de mise en conformité entre l'Accord de Bangui et l'Accord sur les ADPIC. Il s'est révélé que l'Accord de Bangui, bien que conforme à l'Accord sur les ADPIC, n'intègre pas suffisamment les flexibilités ADPIC permettant aux pays peu développés des États OAPI de déroger au monopole du brevet. Au contraire, mais toujours en conformité avec l'Accord sur les ADPIC, l'Accord de Bangui met en place des normes plus strictes de brevetabilité des produits, et intègre de façon minimale les flexibilités ADPIC. Les raisons de ces choix restent inexpliquées à ce jour. Cependant, le débat a été relancé avec la pandémie du Covid-19 qui a imposé une levée temporaire du brevet à l'OMC et réouvert le débat sur la pertinence de la brevetabilité des produits de santé.

3-2. Thèses en cours (situation au 1^{er} juin 2025)

Sous la direction de la Professeure Estelle BROSSET

- DELCROIX Valentine, *L'expertise scientifique dans le domaine des produits risqués pour la santé et l'environnement. Réflexions sur le droit de l'Union européenne*, dépôt octobre 2019.
- OWEN Amélie, *La protection de la santé et de l'environnement par le droit de l'Union européenne. Étude de l'effectivité du droit des substances chimiques*, dépôt novembre 2021.

Sous la direction de la Professeure Albane GESLIN

- CAHIER Laura, *Femmes autochtones des Amériques face aux violences : des demandes intersectionnelles de droit(s) à la co-production normative, un combat pour la reconnaissance*, dépôt octobre 2018 (**soutenance le 14 mars 2025**).

Sous la direction de la Professeure Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET

- BAMBI KABASHI Adolphe, *De la réparation des dommages environnementaux dus à l'exploitation minière en République démocratique du Congo*, dépôt octobre 2018.
- MARTINI Camille, *La mise en œuvre par le juge national des obligations internationales de l'État en matière de lutte contre le changement climatique*, dépôt septembre 2022 (co-dir. Sandrine MALJEAN-DUBOIS).
- VANNEREUX Romain, *Le contrôle de l'exécution du devoir de vigilance dans la protection de l'environnement et des droits humains*, dépôt janvier 2024.

Sous la direction du Professeur Ludovic HENNEBEL

- ARBOLEDA VALENCIA Daniel, *Le droit international et l'autre : les évolutions de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme à l'égard des peuples autochtones*, dépôt octobre 2018.
- AUFFRET Adeline, *Vers un nouveau modèle de régulation : entreprises transnationales, États du siège et États hôtes face aux droits de l'homme*, dépôt septembre 2021.
- AUGONNET Alice, *L'influence normative de l'armement sur le droit de la guerre*, dépôt octobre 2019.
- CLAEYSEN Léanne, *Droit international et santé mentale*, dépôt décembre 2023.
- LEIVA PONCE DE LEON Mariana, *L'opérationnalisation de l'approche axée sur les droits de l'homme dans le secteur de l'action humanitaire*, dépôt octobre 2020.
- WEBERT Nina, *Contribution à une théorie juridique internationale des biens communs globaux*, dépôt septembre 2020.

Sous la direction de la Professeure Marie LAMOUREUX

- BERENI Anaïs, *Énergies marines renouvelables et aides publiques*, dépôt novembre 2016 (co-dir. Estelle BROSSET, Université d'Aix-Marseille).
- OLAJOS Karoly, *La réglementation internationale de la fusion nucléaire*, dépôt octobre 2019 (co-dir. Laetitia GRAMMATICO-VIDAL, ITER).
- PETROSINO-BOIS Nicolas, *Le juge et la transition énergétique*, dépôt septembre 2023.

Sous la direction de la Professeure Marie-Pierre LANFRANCHI

- AGUIR Maher, *La place des entreprises privées dans le droit international de la mer*, dépôt octobre 2024.

- BASSET Mehdi, *La nécessité en droit international de la mer*, dépôt octobre 2019.
- MONTEUX Maxiane, *L'application judiciaire du droit de la mer*, dépôt octobre 2023.
- SEDDIK Wissem, *La planification de l'espace maritime en Méditerranée : nouvel outil du développement durable pour la région ?*, dépôt octobre 2017 (**soutenance le 30 juin 2025**).

Sous la direction du Professeur Romain LE BCEUF

- BEGLIMINI Margaux, *Les compétences de l'État en territoire souverain étranger : Contribution à l'étude des fondements de l'extraterritorialité en droit international*, dépôt septembre 2024.
- COUTURIER Pierre, *L'argumentation des parties devant la Cour Internationale de Justice*, dépôt septembre 2015.
- CROZATIER Teddy Junior, *Les fondements du droit de l'animal en droit international : entre droit de nuire et obligations de protection*, dépôt octobre 2023 (co-dir. Pr. Olivier LE BOT, ILF-GERJC).
- KIEFFER Alexandre, *Les accords de partenariat militaire*, dépôt octobre 2019.
- KREUDER Chloé, *L'obligation de restitution des biens culturels en droit international public. Le cas des restitutions post-coloniales*, dépôt octobre 2021.
- OUEDRAOGO Thomas, *Le règlement amiable du contentieux international des droits de l'homme*, dépôt novembre 2021 (co-dir. Abdoulaye SOMA, cotutelle avec l'Université de Ouaga 2).
- SOURA Baminissé, *Le juge interne, juge de droit commun du droit international*, dépôt septembre 2022.

Sous la direction de Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de recherche au CNRS

- DAVAL Margaux, *Les enjeux de la mise en œuvre du Cadre mondial pour l'après-2020 de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique : analyse au travers de l'exemple méditerranéen*, dépôt septembre 2022.
- GUILLEMAN Nolwenn, *Interface science-droit. Le rôle de la science dans le contentieux climatique à travers le prisme du GIEC*, dépôt mai 2025 (co-dir. Makane MBENGUE, cotutelle avec l'Université de Genève).
- KLEE Élie, *La disparition d'États en raison du changement climatique*, dépôt novembre 2021 (co-dir. Thomas BURELLI, cotutelle avec l'Université d'Ottawa).
- HERNANDES GRASSI Carolina, *Le rôle du droit international et de la coopération régionale dans la préservation de l'Amazonie*, dépôt septembre 2021.
- MARTINI Camille, *La mise en œuvre par le juge national des obligations internationales de l'État en matière de lutte contre le changement climatique*, dépôt septembre 2022 (co-dir. Mathilde HAUTEREAU-BOUONNET, Université d'Aix-Marseille).
- MUKHA Yulia, *L'influence du droit international sur la protection des défenseurs de l'environnement en Europe et en Amérique*, dépôt novembre 2018.
- VASILEVSKAIA Daria, *La pollution du milieu marin par le plastique, approche comparative en droit international, européen et comparé*, dépôt octobre 2018 (co-dir. Pr. Margaret YOUNG, cotutelle avec l'Université de Melbourne).

Sous la direction du Professeur Rostane MEHDI

- KLEE Simon, *Collecte de renseignement et respect du droit international*, dépôt novembre 2020 (co-dir. Craig FORCESE, cotutelle avec l'Université d'Ottawa).
- MASSONI Lucas, *Les atteintes à l'indépendance de la justice en droit de l'Union européenne. Contribution à l'étude de la crise des valeurs en Europe*, dépôt novembre 2022.

Sous la direction de la Professeure Valérie MICHEL

- ROSTAN Bastien, *L'instrumentalisation du droit international public par l'Union européenne et ses États membres*, dépôt octobre 2019.
- SEGURA Inès, *La répression de la traite des êtres humains par le droit de l'Union européenne*, dépôt décembre 2024.
- SUMODHEE Zara, *Recherche sur les dispositions transversales du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne*, dépôt septembre 2018.
- VIRY Alexandre, *Recherches sur l'harmonisation ciblée en droit de l'Union européenne*, dépôt septembre 2022.

Sous la direction de la Professeure Nathalie RUBIO

- KIM Valeriia, *La protection des travailleurs migrants dans les espaces européens et eurasiatiques*, dépôt septembre 2021.

Sous la direction de la Professeure Hélène TIGROUDJA

- ABOU ZEID Shadi, *L'activisme judiciaire en droit international*, dépôt septembre 2020.
- ADOU Wilfried, *Droit international des droits de l'homme et identité culturelle*, dépôt octobre 2018.
- ANDRAULT Aurore, *Terrorisme et principe de distinction en droit international humanitaire*, dépôt octobre 2018.
- MBENGUE DJEMBA Louise, *Les obligations des acteurs internationaux relativement à la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels lors de situations exceptionnelles*, dépôt novembre 2023.

Sous la direction d'Ève TRUILHÉ, directrice de recherche au CNRS

- AGARD Eliabel, *L'application du droit de l'environnement : le cas des pollutions industrielles dans le département des Bouches-du-Rhône*, dépôt octobre 2019 (co-dir. Romain MELOT, directeur de recherche à l'INRAE, UMR SADAPT, INRAE/Université Paris Saclay/AgroParisTech).
- FENNER Amandine, *La gestion durable des forêts en droit de l'Union européenne*, dépôt septembre 2022.
- MINGOZZI Pierre, *Le changement climatique en tant qu'urgence mondiale. L'utilisation du contentieux climatique en matière de droits de l'homme pour faire face au changement climatique à l'intersection du droit national et international*, dépôt septembre 2021 (co-dir. Giovanna ADINOLFI, cotutelle avec l'Université de Milan).



3-3. Prix et distinctions

2022

Prix de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

Nina WEBERT a obtenu le Prix Lexbase attribué à l'étudiant en double cursus (statut artiste et sportive de haut niveau de l'université en plus du cursus académique : pratique de la danse en compagnies professionnelles).

2023

Camille MARTINI

Lauréat de l'édition 2023 du concours de dissertation Jacques-Yvan Morin de la Société québécoise de droit international.

Prix Platinum au Concours mondial de rédaction sur le droit et la gouvernance climatiques 2023, remis par la *Climate Law and Governance Initiative* (CLGI) à l'Université Middlesex de Dubaï lors de la COP 28 (5 décembre 2023).

Prix de la meilleure présentation au niveau doctorat au colloque étudiant de la Société québécoise de droit international (SQDI) du 24 novembre 2023.

Chiara PAIANO

Prix de thèse Guy Isaac décerné par l'Académie de législation de Toulouse pour sa thèse intitulée : *La gestion intégrée des frontières extérieures de l'Union européenne au prisme de l'exigence d'efficacité*, sous la direction du Professeur Rostane MEHDI.

Prix de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

Gaël LE ROUX a obtenu le Prix de droit européen attribué à l'étudiant ayant rédigé la meilleure thèse portant sur un thème de droit communautaire, de l'Union européenne ou de droit européen

pour sa thèse intitulée *Le droit de l'Union européenne et le numérique*, sous la direction du Professeur Rostane MEHDI et du Professeur Arnaud VAN WAEYENBERGE.

Claire PORTIER a obtenu le Prix de la Fédération de recherche Droits, pouvoirs et sociétés attribué à l'étudiant ayant rédigé une recherche doctorale innovante et interdisciplinaire, inter-laboratoires ou inter-écoles doctorales

pour sa thèse intitulée : *Le droit de la responsabilité à l'épreuve des activités de fusion nucléaire. Contribution à l'étude de la responsabilité du fait des activités à risque*, sous la direction de la Professeure Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET et de Mme Laëticia GRAMMATICO.

Habib Badjinri TOURÉ a obtenu le Prix de droit et de relations internationales attribué à l'étudiant ayant rédigé la meilleure thèse en droit et relations internationales

pour sa thèse intitulée : *Le retrait des États membres des organisations internationales*, sous la direction de la Professeure Hélène TIGROUDJA

Habib Badjinri TOURÉ a également obtenu pour cette thèse le Prix de thèse de l'UMR DICE et le Prix des éditions Dalloz pour la publication de sa thèse dans la collection Nouvelle bibliothèque des thèses.

2024

Camille MARTINI

Prix Jacques-Yvan Morin de dissertation juridique pour son article : "From Fact to Applicable Law : What Role for the International Climate Change Regime in Investor-State Arbitration ?", publié dans l'*Annuaire canadien de droit international/Canadian Yearbook of International Law*.

Lauréat de l'édition 2024 du concours de communication libre par affiche organisé par l'Acfas à l'occasion de son 91ème Congrès à l'Université d'Ottawa.

Prix de la deuxième meilleure présentation à l'occasion du colloque étudiant de la Chaire de recherche sur les nouveaux enjeux de la mondialisation économique (NEME) de l'Université Laval (avec Franck ADOPO) (15 mai 2024).

Prix de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

Laura CANALI a obtenu le Prix de droit processuel attribué à l'étudiant ayant rédigé la meilleure thèse portant sur un sujet de procédure civile, voies d'exécution ou de droit processuel pour sa thèse : *Le procès et le changement climatique. Étude de la réalisation juridictionnelle du droit du changement climatique*, sous la direction d'Ève TRUILHÉ, directrice de recherche au CNRS et de la Professeure Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET

Lors de la remise des prix de la Faculté de droit, elle a également obtenu pour cette thèse le Prix des Éditions Législatives attribué à l'étudiant ayant rédigé la meilleure thèse en droit public.

Par ailleurs, Laura CANALI s'est vue décerner

- le Prix de thèse d'Aix-Marseille Université
- le Prix de thèse de l'UMR Droits international, comparé et européen
- le Prix de thèse Écologie et développement durable de la ville de Marseille
- le Prix de la recherche de l'École nationale de la magistrature
- le Prix des éditions Dalloz pour la publication de sa thèse dans la collection Nouvelle bibliothèque des thèses, ainsi que le Prix de la Recherche de l'École nationale de la magistrature (février 2025).

**PROGRAMMES
DE RECHERCHE**

Étroitement liée à la formation et à l'orientation professionnelle d'étudiants de Master et doctorat, la mission dominante du CERIC est la recherche.

Outre les nombreux travaux individuels des membres de l'équipe, les recherches sont également poursuivies dans un cadre collectif, au sein de programmes de recherche pluriannuels.

Chaque programme est placé sous la responsabilité scientifique d'un ou plusieurs membres de l'équipe du CERIC. Les groupes de recherche sont ouverts à tous les enseignants-chercheurs du Centre ainsi qu'aux doctorants. Les équipes associent également, en fonction des besoins, des enseignants-chercheurs extérieurs au Centre voire des personnalités extérieures au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les programmes fonctionnent en liaison avec les séminaires des Masters 2 du CERIC. Des séminaires de recherche rythment régulièrement le déroulement de ces programmes qui débouchent généralement sur des publications collectives.

Toutes les activités de recherche du CERIC s'effectuent en étroite liaison avec les organismes de recherche nationaux (CNRS, ANR, Ministères, Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice, fondations), les collectivités locales (Région Sud PACA) et les organisations internationales, dont l'Union européenne.

Les activités de recherche du CERIC sont également tournées vers les échanges avec le monde socio-économique via les cliniques juridiques. Elles représentent avant tout une formation juridique spécialisée qui repose sur une méthodologie alliant la théorie et la pratique sur la base de cas réels, ce qui permet à ses membres d'être ainsi formés en pratiquant le droit tout en bénéficiant d'un encadrement adapté assuré par des professeurs et des praticiens.

1 – Droit européen

- **Maux des Européens et mots du droit européen : contribution à l'étude du droit européen de la santé (2021-2026), Institut Universitaire de France, Estelle BROSSET**

Il n'est pas souvent discuté de l'Europe de la santé, en particulier dans sa dimension juridique. Si des raisons objectives (la faible compétence européenne en la matière) peuvent l'expliquer, force est de constater le volume conséquent du droit européen de la santé que la pandémie actuelle a encore accentué.

La recherche a pour objet principal d'explorer ce que dit le droit européen à propos des « maux » des Européens. Elle envisagera, à ce niveau, le droit en matière de pandémies, le droit relatif au patient, celui relatif aux activités de biomédecine et à l'information en matière environnementale et sanitaire.

- **Groupement d'intérêt scientifique « Euro-Lab-Réseau Interdisciplinaire pour la Recherche sur l'Union Européenne » (1er janvier 2022-31 décembre 2025)**

Responsables scientifiques : Nathalie RUBIO, Professeure ; Estelle BROSSET, Professeure

Partenaires : Université Paris 1-Sorbonne (porteur du projet), Université de Strasbourg, INSHS – CNRS, Université Paris 2-Panthéon Assas, Sorbonne Université, Université Paris Saint Denis, EHESS, Sciences Po-Paris, Université Paris Dauphine, Université Grenoble Alpes, Sciences Po Aix, Université d'Aix-Marseille, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Université Paris Ouest Nanterre, Université de Nantes, Sciences Po Bordeaux, Sciences Po Toulouse, Université de Bordeaux, Université de Lille, Sciences Po Lille, European School of Political and Social Sciences (ESPOL Lille), Ecole Nationale d'Administration

Financement par les partenaires sollicités

Le CERIC fait partie du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Euro-Lab Réseau Interdisciplinaire pour la Recherche sur l'Union européenne lancé début 2022 en partenariat avec le CNRS, le Collège de France, la Fondation nationale des sciences politiques, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École Nationale d'Administration ainsi que 6 Sciences Po (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Lille et Toulouse) et 15 universités (Aix-Marseille, Grenoble Alpes, Lille, Lumière Lyon-II, Jean-Moulin Lyon III, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon-Assas, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Paris Est Créteil, Paris Dauphine, Paris Nanterre, Paris-Saclay, Sorbonne Université et Strasbourg).

Le GIS Euro-Lab a pour objet de contribuer au développement, à la visibilité et à la diffusion de la recherche interdisciplinaire sur l'Union européenne, et plus largement sur l'ensemble des constructions et coopérations européennes. Sa mise en place est partie du constat partagé par les partenaires que les travaux universitaires sur l'Union européenne forment aujourd'hui un ensemble riche et divers, tant du point de vue des approches, du type d'enquêtes conduites ou encore des bases de données produites mais que leur développement comme leur diffusion sont freinés par le cloisonnement disciplinaire, le morcellement institutionnel et une faible visibilité publique. Il existe pourtant bien aujourd'hui un ensemble de convergences interdisciplinaires, perçues à l'échelle européenne comme une des originalités de la recherche européeniste française.

Le GIS Euro-Lab s'est donc fixé pour missions de

- faciliter l'accès aux chercheurs, aux données et aux résultats de la recherche, notamment via un site conçu comme un portail commun à l'ensemble des européenistes
- soutenir les jeunes chercheurs européenistes
- favoriser, notamment par des manifestations régulières, la production, la confrontation et la circulation de connaissances interdisciplinaires sur l'Union européenne
- impulser les réflexions sur l'état de la recherche et de l'enseignement sur l'Union européenne
- contribuer au débat public national et européen

Nathalie RUBIO est présidente du Comité directeur du GIS Euro-Lab.

Estelle BROSSET est membre du Conseil scientifique du GIS Euro-Lab.

- **EUBUPRO - Protéger les intérêts financiers et le budget de l'Union européenne (1^{er} avril 2024-31 mars 2028)**

Responsables scientifiques : Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours

Responsable scientifique au CERIC : Nathalie RUBIO, Professeure

Financement : Agence nationale de la recherche (AAPG 2023 PRC)

Le projet EUBUPRO vise à analyser la pertinence du modèle de protection des intérêts financiers et du budget de l'Union européenne dans un contexte d'opérationnalisation récente du Parquet européen et de remise en cause de l'État de droit par certains États membres.

Le projet s'intéresse au rôle des institutions européennes et nationales impliquées dans la protection des intérêts financiers de l'UE. Il étudie les instruments juridiques mobilisés pour contrôler l'utilisation des fonds européens. Il mesure la portée de la règle novatrice de la conditionnalité budgétaire au regard de l'objectif de protection des intérêts financiers européens et du respect des principes de l'État de droit au sein de l'UE. Recensant tous les manquements, fraudes et infractions connus au budget de l'UE, le projet analyse les conséquences juridictionnelles, administratives et budgétaires de la protection des intérêts financiers de l'UE.

Partant des politiques publiques financées par le budget européen, le projet EUBUPRO interroge ainsi le modèle de gouvernance et de fonctionnement de l'UE en améliorant la compréhension des ordres juridiques.

2 – Droit de l’environnement

- **Les procès climatiques : l’arme du droit dans la reconfiguration des revendications environnementales (CLIMARM) (octobre 2018-octobre 2022)**

Responsable scientifique : Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche au CNRS

Financement : Région PACA (APOG)

L’objectif du projet CLIMARM est de développer une approche interdisciplinaire (sociologie, science politique, droit) des procès climatiques, dont les enjeux sont à la fois d’ordre juridique, politique et sociologique. Faisant bouger les lignes du militantisme écologique, le procès devient une forme d’arène publique. Juridiquement, ces contentieux se heurtent à des difficultés techniques (imputabilité de la responsabilité, expertise, compétence des juges...), mais ils montrent aussi la capacité d’évolution du droit et mettent en évidence le rôle d’un acteur – le juge. Par la spécificité de l’enjeu, les changements climatiques entraînent un éclatement des cadres existants. Ils font « craquer » le moule du procès, conduisent à une certaine reconfiguration des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, bousculent et renouvellent les échelles et espaces d’action. Les procès climatiques agissent ici à la fois comme un excellent révélateur et comme un accélérateur des changements. Ils sont le laboratoire de nouvelles formes d’action publique et privée et au-delà de gouvernance.

- **Les expertises dans les procès climatiques : fabrique, usages et réceptions (Proclimex) (octobre 2021-septembre 2025)**

Responsable scientifique : Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche au CNRS

Financement : Agence nationale de la recherche (AAPG 2021 PRC)

Les années passant, la fenêtre d’action permettant d’éviter que les changements climatiques d’origine anthropique fassent sortir la planète d’un « espace de fonctionnement sécurisé » se referme peu à peu. Si nombreux sont les États à s’engager à atteindre la neutralité carbone en 2045, 2050 ou 2060, peu ont aujourd’hui des trajectoires d’émissions compatibles avec cet objectif. De plus en plus consciente de la gravité des risques encourus, la société civile se mobilise de diverses manières, notamment en utilisant l’« arme du droit » et portant la cause climatique dans les arènes judiciaires. De fait, le contentieux climatique explose véritablement devant les juridictions nationales. Le mouvement ne cesse de croître. Ainsi, selon un récent rapport du PNUE, le nombre de contentieux a presque doublé en 3 ans, passant de 884 dans 24 pays en 2017 à au moins 1550 dans 38 pays en 2020. Il s’agit, pour les affaires les plus emblématiques, d’un contentieux stratégique, cette expression désignant la pratique qui consiste à amener une affaire devant un tribunal pour induire un changement de jurisprudence ou une évolution du droit.

Ces développements nous ont conduit à monter un nouveau projet de recherche interdisciplinaire associant le droit, la science politique, la sociologie, l’économie et les sciences du climat. Parmi toutes les questions que pose cette nouvelle forme de mobilisation que sont les procès climatiques, l’équipe de Proclimex se propose de s’intéresser à l’enjeu de l’expertise. Enjeu fondamental pour les requérants, qui, pour faire valoir efficacement un point de vue déterminé au service de la cause climatique, n’ont d’autre choix que de s’approprier des connaissances et données d’origines variées, à la fois techniques, complexes et pluridisciplinaires (scientifiques,

socio-économiques et juridiques) et de construire sur ces bases un dispositif expert bien souvent enrichi par des connaissances profanes (témoignages de victimes par exemple). Enjeu fondamental aussi pour l'issue du procès, qui s'avère largement déterminée par ces dispositifs experts au cœur des stratégies judiciaires des requérants. Ainsi, les procès climatiques sont un lieu privilégié pour étudier la construction d'une expertise climatique, ses usages et réception par la société, à travers l'institution du procès.

Aux fins de ce projet, l'expertise est nécessairement plurielle. Loin d'une vision restrictive la cantonnant à la science « académique », savante, dominante ou aux sciences « dures », les expertises sont définies comme le résultat d'un processus de mobilisation et combinaison de différents savoirs spécialisés pour nourrir l'instruction d'une affaire judiciaire et éclairer la décision d'un tribunal. L'expertise implique la maîtrise de compétences reconnues comme spécifiques et, souvent, mais pas obligatoirement, sanctionnées par des diplômes et des titres professionnels. Ce qui caractérise ici les dispositifs experts que les acteurs mobilisent est qu'ils reposent sur des connaissances d'origine variées, pluridisciplinaires (sciences physiques, sciences de la nature et de l'environnement, économie et gestion, droit, éthique etc.), dont certaines sont controversées ou incertaines, elles-mêmes articulées avec des savoirs profanes. Bien que se manifestant souvent par des énoncés discursifs, l'expertise repose tout autant sur des agencements d'objets (modèles, graphiques, courbes, diagrammes, dossiers, etc.) que sur des mises en scène obéissant à certaines conventions (le rapport, le diagnostic, la plaidoirie, etc.). L'expertise intègre les formes classiques, mais aussi les formes alternatives de production de connaissances à vocation militante. Ici, l'expertise ne statue pas seulement sur l'état de l'environnement (niveau de Co2, fonte des glaciers, montée des eaux, atteinte à la biodiversité, etc.) mais bel et bien sur des modélisations complexes relatives à des prospectives futures et impliquant de multiples effets sociaux, politiques, économiques, éthiques et juridiques.

Proclimex se situe de ce point de vue dans le prolongement des recherches collectives conduites de longue date au CERIC dans le champ de la justice environnementale.

On peut mentionner de ce point de vue les projets relatifs

- à l'expertise et la preuve (<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/la-relation-juge-expert-dans-les-contentieux-sanitaires-et-environnementaux/> ; <https://lestreilles.hypotheses.org/2699>), mais également
- au procès environnemental (<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/le-proces-environnemental-du-proces-sur-lenvironnement-au-proces-pour-lenvironnement/> ; <https://justiceenvironmentallaw.com/>) (cf. ci-après).
- ou encore aux procès climatiques (<https://justiceenvironmentallaw.com/climarm/>) (cf. ci-après).

- **Chiffres, biodiversité et droit (NUBIOL) (2022-2024)**

Responsable scientifique : Sophie GAMBARDELLA, chargée de recherche au CNRS

*Financement : Pépinières d'excellence A*Midex*

Depuis 2018, les publications de rapports des experts scientifiques sur l'état de la biodiversité se sont succédé, faisant tous le constat alarmant de l'effondrement de cette dernière. La Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) dans son Rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, en 2019, estime que « sur environ huit millions d'espèces animales et végétales (dont 75 % sont des insectes), environ un million sont menacées d'extinction ».

Face à ce constat, des réponses collectives et nationales ont été apportées, toutes fixant des objectifs chiffrés pour la conservation de la biodiversité. À l'échelle internationale, ces objectifs chiffrés sont négociés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et seront contenus dans le futur Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. À l'échelle européenne, des objectifs chiffrés de conservation de la biodiversité ont été proposés par la Commission européenne dans sa « Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 : ramener la nature dans nos vies ». La Stratégie, adoptée par le Parlement européen le 9 juin 2021, pose, par exemple, l'objectif d'une protection efficace d'au moins 30% des superficies marines et terrestres de l'Union. Enfin, au niveau national, les stratégies internationales et européennes sont déclinées en stratégies nationales et régionales.

Le recours aux objectifs chiffrés dans les politiques internationale, européenne et nationales de conservation de la biodiversité est présenté comme étant un outil garantissant l'efficacité de l'action menée. Toutefois, la validation de ce postulat nécessite au préalable de s'interroger sur la « vie » de ces objectifs chiffrés en réfléchissant à la manière dont ils sont construits, à leur réception par le droit, à l'évaluation de leur mise en œuvre, et éventuellement à leur justiciabilité. Ce projet se propose ainsi de mener cette recherche et de le faire selon une double approche : une approche juridique multiscalaire complétée par une approche pluridisciplinaire.

- **Les enjeux de la mise en œuvre de l'accord de Paris. Approche comparative franco-italienne (2022-2023)**

Responsables scientifiques : Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche au CNRS, Francesca IPPOLITO, Associate Professor (Université de Cagliari)

Financement : PHC Galilée 2022

Le projet se donne pour objectif d'analyser de manière comparative la mise en œuvre française et italienne de l'Accord de Paris, en mesurant le rôle du contentieux dans cette perspective. Nous examinerons la jurisprudence nationale afin d'évaluer les éventuelles tendances émergentes en matière d'interprétation et leurs implications concrètes pour les acteurs politiques. Cela permettra de dresser un premier bilan de l'éventuel "apprentissage mutuel" des juges nationaux, qui pourrait conduire à un éventuel "droit climatique transnational".

Si de nombreux États se sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2045, 2050 ou 2060, peu d'entre eux ont des trajectoires d'émissions compatibles avec cet objectif. L'Italie se classe au 4e rang des plus importants émetteurs de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Afin d'atteindre les objectifs de décarbonation et de répondre aux préoccupations en matière de sécurité énergétique, le gouvernement italien entend accélérer la transition des combustibles traditionnels vers les sources renouvelables, en favorisant l'abandon du charbon comme source d'énergie à partir de 2025. Lorsque la stratégie nationale de décarbonation à long terme sera finalisée, elle définira plus précisément le paysage et la voie à suivre pour atteindre l'objectif de neutralité carbone de 2050. En France, quatre secteurs sont responsables de 85 % des émissions (transport, agriculture, bâtiment, industrie). Adoptée en 2019, la loi énergie-climat a fixé des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française. Elle fixe l'objectif de neutralité carbone en 2050 pour répondre à l'urgence climatique et à l'Accord de Paris. Le texte doit être complété et approfondi par la loi sur le climat et la résilience, qui sera le résultat d'une expérience démocratique inédite : la Convention citoyenne pour le climat. Cependant, dans les deux pays, l'incertitude règne quant aux trajectoires pour atteindre la neutralité programmée ainsi que sur la législation associée ; les plans de relance post-Covid semblent jusqu'à présent être une occasion manquée d'accomplir des ambitions plus élevées. Dans ce contexte, de plus en plus consciente de la gravité des risques encourus, la société civile se mobilise de diverses manières,

notamment en utilisant "l'arme du droit" et en portant les actions stratégiques pour le climat devant les juridictions nationales et internationales, les juges interpellant directement les États sur leurs contradictions.

La France et l'Italie sont attirées devant la Cour européenne des droits de l'homme, avec 31 autres États parties à la Convention européenne des droits de l'homme, dans une affaire initiée par six jeunes Portugais âgés de 8 à 21 ans qui se plaignent des pics de chaleur causés par le changement climatique, notamment des grands incendies et de l'impact sur leurs conditions de vie et leur santé, les empêchant de sortir pour jouer, entraînant des fermetures d'écoles, des tempêtes menaçant les maisons de deux d'entre eux, les rendant anxieux à l'idée de vivre dans un climat de plus en plus chaud pour le reste de leur vie, ce qui les affecterait, eux et les familles qu'ils pourraient fonder à l'avenir. Ils estiment qu'il n'y a pas de justification objective et raisonnable pour faire peser sur les jeunes générations la charge du changement climatique du fait de l'adoption de mesures inadéquates pour réduire le réchauffement. Les requérants reprochent à ces 33 États d'avoir manqué aux obligations positives qui leur incombent en vertu des articles 2 et 8 de la Convention, lus à la lumière des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015. La Cour européenne a décidé d'examiner la requête en priorité et a également inclus dans ses questions aux parties une possible violation de l'article 3 de la CEDH.

Contre toute attente, l'article 2 de l'Accord de Paris est au cœur des litiges, alors qu'il n'est même pas formulé comme une obligation : "Le présent Accord, en contribuant à la mise en œuvre de la Convention, notamment de son objectif, vise à ...". Par un effet boomerang, l'Accord de Paris, qualifié de flexible, *bottom-up*, ne contenant que des engagements procéduraux, et dont le mécanisme de transparence-contrôle international manque d'efficacité, bref, un accord très mou verrouillé par les États pour qu'il puisse faire consensus en 2015, a désormais un effet pratique devant les juridictions nationales ou européennes. Dès lors, il devient intéressant d'étudier, dans une perspective comparative, la jurisprudence italienne et française. L'accent sera mis sur les litiges stratégiques pendants.

Contrairement à la France (mais aussi à l'Irlande, à l'Allemagne et aux Pays-Bas), il n'existe pas encore en Italie de jurisprudence explicitement et exclusivement consacrée à la question du changement climatique anthropique et aux obligations publiques et privées relatives. Néanmoins, deux litiges pertinents sont actuellement en cours. D'une part, le litige administratif intenté par ENI contre la sanction antitrust pour "allégations environnementales non fondées" du produit fossile "diesel+", concernant le soi-disant "Greenwashing" dans la communication commerciale des entreprises qui impactent le climat ; et d'autre part, le recours extraordinaire auprès du Président de la République déposé par soixante citoyens contre le Ministère du développement économique concernant un nouveau méthanoduc. Les requérants affirment que le projet a été autorisé et prolongé malgré les déclarations d'urgence climatique du gouvernement et du Parlement européen et sans évaluation préalable de la compatibilité climatique et de l'utilité de l'infrastructure dans le nouveau scénario de réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre du "green deal" européen (au moins -55% d'ici 2030). En outre, il en va du respect du bilan carbone que les États ne doivent pas dépasser pour rester dans les limites d'augmentation de température convenues par l'Accord de Paris.

Par ailleurs, le premier procès civil pour non-respect du climat contre l'État intitulé "Jugement dernier" est sur le point d'être déposé (www.giudiziouniversale.eu). Il n'aura pas pour but d'annuler un acte législatif ou administratif spécifique ni de recevoir une compensation pour des dommages, mais les requérants prévoient de demander à la Cour d'ordonner au gouvernement italien de réduire les émissions de GES, ainsi que d'informer correctement les citoyens et les entreprises relevant de la juridiction de l'Italie sur les risques liés au changement climatique et sur

les politiques adoptées pour prévenir et répondre à ces risques. Les requérants seront des citoyens italiens, dont certains mineurs représentés par leurs parents, ainsi que des ONG environnementales et sociales. La plainte sera portée devant un juge civil ordinaire et sera adressée à la présidence italienne du Conseil des ministres. Le "Jugement dernier" constituera un exemple représentatif de "litige climatique stratégique fondé sur les droits de l'homme", suivant les traces de l'affaire Urgenda. Pour les requérants, par son action insuffisante en matière de climat, l'Italie viole également son obligation positive de protéger les droits de l'homme découlant du droit international, européen et constitutionnel. L'État italien a l'obligation de fournir à la population un accès adéquat à l'information sur les causes et les effets du changement climatique ainsi que sur la politique climatique italienne en général, ce qui découle, entre autres, de la Convention de la CEE-ONU sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus).

Si on laisse de côté les procès en cours contre l'entreprise Total, la France connaît actuellement deux procès lancés contre le gouvernement. L'affaire Grande-Synthe, qui sera tranchée au printemps par le Conseil d'État, a donné lieu à une décision provisoire très intéressante le 19 novembre 2020. Celle-ci clarifie les engagements climatiques de la France et rappelle également les engagements de l'État français. En particulier, elle donne un poids important aux objectifs de la CCNUCC et de l'Accord de Paris (articles 2), aux objectifs européens (matérialisés par la contribution européenne déterminée au niveau national) ainsi qu'à une loi programmatique comme la loi climat énergie de 2019.

Le Conseil d'État souligne les insuffisances des politiques mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Il regrette une inflexion de la trajectoire de réduction des émissions qui conduit à reporter l'essentiel de l'effort après 2020, selon une trajectoire qui n'a jamais été atteinte jusqu'à présent. La décision suggère finalement que le gouvernement devra concilier les objectifs à long terme avec la stratégie et les budgets carbone à court terme. Les décisions rendues dans l'Affaire du siècle par le Tribunal administratif vont dans le même sens, illustrant comment l'État (et demain les entreprises ?) peut se laisser prendre au piège de ses promesses.

- **Le traitement juridictionnel de l'urgence environnementale. Quelles solutions pour une prévention effective des dommages environnementaux ? (URGENCE) (1^{er} novembre 2023-30 juin 2026)**

Responsable scientifique : Ève TRUILHÉ, directrice de recherche au CNRS

Financement : Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice

Quels pourraient être les moyens permettant au juge de tenir compte de l'urgence en matière de prévention des dommages à l'environnement ?

Les dommages environnementaux étant difficilement réparables et parfois irréversibles, la gestion du temps dans le procès emporte des enjeux considérables en matière de prévention des atteintes à l'environnement. Le présent projet postule que l'intervention du juge peut être regardée comme un moyen de cette prévention, qu'il s'agisse d'anticiper les risques de dommages ou de les faire cesser. Le potentiel des mesures pouvant être prescrites est évident : obligations de faire et de ne pas faire, d'interdire et d'obliger, suspension d'une décision administrative illégale dont les effets sont néfastes pour l'environnement...

Si les procédures existent, elles ne correspondent malheureusement pas parfaitement aux enjeux environnementaux. En matière pénale par exemple, le rapport récent du groupe de travail sur le

traitement pénal de l'environnement est particulièrement explicite sur ce point. Éclatement des procédures, champ d'application limité de certaines d'entre elles, appréciation stricte de la condition d'urgence... Il est patent que l'arsenal existant mériterait d'être, à nouveau, réformé. Le constat est également valable en matière administrative, civile, ainsi que dans l'ordre juridique international et européen.

L'ambition du présent projet est d'embrasser l'ensemble des enjeux du traitement juridictionnel de l'urgence en matière environnementale. Le projet postule que l'urgence environnementale ne devrait pas être exclusivement traitée au prisme du référé. Le juge dispose en effet d'autres moyens pour tenir compte de l'urgence qu'il peut y avoir à prévenir un dommage à l'environnement : au travers de la mise en œuvre de procédures dérogatoires au droit commun caractérisées par des délais raccourcis ; au travers sans doute aussi, d'une interprétation souple de l'ensemble des règles procédurales et substantielles qui peut permettre de prendre effectivement en compte la spécificité des dommages environnementaux.

Le projet entend explorer les solutions existantes et, à travers l'étude comparative du droit interne, du droit international et européen ainsi que des droits étrangers, proposer des solutions renforçant la capacité des juridictions à prévenir les dommages environnementaux à travers la mise en place immédiate de mesures destinées à les éviter.

3 – Droit de la santé

- **Les organoïdes en action. Approche interdisciplinaire en sciences sociales (ORGANACT) (2022-2026)**

Coordinateur scientifique : Fabien MILANOVIC (Sup' BioTech)

Co-responsables de tâches : Aurélie MAHALATCHIMY, chargée de recherche au CNRS ; Baptiste MOUTAUD, chargé de recherche au CNRS (Université Paris Nanterre, LESC) ; Guylène NICOLAS, maître de conférences (Université d'Aix-Marseille, UMR ADES, CDSA)

Financement : Agence nationale de la recherche (AAPG 2022 PRC)

Les organoïdes sont des structures tissulaires tridimensionnelles qui ressemblent à des organes (de cerveau, de foie etc.) et qui s'auto-organisent *in vitro*. Ils ont connu un développement spectaculaire ces dix dernières années, avec la mise au point de techniques facilitant leur fabrication à partir de cellules souches humaines et animales.

Le projet Organact s'intéresse, à l'aide d'une approche interdisciplinaire combinant sociologie, anthropologie et droit, aux organoïdes humains et aux enjeux qu'ils soulèvent dans leurs utilisations. Un premier objectif est d'explorer les pratiques biomédicales (soin et recherche) qui s'appuient sur des organoïdes. Notre second objectif vise à comprendre l'impact des organoïdes sur ces pratiques, en quoi ils les font évoluer.

Notre hypothèse est que les spécificités et incertitudes relatives aux organoïdes mettent à l'épreuve les cadres existants dans la recherche biomédicale et le système de santé. Une seconde hypothèse avance que les organoïdes suscitent des activités régulatrices distribuées dont notre projet vise à rendre compte.

Etant donné les spécificités et incertitudes des organoïdes, y compris concernant leur cadre juridique, notre projet répond à un besoin en proposant une analyse des activités régulatrices applicables aux organoïdes humains, sur la base d'études sociologique, anthropologique et juridique dans une approche interdisciplinaire qui permettra d'aborder ces objets nouveaux.

L'enquête de terrain ethnographique consiste à étudier en France quatre cas complémentaires couvrant un continuum de pratiques depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'application clinique. L'analyse juridique intégrera ces cas et sera complétée par une approche basée sur une exégèse des textes européen et français. Notre recherche interdisciplinaire sera ainsi en mesure de comprendre les transformations et dynamiques suscitées par les usages d'organoïdes.

Composition de l'équipe scientifique d'appui au projet au CERIC :

Adrien BOTTACCI, doctorant contractuel (à partir du 1^{er} janvier 2023)

- **Law, Public Policy and Social License for Next-Generation Regenerative Medicine (2022-2025)**

Coordnatrice scientifique : Pr. Amy ZARZECZNY, University of Regina, Canada

Responsable scientifique au CERIC : Aurélie MAHALATCHIMY, Chargée de recherche au CNRS

Financement : Canadian Stem Cell Network

- **European Consortium for Communicating Gene- and Cell-Based Therapy Information (EuroGCT) (1^{er} janvier 2021-31 décembre 2025)**

Responsables scientifiques : **Clare BLACKBURN, Professeure, School of Biological Sciences, University of Edinburgh, coordinatrice ; Aurélie MAHALATCHIMY, Chargée de recherche au CNRS & Andreas KURTZ (Université de Berlin), vice-coordonateurs**

Financement : Commission européenne (Horizon 2020)

Composition de l'équipe scientifique d'appui au projet au CERIC :

Auxane DELAGE, ingénieure de recherche (1^{er} juin 2022-31 mai 2024) (mi-temps)

Luc-Sylvain GILBERT, ingénieur de recherche (1^{er} mai 2021-30 avril 2023) (mi-temps)

Edouard HABIB, ingénieur de recherche (1^{er} mai 2021-30 avril 2022) (mi-temps)

Le projet EuroGCT réunit 47 organisations et institutions impliquées dans le développement et la réflexion sur les thérapies cellulaires et géniques (sociétés savantes, réseaux européens, nationaux ou régionaux, associations de patients, universités) de 16 pays différents : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

L'objectif principal du projet EuroGCT est de fournir aux acteurs européens intéressés et impliqués dans ce domaine (patients, professionnels de santé, autorités de régulation des questions de santé, citoyens) une information concernant le développement des thérapies cellulaires et géniques qui soit accessible, fiable et précise aux plans scientifique, juridique, éthique et sociétal, ainsi que des possibilités de collaboration permettant de la sorte de soutenir une prise de décision mieux éclairée en matière de thérapies cellulaires et géniques, notamment sur les différentes étapes du développement de ces thérapies.

Cet objectif sera poursuivi par la mise en place d'une plate-forme d'information sur les thérapies cellulaires et géniques. Le déploiement de cet outil sera notamment soutenu par :

- le développement d'un portail en ligne consacré à l'information sur la thérapie génique et cellulaire, en direction des chercheurs, des patients et du grand public plus largement ;
- la collecte et l'ordonnancement de ressources en ligne sur les étapes nécessaires au développement de la thérapie cellulaire et génique. Ces ressources seront adaptées à la communauté académique et chercheront à favoriser le lien entre les autorités de régulation et la communauté de la recherche ;
- la promotion de la diffusion et du renforcement des capacités en matière de communication de la recherche sur la thérapie génique et cellulaire.

- **Fragmentation et défragmentation du droit des innovations biomédicales (I-Biolex) (1^{er} janvier 2021-31 décembre 2024)**

Responsables scientifiques : **Aurélie MAHALATCHIMY, Chargée de recherche au CNRS**

Financement : Agence nationale de la recherche (AAPG 2020 JCJC)

Composition de l'équipe scientifique d'appui au projet au CERIC :

Eloïse GENNET, post-doctorante (1^{er} avril 2021-30 novembre 2022)

Mbathie MBENGUE, stagiaire communication (15 février 2021-30 juillet 2021)

Hashim WAMUTITU, stagiaire biothérapies (15 mars 2021-15 septembre 2021)

Valentin ROBY, ingénieur de recherche (15 juin 2022-15 août 2022, puis à partir du 1^{er} octobre 2022)

réunit des chercheurs en sciences juridiques, en sciences humaines et sociales et en sciences biomédicales. Il analysera les processus de fragmentation et de défragmentation du droit européen applicable aux innovations biomédicales (principalement thérapie génique, médecine régénératrice et nanomédecine). Ses objectifs sont d'explorer et d'expliquer ces processus juridiques et d'en décrypter les développements dans le temps dans le domaine du droit européen des innovations biomédicales.

Tout en s'appuyant sur les travaux existants consacrés au cadre juridique des innovations biomédicales, à la temporalité du droit et au phénomène de fragmentation en droit, le projet I-Biolex utilisera des approches comparatives/comparatistes et interdisciplinaires, et combinera une portée théorique et conceptuelle à une dimension pratique de modélisation des processus décisionnels afin de déterminer comment le droit des innovations biomédicales peut remplir différents objectifs sociétaux.

Parallèlement à ce projet, Aurélie Mahalatchimy a créé un groupe d'intérêt au sein de l'Association européenne de droit de la santé (European Association of Health Law).

- **European Association of Health Law Interest Group on Supranational Biolaw (création en octobre 2020)**

Responsables scientifiques : Aurélie MAHALATCHIMY, Chargée de recherche au CNRS ; Mark FLEAR, Lecturer in Law (Queen's University Belfast)

Le [Research Interest Group on Supranational Biolaw](#) a pour objectif de promouvoir le droit européen de la santé. Le « biodroit supranational » est entendu comme recouvrant le droit de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation européenne des brevets en matière d'avancées technologiques dans le domaine de la médecine et des biotechnologies.

Dans ce cadre, plusieurs membres du groupe d'intérêt ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel pour une mission d'expertise de l'Organisation Mondiale de la Santé pour participer au développement d'un outil d'évaluation de la réglementation dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens. Les travaux se sont déroulés entre mai et octobre 2021.

Au nom du Groupe d'Intérêt sur le biodroit supranational de l'Association européenne de droit de la santé (EAHL IG Biolaw) et du projet de recherche I-BioLex (ANR-20-CE26-0007-01), Éloïse Gennet et Aurélie Mahalatchimy coordonnent depuis septembre 2021 le réseau thématique relatif à la stratégie pharmaceutique sur la plateforme européenne des politiques de santé (EUHPP) de la Commission européenne. La plateforme EUHPP constitue l'un des outils pensés par la Commission européenne pour mettre en pratique la transparence et la participation des parties prenantes et du public dans le dialogue sur les politiques de santé. La Direction Générale de la santé et la sécurité alimentaire (DG Santé) coordonne cette plateforme en ligne et y assure la communication entre ses utilisateurs et la Commission européenne.

Le réseau thématique de l'EAHL IG Biolaw, sélectionné par la Commission européenne et par les utilisateurs de la plateforme EUHPP, est intitulé « La santé en tant que valeur fondamentale. Vers une stratégie pharmaceutique inclusive et équitable dans l'Union européenne ». Ce réseau permet de faire le lien entre l'EAHL IG Biolaw, composé exclusivement de chercheurs et universitaires dans le domaine du droit de la santé en Europe, d'une part avec la Commission européenne et en particulier la DG Santé, et d'autre part avec des acteurs socio-économiques s'intéressant au droit de l'Union applicable aux médicaments et aux dispositifs médicaux (représentants de patients, représentants de professionnels de santé ou organisations non gouvernementales dans le domaine de la santé). Après plusieurs mois d'échanges fructueux et l'élaboration d'une déclaration conjointe très favorablement accueillie par la DG Santé et soutenue par plusieurs organisations (dont le Président d'Aix-Marseille Université et le CNRS), la Commission européenne a décidé le 9 juin 2022 de rendre ce réseau thématique permanent en le

transformant en réseau de parties prenantes (stakeholder network). L'EAHL IG Biolaw continuera ainsi d'utiliser cette plateforme pour favoriser le débat autour d'une stratégie pharmaceutique inclusive.

4 – Droit et enjeux maritimes

- **Approches pluridisciplinaires du statut juridique des grands fonds marins (SEPIA) (2022-2023)**

Responsables scientifiques au CERIC : Sophie GAMBARDELLA, Chargée de recherche au CNRS ; Pascale RICARD, Chargée de recherche au CNRS

Financement : CNRS (INSHS, Section 39 – Espaces, Territoires, Sociétés, Interdisciplinarité)

Lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans, tenue à Lisbonne en juin 2022, les discussions entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont fait apparaître des dissensus forts en ce qui concerne l'exploration et l'exploitation des Grands fonds marins. Les bouleversements écologiques et climatiques auxquels est soumise notre planète durant ce siècle ont conduit à la remise en cause du régime juridique de la « zone » mis en place par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982.

Ce projet se propose donc de repenser le statut juridique des grands fonds marins à l'ère de l'anthropocène par une approche pluridisciplinaire et globale de ce milieu.

- **Conflits d'usages dans les aires marines protégées internationales en Méditerranée (1er octobre 2021-31 mars 2023)**

Responsable scientifique : Pascale RICARD, Chargée de recherche au CNRS

Financement : Institut Sociétés en mutation en Méditerranée (SoMuM)

En ce début de XXI^e siècle, la mer est un espace où se concentrent des enjeux économiques, écologiques, géostratégiques, politiques, culturels et touristiques. Outre l'intensification d'activités classiques telles que la pêche et le transport maritime, de nouvelles activités apparaissent ou se développent dans des espaces de plus en plus reculés, à l'instar de l'aquaculture, de la production d'énergie en mer, des activités militaires ou encore de l'utilisation de drones. Ce développement croissant des activités humaines en mer fait de l'espace maritime un lieu de rencontre d'intérêts multiples qui parfois se superposent et entrent en concurrence.

Empruntée à la sociologie, la notion de conflits d'usages trouve également à s'appliquer en droit, bien qu'elle ne soit pas définie par ce dernier. En mer, la notion peut *a priori* être entendue comme la rencontre d'utilisations concurrentes - voire incompatibles - de l'espace maritime ou de ses ressources. De manière générale, la question des conflits d'usages renvoie à la nécessité de concilier des intérêts et objectifs parfois contradictoires. La concurrence ou l'incompatibilité est à la fois *juridique* (normative ou institutionnelle), provenant de l'existence de droits ou de devoirs potentiellement concurrents résultant de normes différentes, mais aussi *géographique*, provenant de l'impossibilité de réaliser les deux utilisations dans un même espace ou dans des espaces adjacents, simultanément ou successivement. Le caractère fragmenté des zones maritimes créées par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer amplifie en effet la possibilité pour les États d'exercer des droits légitimes mais concurrents lorsqu'ils concernent un même espace (exploitation des ressources, protection, navigation...).

La superposition et la coexistence dans cet espace maritime fragmenté d'activités de plus en plus nombreuses et de plus en plus éloignées des côtes, ont en outre un impact négatif sur le milieu marin, et risquent parfois de rendre difficiles les usages futurs ou successifs des ressources, ce qui implique une dimension *temporelle* dans l'appréhension des conflits d'usages en mer. Les conflits d'usages liés à la protection de l'environnement seront donc au cœur du projet, qui se focalisera sur les conflits d'usages au sein ou autour des aires marines protégées (AMP).

L'ensemble de ces éléments se trouvent exacerbés en Méditerranée, mer semi-fermée qui concentre à la fois de nombreux usages mais aussi d'importants conflits de souveraineté sur les espaces maritimes revendiqués par les États, dans un contexte dit de « juridictionnalisation » des espaces maritimes. La protection de l'environnement, la pêche, l'aquaculture, les énergies marines renouvelables ou encore la navigation sont autant d'activités qui font intervenir divers acteurs (États, organisations régionales ou internationales, opérateurs privés) et qui sont susceptibles d'entrer en concurrence sur des espaces pourtant limités et fragiles. Le projet CUMM vise plus précisément à étudier la conciliation des activités dans les aires marines protégées, définies de manière large comme toute zone bénéficiant d'une protection spécifique à l'échelle nationale, régionale et / ou internationale. Les conflits étudiés concerneront les activités de pêche, d'exploitation des énergies marines renouvelables et non renouvelables, de navigation, etc. L'étude se focalisera sur certaines AMP choisies comme « représentatives ».

Une fois identifiés et catégorisés les conflits d'usages actuels ou potentiels concernant les aires protégées étudiées, il s'agira d'étudier comment les acteurs concernés (opérateurs privés, organisations internationales et régionales et États côtiers) réagissent lorsqu'ils sont confrontés à de tels conflits, ou bien comment ces derniers tentent de les prévenir, par le biais d'outils juridiques divers.

- **Prospective for interdisciplinary rethinking of Mediterranean territorial uses and anticipate risk (PROTEUS) (novembre 2022-avril 2025)**

Coordinateurs scientifiques : Stéphanie DECHÉZELLES, maîtresse de conférences HDR en science politique (MESOPOLHIS) ; Antoine DOLEZ, post-doctorant Plan Bleu-SoMuM (MESOPOLHIS)

Responsable scientifique au CERIC : Pascale RICARD, chargée de recherche au CNRS

*Financement : Fondation A*Midex (appel à projets « Interdisciplinarité 2021 »)*

Ce projet a été élaboré dans le cadre de l'institut SoMuM (Sociétés en mutation en Méditerranée). s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Institut sur le thème général : « Penser le futur en sciences humaines ». La question de recherche centrale et inédite du projet est la suivante : comment les sciences sociales, dans leur diversité, peuvent-elles contribuer à anticiper le devenir de nos sociétés en Méditerranée ? Peuvent-elles produire ensemble – dans l'interdisciplinarité – une connaissance propre et complémentaire de celles des sciences spécialisées de ces questions, des technologies et de l'ingénierie ? Si oui, de quels types ?

Le projet PROTEUS incite ainsi les sciences humaines et sociales dans leur diversité (anthropologie, démographie, droit, géographie histoire, philosophie, sciences politiques, sociologie) à croiser audacieusement leurs savoirs afin de s'engager dans l'étude des productions des futurs sous différentes formes : projection, prévision, scénario et prospective.

La contribution du CERIC à ce projet vise à proposer, dans le cadre d'un work package, un cas d'étude empirique sur la question de la planification spatiale maritime en Méditerranée comme instrument de régulation politique et juridique. Elle sera menée en collaboration avec des géographes, des économistes et des politistes. La Méditerranée concentre à la fois de nombreux

usages mais aussi d'importants conflits de souveraineté sur les espaces maritimes revendiqués par les États, dans un contexte dit de « juridictionnalisation » et de militarisation des espaces maritimes. Le développement croissant des activités humaines en mer fait ainsi de l'espace maritime un lieu de rencontre d'intérêts multiples que le regard interdisciplinaire aidera à éclairer. Il s'agira d'étudier la diversité des acteurs et des institutions qui planifient, et d'identifier les enjeux autour de la prévention des conflits d'usage liés à la protection de l'environnement en Méditerranée. La planification spatiale maritime sera ainsi analysée dans une logique de prévisibilité et de compréhension des conflits, en amont de l'action.

- **Abysse. Réflexions pluridisciplinaires pour une approche écosystémique des grands fonds marins (2023-2024)**

Responsables scientifiques : Sophie GAMBARDELLA et Pascale RICARD, chargées de recherche au CNRS

Financement : MITI CNRS

Lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans, tenue à Lisbonne en juin 2022, les discussions entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont fait apparaître des dissensus forts en ce qui concerne l'exploration et l'exploitation des grands fonds marins. Les bouleversements écologiques et climatiques, auxquels est soumise notre planète durant ce siècle, conduisent à la remise en cause du régime juridique de la « Zone » mis en place par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982. Ce régime ne tient compte ni de l'étendue ni de la complexité des grands fonds marins, qui sont définis plus largement par les scientifiques, comme les espaces situés à plus de 200 mètres de profondeur.

Ce projet se propose donc d'analyser de manière pluridisciplinaire et par une approche écosystémique le régime juridique de ce commun global afin de s'interroger sur son aptitude à assurer une gestion durable des grands fonds marins aux échelles globale, régionale et nationale, à l'ère de l'anthropocène.

Actions menées

- atelier de travail (25-26 mai 2023)
- action de sensibilisation à destination du grand public : Deep Sea Day (10 octobre 2023, Muséum d'histoire naturelle de Marseille)
- atelier de travail (14-15 décembre 2023)
- colloque de restitution sur les représentations des grands fonds marins (14-15 novembre 2024)

**COOPÉRATION
SCIENTIFIQUE**

1- Les partenariats et coopérations à l'échelle nationale

1-1 Les instituts d'établissement

1- SoMuM (Sociétés en mutation en Méditerranée)

Au moment où la Méditerranée connaît une actualité de plus en plus grande dans divers domaines (politique, culturel, médiatique), où sa situation actuelle la place au centre de problématiques qui représentent des enjeux majeurs pour la planète entière (risques naturels, modifications de la diversité biologique, répartition des ressources, crispation des rapports politiques, économiques et sociaux nord-sud, conflits, flux migratoires et nouvelles mobilités, urbanisation, littoralisation, protection patrimoniale), l'Université d'Aix-Marseille se propose, en s'appuyant sur un partenariat équilibré avec le CNRS, de rassembler, dans une logique de site, ses forces les plus significatives dans le domaine. La consolidation d'une recherche innovante et indépendante en sciences humaines et sociales à l'échelle de la Méditerranée permettrait de rendre plus intelligible ce tissu de similarités et de différences, de proximités et de barrières qu'est le monde méditerranéen, de mettre en évidence des affinités et des différences pour transcender les taxinomies préconçues, et réduire la portée de stéréotypes qui, diffusés dans les discours parascientifiques et dans la société civile, tout en attestant d'un déficit de connaissance chronique, ne manquent pas d'accentuer les malentendus et exacerber les tensions.

Autour de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, de ses compétences et de ses services d'appui à la recherche, s'est constitué en 2011 un laboratoire d'excellence, le **LabexMed**, qui regroupait, sur un très vaste compas disciplinaire, 16 unités mixtes de recherche, toutes sous tutelle (principale ou secondaire) de l'Université d'Aix-Marseille : 11 laboratoires composants de la MMSH et 5 autres laboratoires partenaires (dont le CERIC) en vue d'un élargissement disciplinaire, de nouvelles synergies et transversalités. Étaient également associés au LabexMed l'EHESS, l'IRD, l'Université d'Avignon et le CNRS. L'ensemble représentait un potentiel de recherche de près de 500 collaborateurs permanents (enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs et techniques) et environ 800 doctorants.

L'objectif, avec cette structuration renforcée des études méditerranéennes sur le site d'Aix-Marseille, était d'ouvrir la voie à de nouveaux partenariats et collaborations, d'inscrire durablement dans le paysage scientifique l'apport des SHS à la connaissance de la Méditerranée, de consolider les capacités locales de coordination et de pilotage de réseaux de recherche thématiques nationaux et internationaux, de favoriser par une mobilité croissante, en particulier des doctorants et des jeunes docteurs, l'émergence d'une communauté scientifique, en Méditerranée, ouverte à de nouveaux usages collaboratifs permettant le partage des données, des outils et des méthodes, en mettant notamment au cœur de ses pratiques le développement et l'appropriation des Digital Humanities.



À compter de janvier 2020, l'institut Sociétés en mutation en Méditerranée (SoMuM) a pris la suite du LabexMed. Il regroupe 11 unités de recherche rattachées à la Faculté des arts, lettres, langues

et sciences humaines, à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme et à la Faculté de droit et de science politique. Y sont également attachées deux Écoles doctorales : l'ED 355 Espaces cultures sociétés et l'ED 67 Sciences juridiques et politiques.

Deux organismes de recherche y sont associés : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), ainsi que deux grandes écoles : Sciences Po Aix et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

SoMuM fédère ainsi les forces disciplinaires d'Aix-Marseille Université sur les études méditerranéennes et renforce leur rayonnement international. Au croisement de la recherche et de la formation, SoMuM fournit des clés de compréhension sur les mutations des sociétés, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, autour de la Méditerranée, de l'Europe à l'Afrique et au Moyen-Orient. Il rassemble anthropologues, démographes, économistes, géographes, historiens, historiens de l'art, juristes, philosophes, philologues, politistes et sociologues.

Parmi les missions de SoMuM figure le renforcement d'un cursus sur les études méditerranéennes en Sciences humaines et sociales, au niveau Master et Doctorat. L'Institut a également pour objectif de promouvoir des recherches innovantes (concepts, outils, méthodes) autour de trois axes scientifiques : « Transitions, déstabilisations durables et crises », « Dynamiques, circulations et héritages culturels », « Recompositions territoriales et interactions ». Une collaboration étroite est mise en place afin d'impliquer étudiants de master, doctorants, partenaires internationaux et acteurs socio-économiques et culturels. Enfin, SoMuM se fixe deux défis : développer l'employabilité en Sciences humaines et sociales et penser la prospective dans une perspective interdisciplinaire.

L'institut SoMuM a cessé ses activités le 31 décembre 2024.

2- ITEM (Institut méditerranéen pour la transition environnementale)



Le CERIC a participé à OT-MED en tant que membre au projet de « Mediterranean Earth Institute ». Le CERIC a également accueilli un doctorant Labex OT-MED, Guillaume Futhazar. Sous la direction de Sandrine Maljean-Dubois et la co-direction de Wolfgang Cramer, il a consacré ses recherches au rôle et à la place de l'IPBES à l'échelle méditerranéenne et a soutenu sa thèse le 21 mars 2018. OT-MED est labellisé « laboratoire d'excellence » depuis février 2012.

Ce projet fédérait des laboratoires dans les domaines suivants : énergie, environnement, santé et sciences de la vie, sciences et technologies avancées, humanités.

Tel est également le cas de l'Institut méditerranéen pour la transition environnementale (ITEM) qui regroupe :

- 14 unités de recherche rattachées à la Faculté des Sciences, la Faculté des sciences médicales et paramédicales, l'Institut Pythéas, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, l'Institut de management public et gouvernance territoriale, la Faculté de droit et de science politique et la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines
- 4 écoles doctorales (ED 67 Sciences juridiques et politiques, ED 251 Sciences de l'environnement, ED 355 Espaces Cultures Sociétés, ED 372 Sciences économiques et de gestion)

L'ITEM relève le défi de l'adaptation de notre société aux changements environnementaux. Comprendre les changements environnementaux et leur impact global représente un défi majeur du 21^e siècle afin de tendre vers des modes d'existence durables. Par son ancrage méditerranéen, l'ITEM propose de développer des recherches systémiques interdisciplinaires pour comprendre les effets du changement global sur la société et les ressources naturelles. Il se consacre au développement de solutions innovantes pour mieux gérer et anticiper les risques naturels et industriels, accompagner la transformation des villes et élaborer des démarches originales pour répondre à des problématiques socio-environnementales complexes, contribuant ainsi à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable

3- Institut des Sciences de l'Océan



L'Institut des Sciences de l'Océan a pour objectif de fédérer plusieurs disciplines centrées autour des sciences de la mer. Dans un premier temps l'océanographie, la géographie, l'ingénierie marine et le droit de l'environnement marin. Les formations, mais également les unités de recherche traitant d'**océanographie** (MIO, CEREGE, IMBE, LCE, IRSN, IFREMER), de **géographie** (ESPACE, CEREGE), d'**ingénierie marine** (LMA, IRPHE, MIO) et de **droit** (DICE/CERIC, CDE) seront privilégiées. Les autres thématiques ne sont cependant pas exclues du périmètre de l'institut.

L'institut ambitionne de former une nouvelle génération de chercheurs spécialisés, d'ingénieurs et de futurs décideurs, en s'appuyant sur un large spectre de compétences, dans le but de les préparer à faire face aux défis liés à l'évolution de l'océan et aux activités maritimes au 21^{ème} siècle. Ce faisant, il contribuera à renforcer le potentiel de recherche de nos laboratoires, en établissant un lien étroit entre les actions de formations, de recherche, mais également en se rapprochant du tissu socio-économique des domaines des sciences de la mer.

Pour cela, plusieurs actions concrètes sont envisagées. On notera le renforcement des thématiques de recherche, fortes au sein de nos laboratoires, dans l'offre de formation. De nouvelles formations ont été identifiées. Ces cours seront d'ailleurs au centre des relations internationales, puisque l'offre s'appuiera sur les partenaires étrangers, intervenants et étudiants. Par ailleurs, les liens entre formation et recherche seront renforcés par une plus grande proportion d'apprentissage par projets. Les étudiants de l'institut auront vocation à faire de nombreux projets au sein des laboratoires de recherche, en plus des stages de recherche classiques.

4- ISFIN (Institut Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements Nucléaires)



La transition vers des énergies décarbonées est une problématique sociétale majeure au vu des changements climatiques en cours. L'énergie nucléaire, qui ne produit pas de gaz à effets de serre, a un rôle important à jouer dans cette transition et au-delà, avec en particulier la perspective de la domestication de l'énergie des étoiles, via les réactions de fusion.

L'institut ISFIN stimule la formation et la recherche dans les domaines des sciences de la fusion, de l'instrumentation nucléaire et de la caractérisation mécanique de matériaux et de structures pour la fission et la fusion avec une approche interdisciplinaire y compris sociétale. À l'horizon de 10 ans, l'institut vise à faire du site d'Aix-Marseille la référence européenne pour la formation par la recherche sur ces thématiques, en relation avec les acteurs internationaux présents sur le site (ITER et les partenaires du réacteur Jules Horowitz au CEA Cadarache).

Le CERIC est associé à ISFIN via le Master 2 Droit de l'énergie dirigé par Marie Lamoureux.

5- Institut Laënnec – Sciences numériques et intelligence artificielle pour la santé



L'institut Laënnec est une structure de formation et de recherche qui a pour objectif principal de positionner Aix-Marseille Université et ses partenaires, l'AP-HM et l'IPC, au meilleur niveau international dans le domaine des Sciences Numériques et de l'Intelligence Artificielle appliquées à la Santé. Au croisement de la recherche et de la formation, l'institut Laënnec a pour mission de constituer l'écrin d'un dialogue multi-, inter-, et trans-disciplinaire fertile entre médecins, informaticiens, physiciens, mathématiciens mais aussi juristes et éthiciens autour de problématiques médicales. Il s'agit d'apporter les sciences numériques et l'intelligence artificielle au lit du malade.

1-2 Les groupements de recherche (GDR)

Le CERIC collabore activement aux travaux de deux GDR :

1 - Le GDR « Normes, sciences et techniques »



À partir d'une réflexion essentiellement juridique initiée en 1991 sous l'égide de l'ancien « Réseau Droit, Sciences et Technologies » (RDST), le groupe de recherche NoST (« Normes, sciences et techniques »), créé en janvier 2016, propose de compléter l'analyse des juristes sur les normes et les normativités dans les sciences et techniques en associant sociologues, économistes, philosophes, historiens, anthropologues et spécialistes de sciences de l'éducation dans un groupe de recherche résolument interdisciplinaire, de manière à mettre en évidence les diverses logiques qui sont à l'œuvre dans l'encadrement des sciences et techniques.

Il a pour mission de mettre en réseau les activités des équipes membres afin d'engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques. Son objectif est de créer des synergies nouvelles entre disciplines de Sciences Humaines et Sociales et d'accroître la production scientifique et la visibilité des chercheurs associés, en France et à l'international.

Le GDR « Normes, Sciences et Techniques » publie une revue annuelle à comité de lecture, les **Cahiers Droit Sciences & Technologies**.



2 - Le GDR RUEDELSJ « Réseau universitaire européen Droit de l'Espace de liberté, sécurité et justice »

Le Groupement de Recherches « Réseau Universitaire européen Droit de l'Espace de liberté, sécurité et justice » n°3452 a été créé en 2011 par le CNRS.

Le CERIC fait partie du GDR ELSJ. Il réunit un certain nombre de laboratoires d'excellence français, spécialisés dans les problématiques de la construction européenne et désireux de focaliser leur recherche sur les questions liées à la construction d'un Espace de liberté, sécurité et justice de l'Union européenne.

Ses membres fondateurs sont les professeurs Marc BLANQUET et Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO (IRDEIC – Toulouse), Henri LABAYLE (CDRE – Bayonne), Jean-Sylvestre BERGÉ (Lyon III), Sophie ROBIN-OLIVIER (CEJEC – Nanterre), Rostane MEHDI (CERIC - Aix-Marseille Université) et Cyril NOURISSAT (EDIEC – Lyon III).

Le GDR a dégagé un certain nombre de thèmes de recherche prioritaires, animés par l'ensemble de ses membres et placés sous la responsabilité scientifique d'un laboratoire.

Après deux éditions en 2009 (Toulouse) et 2010 (Bayonne), le réseau GDR-ELSJ a permis de pérenniser la tenue d'Ateliers doctoraux :

- 2011 (Barcelone) : Approfondir l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice
- 14-15 juin 2012 (Lyon) : La fragmentation de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- 13-14 juin 2013 (Aix-en-Provence) : La dimension externe de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- 12-13 juin 2014 (Nanterre) : Le pouvoir juridictionnel dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- 6-7 novembre 2014 (Luxembourg) : La Cour de justice et l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- 4-5 juin 2015 (Toulouse) : Les principes de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (publication dans la *Revue trimestrielle de droit européen*, juillet-septembre 2016)
- 1^{er}-3 juin 2016 (Bayonne) : Les crises de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- 8-9 juin 2017 (Lyon) : L'espace de liberté, de sécurité et de justice en questions
- 7-8 juin 2018 (Aix-en-Provence) : Le juge national et l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- 2-3 juillet 2019 (Toulouse) : Les sujets de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice

1-3 Le Réseau Thématique Pluridisciplinaire SHS Génétique et médecine génomique

Créé en 2018, il vise à structurer les recherches en sciences humaines et sociales dans le champ de la génétique et de la médecine génomique. Renouvelable, il est au service de la constitution progressive d'une communauté pluridisciplinaire.

À cette fin, le Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) propose tout à la fois de faciliter les échanges entre chercheuses/chercheurs, de valoriser les travaux dans le champ concerné, de soutenir les initiatives, de faire connaître les laboratoires et les recherches français aux chercheurs/chercheuses et laboratoires étrangers, de créer un fonds commun de connaissances et de liens pour le développement futur de projets collaboratifs ou le montage de réseaux internationaux. Le RTP peut organiser des événements scientifiques en vue de réaliser ces objectifs. Son champ d'action est défini largement pour couvrir tous les enjeux épistémologiques, philosophiques, historiques, sociologiques, anthropologiques, économiques, éthiques et juridiques de l'analyse des génomes et de leurs usages médicaux et non-médicaux.

Soutenu par l'InSHS sur le plan de la recherche fondamentale, également inscrit dans le contexte d'une réflexion sur le rôle des sciences humaines et sociales dans le plan France Médecine Génomique 2025, le RTP a pour vocation de devenir un point de référence pour des demandes d'expertise ou de mise en contact, ainsi que pour le développement de recherches en sciences humaines et sociales en lien, notamment, avec le plan France Médecine Génomique 2025.

Le CERIC, en particulier au regard des travaux d'Estelle BROSSET et d'Aurélien MAHALATCHIMY, fait partie des 13 équipes et laboratoires de ce RTP.

1-4 La Fédération de recherche Écosystèmes Continentaux et Risques Environnementaux



Le CERIC fait partie des 36 unités fédérées au sein d'une fédération de recherche ECCOREV, fondée sur la thématique des "écosystèmes continentaux et risques environnementaux" appliquée plus particulièrement aux territoires de la région méditerranéenne. Elle fédère des laboratoires de sciences dures, mais également des unités spécialisées dans les domaines des sciences humaines et sociales, qui enrichissent, de leurs compétences en économie, en droit et en sociologie de l'environnement, le champ des recherches.

ECCOREV se structure autour de quatre axes fédérateurs des questionnements scientifiques : morphogénèse, risques naturels et variabilité climatique ; vulnérabilité des écosystèmes terrestres et aquatiques ; écodynamique et toxicologie environnementale ; écotecnologies et développement durable (énergie, déchets...).

Pour arrimer au mieux les sciences humaines et sociales, un axe transversal basé sur les problématiques du territoire a été défini. Dans ce cadre également, l'Observatoire Hommes-Milieus-bassin minier de Provence joue un rôle fondamental. Il a pour objectif d'étudier les interactions entre la société et l'environnement, en abordant la question des pollutions, de la santé, des représentations, de la gestion du territoire et des paysages, etc. sur une zone marquée par le fait industriel mais connaissant des changements importants (fermeture récente de la mine, devenir de l'industrie traditionnelle sur le territoire, périurbanisation, etc.).

Les objectifs d'ECCOREV sont de

- ✓ mutualiser les équipements
- ✓ favoriser des interactions au travers de projets incitatifs devant plus tard déboucher sur des réponses à des appels d'offres régionaux, nationaux et internationaux
- ✓ organiser des Colloques, des formations et des journées d'animations mettant en contact des chercheurs et des décideurs
- ✓ proposer des formations,

tous objectifs concourant à l'animation de la vie scientifique dans le domaine de l'environnement.

2- Les partenariats et coopérations à l'échelle internationale

Professeurs invités et séjours de recherche des membres du CERIC

Le Professeur Charles-Hubert BORN, de l'Université Catholique de Louvain, a été Professeur invité au CERIC pour l'année universitaire 2021-2022 et 2022-2023.

Le Professeur Jean-Yves CARLIER, de l'Université Catholique de Louvain, a été Professeur invité au CERIC pour les années universitaires 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

La Professeure Béatrice BONAFE, de l'Université La Sapienza de Rome, a été Professeure invitée au CERIC pour l'année universitaire 2023-2024.

Le Professeur Benoît FRYDMAN, de l'Université libre de Bruxelles, a été Professeur invité au CERIC pour l'année universitaire 2023-2024.

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET a effectué un séjour de recherche d'un mois au printemps 2022, en tant que *visiting research fellow* au British Institute of International and Comparative Law.

Cotutelles de thèse

- Indira BOUTIER, *L'(in)visibilité des violations des droits de l'homme : législations, pratiques judiciaires et politiques discriminatoires à l'encontre des minorités dans un contexte de nationalisme ethnique*, sous la direction de Ludovic HENNEBEL et de Corinne LENNOX (University of London, School of Advanced Study, Institute of Commonwealth Studies) (**soutenance le 15 septembre 2023**).

- Laura CAHIER, *Les femmes autochtones des Amériques face aux violences : des demandes intersectionnelles de droit(s) à la co-production normative*, sous la direction d'Albane GESLIN (intégration au campus de Georgetown University en tant qu'animatrice de pôle pour l'Institut des Amériques) (**soutenance le 14 mars 2025**).

- Fernanda CASTELO BRANCO ARAUJO, *Gestion des ressources marines et droits des communautés de pêcheurs : aspects de droit interne et de droit international*, sous la direction de Carina COSTA DE OLIVEIRA (Université fédérale du Ceará (Brésil)) et de Marie-Pierre LANFRANCHI (**soutenance le 10 novembre 2021**).

- Élie KLEE, *La disparition d'États en raison du changement climatique*, sous la direction de Thomas BURELLI (Université d'Ottawa) et Sandrine MALJEAN-DUBOIS.

- Simon KLEE, *Collecte de renseignement et droit international*, sous la direction de Craig FORCESE (Université d'Ottawa) et de Rostane MEHDI.

- Gaël LE ROUX, *Le droit de l'Union européenne et le numérique : analyse de l'adéquation d'un système juridique à l'appréhension de ses objets*, sous la direction de Marianne DONY (Université Libre de Bruxelles) et de Rostane MEHDI (**soutenance le 14 janvier 2022**).

- Morgane LECLERCQ, *L'adaptabilité du droit international aux réalités locales en matière semencière*, sous la direction d'Estelle BROSSET et de Geneviève PARENT (Université Laval) (**soutenance le 12 décembre 2022**).

- Pierre MINGOZZI, *Le changement climatique en tant qu'urgence mondiale. L'utilisation du contentieux climatique en matière de droits de l'homme pour faire face au changement climatique à l'intersection du droit national et international*, sous la direction d'Ève TRUILHÉ et de Giovanna ADINOLFI (Université de Milan).

- Thomas OUEDRAOGO, *Le règlement amiable du contentieux international des droits de l'homme*, sous la direction de Romain LE BŒUF et d'Abdoulaye SOMA (Université de Ouaga II).

- Harvey MPOTO BOMBAKA, *Les traitements différenciés en droit international de la mer*, sous la direction de Carina COSTA DE OLIVEIRA (Université de Brasilia) et de Sandrine MALJEAN-DUBOIS (**soutenance le 24 juin 2022**).

- Julian RITSCHHEL, *Le juge de l'OMC et le droit des traités*, sous la direction de Romain LE BOEUF et de Makane MBENGUE (Université de Genève) (**soutenance le 19 décembre 2024**).
- Daria VASILEVSKAIA, *La pollution du milieu marin par le plastique. Approche comparative en droit international, européen et comparé*, sous la direction de Sandrine MALJEAN-DUBOIS et Margaret YOUNG (Université de Melbourne).

Ottawa

Parallèlement aux actions de coopération scientifique dans le champ de la recherche, le CERIC a mis en place des modalités d'échange international avec l'Université d'Ottawa.

Pour l'année universitaire 2024-2025, les parcours de Master Droit international et Droit de la transition environnementale étaient ouverts à cet échange avec Ottawa (cf. rubrique Activités de formation, points 1.1.1 et 1.2.1).

Shenzhen

Parallèlement aux actions de coopération scientifique dans le champ de la recherche, le CERIC a mis en place dans ses Masters 2 Droit de l'Union européenne, Droit international et Droit de la transition environnementale une mobilité internationale avec la Peking University School of Transnational Law (Shenzhen) (cf. rubrique Activités de formation, points 1.1.1, 1.1.2 et 1.2.1).

MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

**MANIFESTATIONS
SCIENTIFIQUES**

1. Manifestations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

- ❖ **6 janvier 2022**, Conférence, *L’Affaire du Siècle. Une chance pour le climat ?*, Emmanuel DAOUD, Avocat de « Notre Affaire à Tous ».
- ❖ **19 janvier 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l’Union européenne »
 - *De la scène au balcon : approches disciplinaires et indisciplinées du droit de l’Union européenne*, Antoine BAILLEUX (Université Saint-Louis, Bruxelles)
 - *Droit de l’Union et économie de marché*, Francesco MARTUCCI (Université Paris 2 Panthéon-Assas).
- ❖ **8 février 2022**, Business and Human Rights Cycle, *Entreprises et droits de l’homme : vers un devoir de vigilance européen ?*, Shirley POUGET, Avocate à la Cour, Senior Consultant BHR DLA Piper.
- ❖ **17 février 2022**, Conférence Jus Gentium, *Rechercher l’origine d’une épidémie est-il juste une question de curiosité scientifique ? A propos du choléra en Haïti et de la Covid en Chine*, Dr. Renaud PIARROUX, épidémiologiste spécialisé dans les maladies infectieuses et la médecine tropicale.
- ❖ **25 février 2022**, Conférence Jus Gentium, *Human Dignity in International Law*, Ginevra LE MOLI, Assistant Professor, Leiden University.
- ❖ **3 mars 2022**, Conférence, *L’Assemblée Constituante du Chili. Fin de la transition vers la démocratie et du modèle néolibéral ?*, Pilar MORAGA, Professeure à l’Université du Chili à Santiago.
- ❖ **3 mars 2022**, Business and Human Rights Cycle, *Droits humains et entreprises : entre attendus législatifs et difficultés de la conformité*, Me Charlotte MICHON, Me Lydia MEZIANI.
- ❖ **4-5 mars 2022**, *SimONU sur la responsabilité des Etats en matière de cybercriminalité* (responsabilité scientifique : Association française pour les Nations Unies-Aix-en-Provence).
- ❖ **10 mars 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l’Union européenne »
 - *Juriste artisan*, Ségolène BARBOU DES PLACES (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
 - *La méthode pragmatique : l’exemple du droit constitutionnel de l’Union européenne*, Edouard DUBOUT (Université Paris 2 Panthéon-Assas).
- ❖ **15 mars 2022**, Conférence Jus Gentium, *Le droit à réparation devant la Cour pénale internationale : théorie et pratique*, Soraya BRIKCI, coordinatrice juridique, cheffe de l’Unité juridique de la Section de la participation et des réparation (greffe de la Cour pénale internationale).
- ❖ **24 mars 2022**, Conférence Jus Gentium, *(Re)penser le droit international du patrimoine culturel*, Vincent NEGRI, chercheur CNRS à l’Institut des Sciences Sociales du Politique (École Normale Supérieure Paris-Saclay).

- ❖ **28 mars 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **Après « le droit de l'intégration », que nous arrive-t-il ?**, Loïc AZOULAI (Ecole de droit de Sciences Po Paris)
 - **Week In, Week Out. Why contextual approaches to European Union law are more needed than ever**, Agustin José MENENDEZ (Universidad Complutense de Madrid).

- ❖ **31 mars 2022**, Conférence Jus Gentium, **L'enquête et l'audience à la CPI : la mise en œuvre pratique d'un régime juridique hybride**, Me Jennifer NAOURI, Conseil principal à la Cour Pénale Internationale, Présidente de l'Association du Barreau près la Cour Pénale Internationale.

- ❖ **6 avril 2022**, Cycle Pratique du droit, **Préserver et défendre notre système-Terre. Les nouveaux outils juridiques pour agir**, Valérie CABANES, Juriste internationaliste de terrain ; Marine CALMET, Co-fondatrice, présidente et juriste (Programme Wild Legal).

- ❖ **11 avril 2022**, Conférence Jus Gentium, **Religion As or Against Culture in International Human Rights Adjudication**, Pr. Lucas LIXINSKI, Professor at the faculty of Law and Justice, UNSW Sydney.

- ❖ **13 avril 2022**, Cycle Récits et témoignages, **Les peuples, gardiens des terres et des mers**, Barbara GLOWCZEWSKI, anthropologue et ethnologue, directrice de recherche au CNRS ; Géraldine LE ROUX, anthropologue, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale.

- ❖ **14 avril 2022**, Conférence Jus Gentium, **Human Rights Litigation in U.S. Courts**, Pr. William S. DODGE, Professor at UC Davis School of Law, Visiting Professor at Berkeley.

- ❖ **28 avril 2022**, Business and Human Rights Cycle, **Entreprises et droits humains : une incontournable (r)évolution du droit**, Me Stéphane BRABANT, Associé principal de Trinity, International AARPI.

- ❖ **12 mai 2022**, Conférence Jus Gentium, **Les animaux et le droit international de la guerre**, Jérôme DE HEMPTINNE, Maître de conférence invité et Assistant de recherche à l'université Catholique de Louvain.

- ❖ **12-13 mai 2022**, Rencontres internationales d'Aix-en-Provence 2022, **La définition des « limites planétaires ». Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale.**

- ❖ **17 mai 2022**, Conférence, **L'émergence du principe de substitution en droit de l'environnement : un principe clé pour la transition écologique ?**, Charles-Hubert BORN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain.

- ❖ **18 mai 2022**, Journée d'étude, **Quelles places pour les victimes dans les procès climatiques ? Témoignages et formalisations expertes.**

- ❖ **18 mai 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [From legitimacy to ideology : towards ideology critique of European constitutionalism](#), Jan KOMAREK (Faculté de droit, Université de Copenhague)
 - [What comes after the methodological controversy ? From empirical design to empirical legal analysis ?](#), Urska SADL (European University Institute, Florence).

- ❖ **3 juin 2022**, Explorative workshop Civis, [Climate change litigation before European courts as a mode of civic action](#).

- ❖ **16-17 juin 2022**, [Colloque à l'occasion des 40 ans de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer](#).

- ❖ **27 juin-1^{er} juillet 2022**, [Ecole d'été de l'Institut Sciences de l'Océan « Les aires marines protégées. Enjeux et défis actuels »](#).

- ❖ **8-9 juillet 2022**, [Colloque de lancement du GIS Euro-Lab](#) (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

- ❖ **14-18 juillet 2022** (Università degli Studi dell'Insubria, Côme), [Summer School Critical Topics in Environmental Law in Comparative Perspective « Environmental Law, Sustainability and Circular Economy »](#) (partenaires : Aix-Marseille Université, Università degli Studi dell'Insubria, Universitas Opoliensis, Utrecht Centre for Water, Oceans and Sustainability Law).

- ❖ **5-8 septembre 2022** (Saint-Martin Vésubie), [13^e Université internationale d'été du Mercantour](#).

- ❖ **15 septembre 2022**, Jus Gentium Conference, [Six Months since Russia invaded Ukraine : explaining the UN Role](#), Mikel MANCISIDOR, Member of the UN Committee of Economic, Social and Cultural Rights, Scholar on International Human Rights Law at Washington College of Law, Deusto University and René Cassin Institute.

- ❖ **16 septembre 2022**, [Rentrée solennelle des Masters 2 du CERIC et remise des prix-Leçon inaugurale Les atteintes à l'indépendance de la justice et les conséquences sur le fonctionnement du mandat d'arrêt européen](#), Jean RICHARD DE LA TOUR, Avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne).

- ❖ **23 septembre 2022**, Jus Gentium Conference, [International Law in Crisis : Prevention of and Responsibility for Atrocity Crimes](#), Dr. Tatyana EATWELL, Barrister, Doughty Street Chambers.

- ❖ **20 octobre 2022**, Table ronde, [La réparation devant les juridictions internationales : convergences et divergences](#).

- ❖ **21 octobre 2022**, Jus Gentium Conference, [The Prosecution of War Criminals by Swiss Military Justice](#), Stefan WEHRENBURG, Barrister, Umbricht Rechtsanwälte.

- ❖ **3 novembre 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [Colonialism and EU Legal Categories](#), Hanna EKLUND, Assistant Professor, Faculty of Law, University of Copenhagen
 - [EU Legal Geography](#), Floris DE WITTE, Assistant Professor, Law Department, London School of Economics and Political Science

- ❖ **14 novembre 2022**, Conférence dans le cadre du projet Proclimex, [Climate change and human rights: the Torres Strait islanders Case](#), Margaret YOUNG, Professeure, Université de Melbourne.

- ❖ **16 novembre 2022**, Conférence Aix Global Justice, [Le rôle des conseillers juridiques en opération \(LEGAD\) dans les armées françaises](#), Commissaire en chef de 1^{ère} classe Rudolph STAMMINGER, Directeur adjoint du Département militaire, Institut International de Droit Humanitaire.

- ❖ **18 novembre 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [Le renouvellement des méthodes du droit international public par le droit de l'Union européenne](#), Etienne PATAUT, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 - [Etudier migrations et frontières en droit de l'Union européenne : pluralité, complexité, densité](#), Marie-Laure BASILIEN GAINCHE, Professeure, Université Jean Moulin Lyon 3

- ❖ **29 novembre 2022**, Workshop, [La personne transfrontalière](#).

- ❖ **6 décembre 2022**, Cycle Récits et témoignages, [Témoignage et débat avec Antoinette Chahine](#), ancienne condamnée à mort au Liban, militante abolitionniste.

- ❖ **9 décembre 2022**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [EU Law and Legal Theory. A Virtuous Connection](#), Massimo LA TORRE, Professor, University of Münster
 - [The cultural study of EU Law](#), Antonio MARZAL, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2. Manifestations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

- ❖ **13 janvier 2023**, Atelier, [Regards sur l'actualité du droit de l'Autorité internationale des fonds marins](#).
- ❖ **20 janvier 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [Discourses on EU Law. Some Critical Reflections](#), Sabine MAIR, Researcher, University of Amsterdam
 - [What's the Point of Empirical Legal Scholarship on EU Law ?](#), Jan ZGLINSKI, Erich Brost Lecturer in German and European Union Law, University of Oxford
- ❖ **3 février 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [Des hommes, des femmes et du droit européen](#), Laure CLÉMENT-WILZ, Professeure, Université Paris-Est Créteil
 - [Que font les acteurs du droit européen ?](#), Robin GADBLEED, Research Associate, institute for European Law, KU Leuven
- ❖ **25-26 février 2023**, [SimONU sur la liberté d'expression](#) (responsabilité scientifique : Association française pour les Nations Unies-Aix-en-Provence).
- ❖ **3 mars 2023**, Midis du CERIC, [Les différends insulaires de la France. Discussion à l'occasion de la publication de l'Atlas des espaces maritimes de la France](#), Denys-Sacha ROBIN, maître de conférences, Université Paris Nanterre.
- ❖ **17 mars 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [Interrogating EU Law's Polysemy : Methodological Pluralism in EU Equality Law](#), Raphaële XENIDIS, Lecturer in EU Law, University of Edinburgh
 - [Les racines postcoloniales de l'Union européenne](#), Lionel ZEVOUNOU, Maître de conférences, Université Paris Nanterre
- ❖ **21 mars 2023**, [23èmes Rencontres scientifiques enseignants-chercheurs](#) (présentation générale de la recherche en environnement et de sa diversité ; le climat et la protection des espaces marins en droit de l'environnement).
- ❖ **23 mars 2023**, [Workshop du Groupe d'intérêt « Supranational Biolaw » de l'Association européenne de droit de la santé \(European Association Health Law\)](#).
- ❖ **27-31 mars 2023**, CIVIS Course, [Ocean Law and Governance](#) (responsabilité scientifique : Pascale RICARD, Emmanuella DOUSSIS).
- ❖ **14 avril 2023**, Symposium Centre de droit social-CERIC, [Justice du travail et justice environnementale : l'apport du projet GRETA \(Ground-breaking Research on Employment and Environmental Transitions Ahead\)](#).

- ❖ **19 mai 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [EU Law through the State Lens : the Pitfalls of Comparison in Building EU Administrative Law](#), Joana MENDES, Professeure, Université du Luxembourg
 - [EU Law as Technique](#), Vincent RÉVEILLÈRE, Maître de conférences, Aix-Marseille Université

- ❖ **25 mai 2023**, [Atelier du GIS Euro-Lab Quel contrat social dans l'Union ? Réflexions sur la répartition des avantages et charges.](#)

- ❖ **9 juin 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - [Les méthodes du droit de l'UE à l'épreuve du droit pénal](#), Valérie MICHEL, Professeure, Aix-Marseille Université
 - [Normes et principes en droit de l'UE](#), Mathilde UNGER, Maître de conférences, Université de Strasbourg

- ❖ **12 juin-31 juillet 2023**, CIVIS Blended Intensive Programme, [The science, ethics and governance of human genome editing](#) (responsabilité scientifique : Oliver FEENEY, Université de Tübingen ; responsable scientifique au CERIC : Aurélie MAHALATCHIMY).

- ❖ **26 juin 2023**, [Workshop du programme Les enjeux de la mise en œuvre de l'accord de Paris. Approche comparative franco-italienne \(PHC Galilée\)](#) (responsabilité scientifique : Sandrine MALJEAN-DUBOIS).

- ❖ **28 juin-1^{er} juillet 2023**, Académie d'été de droit international et d'éthique en sciences et technologies, [Les enjeux actuels de l'expertise internationale dans les domaines de la santé et de l'environnement.](#)

- ❖ **3 juillet 2023**, Cycle de conférences *Engagement, contrat et risque à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), [Reporting extra-financier et plan de vigilance : quelle portée pour les engagements pris et faut-il penser de nouveaux types d'actes pour les décliner ?](#)

- ❖ **30 août-2 septembre 2023**, ESIL 18th Annual Conference, [Is International Law Fair ? Le droit international est-il juste ?.](#)

- ❖ **4-8 septembre 2023** (Saint-Martin Vésubie), [14^e Université internationale d'été du Mercantour.](#)

- ❖ **11 septembre 2023**, Cycle de conférences *Engagement, contrat et risque à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), [Des allégations et engagements environnementaux au « greenwashing » : comment distinguer les engagements réels des pratiques commerciales déloyales et sanctionner les comportements insincères ?](#)

- ❖ **15 septembre 2023**, [Rentrée solennelle des Masters 2 du CERIC et remise des prix-Leçon inaugurale Un droit public de la mondialisation ? L'Organisation mondiale du commerce et ses défis](#), Jean-Marie PAUGAM, Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce.

- ❖ **9-10 octobre 2023** (Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Marseille), **Exposition Deep Sea Days** (action de médiation scientifique en direction des scolaires dans le cadre du projet Abysses).
- ❖ **12 octobre 2023**, Cycle de conférences *Engagement, contrat et risque à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Des clauses contractuelles aux obligations réelles environnementales : le contrat devient-il un mode de protection efficace des écosystèmes ?**
- ❖ **15-16 novembre 2023**, Workshop **One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale.**
- ❖ **17 novembre 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **A Distributional Analysis of EU Law**, Leticia DIEZ SANCHEZ, Assistant Professor, Maastricht University
 - **Critical Theory and Praxis in EU Law**, Päivi Johanna NEUVONEN, Associate Professor, Durham Law School
- ❖ **20 novembre 2023**, Cycle de conférences *Engagement, contrat et risque à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **La convention judiciaire d'intérêt public et l'utilisation du contrat comme alternative aux poursuites : quelle pertinence et quelle efficacité ?**
- ❖ **8 décembre 2023**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **En quoi pourrait consister une méthode a priori en droit de l'Union européenne ?** Jean-Sylvestre BERGÉ, Professeur, Université Côte d'Azur
 - **Approches interdisciplinaires sur le droit de l'Union européenne : l'exemple du droit à la protection des données**, Mathilde UNGER, Maître de conférences, Université de Strasbourg
- ❖ **18 décembre 2023**, Cycle de conférences *Engagement, contrat et risque à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Des clauses de gestion des risques environnementaux aux contrats d'assurance de risques environnementaux : quelles difficultés rencontre le contrat en tant qu'outil de gestion des risques environnementaux des entreprises ?**

3. Manifestations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

- ❖ **19 janvier 2024**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **Othering in EU Law : the Case of Migrants**, Saniya AMRAOUI, ATER, Aix-Marseille Université
 - **How European is European Law ?**, Afroditi MARKETOU, Maîtresse de conférences, Université Paris-Est Créteil

- ❖ **25-26 janvier 2024**, Colloque **L'ignorance, les sciences et le droit**.

- ❖ **9 février 2024**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **La promotion de l'autonomie stratégique de l'Union européenne : vers de nouveaux paradigmes en droit de l'intégration ?** Stéphane DE LA ROSA, Professeur, Université Paris-Est Créteil
 - **Les controverses autour de l'Union économique et monétaire en France et en Allemagne**, Claire MONGOUACHON, Maîtresse de conférences, Aix-Marseille Université

- ❖ **1er-2 mars 2024**, **SimONU sur les migrations en temps de conflits** (responsabilité scientifique : Association française pour les Nations Unies-Aix-en-Provence).

- ❖ **14 mars 2024**, Conférence, **The Sea Level Rise and New Developments in the International Law of the Sea with Special References to the Practices of the Pacific Island States**, Chie KOJIMA, Professeur, Université de Chuo (Tokyo, Japon).

- ❖ **22 mars 2024**, **Procès fictifs en droit de l'environnement** (accueil de lycéens de classes de terminale de Martigues).

- ❖ **22 mars 2024**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **L'approche pragmatique et par les instruments en droit de l'UE**, Arnaud VAN WAEYENBERGE, Professeur, HEC Paris.
 - **Comment utiliser les études comportementales dans la réflexion juridique ?**, Anne-Lise SIBONY, Professeure, Université Catholique de Louvain

- ❖ **3 avril 2024**, Conférence, Les Midis du CERIC, **Reparations for Colonialism and the Perils of Legalization**, Steven RATNER, Professeur, Université du Michigan.

- ❖ **26 avril 2024**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
 - **A Critical Take on the Case Law of the European Court of Justice**, Fernanda NICOLA, Professor, American University
 - **Back into the Archive of EU Law. Assessing fifteen years of research (acquis, limits, possible ways forward)**, Antoine VAUCHEZ, Directeur de recherche CNRS, Centre européen de sociologie et science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- ❖ **13 mai 2024**, Conférences Proclimex :
Les procès climatiques transnationaux franco-brésiliens, Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeure, Aix-Marseille Université.
Le contentieux climatique au Brésil en tant que composante du contentieux socio-environnemental, Carina COSTA DE OLIVEIRA, Professeure, Université de Brasília.

- ❖ **24 mai 2024**, Cycle de séminaires CERIC-Laboratoire de théorie du droit « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne »
- **The Law & Political Economy of the EU**, Marco GOLDONI, Senior Lecturer, School of Law, University of Glasgow
- **Public Law Theory and EU Law**, Signe Rehling LARSEN, Associate Professor of Law, University of Warwick

- ❖ **30 mai 2024**, Conférence, Les Midis du CERIC, **European Union Health Law : Scope and Methodologies**, Tamara HERVEY, Jean Monnet Professor of EU Law, University of London.

- ❖ **31 mai 2024**, Annual meeting of the Health Law Team (Oxford Encyclopedia of EU Law) **Framing EU Health Law through Connectivity**.

- ❖ **31 mai 2024**, Conférence, **Remaking Global Trade for a Sustainable Future**, Daniel C. ESTY, Professeur, Yale Law School.

- ❖ **juin 2024**, Ecole d'été de l'Institut Sciences de l'Océan, **Plastiques et polluants en mer. Du savoir à l'action**.

- ❖ **4 juillet 2024**, Cycle de conférences *Juger à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Juger en contexte de rupture systémique**

- ❖ **2-6 septembre 2024** (Fréjus), **15^e Université internationale d'été du Mercantour**.

- ❖ **19 septembre 2024**, Cycle de conférences *Juger à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Juger à l'aune des incertitudes scientifiques**

- ❖ **20 septembre 2024**, **Leçon inaugurale Vers un pacte européen pour l'océan. Origine, objectifs et lien avec la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan**, Geneviève PONS, Directrice générale d'Europe Jacques Delors.

- ❖ **27 septembre 2024**, Conférence, **Le contentieux climatique devant la Cour européenne des droits de l'homme**, Laurence BURGORGUE-LARSEN, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- ❖ **30 septembre-1^{er} octobre 2024**, Colloque **Procès climatiques et entreprises. Perspectives comparées en France et en Europe**.

- ❖ **1^{er} octobre 2024**, Après-midi du droit de la mer **La territorialisation des fonds marins. Où en est l'extension des droits souverains sur le plateau continental au-delà de 200 milles marins ?**

- ❖ **7 octobre 2024**, Conférence Proclimex, **Urgence climatique et désobéissance civile. Une enquête comparative franco-britanniques procès climatiques transnationaux franco-brésiliens**, Benoît LUCZAK, Doctorant contractuel, Aix-Marseille Université.
- ❖ **17 octobre 2024**, Colloque (Cour de Cassation), **1804-2024 : quel Code civil à l'heure de l'Anthropocène ?**
- ❖ **4 novembre 2024**, Cycle de conférences *Juger à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Juger pour l'ailleurs**
- ❖ **8 novembre 2024**, Journée d'études, **Quels chemins de transition pour une Méditerranée durable et résiliente en 2050 ?**
- ❖ **14-15 novembre 2024**, Colloque de restitution du projet Abysses, **Les représentations des grands fonds marins.**
- ❖ **21-22 novembre 2024**, Colloque, **L'Union européenne et l'économie numérique. En quête d'un modèle de régulation.**
- ❖ **25 novembre 2024**, Conférence Proclimex, **Une étude comparative de la construction judiciaire de la crédibilité scientifique dans les procès climatiques**, Mingzhe ZHU, professeur associé à l'Université de Glasgow ; Liyuan FAN, doctorante, China University of Political Science and Law.
- ❖ **28 novembre 2024**, Cycle de conférences *Juger à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Juger pour l'avenir**
- ❖ **9 décembre 2024**, Cycle de conférences *Juger à l'aune des mutations environnementales* (Grand'chambre de la Cour de cassation), **Juger dans l'urgence**
- ❖ **10 décembre 2024**, Journée d'études, **Célébrer les droits humains et faire avancer l'égalité pour toutes et tous. Les législations antidiscriminatoires complètes. Regards croisés et perspectives futures.**

**PUBLICATIONS ET
PRODUCTION SCIENTIFIQUE**

1- Production scientifique des membres du CERIC (2022-2024)

Articles de revues scientifiques

BOTTACCI Adrien, « Judgment n.°268/2022 of the Portuguese Tribunal Constitucional and its Contribution to the European Dialogue on Metadata Retention and Access Regimes », *European Data Protection Review*, 2022, vol. 8, n°3, p. 412-418.

BROSSET Estelle, « La part du droit international et européen dans le domaine de la santé », *Revue de droit sanitaire et social*, 2022, HS, p.15 et s.

BROSSET Estelle, « Les « petites » histoires du droit de l'Union de la bioéthique : le cas de l'édition génomique », *Revue de l'Union européenne*, 2022, n°656, p.158 et s.

BROSSET Estelle, « Santé publique – Vaccins et vaccination contre la COVID-19 le droit de l'Union où on ne l'attend pas », *Europe*, 2022, n°1, p. 5-9.

BROSSET Estelle, « [Enfin ! Le règlement Aarhus est révisé : un nouveau pas l'accès à la justice en matière environnementale ?](#) », *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux*, 2022, chron. n°05.

CAHIER Laura, « [Environmental Justice in the United Nations Human Rights System : Challenges and Opportunities for the Protection of Indigenous Women's Rights against Environmental Violence](#) », *George Washington Journal of Energy & Environmental Law*, 2022, vol. 13, n° 1, p. 37-57.

CAHIER Laura, « Entretien avec la cinéaste kanienkéha : ka (mohawk), Sonia Bonspille Boileau », *Revue Canadienne d'Études Cinématographiques*, 2023, vol. 32, n° 1, p. 122-139 (avec Miléna SANTORO).

CAHIER Laura, « Representing the Community – Some reflections on the emancipatory potential of minority artists' creative perspectives for human rights », *L'Observateur des Nations Unies*, 2023, vol. 54, p. 103-135 (avec Claude CAHN).

CAHIER Laura, « [De l'invisibilité à l'émancipation par le droit international ? Penser la subalternité à la lumière des mobilisations des femmes autochtones des Amériques pour leurs droits](#) », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Questions du temps présent, février 2024.

CANALI Laura, « La preuve par l'expertise dans le contentieux français des changements climatiques », *Revue juridique de l'environnement*, sept. 2022, n°3, p. 491-503.

CANALI Laura, « La responsabilité climatique devant le juge administratif, une instrumentalisation de la réparation à des fins de cessation de l'illicite ? », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°3, p. 613-622.

DEMARIA Tiphaine, « Éditorial : 20 ans des articles de la CDI sur la responsabilité des États », *L'Observateur des Nations Unies*, 2021, vol. 51, p. 9-12.

DEMARIA Tiphaine, « La référence aux commentaires des projets de la Commission du droit international dans la jurisprudence internationale », *Revue belge de droit international*, 2021/1-2, p. 425-448.

DEMARIA Tiphaine, « L'affaire du différend concernant le statut et l'utilisation du fleuve Silala (Chili c. Bolivie) », *AFDI*, 2023, p. 373-390.

FRANCESCONI Lavinia, « [Cartografía de la producción académica sobre cumplimiento e impacto del SIDH](#) », *Harvard Dataverse*, V1, 2023 (avec Patricia CRUZ MARIN, Maria Gabriela VALENZUELA & Thalia VIVEROS UEHARA).

FRANCESCONI Lavinia, « Handle with care : links between gender-based violence and harassment on campus. Academic Freedom and the role of the University Ombudsperson », *Revista internacional de derecho y ciencias sociales*, 2023, n°33.

GAMBARDELLA Sophie, « [L'Organisation maritime internationale et la lutte contre la pollution des océans par les plastiques](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022.

GAMBARDELLA Sophie, « La gouvernance internationale de la pêche profonde. Un défi pour la conservation des grands fonds marins », *La Revue Maritime*, 2023, n°527.

GAMBARDELLA Sophie, « Le droit et la mer : des liens anciens mais renouvelés à l'ère de l'anthropocène », *Lettre de l'INSHS*, juillet 2023, n° 84, p. 54-56.

GAMBARDELLA Sophie, « L'exploitation commerciale des fonds marins : un jeu d'ombre et de lumière », *AFDI*, 2023, p. 697-712.

GENNET Éloïse, « La plateforme des politiques de santé de l'Union européenne : un outil de participation civile à la construction du droit », *Revue de l'Union européenne*, janvier 2023, n° 634, p. 52-58 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

GENNET Éloïse, « [Du droit à la protection de la santé à celle d'"une seule santé" ? Les leviers de l'approche One Health dans l'ordre juridique du Conseil de l'Europe](#) », *Droits Fondamentaux*, décembre 2023, n° 21, 24 p.

GENNET Éloïse, « [The Council of Europe's Underrated Role in Fostering Equitable Access to Quality Health Care in Times of Pandemic](#) », *Health and Human Rights*, 2024, vol. 26/1, p. 45-56.

HAUTEREAU-BOUTTONNET Mathilde, « The Paris Agreement on Climate Change : A Subtle Combination of Tools and Actors for Better Enforcement ? », *Environmental Policy and Law*, 2022, vol. 52, p. 389-398 (avec Sandrine MALJEAN-DUBOIS).

HAUTEREAU-BOUTTONNET Mathilde, « L'évolution des formes de préjudice. Le cas du préjudice écologique », *Cahiers Portalis*, 2022, n° 9, p. 19 et s.

HAUTEREAU-BOUTTONNET Mathilde, « [Climate Change Laws and Regulations. Climate Change Regulation in French Law](#) », *The IUCN ARL Journal of Environmental Law*, April 2022, n° 12, p. 8-21.

HAUTEREAU-BOUTTONNET Mathilde, « Derrière les procès climatiques français et américains : des systèmes politique, juridique et judiciaire en opposition », *Recueil Dalloz*, 2022, 32, p.1606 (avec Daniel ESTY).

HAUTEREAU-BOUTTONNET Mathilde, « Combining Tools and Actors for a Better Enforcement : A Case of the 2015 Paris Agreement on Climate Change », *Environmental Policy and Law*, 2023, vol. 53, p. 415-424 (avec Sandrine MALJEAN-DUBOIS).

HAUTEREAU-BOUTTONNET Mathilde, « Quelles réparations pour prévenir les dommages climatiques ? », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 3, p. 623-632.

KREUDER Chloé, « Les "crimes d'honneur" devant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes », *Sorbonne Doctoral Law Review*, 2024, vol. 6, n° 2.

LAMOUREUX Marie, « Preuve et expertise en matière nucléaire : de quelques enseignements tirés du régime d'indemnisation des victimes des essais nucléaires », *Revue juridique de l'environnement*, 2022, n° 3, p. 479-490.

LAMOUREUX Marie, « La loi climat-résilience et les énergies fossiles. À propos de l'interdiction des publicités relatives aux énergies fossiles », *Contrats-Concurrence-Consommation*, avril 2022.

LAMOUREUX Marie, « À quoi sert la régulation tarifaire ? À propos de la flambée des prix de l'énergie », *JCP E* 2022, étude 1240.

LAMOUREUX Marie, « Performance énergétique et baux d'habitation. Entre présent et avenir », *JCP G* 2022, étude 949.

LAMOUREUX Marie, « L'avenir du Traité sur la charte de l'énergie », *Droit de l'environnement*, 2023, n° 317, p. 43-45.

LAMOUREUX Marie, « La protection des particuliers », Dossier « La crise de l'énergie », *RFDA*, 2023, p. 15 et s.

LAMOUREUX Marie, « Les contrats de vente directe d'électricité et de gaz », *AJDA*, 2023, p. 1173 (avec Louis DE FONTENELLE).

LAMOUREUX Marie, « Entre sécurité d'approvisionnement, protection des consommateurs et décarbonation de l'économie : le droit européen de l'énergie à l'heure des choix », *Revue des Affaires européennes*, 2024, n° 2, p. 317-328.

LAMOUREUX Marie, « La performance énergétique des bâtiments à usage d'habitation », *Droit et ville*, 2024, n° 2, p. 231-248.

LE BCEUF Romain, « Charles Péguy et l'enfantillage de la paix par le droit », *Revue Droit & Littérature*, 2023/1, n° 7, p. 83-95.

LE BCEUF Romain, « Les traités en temps de guerre », *AFDI*, 2023, p. 155-180.

LE BCEUF Romain, « [Propos introductif. Le droit et la guerre](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 17 décembre 2023 (avec Caterina SEVERINO).

LE BCEUF Romain, « [Droit de la paix et droit de la guerre : que reste-t-il du temple de Janus ?](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 17 décembre 2023.

LE BCEUF Romain, « Guerre et constitution : le point de vue du droit international public », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, 2024.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Deciphering the fragmentation of the human genome editing regulatory landscape », *Frontiers in Political Science*, accepted on 13 December 2021, published on 27 January 2022, 12 p.

MAHALATCHIMY Aurélie, « La plateforme des politiques de santé de l'Union européenne : un outil de participation civile à la construction du droit », *Revue de l'Union européenne*, janvier 2023, n° 634, p. 52-58 (avec Éloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Challenges for the implementation of the current EU legal frameworks to organoids », *Biotechnologies : towards collective wisdom. Les cahiers de Tesaco*, 2024, n°4, p. 47-56.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Les enjeux de la diplomatie climatique](#) », *Revista Brasileira De Relações Internacionais no Mundo Atual*, 2022, vol. 38, n° 5, p. 352-372.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « International Investment Law and Climate Change. An outlook after the COP 21 » (Introduction to the Special Issue), *Journal of World Investment and Trade*, 2022, p. 737-745 (avec Hélène RUIZ FABRI et Stephan SCHILL).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Climate litigation : The impact of the Paris Agreement in national courts », *Taiwan Law Review*, May 2022, p. 211-222.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [International law as fuel for climate litigation](#) », *Brazilian Journal of International law*, 2022, vol. 19, n° 1, pp.43-45.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « The Paris Agreement on Climate Change : A Subtle Combination of Tools and Actors for Better Enforcement ? », *Environmental Policy and Law*, 2022, vol. 52, p. 389-398 (avec Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Prendre au sérieux l'urgence environnementale : quelle contribution du droit international ? », *AFDI*, 2022, pp.5-19 (avec Yann KERBRAT).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Combining Tools and Actors for a Better Enforcement : A Case of the 2015 Paris Agreement on Climate Change », *Environmental Policy and Law*, 2023, vol. 53, p. 415-424 (avec Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Climate Change in International Law. The Paris Agreement : A Renewed Form of States' Commitment ?](#) », *French Yearbook of Public Law*, 2023, n° 1, p. 35-49.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Introduction : La réparation des dommages climatiques. Enjeux juridiques et perspectives », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 3, p. 531-534 (avec Francesca IPPOLITO).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Réparation des dommages climatiques en droit international : les questions soulevées par l'avis consultatif demandé à la Cour internationale de justice », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 3, p. 565-576 (avec Nicolas ANGELET).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Les sciences humaines et sociales au défi du changement climatique », *Culture et recherche*, printemps-été 2024, n° 146, p. 18-20 (avec Stéphanie VERMEERSCH).

MARTINI Camille, « Considérations environnementales dans l'arbitrage », *Cahiers de l'arbitrage*, vol. 2023, n° 4.

MARTINI Camille, « From fact to applicable law : what role for the international climate change regime in investor-State arbitration ? », *Annuaire canadien de droit international*, 2024.

MEHDI Rostane, « Heurs et malheurs de l'État de droit, l'Union européenne au défi d'une crise essentielle », *Revue de l'Union européenne*, 2022, n° 657, p. 240 et s.

MEHDI Rostane (propos recueillis par Romain LE BCEUF et Caterina SEVERINO), « [Le droit européen et la guerre](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 17 décembre 2023.

MINGOZZI Pierre-Clément, « La réparation des dommages climatiques à la lumière de l'avis consultatif rendu par le Tribunal international du droit de la mer : une occasion manquée ? », *Revue Juridique de l'Environnement*, 2024, n° 3, p. 577-587.

MINGOZZI Pierre-Clément, « The Contribution of ITLOS to Fight Climate Change : Prospects and Challenges of the COSIS Request for an Advisory Opinion », *The Italian Review of International and Comparative Law*, 2023, n° 3, p. 306-324.

RICARD Pascale, « [Avant-propos](#) », Dossier *La lutte contre la pollution plastique des océans en droit international, comparé et européen*, *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022.

RICARD Pascale, « [The Superposition of National Legal Regimes in Maritime Disputed Areas](#) », *Maritime Safety and Security Journal*, 2022, vol. 10, p. 37-58 (avec Denys-Sacha ROBIN).

RICARD Pascale, « Érosion de la biodiversité : l'Accord de Kunming-Montreal sur le cadre mondial post-2020, une réponse suffisante face à l'urgence écologique actuelle ? », *AFDI*, 2022, p. 121-139.

RICARD Pascale, « The Advent of the 2023 BBNJ Agreement : A Preliminary Legal Analysis », *Environmental Policy and Law*, 2023, vol. 53.

RICARD Pascale, « Le nouveau traité sur la biodiversité des espaces maritimes internationaux : quelles implications pour la France et l'Union européenne ? », *Droit de l'environnement*, juillet 2023, n° 323, p. 283-288.

RICARD Pascale, « La demande d'avis consultatif présentée par la COSIS au Tribunal international du droit de la mer : quels enjeux ? », *L'Observateur des Nations Unies*, 2023, n° 55, p. 179-198 (avec Kiara NERI).

RICARD Pascale, « L'articulation entre le droit spécial de l'AIFM et le nouvel Accord 'BBNJ' en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité marine », *La Revue Maritime*, 2024, n°527.

RUBIO Nathalie, « Le labyrinthe européen au défi des états d'exception », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, 2022.

RUBIO Nathalie, « Protéger par la flexibilité de la politique de cohésion : du discours à la réalité », *Revue de l'Union européenne*, 2022, n° 654, p. 21-25.

RUBIO Nathalie, « Enjeux et perspectives des interventions structurelles 2021-2027 », *Revue du droit de l'Union européenne*, 2023, n° 1, p. 154-172.

RUBIO Nathalie, « [Réflexions sur la justice européenne](#) » (entretien avec le juge Jean-Claude Bonichot), *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 12 décembre 2023.

RUBIO Nathalie, « Une expérience narrative. Retour sur une recherche portant sur les récits judiciaires de l'Europe », *Revue de la recherche juridique. Droit prospectif*, 2023, n° 3, p. 1445-1456.

RUBIO Nathalie, « Arrêt NADA. Intransigeance de la Cour de justice pour l'appréciation du critère d'indépendance d'une juridiction », *Journal de Droit Européen*, 2024, n° 312, p. 387-390.

RUBIO Nathalie, « Quand les fonds européens rencontrent les droits fondamentaux », *Revue de l'Union européenne*, 2024, n° 677, p. 196 et s. (avec Romain TINIÈRE).

SNYDER Francis, « Law in Context. A Personal Roadmap », *Revue de la recherche juridique. Droit prospectif*, 2023, n° 3, p. 1481-1490.

TABAU Anne-Sophie, « La contribution de l'Union européenne à la coopération environnementale dans l'océan Indien », *Revue de l'Union européenne*, 2023, n° 667, p. 224-237.

TABAU Anne-Sophie, « La création d'un fonds pour faire face aux pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques : une décision historique ? », *Recueil Dalloz*, 2023, n° 5, p. 288-289.

TABAU Anne-Sophie, « L'urgence dans les demandes simultanées d'avis consultatifs en matière climatique », *L'Observateur des Nations Unies*, 2023, vol. 55, p. 139-160.

TABAU Anne-Sophie, « [La protection de l'environnement en rapport avec les conflits armés à l'aune du projet de principes de la Commission du droit international](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 17 décembre 2023 (avec Sayouba KABORÉ).

TABAU Anne-Sophie, « L'opérationnalisation du Fonds sur les pertes et préjudices : quelle solidarité face à l'injustice climatique ? », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 3, p. 547-564.

TOURÉ Habib Badjinri, « La protection des enfants contre les violences sexuelles en période de conflit armé : entre incertitudes conventionnelles et évolutions jurisprudentielles », *L'Observateur des Nations Unies*, 2022, vol. 53, p. 278-317.

TOURÉ Habib Badjinri, « [Les sanctions internationales : fondements, natures et portées](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 17 décembre 2023.

TOURÉ Habib Badjinri, « Les limites constitutionnelles aux pouvoirs législatifs et judiciaires dans la dénonciation des traités : le cas de la France et des États-Unis d'Amérique », *Revue française de droit constitutionnel*, 2023, n° 4, p. 783-810.

TOURÉ Habib Badjinri, « La question de Taïwan », *AFDI*, 2023, p. 79-104.

TRUILHÉ Ève, « [Entretien – Pour une limitation effective de la pollution plastique : quelles pistes en droit de l'UE ?](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022.

TRUILHÉ Ève, « Les contentieux climatiques en Europe et en France », *Revue Horitsujiho*, 2022.

TRUILHÉ Ève, « [Entre protection de l'environnement et droit des consommateurs. La lutte contre l'obsolescence programmée au défi de la preuve](#) », *Cahiers Droit, Sciences et Technologies*, 2024, n° 18, p. 33-48.

VASILEVSKAIA Daria, « [The application of the principles of proximity and self-sufficiency to trade and transport of plastic waste](#) », *Confluence des droits_La revue* [En ligne], 12 | 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022.

Ouvrages

BROSSET Estelle, *Le droit de l'Union européenne de la santé*, Bruylant, 2024, 756 p.

HENNEBEL Ludovic, *The American Convention on Human Rights : A Commentary*, New York : Oxford University Press, 2022, 1541 p. (avec Hélène TIGROUDJA).

LAMOUREUX Marie, *Droit de l'énergie*, 2^e éd., LGDJ, Précis Domat, 2022, 860 p.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, *International Biodiversity Law*, Brill, 2024, 416 p.

RUBIO Nathalie, *Droit matériel de l'Union européenne*, 9^e éd., LGDJ, Précis Domat, 2024, 1098 p. (avec Claude BLUMANN et Louis DUBOIS).

TIGROUDJA Hélène, *The American Convention on Human Rights : A Commentary*, New York : Oxford University Press, 2022, 1541 p. (avec Ludovic HENNEBEL).

Direction d'ouvrages ou de revues

BERENI Anaïs (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023, 348 p. (avec Pascale RICARD et Wissem SEDDIK).

BROSSET Estelle (dir.), [Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire](#), DICE Éditions, Confluence des droits. 2022 (avec Thierry RENOUX, Ève TRUILHÉ & Ariane VIDAL-NAQUET).

CANALI Laura (dir.), Dossier « La fonction consultative des juridictions internationales », *L'Observateur des Nations Unies*, 2024, n° 55, 303 p.

CROZATIER Teddy Junior (dir.), Dossier « La théorie dans la pratique du droit international », *L'Observateur des Nations Unies*, 2024, n° 56, 143 p.

DEMARIA Tiphaine (dir.), Dossier « 20 ans des articles de la Commission du Droit International sur la responsabilité de l'État », *L'Observateur des Nations Unies*, 2021, n° 51, 232 p.

GESLIN Albane (dir.), *Langues et langages juridiques. Traduction et traductologie, didactique et pédagogie*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2022, 432 p. (avec Renaud BAUMERT, Stéphanie ROUSSEL et Stéphane SCHOTT).

KREUDER Chloé (dir.), Dossier « Les problématiques contemporaines de l'art en droit international », *L'Observateur des Nations Unies*, 2023, n° 54, 199 p.

LANFRANCHI Marie-Pierre (dir.), *La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Bilan et perspectives*, DICE Éditions, Confluence des droits, 2024, 539 p.

LE BCEUF Romain (dir.), *Dossier Le retour de la guerre*, *Confluence des droits_ La revue*, 2024 (avec Caterina SEVERINO).

MAHALATCHIMY Aurélie (dir.), *Transhumanisme : de nouveaux droits ?*, DICE Éditions, Confluence des droits, 2024, 281 p. (avec Guylène NICOLAS).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), Dossier « International Law and Climate Litigation », *Brazilian Journal of International Law*, 2022, vol. 19, n°1.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), Dossier « International Investment Law and Climate Change », *The Journal of World Investment & Trade*, 2022 (avec Hélène RUIZ FABRI & Stephan SCHILL).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), *La définition des limites planétaires. Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale ?*, Pedone, 2023, 192 p.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), *Biodiversity litigation*, Oxford University Press, 2023, 408 p. (avec Guillaume FUTHAZAR et Jona RAZZAQUE).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), *Climate Change and the Testing of International Law/Le droit international au défi des changements climatiques*, Brill, coll. Centre for Studies and Research in International Law and International Relations Series, 2023, 600 p. (avec Jacqueline PEEL).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), Dossier spécial « Le droit international face à l'urgence climatique », *Annuaire français de droit international* 2022, 2023 (avec Yann KERBRAT).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), Dossier « La réparation des dommages climatiques », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°3, pp.531-632 (avec Francesca IPPOLITO).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (dir.), *Les sociétés face aux défis climatiques*, CNRS Editions, 2024, 256 p. (avec Stéphanie VERMEERSCH & Agnès DEBOULET).

RICARD Pascale (dir.), *Dossier La lutte contre la pollution plastique des océans en droit international, comparé et européen*, *Confluence des droits_ La revue*, 2022.

RICARD Pascale, Co-coordination et co-rédaction du Livre blanc Les ODD au-delà de 2030 (dans le cadre des 150 ans de l'Association du droit international), 2022 (avec S. ROBERT-CUENDET).

RICARD Pascale (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023, 348 p. (avec Anaïs BERENI et Wissem SEDDIK).

SEDDIK Wissem (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023, 348 p. (avec Anaïs BERENI et Pascale RICARD).

TOURÉ Habib Badjinri (dir.), Dossier « Le droit international face aux problématiques contemporaines du sport », *L'Observateur des Nations Unies*, 2022, n° 52, 203 p.

TRUILHÉ Ève (dir.), *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire*, Confluence des droits, 2022 (avec Estelle BROSSET, Thierry RENOUX & Ariane VIDAL-NAQUET).

Chapitres d'ouvrages

BASSET Mehdi, « Les différends persistants de souveraineté insulaire », in MIRON A., ROBIN D.-S., *Atlas des espaces maritimes de la France*, Pedone, 2022, p. 57 et s. (avec D.-S. ROBIN).

BASSET Mehdi, « [Les États tiers face à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer](#) », in LANFRANCHI M.-P. (dir.), *La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Bilan et perspectives*, Confluence des droits, 2024, p. 113-146.

BERENI Anaïs, « Le regard du juriste sur une notion peu appréhendée par le droit », in BERENI A., RICARD P., SEDDIK W. (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023 (avec Pascale RICARD et Wissem SEDDIK).

BOTTACCI Adrien, « The Multifaceted Definition of Organoids in Law », in MAHALATCHIMY A., MAGNON X. (dir.), *Definitions and Regulatory Concepts in Science and Technology* (à paraître).

BOTTACCI Adrien, « Epistemic Injustice through the legal classification of the human body and its products », in FLEAR M. (dir.), *Addressing epistemic Injustice : Perspectives from Health Law and Bioethics* (à paraître).

BROSSET Estelle, « [Avant-propos](#) », in BROSSET E., RENOUX T., TRUILHÉ È., VIDAL-NAQUET A. (dir.), *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire*, Confluence des droits, 2022, p. 7-9 (avec Thierry RENOUX, Ève TRUILHÉ et Ariane VIDAL-NAQUET).

BROSSET Estelle, « La notion de bien-être humain et le droit de l'Union européenne de l'environnement : brèves observations » in MICHALLET I. (dir.), *Bien-être et normes environnementales*, Mare et Martin, 2022.

BROSSET Estelle, « Commentaire de l'article 35 », in VAN DROOGHENBROECK S., PICOD F., RIZCALLAH C. (dir.), *Commentaire article par article de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 3e éd., Bruylant, 2023, p. 953–978.

BROSSET Estelle, « Le droit de l'Union européenne des OGM à l'épreuve de la mutagenèse », in DE GROVE-VALDEYRON N., FRIANT-PERROT M. (dir.), *Les vingt ans du règlement sur la législation et la sécurité alimentaire dans l'Union européenne : bilan et perspectives*, Bruylant, 2023, p. 75-96 (avec Fabien MILANOVIC et Baptiste MOUTAUD).

BROSSET Estelle, « Crise environnementale ou moment critique du droit de l'Union européenne de l'environnement ? Observations à propos de la justice environnemental », in MILLET-DEVALLE A., PIGEON N. (dir.), *L'Union européenne et la gestion des crises*, Pedone, 2024, p. 199-218.

BROSSET Estelle, « [Au-delà des affaires Carvalho et Sabo. Expertiser le contentieux « climat » devant la Cour de justice de l'Union européenne](#) », in C. COURNIL (dir.), *Expertises et argumentaires juridiques. Contribution à l'étude des procès climatiques*, Confluence des droits, 2024, p. 341-355.

CAHIER Laura, « La pandémie de la COVID-19, un catalyseur des mobilisations sociales au Guatemala ? Une enquête à distance entre ruptures et continuités », in BOIDIN-CARAVIAS C. et al. (dir.), *La pandémie de Covid-19. Expériences américaines*, Aubervilliers : Editions de l'IHEAL, 2022, p. 72-91 (avec G. ROBERT).

CAHIER Laura, « Résistances locales et discours contre-hégémoniques au Guatemala : les revendications contre les violences intersectionnelles portées par les militantes mayas kaqchikels et leurs implications normatives », in ANDREANI F., BRACHO Y., LAPLACE L. & POSADO T. (dir.), *Alternances critiques et dominations ordinaires en Amérique latine : crises, résistances et continuités*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2024, p. 129-145.

CAHIER Laura, « “Missing and Murdered Indigenous Women and Girls” aux États-Unis. Érosion des souverainetés tribales et violences contre les femmes et filles amérindiennes », in AJE L., CHASTAGNER C. (dir.), *Espaces de souveraineté dans les Amériques*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2024, p. 145-167.

CAHIER Laura, « Indigenous Women at the United Nations : Exploring their Creative Claims and Critical Perspectives on International Human Rights Law », in BELTRÁN Y PUGA A., CELORIO R.

(éd.), *Building Bridges : Contemporary Perspectives on Gender, Sexuality and International Human Rights Law*, Bogotà : Editorial Universidad del Rosario, 2024, pp. 175-200.

DELCROIX Valentine, « [La relation experts-politiques à l'épreuve de la crise sanitaire](#) », in BROSSET E., RENOUX T., TRUILHÉ E., VIDAL-NAQUET A. (dir.), *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire*, Confluence des droits, 2022, p. 13-33.

DEMARIA Tiphaine, « Submersion marine des territoires, droits fondamentaux et responsabilité internationale de l'État », in GUILLET N. (dir.), *Mer et droits fondamentaux de la personne humaine*, LGDJ, 2022, p. 117-133.

DEMARIA Tiphaine, « Éditorial : 20 ans des articles de la Commission du Droit International sur la responsabilité des États », *L'Observateur des Nations Unies*, 2021, vol. 51, p. 9-12.

DEMARIA Tiphaine, « [COVID-19 et droit de la responsabilité internationale](#) », in BROSSET E., RENOUX T., TRUILHÉ E., VIDAL-NAQUET A. (dir.), *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire*, Confluence des droits, 2022, p. 155-164.

DEMARIA Tiphaine, « After the Fall : un traité de paix pour la Terre du milieu ? », in MAUREL R. (dir.), *Le droit dans la saga Le Seigneur des Anneaux*, Enrick B., 2023.

DUMONT Lorraine, « *L'innovation sociale en droit international des droits humains : un amendement du contrat social* », in AGRESTI J.-P., GASPARINI E. (dir.), *Le droit et l'innovation sociale*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2022.

FOUEDJIO NGUETSA Steve, « Les développements récents de la Responsabilité sociale et environnementale en droit minier au Cameroun », in AGRESTI J.-P., GASPARINI E. (dir.), *Le droit et l'innovation sociale*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2022.

GAMBARDELLA Sophie, « Concrétiser le droit à l'alimentation : un enjeu majeur de la gestion internationale des ressources halieutiques », in N. GUILLET (dir.), *Mer et droits fondamentaux de la personne humaine*, LGDJ, 2022, p. 97-115.

GAMBARDELLA Sophie, « Chapter 5. Deep geothermal energy versus transboundary environmental protection. The law as a conciliation tool ? », in HAMMAN P. (ed.), *Cross-Border Renewable Energy Transitions. Lessons from Europe's Upper Rhine Region*, Routledge, 2022 (avec Lou-Anne BEDARIDE).

GAMBARDELLA Sophie, « L'avènement de la géo-ingénierie climatique appliquée aux océans : un chemin de Charybde en Scylla pour le droit international de l'environnement », in LEMOINE-SCHONNE M., LANGLAIS A. (dir.), *Construire le droit des ingénieries climatiques. Au croisement des enjeux climatiques et écosystémiques*, UGA Editions, 2023, p. 275-295.

GAMBARDELLA Sophie, « Les objectifs de développement durable et les limites planétaires : une voie vers l'effectivité de la gouvernance internationale de l'environnement ? » in MALJEAN-DUBOIS S. (dir.), *La définition des « limites planétaires ». Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale ?*, Pedone, 2023, p. 89-110 (avec Pascale RICARD).

GAMBARDELLA Sophie, « Une approche juridique des conflits d'usage liés aux activités de pêche en haute mer », in RICARD P., BERENI A., SEDDIK W. (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation entre activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023, p. 143-160.

GAMBARDELLA Sophie, « [La fabrique de l'avis consultatif demandé au Tribunal international du droit de la mer. La mobilisation des savoirs dans l'argumentaire des participants](#) », in COURNIL C. (dir.), *Expertises et argumentaires juridiques. Contribution à l'étude des procès climatiques*, Confluence des droits, 2024, p. 303-326 (avec Kiara NERI et Pascale RICARD).

GENNET Éloïse, « Orphan medicines », in GORMLEY L., PURNHAGEN K., GARBEN S. (dir.), *Oxford Encyclopedia of EU Law*, Oxford University Press, 2023 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

GESLIN Albane, « Présentation générale », in GESLIN A., BAUMERT R., ROUSSEL S., SCHOTT S. (dir.), *Langues et langages juridiques. Traduction et traductologie, didactique et pédagogie*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2022, p. 7-10 (avec Renaud BAUMERT, Stéphanie ROUSSEL et Stéphane SCHOTT).

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « Du droit comparé aux ordres juridiques conjugués : une solution aux limites actuelles du droit de l'environnement », in ALVES C.-M., LAGOUTTE J. (dir.), *L'apport du droit privé à la protection de l'environnement*, Mare et Martin, 2022 ;

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « Les biens environnementaux », in LARDEUX G., *Les propriétés*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2022, p. 159-174.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « The Paris Agreement on Climate Change : A Subtle Combination of Tools and Actors for Better Enforcement ? », in DESAI B.H. (dir.), *Regulating Global Climate Change. From Global Concern to Planetary Concern*, IOS Press, 2023, p. 151-160 (avec Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET).

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « [West Virginia et al. V. EPA. L'affaiblissement de l'Administrative State dans la lutte contre le changement climatique](#) », in COURNIL C. (dir.), *Expertises et argumentaires juridiques. Contribution à l'étude des procès climatiques*, Confluence des droits, 2024, p. 359-375 (avec Pauline ABADIE).

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « Manquer le premier épisode de la trilogie. La force normative des droits de l'Homme définis par le droit européen et international », in *Études en l'honneur du professeur Catherine Thibierge*, Mare et Martin, 2023, p. 243-256 (avec Cyril SINTEZ).

LAGRANGE Evelyne, « Conclusions », in OETER S., WALTER C., KHAN D.E., LAGRANGE E. (dir.), *Democracy and Sovereignty. Rethinking the Legitimacy of International Law*, Brill, 2022.

LAGRANGE Evelyne, « SPP v. Egypt, AAPL v. Sri Lanka : Some Revolutionary Steps ? », in RUIZ FABRI H., STOPPIONI E. (dir.), *International Investment Law : An Analysis of Major Decisions*, Hart, 2022.

LAGRANGE Evelyne, « Préface », in ROBIN D.-S., *Actes unilatéraux des États et formation du droit international*, LGDJ, 2022.

LAGRANGE Evelyne, « Conclusions », in FORTEAU M., LATTY F. (dir.), *Communication médiatique de l'État et droit international*, Pedone, 2022, p. 243 et s.

LAMOUREUX Marie, « L'enjeu de la causalité : approche juridique », in ARBOUSSET H., *L'indemnisation des victimes des essais nucléaires français*, Mare & Martin, 2022, p. 139-155.

LAMOUREUX Marie, « Énergie, propriété et intérêt général », in LARDEUX G., *Les propriétés*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2022, p. 175-191.

LAMOUREUX Marie, « Mobilités et électricité », in DE FONTENELLE L., MARTIN S. (dir.), *Le droit des mobilités*, Lexis Nexis, 2024.

LAMOUREUX Marie, « General Perspective : France », in SAURER J., RODI M. (eds), *Comparative Perspectives on the Law of Energy Transition in Europe*, Nomos Publishing, 2024.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Liberté de navigation versus protection de l'environnement marin : le « juste équilibre » ou les enseignements de l'arrêt Bosphorus Queen shipping limited », in BERENI A., RICARD P., SEDDIK W. (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2022, p. 317-331.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Observations sur l'application de la convention européenne des droits de l'homme en mer », in GUILLET N. (dir.), *Mer et droits fondamentaux de la personne humaine*, LGDJ, 2022, p. 53-76.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « [Introduction. Quarante ans après](#) », in LANFRANCHI M.-P. (dir.), *La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Bilan et perspectives*, Confluence des droits, 2024, p. 15-35.

LE BŒUF Romain, « L'idée et les méthodes de la réconciliation : le point de vue d'un juriste », in COUDERC A., DEFRANCE C., PFEIL U. (dir.), *La réconciliation. Histoire d'un concept entre oubli et mémoire/Versöhnung. Geschichte eines Begriffs zwischen Vergessen und Erinnern*, P.I.E. Peter Lang, 2022.

LE BŒUF Romain, « La reconnaissance. Observations sur une notion juridique équivoque », in MICHEL V., PUTMAN E., RÉVEILLÈRE V., ROUVIÈRE F. (dir.), *Liber Amicorum Jean-Yves Chérot. Le droit entre théorie et pratique*, Larcier, 2023, p. 331-352.

LE BŒUF Romain, « Si Victor Hugo avait été entendu : fragment d'une histoire européenne », in A. VIDAL-NAQUET (dir.), *Petites et grandes chroniques du droit public* (à paraître) (avec Nathalie RUBIO).

LE BŒUF Romain, « Article 39 – Règlement amiable », in M. BOUMGHAR, *Commentaire de la Convention européenne des droits de l'homme*, Pedone (à paraître).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Regulation of Genome Editing in Human iPS Cells : France », in DEDERER H.-G., FRENKEN G. (eds.), *Genome Editing in Human iPS Cells : A Comparative Legal Analysis of National Regulatory Frameworks for iPSC-based Cell/Gene Therapies*, Springer, 2022, p. 83-106.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Manufacturing and batch testing of medicines », *The Oxford Encyclopedia of EU Law*, January 2022 (avec Florence TABOULET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Packaging and labelling of medicines », *The Oxford Encyclopedia of EU Law*, 2022 (avec Florence TABOULET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Transparency of medicines pricing », *The Oxford Encyclopedia of EU Law*, 2022 (avec Florence TABOULET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Marketing authorisation of generics, biosimilars, and hybrid medicinal products », *The Oxford Encyclopedia of EU Law*, 2022 (avec Florence TABOULET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Orphan medicines », in GORMLEY L., PURNHAGEN K., GARBEN S. (dir.), *Oxford Encyclopedia of EU Law*, Oxford University Press, 2023 (avec Éloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « [Propos introductifs](#) », in MAHALATCHIMY A., NICOLAS G. (dir.), *Transhumanisme. De nouveaux droits*, Confluence des droits, 2024, p. 15-31 (avec Guylène NICOLAS et Martine PERRON).

MAHALATCHIMY Aurélie, « [Du transhumain au posthumain : quels droits fondamentaux ?](#) », in MAHALATCHIMY A., NICOLAS G. (dir.), *Transhumanisme. De nouveaux droits*, Confluence des droits, 2024, p. 103-124 (avec Guylène NICOLAS).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Les droits fondamentaux comme frontières de la médecine améliorative de l'humain : l'application du principe d'égalité », in CAYOL A., BEVIÈRE-BOYER B., WANG W., GAILLARD E. (dir.), *Le transhumanisme à l'ère de la médecine améliorative*, Mare & Martin, Collection de la Chaire d'excellence CNRS Normandie pour la Paix, 2024, p. 309–329 (avec Guylène NICOLAS).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Concluding remarks » in MAR CAMPINS E., BENTIROU MATHLOUTHI R. (dir.), *Understanding Vulnerability in the Context of Climate Change*, Ed. Atelier, 2022, p. 183-187.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « L'éloge du flou ? L'Accord de Paris devant les juges nationaux », in *Mélanges en l'honneur de Mireille Delmas-Marty*, Mare et Martin, 2022, p. 367-378.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Introduction : Setting the Scene », in FUTHAZAR G., RAZZAQUE J., MALJEAN-DUBOIS S. (eds), *Biodiversity Litigation*, OUP, 2023, p. 1-32 (avec Elisa MORGERA).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « International biodiversity litigation : The increasing emphasis on biodiversity law before international courts and tribunals », in FUTHAZAR G., RAZZAQUE J., MALJEAN-DUBOIS S. (eds), *Biodiversity Litigation*, OUP, 2023, p. 331-357 (avec Elisa MORGERA).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Biodiversity litigation. Review of Trends and Challenges », in FUTHAZAR G., RAZZAQUE J., MALJEAN-DUBOIS S. (eds), *Biodiversity litigation*, OUP, 2023, p. 359-399 (avec Guillaume FUTHAZAR et Jona RAZZAQUE).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Les limites planétaires, de la conceptualisation scientifique à l'agenda international ? » in MALJEAN-DUBOIS S. (dir.), *La définition des « limites planétaires ». Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale ?*, Pedone, 2023, p. 7-20.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « The Paris Agreement on Climate Change : A Subtle Combination of Tools and Actors for Better Enforcement ? », in DESAI B.H. (dir.), *Regulating Global Climate Change. From Global Concern to Planetary Concern*, IOS Press, 2023, p. 151-160 (avec Mathilde HAUTEREAU-BOUONNET).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Droits de l'homme, droit de la nature, droits de l'animal : les

approches par les droits peuvent-elles sauver la biodiversité ? », in *Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Ricci. Grandeur et servitudes du bien commun*, Dalloz, 2023, p. 393-406.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Le multilatéralisme conventionnel. La fabrique du consensus multilatéral dans le champ de l'environnement », in RUNAVOT M.-C., RIOS RODRIGUEZ J. (dir.), *Le droit international multilatéral*, Pedone, 2023, p. 133-146.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Préface », in DELLAUX J., *Le cadre juridique international pour la réduction des émissions résultant de la déforestation tropicale (REDD+). Contribution à l'étude des nouvelles formes du droit*, Bruylant, 2023 (avec Marcelo VARELLA).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Avant-propos », in LEMOINE-SCHONNE M., LANGLAIS A. (dir.), *Construire le droit des ingénieries climatiques. Au croisement des enjeux climatiques et écosystémiques*, UGA Editions, 2023, p. 11-15.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « La diplomatie climatique », in FERREIRA MACEDO D'ISEP C. (dir.), *Diplomacia de Sustentabilidade*, Instituto Memoria, 2023, p. 44-63.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Préface », in DREYFUS M., *Le droit français aux prises avec les limites planétaires*, Mare et Martin, 2024, p. 13-18 (avec Ève TRUILHÉ).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « The progressive 'climatization' of international law », in MALJEAN-DUBOIS S., PEEL J. (dir.), *Climate Change and the Testing of International Law/Le droit international au défi des changements climatiques*, Brill, coll. Centre for Studies and Research in International Law and International Relations Series, 2023, pp. 3-39 (avec Jacqueline PEEL).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « La 'climatisation' progressive du droit international », in MALJEAN-DUBOIS S., PEEL J. (dir.), *Climate Change and the Testing of International Law/Le droit international au défi des changements climatiques*, Brill, coll. Centre for Studies and Research in International Law and International Relations Series, 2023, p. 41-81 (avec Jacqueline PEEL).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Les États, la nature et le droit... La Convention sur la diversité biologique à l'heure de la sixième extinction de masse », in BAYA-LAFFITE N., BERROS M. V., MIGUEZ NUNEZ R. (dir.), *Le droit à l'épreuve de la société des sciences et des techniques. Liber amicorum en l'honneur de Marie-Angèle Hermitte*, Academia University Press, 2023, p. 191-205.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Introduction », in MALJEAN-DUBOIS S., VERMEERSCH S., DEBOULET A. (dir.), *Les sociétés face aux défis climatiques*, CNRS Editions, 2024, p. 15-27.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Conclusion », in MALJEAN-DUBOIS S., VERMEERSCH S., DEBOULET A. (dir.), *Les sociétés face aux défis climatiques*, CNRS Editions, 2024, p. 233-240.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Les forces et les faiblesses du droit international face aux défis planétaires : quelles nécessaires évolutions ? », in BOISSON DE CHAZOURNES L. (dir.), *L'effectivité du droit international face à l'urgence écologique*, Editions du Collège de France, 2024, p. 39-56.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Préface », in DUROVIC A., DUVOUX N. (dir.), *Jeunesses françaises contemporaines*, CNRS Editions, 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « "Collective" state obligations to achieve the objective of the Paris Agreement. Can they bridge the gap between collective ambition and individual state action ? », in ZAHAR A. (ed.), *Research Handbook on the Law of the Paris Agreement*, Edgar Elgar, 2024 (avec Niklas S. REETZ).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Acclimating International Law with Climate Change : Toward a Global Reset ? », in THOUVENIN J.-M. (dir.), *Les défis du droit international au tournant du centenaire de l'Académie de droit international de La Haye/Challenges of International Law at the Time of the Centenary of The Hague Academy of International Law*, Académie de droit international, 2024, p. 591-608.

MEHDI Rostane, « L'indépendance de la justice, arc-boutant de l'État de droit », in BEAUGRAND V., MAS D., VIEUX M. (dir.), *Sa justice, L'Espace de Liberté, de Sécurité et de Justice. Liber amicorum en hommage à Yves Bot*, Bruylant, 2022, p. 39-65.

MEHDI Rostane, « L'Union et la guerre », in *Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Ricci. Grandeur et servitudes du bien commun*, Dalloz, 2023, p. 407-422.

MICHEL Valérie, « L'intégration sociale de la personne en droit de l'Union européenne », in BEAUGRAND V., MAS D., VIEUX M. (dir.), *Liber amicorum en hommage à Yves Bot. Sa justice. L'espace de liberté, de sécurité et de justice*, Bruylant, 2022, p. 741-761.

MONGOUACHON Claire, « Les difficultés d'une interprétation ordolibérale de la constitution micro-économique de l'Union européenne », in GREGOIRE G., MINY X., *The Idea of Economic Constitution in Europe*, Brill, 2022, p. 344-379.

MONGOUACHON Claire, « The Debate on the Revision of the European Fiscal Rules : Towards More Political Governance of the EMU ? », in WEBER R. (ed.), *The Financial Constitution of European Integration : Follow the Money ?*, Hart Publishing, 2023, p. 69-92.

MONGOUACHON Claire, « La gouvernance budgétaire européenne : tentative de relecture à l'aune du concept de politisation », in MICHEL V., PUTMAN E., RÉVEILLÈRE V., ROUVIÈRE F. (dir.), *Liber Amicorum Jean-Yves Chérot. Le droit entre théorie et pratique*, Larcier, 2023, p. 449-470.

MONGOUACHON Claire, « Commentaire de l'arrêt du Tribunal des conflits, 6 juin 1989, n° 02578, Ville de Pamiers », in PERROUD T., CAILLOSSE J., CHEVALLIER J., LOCHAK D., *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative. Approche politique*, LGDJ, 2024.

RICARD Pascale, « Les finances d'une organisation internationale hybride : l'exemple de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) », in NORODOM A.-T., BIN F. (dir.) *Les finances des organisations internationales*, Pedone, 2022, p. 111-131.

RICARD Pascale, « Saint-Pierre-et-Miquelon. Les prolongements (sous-marins) d'un arbitrage ? », in MIRON A., ROBIN D.-S. (dir.), *Atlas des espaces maritimes de la France*, Pedone, 2022, p. 185-197.

RICARD Pascale, « Mayotte, entre décolonisation et délimitation (France/Comores) », in MIRON A., ROBIN D.-S. (dir.), *Atlas des espaces maritimes de la France*, Pedone, 2022, p. 237-248 (avec Denys-Sacha ROBIN).

RICARD Pascale, « Tensions dans le canal du Mozambique et autour des îles Éparses (France/Madagascar) », in MIRON A., ROBIN D.-S. (dir.), *Atlas des espaces maritimes de la France*, Pedone, 2022, p. 223-236 (avec Denys-Sacha ROBIN).

RICARD Pascale, « La conservation de la biodiversité marine. La notion de "bien commun", facteur d'intégration et de cohérence en droit international », in BOUSSARD S. (dir.), *L'eau, un bien commun ?*, Mare & Martin, 2023, p. 321-345.

RICARD Pascale, « L'acidification de l'océan. Les défis de l'appréhension par le droit français et le droit international de l'autre problème du CO2' », in DREYFUS M. (dir.), *Le droit français aux prises avec les limites planétaires*, Mare & Martin, 2023, p. 73-97.

RICARD Pascale, « Les objectifs de développement durable et les limites planétaires : une voie vers l'effectivité de la gouvernance internationale de l'environnement ? » in MALJEAN-DUBOIS S. (dir.), *La définition des « limites planétaires ». Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale ?*, Pedone, 2023, p.89-110 (avec Sophie GAMBARDELLA).

RICARD Pascale, « Le regard du juriste sur une notion peu appréhendée par le droit », in BERENI A., RICARD P., SEDDIK W. (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023, p. 11-40 (avec Anaïs BERENI et Wissem SEDDIK).

RICARD Pascale, « [La partie XII de la CNUDM, 40 ans après Montego Bay](#) », in LANFRANCHI M.-P. (dir.), *La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Bilan et perspectives*, Confluence des droits, 2024, p. 337-359.

RICARD Pascale, « La biodiversité comme bien commun », in BORIES C., BOUSSARD S., DENIS-FATÔME A., PARANCE B. (dir.), *Les biens communs saisis par le droit : quelles perspectives ?*, Éditions de la Société de législation comparée, 2024, p. 147-170.

RICARD Pascale, « [La fabrique de l'avis consultatif demandé au Tribunal international du droit de la mer. La mobilisation des savoirs dans l'argumentaire des participants](#) », in COURNIL C. (dir.), *Expertises et argumentaires juridiques. Contribution à l'étude des procès climatiques*, Confluence des droits, 2024, p. 303-326 (avec Sophie GAMBARDELLA et Kiara NERI).

RICARD Pascale, « Quelques observations sur le contexte juridique de la gouvernance internationale de l'environnement en Méditerranée », in BOUFFIER S., ROBERT S. (dir.), *Marimité(s) en région Provence-Alpes Côte d'Azur*, Presses universitaires de Provence, 2024, p. 167-180.

RICARD Pascale, « Le statut juridique des fonds marins », in GRANCHER R., RIVOAL S. (dir.), *Du rivage aux abysses. Une histoire environnementale des fonds marins (XVIII–XXIe siècles)*, Éditions Champ-Vallon (à paraître).

RICARD Pascale, « La protection de la biodiversité dans les territoires ultramarins français », in CAHIN G., POIRAT F., SZUREK S. (dir.), *La France et ses Outre-mer*, Pedone (à paraître).

RUBIO Nathalie, « L'approche territoriale intégrée dans la réglementation sur les fonds européens de cohésion : du principe à la réalité ou de la réalité au principe ? », in BACHOUÉ PEDROUZO G., COLAVITTI R. (dir.), *La gouvernance transfrontalière : vers un mode de pilotage intégré du territoire transfrontalier ?*, Bruylant, 2022, p. 255-268.

RUBIO Nathalie, « Union Européenne », *Annuaire international de justice constitutionnelle 2021* (table ronde Constitution, libertés et numérique), PUAM, 2022, p. 513-535.

RUBIO Nathalie, « Si Victor Hugo avait été entendu : fragment d'une histoire européenne », in A. VIDAL-NAQUET (dir.), *Petites et grandes uchronies du droit public* (à paraître) (avec Romain LE BŒUF).

SEDDIK Wissem, « Le différend territorial entre la France et le Vanuatu sur les îlots Matthew et Hunter : du condominium des Nouvelles-Hébrides aux frontières maritimes du Pacifique Sud », in MIRON A., ROBIN D.-S. (dir.), *Atlas des espaces maritimes de la France*, Pedone, 2022, p. 271-284 (avec Géraldine GIRAUDEAU).

SEDDIK Wissem, « Le regard du juriste sur une notion peu appréhendée par le droit », in BERENI A., RICARD P., SEDDIK W. (dir.), *Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation des activités humaines dans les eaux européennes*, Pedone, 2023, p. 11-40 (avec Anaïs BERENI et Pascale RICARD).

SNYDER Francis, « Legal Geography of Fake Pesticides in Chinese Courts », in MICHEL V., PUTMAN E., RÉVEILLÈRE V., ROUVIÈRE F. (dir.), *Liber Amicorum Jean-Yves Chérot. Le droit entre théorie et pratique*, Larcier, 2023, p. 687-706.

TOURÉ Habib Badjinri, « The Status of The United Kingdom Regarding Eu Bilateral and Multilateral Mixed Agreements After Brexit », in LEVRAT N., KASPIAROVICH Y., KADDOUS C., WESSEL R. A. (eds), *The EU & its Member States' Joint Participation in International Agreements*, Bloomsbury Publishing, 2022, p. 271-286 (avec Christine KADDOUS).

TOURÉ Habib Badjinri, « La Constitution, la souveraineté et la participation de la Côte d'Ivoire aux institutions internationales », in MAMBO P. (dir.), *Côte d'Ivoire : 60 ans de théorie et de pratique du droit*, Abidjan, 2023, p. 141-147.

TRUILHÉ Ève, « [Avant-propos](#) », in BROSSET E., RENOUX T., TRUILHÉ È., VIDAL-NAQUET A. (dir.), *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire*, Confluence des droits. 2022, p. 7-9 (avec Estelle BROSSET, Thierry RENOUX et Ariane VIDAL-NAQUET).

TRUILHÉ Ève, « Préface », in DREYFUS M. (dir.), *Les limites planétaires aux prises avec le droit*, Mare et Martin, 2024, p. 13-18 (avec Sandrine MALJEAN-DUBOIS).

Communications

ABOU ZEID Shadi, « La pratique de la réparation devant les organes conventionnels de l'ONU », Colloque *La réparation devant les juridictions internationales*, Aix-en-Provence, Faculté de droit et de science politique, 20 octobre 2022.

ADOU Ndraman Wilfried, « Les échecs normatifs en matière de protection des droits de l'homme sur les réseaux sociaux : mythe ou réalité », Journée d'études de l'UMR 7318 *Les échecs normatifs*, Toulon, 14 octobre 2022.

ADOU Ndraman Wilfried, « La Laïcité, un moyen de protection des victimes dans le combat juridique pour la paix ? », Colloque *Vivante Laï-Cité*, Toulon, 9 décembre 2022.

BOTTACCI Adrien, « Quel futur pour le cadre juridique des tissus et des organes destinés à la transplantation ? Le cas des organoïdes », Journée d'étude ITEGOREC *Transplantation, technologies d'organes et droit*, Compiègne, France, 14 juin 2023 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

BOTTACCI Adrien, « Les organoïdes en action. Recherche interdisciplinaire en sciences sociales (sociologie, anthropologie, droit) », Webinaire du GDR Organoïde (via zoom), 30 juin 2023 (avec Fabien MILANOVIC et Baptiste MOUTAUD).

BOTTACCI Adrien, « Les organoïdes cérébraux, les embryoïdes et les chimères : vers un régime des entités vivantes ? », École d'été 2023 de la Chaire UNESCO Éthique, Science et Société, *Approches éthiques et juridiques de la vérité en science*, Université d'été de Toulouse, atelier des jeunes chercheurs, 6-7 juillet 2023.

BOTTACCI Adrien, « Brain organoids : legal and ethical perspectives », CRNL Workshop *Spotlight on brain organoids : Why ? What ? How ?*, 11 décembre 2023.

BOTTACCI Adrien, « L'encadrement des organoïdes. Enjeux, actualités et spécificités », Rencontre annuelle du réseau Ribbon, Rennes, 10 septembre 2024.

BOTTACCI Adrien, « A prospective legal framework for brain organoids, embryoïds and chimeras », Atelier des jeunes chercheurs, Conférence annuelle de l'Association européenne de droit de la santé (EAHL), Varsovie, 18 septembre 2024.

BROSSET Estelle, « L'évolution des normes : la part du droit international et européen », Colloque de l'Association française de droit de la santé *Les mouvements du droit de la santé. Continuités et ruptures*, Paris, 28-29 septembre 2022.

BROSSET Estelle, « Le droit européen des OGM à l'épreuve de la mutagénèse dirigée », Colloque *Les 20 ans du règlement sur la législation et la sécurité alimentaire dans l'Union européenne, Bilan et perspectives*, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC, 27 octobre 2022.

BROSSET Estelle, « Partage du fardeau et transition juste : état des lieux des formules de la répartition en droit de l'Union européenne du climat », Séminaire itinérant du GIS Euro-Lab *Quel contrat social pour l'Union européenne ? Réflexions sur la répartition des charges et des avantages dans l'Union*, Aix-en-Provence, 25 mai 2023.

BROSSET Estelle, Atelier de méthodologie de la recherche doctorale, « Du choix du sujet à la finalisation de la thèse : comment fait-on ? », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023 (avec Andrea HAMANN).

BROSSET Estelle, « Première approche de l'approche One Health en droit de l'Union européenne », Workshop *L'approche One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale*, Aix-en-Provence, 15 novembre 2023.

BROSSET Estelle, « Le biodroit et les techniques génomiques », Colloque *Quel modèle pour le biodroit de l'Union européenne ?*, Université de Lorraine, 14-15 mars 2024.

BROSSET Estelle, « L'environnement et la santé dans la Charte des droits fondamentaux : du neuf ? », Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024.

BROSSET Estelle, « The scope of Article 35 of the Charter of Fundamental Rights of the European Union: what does the Court say ? », Conférence annuelle de l'Association européenne de droit de la santé (EAHL), Varsovie, 19 septembre 2024.

BROSSET Estelle, « Le recours devant les juridictions de l'Union européenne », Colloque *Le rôle des juridictions internationales dans la protection du climat*, Université de Nice, 3 octobre 2024.

BROSSET Estelle, « Droits fondamentaux et environnement : quelle situation en Europe ? », Conférence de la Chaire droit de l'environnement, Université Laval (Québec, Canada), 31 octobre 2024.

BROSSET Estelle, « Juger pour l'ailleurs », Cycle de conférences de la Cour de Cassation *Juger à l'aune des mutations environnementales*, Cour de cassation, 4 novembre 2024.

BROSSET Estelle, « La régulation des données de santé, L'Union européenne et l'économie numérique », Colloque *Union européenne et économie numérique. En quête d'un modèle de régulation*, Aix-en-Provence, 21-22 novembre 2024.

BRUNEL Valentin, « Exploiter des données en droit : tirer le meilleur profit de l'outil informatique » (atelier de méthodologie de la recherche doctorale), Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023.

BRUNEL Valentin, « L'utilisation de l'outil informatique » (atelier de méthodologie de la recherche doctorale), Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024.

BRUNEL Valentin, « Using the Paris Agreement as a tool in corporate climate change litigation », Colloque international *Procès climatiques et entreprises. Perspectives comparées en France et en Europe*, Aix-en-Provence, 30 septembre 2024 (avec Camille MARTINI).

BRUNEL Valentin, « Which actors to influence the adoption of EU guidelines for Advanced Therapy Medicinal Products ? » (poster), *International Society for Cell & Gene Therapy 2023 Annual Meeting*, Paris, 31 mai-3 juin 2023 (avec Aurélie MAHALATCHIMY) (abstract published in *Cytotherapy* Volume 25, Issue 6, Supplement, May 2023, Page S161).

BRUNEL Valentin, « An exploratory analysis on the involvement of European organisations in the field of biomedical innovation » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Aurélie MAHALATCHIMY, Anaëlle SCHEER, S. GUION, I. CHIV, M. MORELL, M. DURAND, O. JOANINA & V. ANDRIEU).

BRUNEL Valentin, « Comparing actors participating in the adoption process of SoHo and ATMP regulations at the European level » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

BRUNEL Valentin, « Innovative therapy in European Parliament's positions : a numerical science-based vocabulary analysis » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec T. ALLOUCHE, F. BECHET, Marie GLINEL et Aurélie MAHALATCHIMY).

BRUNEL Valentin, « Expediting marketing authorization pathways for patients' access to advanced therapies », *Annual Congress of the European Association of Health Law*, Varsovie, 18-20 septembre 2024 (avec Valentin ROBY, Luc-Sylvain GILBERT, Auxane DELAGE et Aurélie MAHALATCHIMY).

CAHIER Laura, « Indigenous Peoples, Human Rights, and the Environment », Séminaire *International Environmental Law*, Elisabeth Haub School of Law, », Pace University, White Plains (États-Unis) [en ligne], 15 novembre 2022.

CAHIER Laura, « La experiencia de los tribunales de conciencia contra las violencias sexuales en Guatemala. Hacia una recuperación de la justicia por medio de las mujeres indígenas », Journée d'étude internationale *Territoires féministes en Amérique latine : voix périphériques*, Université européenne de Bretagne - Rennes 2 et Université de Guadalajara, Rennes, 25 novembre 2022.

CAHIER Laura, « Interseccionalidad, Discriminación Racial y Protección de las Minorías », Conférence internationale *Igualdad, No Discriminación e Interseccionalidad – Promover y Asegurar la Igualdad y la No Discriminación a Través de una Perspectiva Interseccional : Retos, Buenas Prácticas y Nuevas Perspectivas*, Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, San José (Costa Rica), 8 décembre 2022.

CAHIER Laura, « Rencontre entre le droit et la géomatique. Retour sur le développement d'une contre-cartographie des stratégies plurielles d'accès à la justice des femmes mayas au Guatemala » [poster scientifique et présentation orale], Congrès international de l'Institut des Amériques, Université Lumière Lyon II, Lyon, 13-17 juin 2023.

CAHIER Laura, « Femmes autochtones et paysage de la Justice. Présentation de Story Map » [présentation avec quatre étudiants et étudiantes du Master GéoNum], Congrès international de l'Institut des Amériques, Université Lumière Lyon II, Lyon, 15 juin 2023.

CAHIER Laura, « Éléments de réflexion face à la problématique des Missing and Murdered Indigenous Women and Girls aux États-Unis », Cycle de webinaires *Le droit à l'autodétermination : Perspectives et pratiques 100 ans après Deskaheh* [en ligne], 25 octobre 2023.

CAHIER Laura, « Violences à l'encontre des femmes autochtones et justice(s) au Guatemala : éléments de réflexion à partir des stratégies plurielles de recherche de justice des femmes Mayas Kaqchikels », XVe Journée de l'UMR DICE *Peuples autochtones, droit et justice*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 13 octobre 2023.

CAHIER Laura, Table ronde « Réparer les individus », Forum public *Peuples autochtones/sortir du traumatisme post-colonial ?*, Institut francophone pour la justice et la démocratie (IFJD), Bayonne, 14 octobre 2023.

CAHIER Laura, Table ronde « Sources, terrains et méthodes », 2e journée des études aréales *Études aréales et études de genre : enjeux et défis*, GIS Asie, Études africaines, Moyen-Orient et mondes musulmans et GIS Institut du Genre, en collaboration avec le GIS Institut des Amériques, Maison de la Recherche de l'INALCO, Paris, 25 septembre 2024.

CANALI Laura, « French cases », CIVIS Explorative Workshop *Climate change litigation before European courts as a mode of civic action*, Aix-en-Provence, 3 juin 2022.

CANALI Laura, « French and Italian climate litigation : a comparative perspective », International Seminar under GALILEO Project, *An outlook of climate litigation : recent cases and issues*, Université de Cagliari, 28 octobre 2022.

CANALI Laura, « Rapport - France », Table ronde *Contraindre l'État à agir face au dérèglement climatique*, Aix-en-Provence, 18-19 novembre 2022.

DAVAL Margaux, « Un nouveau « cadre mondial pour la biodiversité » : enjeux et perspectives », *Revue juridique de l'environnement* 2023, vol. 48, n° 2, p. 319-335.

DELCROIX Valentine, « Quels sont les instruments utilisés pour évaluer la répartition des avantages et des charges des politiques de l'Union ? L'exemple de l'analyse d'impact du règlement REACH », Séminaire itinérant du GIS-Eurolab, *Quel contrat social pour l'Union européenne ? Réflexions sur la répartition des avantages et des charges dans l'Union européenne*, Aix-en-Provence, 25 mai 2023.

DELCROIX Valentine, « Quel concept de transition juste en droit de l'Union européenne de l'environnement ? », Rencontres d'été du GIS Euro-Lab, Lille, 27 juin 2024 (avec Amandine FENNER).

DEMARIA Tiphaine, « Attribution des changements climatiques et causalité », PSL Week (ENS), Paris, Ecole Normale Supérieure, 8 mars 2022.

DEMARIA Tiphaine, « Droit international des investissements et protection de l'environnement », série de conférences pour les étudiants de la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou (Bénin), 25-27 mai 2022.

DEMARIA Tiphaine, « Aspects juridiques de la guerre en Ukraine », Séminaire de la clinique juridique du CiAAF, Cotonou (Bénin), 30 mai 2022 (avec Julien DELLAUX).

DEMARIA Tiphaine, « Rapport introductif », Colloque *La réparation devant les juridictions internationales. Convergences et divergences*, Aix-en-Provence, 20 octobre 2022.

DEMARIA Tiphaine, « Causalité et changements climatiques », PSL Week (ENS), Paris, Ecole Normale Supérieure, 9 mars 2023.

DEMARIA Tiphaine, « Actualités jurisprudentielles. Le juge international », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023 (avec Anne-Sophie TABAU).

DEMARIA Tiphaine, « Le droit international à l'épreuve de la guerre en Ukraine », La nuit du droit, Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, 4 octobre 2023.

DEMARIA Tiphaine, « Méthodologie du plan de thèse », Conférence organisée par le Bureau des doctorants du CEDIN, Paris, 19 décembre 2023.

DEMARIA Tiphaine, « L'ignorance devant le juge international », Colloque *L'ignorance, les sciences et le droit*, Aix-en-Provence, 25-26 janvier 2024.

DEMARIA Tiphaine, « L'ordonnance de la Cour internationale de Justice dans l'affaire Afrique du Sud c. Israël », Conférences de l'Institut Portalis, Aix-en-Provence, 8 février 2024.

DEMARIA Tiphaine, « Les migrations en temps de guerre », Conférence d'ouverture de la SIMONU, Aix-en-Provence, 1er mars 2024.

DEMARIA Tiphaine, « Méthodologie du plan de thèse », Forum des jeunes chercheurs du CERIC, Aix-en-Provence, 16 mai 2024.

DEMARIA Tiphaine, « Actualités jurisprudentielles. Le juge international », Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024 (avec Anne-Sophie TABAU).

FENNER Amandine, « Quel concept de transition juste en droit de l'Union européenne de l'environnement ? », Rencontres d'été du GIS Euro-Lab, Lille, 27 juin 2024 (avec Valentine DELCROIX).

FENNER Amandine, « La gestion durable des forêts au sein de l'Union européenne : quelle participation des collectivités territoriales à la gouvernance forestière européenne ? », Journée d'étude *Penser la gouvernance européenne de l'environnement au prisme des territoires*, Axe 1 « Politiques environnementales de l'UE : vers une planification écologique multi-niveaux ? », Aubervilliers, 11 septembre 2024.

FRANCESCONI Lavinia, « First Conference on Academic Freedom in the Americas. Coalition for Academic Freedom in the Americas », Universidad de Monterrey, México, November 2022.

FRANCESCONI Lavinia, « Transformaciones Interamericanas : temas actuales », Seminario XVII, Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law, Heidelberg, December 2022.

FRANCESCONI Lavinia, « Escuela Intensiva, Derechos Humanos, Conocimiento Experto y Comunidad de Práctica », Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law, Heidelberg, December 2022.

FRANCESCONI Lavinia, Participation au pre-conference workshop *International Environmental Law Principles*, 2023 ESIL Annual Conference, Aix-en-Provence, 31 août-2 septembre 2023.

FRANCESCONI Lavinia, Participation au workshop *Emergencia climatica, derechos humanos y comunidad de practica* (modérateice), Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law, Heidelberg, 19- 20 octobre 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « Les organisations régionales de pêche et la gestion des ressources halieutiques en Méditerranée », Ecole d'été interdisciplinaire de l'Institut des sciences de l'Océan *Les aires marines protégées : enjeux et défis actuels*, Marseille, 27 juin-1er juillet 2022.

GAMBARDELLA Sophie, « Quels apports de la science de la durabilité à la gouvernance internationale des océans ? », École Chercheurs *Quelles sciences face aux impératifs de durabilité ?*, Saint-Pierre d'Oléron, 11-14 octobre 2022.

GAMBARDELLA Sophie, « Les activités de pêche dans les grands fonds marins : perspectives juridiques », Colloque interdisciplinaire *Droit et océanographie. Les fonds marins : du littoral aux abysses* (sous le haut patronage de l'Académie de marine), Toulon, 24-25 novembre 2022.

GAMBARDELLA Sophie, « Les enjeux autour du moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins », Les après-midi du droit de la mer *Regards croisés sur l'actualité du droit de l'Autorité internationale des fonds marins*, Aix-en-Provence, 13 janvier 2023.

GAMBARDELLA Sophie, Participation à la table ronde « Protéger l'espace maritime », Rencontres juridiques de Marseille *Le droit pour sauver la planète*, Marseille, 15-16 juin 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « One Health : une nouvelle nuance dans le camaïeu des concepts intégrateurs du droit international de l'environnement ? », Workshop *One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale*, Aix-en-Provence, 15-16 novembre 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « Le traité plastique : genèse et coalitions d'acteurs », Colloque *Déplastification*, Mas Baudran, Arles, 27 janvier 2024.

GAMBARDELLA Sophie, « La gouvernance internationale des ressources halieutiques à l'ère de l'anthropocène », Colloque *Pêche ou surpêche ?*, Académie de la Mer de Monaco, 12-13 juillet 2024.

GAMBARDELLA Sophie, « Quel droit pour sauver les grands fonds marins ? », *Les Mercredis d'Endoume*, IMBE, Marseille, 25 septembre 2024.

GAMBARDELLA Sophie, « Quels outils juridiques pour les grands fonds marins ? », *Les sciences humaines et sociales et l'interdisciplinarité*, INSHS, 14-15 octobre 2024 (avec Séverine MARTINI).

GAMBARDELLA Sophie, « La décarbonation du transport maritime international. Enjeux au sein de l'Organisation maritime internationale », Colloque *La décarbonation du transport maritime face au commerce international : des enjeux irréconciliables*, Nantes, 17 octobre 2024.

GAMBARDELLA Sophie, Introduction du colloque sur les représentations des grands fonds marins, Colloque de restitution du projet ABYSSES (80 PRIME MITI CNRS), Aix-en-Provence, 14-15 novembre 2024.

GENNET Éloïse, « Questions éthiques et juridiques du développement de médicaments en Europe », Institut Portalis, Aix-en-Provence, février 2022.

GENNET Éloïse, « L'évolution du droit européen en matière d'essais cliniques de médicaments », Journée de formation CPPSM2, Comité de Protection des Personnes Impliquées dans la Recherche Biomédicale Sud Méditerranée, Le Tholonet, avril 2022.

GENNET Éloïse, « Presentation of the Joint Statement on *Health as a fundamental value. Towards an equitable and inclusive pharmaceutical strategy for the EU* », EU Health Policy Platform Annual Meeting, Bruxelles, 5 mai 2022 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

GENNET Éloïse, « The current revision of the orphan medicines regulation in the EU : what is at stake for gene and cell therapy? », European Society for Gene & Cell Therapy Congress, Edimbourg, octobre 2022 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

GENNET Éloïse, « Challenges arising from the pharmaceutical strategy and beyond », Série de séminaires, *EU Health Governance Research Network*, Panel discussion on EU pharmaceutical activity, 25 janvier 2023, en ligne (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

GENNET Éloïse, « Le cadre juridique des essais cliniques au prisme des vulnérabilités », Séminaire « Essais cliniques » du Groupe de Travail 3M Maladies Rares, Mutation, Méditerranée, Institut Marseille Maladies Rares (MarMaRa) & Institut Sociétés en Mutation en Méditerranée (SoMuM), Aix-Marseille Université, 13 avril 2023 (avec Guylène NICOLAS).

GENNET Éloïse, Animation des retours d'expérience dans le domaine des innovations biomédicales, Académie d'été de droit international et d'éthique en sciences et technologies *L'expertise internationale dans les domaines de la santé et de l'environnement*, Aix-Marseille Université, 28 juin-1er juillet 2023.

GENNET Éloïse, « Emphasizing the role of the Council of Europe in fostering equitable pandemic response and prevention », Preconference Workshop of the ESIL Interest Group on International Health Law, ESIL Annual Conference 2023, Aix-en-Provence, 30 août-2 septembre 2023.

GENNET Éloïse, « Propos introductifs », Workshop *One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale*, Aix-Marseille Université, 15-16 novembre 2023 (avec Habib Badjinri TOURÉ).

GENNET Éloïse, « One Health et préparation et réaction aux pandémies en droit de l'Union européenne », Workshop *One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale*, Aix-Marseille Université, 15-16 novembre 2023.

GENNET Éloïse, « Au-delà du vivant humain : quel apport de l'approche One Health au biodroit de l'UE ? », Colloque *Quel modèle pour le biodroit de l'Union européenne ?*, Nancy, 14-15 mars 2024.

GENNET Éloïse, « Biomedical innovations in EU binding and non-binding law », Workshop *I-BioLex Definitions and regulatory concepts in biolaw*, Aix-en-Provence, 9 avril 2024 (avec Aurélie MAHALATCHIMY).

GENNET Éloïse, « Le droit du Conseil de l'Europe et la protection de l'équité en santé », Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024.

GENNET Éloïse, Participation au workshop *Fundamental Rights as a Pillar of the EU Global Health Strategy*, Annual conference of the European Association of Health Law *Health and Fundamental Rights*, Varsovie, septembre 2024.

GENNET Éloïse, « A One Health approach to human rights ? Exploring the law of the Council of Europe », Annual Conference of the European Association of Health Law *Health and Fundamental Rights*, Varsovie, septembre 2024.

GENNET Éloïse, « EU's One Health Approach to Promoting Global Health », 2024 APELIA Conference, *Globalisation and the Challenges for Healthcare/Public Health: Towards an International and Interdisciplinary Debate*, Université de Kobé, novembre 2024.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « The Total Case, a climate change litigation », Colloque *Climate Change Litigation in Europe*, Université d'Insubria, 6 mai 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, Participation à la table ronde « La traduction politique des « limites planétaires ». Entre expertises scientifiques et préoccupations citoyennes », Rencontres internationales d'Aix-en-Provence, *La définition des limites planétaires. Quelles implications pour le droit et la gouvernance international ?*, Aix-en-Provence, 12-13 mai 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « Climate Change Litigation in France », CIVIS Explorative Workshop *Climate change litigation before European courts as a mode of civic action*, Aix-en-Provence, 3 juin 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « Climate Change Litigation against Companies in France », British Institute of International and Comparative Law, Londres, juillet 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « La responsabilité préventive », Cycle de conférences sur la responsabilité environnementale, Cour de cassation, 9 septembre 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « Le jugement West Virginia de la Cour suprême américaine », Sciences Po Toulouse, 30 novembre 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, Animation de la table ronde « Réparer le préjudice environnemental », Rencontres juridiques de Marseille *Le droit pour sauver la planète*, 15-17 juin 2023.

HENNEBEL Ludovic, « UN Procedures », Colloque *Human rights and procedure. Perspectives of International Law*, Luxembourg, 6-7 juillet 2023.

HENNEBEL Ludovic, Participation aux Journées des droits de l'homme de Paris, 8-9 février 2024.

LAMOUREUX Marie, « Unfair Commercial Practices, Sustainability and Circular Economy », Summer school *Critical Topics in Environmental Law in Comparative Perspective. Environmental Law, Sustainability and Circular Economy*, Université d'Insubria, Côme, Italie, 20 juillet 2022.

LAMOUREUX Marie, « L'accélération de la transition énergétique en droit français », Colloque *L'entreprise et les transitions énergétique et écologique*, Filière francophone de l'université libanaise, Beyrouth, mai 2023.

LAMOUREUX Marie, « [L'intensité de l'obligation de vigilance selon les secteurs : le cas des opérateurs énergétiques](#) », Colloque *La vigilance, pointe avancée de l'obligation de compliance*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 5 décembre 2023.

LAMOUREUX Marie, « Innovations et protection de l'environnement dans le domaine de l'énergie », Colloque *Innovations et environnement. Les défis lancés aux juristes*, Nîmes, 2 février 2024.

LAMOUREUX Marie, Animation de la table ronde « Réussir la transformation énergétique », Rencontres juridiques de Marseille *Le droit pour sauver la planète*, 15-17 juin 2023.

LAMOUREUX Marie, « Sustainability claims and unfair commercial practices », Summer school *Critical topics in Environmental law in Comparative Perspective. Sustainability transition, the role of information and the challenges of the new Silk Road*, Université d'Insubria, Côme, 11 juillet 2023.

LAMOUREUX Marie, « Intergenerational Justice and the Energy Transition. Climate Change Liability and The Rights of Future Generations », Université d'Insubria, Côme, juillet 2024.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Les mesures nationales de protection contre le Covid-19 face au droit international », Atelier franco-vietnamien *Commerce et développement durable dans le contexte de la pandémie Covid-19 : perspectives de droit vietnamien, européen et international*, Aix-en-Provence, 22 janvier 2022.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Le retour des biens culturels issus des prédatons coloniales : que dit le droit international ? », Colloque international en hommage à Hervé Cassan *Le droit international du développement*, Sherbrooke, 26-27 mai 2022.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Rapport introductif », Après-midi du droit de la mer *Regards croisés sur l'actualité du droit de l'Autorité internationale des fonds marins*, Aix-en-Provence, 13 janvier 2023.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Les négociations visant à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin », École d'été interdisciplinaire *Les aires marines protégées : enjeux et défis actuels*, Institut des Sciences de l'Océan, Aix-Marseille Université, 21 juin 2023.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Le droit de l'OMC, instrument de protection des ressources halieutiques », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Rapport introductif », Deuxième Après-midi du droit de la mer *La territorialisation des fonds marins. Où en est l'extension des droits souverains sur le plateau continental au-delà de 200 milles marins ?*, Aix-en-Provence, 1^{er} octobre 2024.

LANFRANCHI Marie-Pierre, « Le « plateau continental étendu » devant le juge international », Deuxième Après-midi du droit de la mer *La territorialisation des fonds marins. Où en est l'extension des droits souverains sur le plateau continental au-delà de 200 milles marins ?*, Aix-en-Provence, 1^{er} octobre 2024.

LE BCEUF Romain, Participation à l'atelier pluridisciplinaire « Les hauts responsables français devant la justice », Colloque *La responsabilité de la France dans le génocide des Tutsis*, Evry, 31 janvier 2022.

LE BCEUF Romain, « Les arguments juridiques de la Russie », Table ronde *L'Ukraine, la guerre, l'Europe*, Aix-en-Provence, 28 février 2022.

LE BCEUF Romain, « Peace and International Law », Keynote à l'occasion du colloque *War and Peace in the 21st Century. The Lifecycle of Modern Armed Conflicts*, Université de Budapest, 23 septembre 2022.

LE BCEUF Romain, « La réparation devant les juridictions arbitrales », Colloque *La réparation devant les juridictions internationales. Convergences et divergences*, Aix-en-Provence, 20 octobre 2022.

LE BCEUF Romain, « Le statut territorial des îles Dokdo et le traité de San Francisco du 8 septembre 1951 », conférence sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, Paris, 9 décembre 2022.

LE BCEUF Romain, Participation à la conférence « Défendre les droits fondamentaux de la personne humaine grâce au Droit, un idéal ? », Semaine des droits fondamentaux, Sciences Po Aix, mai 2023.

LE BCEUF Romain, Atelier de méthodologie de la recherche doctorale, « L'écriture de la thèse », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023 (avec Romain FOUCART).

LE BCEUF Romain, « Rapport sur le droit international public », 39e Table ronde internationale de l'Institut Louis Favoreu, *Guerre et constitution*, Aix-en-Provence, 15-16 septembre 2023.

LE BCEUF Romain, « Le statut juridique de Gaza », Table ronde *Gaza et le droit international*, Université Saint Joseph, Beyrouth, novembre 2023.

LE BCEUF Romain, « L'ONU », Colloque *L'État de droit face aux crises. L'État de droit en crise*, Aix-en-Provence, 7-8 décembre 2023.

LE BCEUF Romain, « René Cassin et la paix », Colloque *René Cassin, 1914–1948 : les années décisives*, Aix-en-Provence, 23-24 mai 2024.

LE BCEUF Romain, Atelier de méthodologie de la recherche doctorale, « L'écriture de la thèse », Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Activities of the EAHL IG on Supranational Biolaw in 2021-2022 », *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Meeting of the EAHL Interest Group on Supranational Biolaw, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec Eloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « The EuroGCT project and the potential involvement of EAHL members », *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Meeting of the EAHL Interest Group on Supranational Biolaw, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec Luc-Sylvain GILBERT et Edouard HABIB).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Comparative quality aspects of gene therapy medicinal products and medicinal products containing genetically modified cells » (poster), *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec Eloïse GENNET, V. ANDRIEU, M. FERAUD, V. LACAÏLLE, Julie VERAN, Florence SABATIER et Michael MORRISON).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Production Aspects of Advanced Therapy Medicinal Products » (poster), *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec Julie VERAN, Florence SABATIER, Michael MORRISON, C. LE CORRE, C. S. PEIXOTO, Eloïse GENNET & V. ANDRIEU).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Quality Control and Batch Release Aspects of Advanced Therapy Medicinal Products » (poster), *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec Julie VERAN, Michael MORRISON, Florence SABATIER, L. CHEY, F. MBODJ, Eloïse GENNET & V. ANDRIEU).

MAHALATCHIMY Aurélie, « What specificity for the clinical aspects of investigational advanced therapy medicinal products ? » (poster), *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec Eloïse GENNET, Florence SABATIER, Julie VERAN, D. A. FATOU, N. MONGALGI, V. ANDRIEU & Michael MORRISON).

MAHALATCHIMY Aurélie, « What are the quality challenges regarding comparability considerations of advanced therapy medicinal products ? » (poster), *Annual Conference of the European Association of Health Law*, Gand (Belgique), 20-22 avril 2022 (avec V. ANDRIEU, Eloïse GENNET, Julie VERAN, Michael MORRISON et Florence SABATIER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Presentation of the Joint Statement on *Health as a fundamental value. Towards an equitable and inclusive pharmaceutical strategy for the EU* », EU Health Policy Platform Annual Meeting, Bruxelles, 5 mai 2022 (avec Eloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Bringing gene and cell therapies from lab to patients : the EuroGCT research pathways » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2022*, Edimbourg, 11-14 octobre 2022 (avec Auxane DELAGE, Luc-Sylvain GILBERT, H.-Y. KUO, J. LORIGAN, Clare BLACKBURN, Anna COUTURIER & A. WAITE).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Improving access to innovative medicines : proposals from national authorities to revise the European legislation » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2022*, Edimbourg, 11-14 octobre 2022 (avec F. LANSON, Blanka BARTOS et Florence TABOULET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « The new European regulation on Health Technology Assessment : what changes for Advanced Therapy Medicinal Products ? » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2022*, Edimbourg, 11-14 octobre 2022 (avec Blanka BARTOS, J. JUËT et Florence TABOULET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Specific guidelines requirements for clinical trials with Advanced Therapy Medicinal Products in the European Union », *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2022*, Edimbourg, 11-14 octobre 2022 (avec Eloïse GENNET, Michael MORRISON, V. ANDRIEU, Julie VERAN et Florence SABATIER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « The current revision of the orphan medicinal products regulation in the European Union : what is at stake for gene and cell therapy ? » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2022*, Edimbourg, 11-14 octobre 2022 (avec Eloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Production of ATMPs : What are the specificities for quality aspects ? » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2022*, Edimbourg, 11-14 octobre 2022 (avec Eloïse GENNET, Michael MORRISON, V. ANDRIEU, Julie VERAN et Florence SABATIER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « The pandemic Treaty from an EU law perspective », *15th European Public Health Conference 2022*, Roundtable Access, equity and the relevance of the Pandemic Treaty : lessons from the COVID-19 response, Berlin, 9-12 novembre 2022.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Les organoïdes en action : les aspects éthiques dans ORGANACT, projet de recherche interdisciplinaire en sciences sociales sur les organoïdes », *Les rencontres du GDR Organoïdes*, Paris, 1^{er}-2 décembre 2022, Paris (avec Fabien MILANOVIC).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Natalité et transhumanisme », 10e Colloque international France-Chine *La natalité comme enjeu stratégique de politique de santé*, 15-16 décembre 2022 (en ligne).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Towards an inclusive and equitable pharmaceutical strategy for the EU », EUHealthGov network seminar series, Panel discussion/webinar *EU Pharmaceutical Activity : Challenges Arising From The Pharmaceutical Strategy And Beyond*, 25 janvier 2023 (en ligne) (avec Eloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « La loi française relative à la bioéthique : évolutions et démocratisation », conférence de l'Université Pour Tous, Cahors, 16 février 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Les spécificités réglementaires des essais cliniques pour les médicaments innovants », Séminaire Essais cliniques, Groupe de travail interdisciplinaire Maladies rares-Mutations-Méditerranée (GT3M), Marseille, 13 avril 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Finding out the regulatory requirements for the development of Gene and Cell therapy products with the EuroGCT research pathways », *European Society for Blood and Marrow Transplant 49th Annual Meeting*, Paris, avril 2023 (avec Auxane DELAGE, Luc-Sylvain GILBERT, H.-Y. KUO, J. LORIGAN, Clare BLACKBURN et al.).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Challenges for the implementation of the current EU legal frameworks to organoids », TESaCo Colloquium *Biotechnologies : towards collective wisdom/New forms of life : how should organoids be regulated ?*, 22 mai 2023 (en ligne).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Quel futur pour le cadre juridique des tissus et des organes destinés à la transplantation ? Le cas des organoïdes », *Journée d'étude ITEGOREC*, Compiègne, 14 juin 2023 (avec Adrien BOTTACCI).

MAHALATCHIMY Aurélie, Participation à la table ronde Regulatory Revolution: Global Harmonization for Safe Personalized Medicines, *International Society for Cell & Gene Therapy 2023 Annual Meeting*, Paris, 31 mai-3 juin 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, Participation à la table ronde COVID-19 Hangover : How do we Regain the Trust in Research ?, *International Society for Cell & Gene Therapy 2023 Annual Meeting*, Paris, 31 mai-3 juin 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, « The Marketing Authorisation of Advanced Therapy Medicinal Products in the European Union » (poster), *International Society for Cell & Gene Therapy 2023 Annual Meeting*, Paris, 31 mai-3 juin 2023 (avec Luc-Sylvain GILBERT, Auxane DELAGE et Olivier NEGRE) (abstract published in *Cytotherapy* Volume 25, Issue 6, Supplement, May 2023, Pages S160–S161).

MAHALATCHIMY Aurélie, « The European regulation on Health Technology Assessment : balancing European and national levels », *International Society for Cell & Gene Therapy 2023 Annual Meeting*, Paris, 31 mai-3 juin 2023 (avec J. JUËT, Blanka BARTOS et Florence TABOULET) (abstract published in *Cytotherapy* Volume 25, Issue 6, Supplement, May 2023, Page S161).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Which actors to influence the adoption of EU guidelines for Advanced Therapy Medicinal Products ? » (poster), *International Society for Cell & Gene Therapy 2023 Annual Meeting*, Paris, 31 mai-3 juin 2023 (avec Valentin BRUNEL) (abstract published in *Cytotherapy* Volume 25, Issue 6, Supplement, May 2023, Page S161).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Update on contributions on EU law on medicines », *EU Health Law Seminar Evolving EU health law following the Covid-19 pandemic*, Maynooth, 23 juin 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Human Genome Editing for Research and EU Law », *CIVIS Blended Intensive Programme : science, ethics & governance of human genome editing*, University of Tübingen, Germany, 29 July 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, « An exploratory analysis on the involvement of European organisations in the field of biomedical innovation » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Anaëlle SCHEER, Valentin BRUNEL, S. GUION, I. CHIV, M. MORELL, M. DURAND, O. JOANINA & V. ANDRIEU).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Mapping the ATMPs Guidance Landscape » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Valentin ROBY, Anaëlle SCHEER, Julie VERAN et Florence SABATIER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « The challenges of Advanced Therapy Medicinal Products manufacturing in the European Union. Strengths and limits of current regulatory tools » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Luc-Sylvain GILBERT, Auxane DELAGE, H.-Y. KUO & Anna COUTURIER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Mapping regulators' early interactions procedures to support innovation » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Auxane DELAGE, Luc-Sylvain GILBERT, H.-Y. KUO et Anna COUTURIER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Comparing actors participating in the adoption process of SoHo and ATMP regulations at the European level » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec Valentin BRUNEL).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Innovative therapy in European Parliament's positions : a numerical science-based vocabulary analysis » (poster), *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023 (avec T. ALLOUCHE, Valentin BRUNEL, F. BECHET et Marie GLINEL).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Introduction to the lunchtime symposium on GMOs- based ATMPs : current regulatory challenges and perspectives roundtable », *European Society for Gene & Cell Therapy Congress 2023*, Bruxelles, 24-27 octobre 2023.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Organoids in action : an interdisciplinary approach in social sciences (Organact) », *French Society for Stem Cell Research Annual Meeting*, Paris, 22-24 janvier 2024 (avec Fabien MILANOVIC, Baptiste MOUTAUD, C. VERMOT, Adrien BOTTACCI et al.).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Organoids in action : an interdisciplinary approach in social sciences (Organact) », *Symposium on cortical and spinal organoids*, Paris, 29 janvier 2024 (avec Fabien MILANOVIC, Baptiste MOUTAUD, C. VERMOT, Adrien BOTTACCI et al.).

MAHALATCHIMY Aurélie, « La recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires », conférence de l'Université Pour Tous, Cahors, 8 février 2024.

MAHALATCHIMY Aurélie, « De la sécurité à l'accès aux médicaments biologiques : les nouveaux enjeux prioritaires du biodroit de l'Union européenne », Colloque *Quel modèle pour le biodroit de l'Union européenne ?*, Nancy, 14-15 mars 2024.

MAHALATCHIMY Aurélie, « Biomedical innovations in EU non-binding law », *Workshop I-BioLex Definitions and regulatory concepts in biolaw*, Aix-en-Provence, 9 avril 2024 (avec Eloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Biomedical innovations in EU binding law », *Workshop I-BioLex Definitions and regulatory concepts in biolaw*, Aix-en-Provence, 9 avril 2024 (avec Eloïse GENNET).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Human Genome Editing for Research and EU Law », *CIVIS Blended Intensive Programme: science, ethics & governance of human genome editing*, University of Tübingen, Germany, 20 July 2024.

MAHALATCHIMY Aurélie, Participation à la table ronde Accelerating Cell and Gene Therapy Innovation : Regulatory Pathways in Europe, *Advanced Therapies Europe 2024*, Estoril, 10-12 septembre 2024.

MAHALATCHIMY Aurélie, « The rise of the secretome : A comparative analysis of the governance of secretome-based interventions between Canada and the European Union », *Annual Congress of the European Association of Health Law*, Varsovie, 18-20 septembre 2024 (avec Marissa LITHOPOULOS et Amy ZARZECNY).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Strengthening the quality and safety of Substance of Human Origin : what impact on fundamental rights ? », *Annual Congress of the European Association of Health Law*, Varsovie, 18-20 septembre 2024 (avec Marie GLINEL).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Expediting marketing authorization pathways for patients' access to advanced therapies », *Annual Congress of the European Association of Health Law*, Varsovie, 18-20 septembre 2024 (avec Valentin ROBY, Luc-Sylvain GILBERT, Valentin BRUNEL et Auxane DELAGE).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Real access to ATMPs : the cost issue », *European Society of Gene & Cell Therapy 2024*, Rome, 22-25 octobre 2024 (avec Auxane DELAGE, Luc-Sylvain GILBERT, H.-Y. KUO, Valentin ROBY et al.).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Présentation du projet PROCLIMEX », Réunion de lancement ANR Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique, 1er février 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Repenser le droit international à l'aune des limites planétaires », Colloque *Limites planétaires, durabilité, vulnérabilité : repenser la norme et la justice*, Lausanne, 7 avril 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Climate litigation and Human Rights in Europe », *Symposium Development and Protection of Environmental Right*, Beijing (Chine), 23 juin 2022 (en ligne).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « L'Accord de Paris sur les changements climatiques. Analyse juridique et défis opérationnels à l'aube de la COP27 », Ecole d'été Lex Climatica, *La justice climatique en Afrique : quel(s) droit(s) des générations futures*, 26 septembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « The normative contours of international environmental law », Cagliari, 27 octobre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Climate litigation : the Paris agreement before national courts », Cagliari, 28 octobre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « L'Accord de Paris : enjeux juridiques et institutionnels », Séminaire climat de l'ENS, Paris, 30 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, Participation à la table ronde « Enjeux futurs pour la recherche », Colloque *Les mutations alimentaires*, CNRS-INRAE, 17 janvier 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Introduction », Webinaire international organisé par l'International Law Association dans le cadre du projet Building tomorrow, Anthropocène, 1er février 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Humains, non humains et droit international », Rencontres en hommage à Mireille Delmas-Marty, *La solidarité du vivant. Vers une communauté de destin*, Château de Goutelas, 11-12 février 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Le régime international du climat », conférence-débat devant des professeurs du secondaire de l'Académie d'Aix-Marseille dans le cadre de leur formation continue, 21 mars 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Les transitions par le droit international. Résistances, potentialités, limites », Forum sociologique 2023, *Gouverner des transitions conflictuelles. Environnement, numérique et sociétés*, Université de Genève, 22 mars 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Le Clersé a 40 ans, faire le point, tracer des lignes », intervention lors d'une table ronde, Université de Lille, 23 juin 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « La demande d'avis consultatif portée devant le Tribunal international du droit de la mer par la COSIS », Colloque *Mer et changements climatiques. Questions d'actualité*, Université Jean Moulin Lyon 3, 16 février 2024 (avec Valérie BORÉ EVENO).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, Introduction et animation de la journée d'études *Les sociétés face aux défis climatiques*, Institut d'études avancées de Paris, 23 mai 2024 (avec Stéphanie VERMEERSCH et Agnès DEBOULET).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Cadrage conceptuel. L'Anthropocène », Séminaire *Anthropocène et liberté*, 11 septembre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « La portée potentielle de l'avis de la Cour internationale de Justice sur les obligations internationales des États », Séminaire *Le changement climatique et la protection des droits de l'homme : les effets juridiques*, Faculté de droit de l'Université de Sao Paulo, 19 septembre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Les enjeux juridiques », Atelier préparatoire francophone de la COP 16, Organisation internationale de la Francophonie, 27 septembre 2024 (en ligne).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Décryptage des enjeux de la COP 16 », Atelier préparatoire francophone de la COP 16, Organisation internationale de la Francophonie, Cali, Colombie, 20 octobre 2024.

MARTINI Camille, « Le contentieux du changement climatique devant les tribunaux européens comme mode d'action civique », CIVIS Explorative Workshop *Climate change litigation before European courts as a mode of civic action*, Aix-en-Provence, 3 juin 2022.

MARTINI Camille, « The Climate Regime and Public International Law », Atelier doctoral du Lauterpacht Centre for International Law, Université Cambridge, 12-13 décembre 2022.

MARTINI Camille, « What role for the climate regime in investor-State arbitration ? », Colloque *The Climate Change Regime and Public International Law* (PhD/Early Career Researcher Workshop), Université de Cambridge/Faculté de droit de l'Université de Melbourne, 12-13 décembre 2022.

MARTINI Camille, « Le rôle de l'Accord de Paris dans le contentieux climatique national » (affiche), Journées des doctorants et doctorantes de l'Agence française pour la transition écologique, 13-14 mars 2023.

MARTINI Camille, « Climate Change and the Courts », Conférence LL.M. *The Role of Business Law in Global Crises*, Faculté de Droit de Boston College, Newton, 21 avril 2023.

MARTINI Camille, « L'utilisation du régime international sur le climat dans l'arbitrage d'investissement en Afrique », Université d'été *Lex climatica*, Académie africaine de pratique du droit international, 25-27 septembre 2023 (en ligne).

MARTINI Camille, « Le rôle joué par le droit du climat dans l'arbitrage investisseur-État », Congrès annuel du Conseil canadien de droit international (CCDI), Ottawa, 1^{er}-3 novembre 2023.

MARTINI Camille, « Les changements climatiques et le RDIE : convergence ou divergence », Table ronde « "Le RDIE est mort-vive le RDIE" : Entre confusion et cohérence de part et d'autre de l'Atlantique pour la réforme du règlement des différends investisseurs-États », Conférence annuelle du Conseil canadien pour le droit international, Ottawa, 2-3 novembre 2023.

MARTINI Camille, « Le rôle émergent du juge national face à la crise climatique », Colloque interdisciplinaire d'études internationales *Transformations du monde et enjeux émergents*, Université Laval (Québec), 17 novembre 2023.

MARTINI Camille, « L'émergence des considérations climatiques dans l'arbitrage investisseur-État », Colloque du cercle étudiant de la Société québécoise de droit international, Université Sherbrooke, 24 novembre 2023.

MARTINI Camille, « Taking Stock of the Global Stocktake : Status Update on the COP28 Negotiations », Young-RINGO Daily Debrief, COP28 Blue Zone, Pavillon Just North & Beyond, 6 décembre 2023.

MARTINI Camille, « Litigating the Climate Emergency : Last Resort or Effective Means against Climate Inaction ? », COP28 Blue Zone, pavillon Just North & Beyond, 8 décembre 2023.

MARTINI Camille, « Retour sur la COP 28. Échanges sur les leçons à retenir de la COP28 avec des délégués ayant participé à Dubaï », Table ronde de l'Institut EDS de l'Université Laval, 18 janvier 2024 (en ligne).

MARTINI Camille, « COP28 : Retour sur l'action de l'ADEME », Agence française pour la transition écologique, 25 janvier 2024 (en ligne).

MARTINI Camille, « Retour d'expérience sur la COP28 », Journées des doctorants et doctorantes de l'Agence française pour la transition écologique 2024, 11 mars 2024 (en ligne).

MARTINI Camille, « [Le rôle émergent des tribunaux nationaux face à la crise climatique](#) » (affiche), 91e Congrès de l'Acfas, Université d'Ottawa, 13-16 mai 2024 (lauréate de l'édition 2024 du concours d'affiche de la relève organisé par l'Acfas).

MARTINI Camille, « Procès pour le climat : potentiel et limites du pouvoir judiciaire comme acteur de la gouvernance climatique au Québec et au Canada », 91e Congrès de l'Acfas, Université d'Ottawa, 13 mai 2024.

MARTINI Camille, « From fact to applicable law : what role for the international climate change regime in investor-State arbitration ? », Colloque du groupe d'intérêt en droit international économique de la Société européenne de droit international, 15 avril 2024 (en ligne).

MARTINI Camille, « Les initiatives de l'Union africaine en matière de protection des données et des investissements étrangers : l'émergence d'un nouveau modèle d'intégration régionale ? », Colloque étudiant de la Chaire sur les nouveaux enjeux de la mondialisation économique, Université Laval, 15 mai 2024 (avec Franck ADOPO).

MARTINI Camille, « Using the Paris Agreement as a tool in corporate climate change litigation », Colloque international *Procès climatiques et entreprises. Perspectives comparées en France et en Europe*, Aix-en-Provence, 30 septembre 2024 (avec Valentin BRUNEL).

MEHDI Rostane, « Rapport introductif », Congrès annuel de l'Association française d'études européennes, *La solidarité*, Nice, juin 2022.

MEHDI Rostane, « Une Union de valeurs à l'épreuve de la guerre », European University/Institut français, Tbilissi, juillet 2022.

MEHDI Rostane, Discutant du rapport général, Colloque international de Monaco, *L'obligation des Etats de protéger et préserver le milieu marin*, 12-13 mai 2023.

MEHDI Rostane, « La Méditerranée et la France, une passion contrariée », Fondation Méditerranéennes des Etudes Stratégiques, Toulon, juin 2023.

MICHEL Valérie, « Panorama des jurisprudences internationales, européennes et constitutionnelles. Droit de l'Union européenne », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 5-8 septembre 2022 (avec F. MARTUCCI).

MICHEL Valérie, « Internet : objet juridique ou élément de remise en cause du droit ? », Universités internationales d'été du Mercantour, Table ronde « Les défis juridiques d'Internet », Saint-Martin-Vésubie, 5-8 septembre 2022.

MICHEL Valérie, « Rapport – Union européenne », Table ronde *Contraindre l'État à agir face au dérèglement climatique*, Aix-en-Provence, 18-19 novembre 2022.

MINGOZZI Pierre-Clément, « Torres Islanders : The Landmark Decision of the Human Rights Committee », Workshop An Outlook of Climate Litigation : Recent Cases and Issues, Université de Cagliari, 27-28 octobre 2022.

MINGOZZI Pierre-Clément, « Quale contributo del Tribunale internazionale del diritto del mare nel contrasto al cambiamento climatico ? La (possibile) proposta di un parere consultivo », Séminaire « La tutela giurisdizionale dell'ambiente nel diritto internazionale ed europeo », *XIXe Incontro di studio tra giovani cultori delle materie internazionalistiche*, Université LUISS de Rome, 2 décembre 2022.

MINGOZZI Pierre-Clément, « Climate change as a global emergency : human rights litigation and the right to a healthy environment », PhD Workshop « Challenges for Europeanness in Times of Global Crises. Initiatives for a Responsible, Open and Progressive Europe in the 21st Century », Varsovie, 11 juin 2024.

MONGOUACHON Claire, « The French Proposal for a New Fiscal Framework : Towards More Political Governance of the EMU ? », Colloque *Follow the Money ? European Integration in the Light of EU Budgetary Law*, Humboldt-Universität, Berlin, 9-10 juin 2022.

MONGOUACHON Claire, Participation à la table ronde « La constitution « micro-économique. Libertés économiques fondamentales et droit de la concurrence », Colloque *L'idée de Constitution économique en Europe*, Université de Liège, 6-8 juillet 2022.

MONGOUACHON Claire, « Quelles perspectives pour une zone euro-méditerranéenne de libre échange du point de vue de l'Union européenne ? », 13e Assises de l'Ecole doctorale des juristes méditerranéens *Vers une zone de libre-échange méditerranéenne, hypothèse crédible ou illusion perdue ?*, Faculté de droit et de science politique, Aix-Marseille Université, 6 octobre 2022 (en ligne).

MONGOUACHON Claire, « Vers une fonction redistributive des règles budgétaires européennes ? », Séminaire itinérant du GIS Euro-Lab *Quel contrat social pour l'Union européenne ?*, Aix-en-Provence, 25 mai 2023.

MONGOUACHON Claire, « Le droit européen devant le juge national », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023.

MONGOUACHON Claire, « Le droit européen devant le juge national », Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024.

MONGOUACHON Claire, « Propos introductifs », Colloque *L'Union européenne et l'économie numérique. En quête d'un modèle de régulation*, Aix-en-Provence, 21-22 novembre 2024.

PETROSINO Nicolas, « Vers une transition juste ? », Université d'Automne de l'Institut Louis Favoreu, *Droit au bonheur et au développement durable*, Aix-en-Provence, 27 septembre 2024.

PETROSINO Nicolas, « La judiciarisation de la politique nucléaire : quel rôle pour le juge dans la relance du nucléaire civil ? », XVIe Journée de l'UMR DICE, *La judiciarisation de la politique*, Aix-en-Provence, 18 octobre 2024.

PORTIER Claire, « Nuclear Liability and Fusion facilities », F4E & INLA contracting professionals roundtable, Aix-en-Provence, 8 juin 2022.

PORTIER Claire, « Can and should the international nuclear third-party liability regime be a model for a global and evolutionary liability regime for high-risk activities ? », First International Conference on Nuclear Law : The Global Debate, Agence internationale de l'énergie atomique, Vienne, 26 avril 2022.

RICARD Pascale, « Industrie extractive marine : les ressources marines sous juridiction nationale et au-delà (hydrocarbures et minerais/métaux) », Colloque *Usage des ressources et transitions environnementales : quels enjeux pour l'espèce humaine ?*, Université Paris-Panthéon-Assas, 24 mai 2023.

RICARD Pascale, « La Méditerranée en tant qu'espace maritime fragmenté », Séminaire doctoral, Institut Sociétés en Mutation en Méditerranée (SoMuM), 17 mars 2022.

RICARD Pascale, « La biodiversité comme bien commun », Colloque *Les biens communs saisis par le droit. Quelles perspectives ?*, Université Paris Nanterre, 11-12 avril 2022.

RICARD Pascale, « Le droit international à l'épreuve de la conservation de la biodiversité dans les espaces maritimes internationaux », IVe Congrès international du GIS Histoire et Sciences de la mer *Espaces maritimes, temporalités et changements globaux*, Nice, 18-20 mai 2022.

RICARD Pascale, « Le droit international à l'épreuve de la conservation de la biodiversité dans les grands fonds marins », Webinaire du GDR OMER, 4 juillet 2022.

RICARD Pascale, « L'absence de ratifications suffisantes pour l'entrée en vigueur d'un traité international : le cas du Traité de 1986 sur les conditions d'immatriculation des navires », XIVe Journée d'études de l'UMR DICE, *Les échecs normatifs*, Toulon, 14 octobre 2022.

RICARD Pascale, « La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans la Zone à la lumière des négociations BBNJ », Colloque interdisciplinaire *Droit et Océanographie Les fonds marins : du littoral aux abysses*, Toulon, 24-25 novembre 2022.

RICARD Pascale, « L'aptitude des règles de l'exploitation à répondre aux enjeux environnementaux », Les Après-midi du droit de la mer, *Regards croisés sur l'actualité du droit de l'Autorité internationale des fonds marins*, Aix-Marseille Université, 13 janvier 2023.

RICARD Pascale, « Les nouveaux défis du droit de la mer : la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les espaces maritimes internationaux », Colloque international *Ordre et désordre de la biodiversité dans la société internationale*, Libreville, 9-10 mars 2023 (en ligne).

RICARD Pascale, « Industrie extractive marine : les ressources marines sous juridiction nationale et au-delà (hydrocarbures et minerais/métaux) », Colloque annuel du pôle Assas Études Environnementales, *Usage des ressources et transitions environnementales. Quels enjeux pour l'espèce humaine ?*, Université Paris 2 Panthéon Assas, 24 mai 2023.

RICARD Pascale, « Un nouvel accord pour la haute mer et les grands fonds marins : quelles implications pour la France et l'Union européenne ? », Rencontres sablaises du droit de la mer, Les Sables d'Olonne, 2 juin 2023.

RICARD Pascale, « L'exploitation des ressources marines au-delà de la juridiction nationale : les arbitrages du « nouveau » droit de la mer », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023.

RICARD Pascale, « The fight against plastic pollution : overview of the French legal framework », CMS! Closing conference *Marine plastic pollution in the Mediterranean Sea. A Legal and Political Challenge*, Slovenia, 10-12 septembre 2023 (en ligne).

RICARD Pascale, « Les enjeux du bilan carbone d'un laboratoire de recherche », Journée des nouveaux entrants de l'UMR DICE, Aix-en-Provence, 5 octobre 2023 (avec Anne-Sophie TABAU).

RICARD Pascale, « Actualités du droit de la conservation de la biodiversité marine », Séminaire de l'UMR 6308 AMURE, UFR de droit, Brest, 25 octobre 2023.

RICARD Pascale, « La conservation de la nature dans l'Accord BBNJ. Premiers éléments d'analyse », Séance d'ouverture du cycle de recherche *Navigating the BBNJ Agreement : l'Accord BBNJ et la conservation de la nature*, IUEM, Brest, 26 octobre 2023 (avec Betty Quéffélec).

RICARD Pascale, « Le nucléaire et la mer », *6e Entretiens du Grillenbreit* (CERDACC-CRESAT), Université de Haute Alsace, Colmar, 24 novembre 2023.

RICARD Pascale, « La demande d'avis consultatif présentée par la COSIS au Tribunal international du droit de la mer : quels enjeux ? », EDIEC, Université Lyon 3, décembre 2023 (avec Kiara NERI).

RICARD Pascale, « L'utilisation de la voie consultative en matière climatique : l'exemple du TIDM (demande présentée par la COSIS le 12 décembre 2022) », Colloque *Les différentes facettes de la justice climatique*, Université Jean Moulin Lyon 3, EDIEC, 6 décembre 2023.

RICARD Pascale, « Introduction », Colloque *Mer et changements climatiques*, Lyon, 18 octobre 2024.

RICARD Pascale, « L'avis consultatif rendu par le TIDM le 21 mai 2024 », Colloque *L'actualité du droit du climat*, Université Jean Moulin Lyon 3, EDIEC, 4 décembre 2024 (avec Kiara NERI).

RUBIO Nathalie, « La remise en cause des libertés de circulation dans l'UE dans le contexte de la pandémie », Atelier franco-vietnamien *Commerce et développement durable dans le contexte de la pandémie Covid-19 : perspectives de droit vietnamien, européen et international*, Aix-en-Provence, 22 janvier 2022.

RUBIO Nathalie, « La vulnérabilité dans la jurisprudence de la CJUE », Séminaire de recherche *La vulnérabilité, nouvel outil pour la promotion de l'effectivité des droits fondamentaux ? Étude comparative de la jurisprudence des Cours européennes et des cours nationales française et italiennes*, Udine, 10 juin 2022.

RUBIO Nathalie, Participation à la table ronde « Multilevel protection », École d'été *CIVIS Rights and democracy. The multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European Court*, Université La Sapienza, Rome, 13 juin 2022.

RUBIO Nathalie, « European citizens initiative and the European court of justice », École d'été *CIVIS Rights and democracy. The multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European Court*, Université La Sapienza, Rome, 14 juin 2022.

RUBIO Nathalie, Participation à la table ronde « L'Etat de droit dans l'UE », Journée d'étude *Le délitement de l'ordre post-guerre froide en Europe, de la crise financière à la guerre en Ukraine*, Sciences Po Aix, 29 juin 2022.

RUBIO Nathalie, « La mise en œuvre du règlement 2020/2092 », Association des juristes européens, Aix-en-Provence, 30 juin 2022.

RUBIO Nathalie, « La conditionnalité d'octroi des fonds européens en réponse à la crise d'Etat de droit », Ecole d'été internationale transfrontalière franco-espagnole *La coopération transfrontalière à l'épreuve des crises européennes*, Bayonne, 19 juillet 2022.

RUBIO Nathalie, « Propos introductifs », Workshop *La personne transfrontalière*, Aix-en-Provence, 29 novembre 2022.

RUBIO Nathalie, « [Regards croisés sur les concepts de crise et de contrat social européen](#) » (entretien), Un Œil sur la Cité (blog de valorisation de la recherche), 1er juin 2023

RUBIO Nathalie, « Actualité de la jurisprudence européenne », Universités internationales d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 4-8 septembre 2023.

RUBIO Nathalie, « Cohésion et droits fondamentaux : les nouveaux termes du contrat social européen ? », Séminaire itinérant du GIS Euro-Lab *Quel contrat social pour l'Union européenne ? Réflexions sur la répartition des avantages et charges dans l'Union européenne*, Aix-en-Provence, 25 mai 2023.

RUBIO Nathalie, « Le cas de l'Union européenne », Colloque international *La démocratie semi-directe dans une perspective comparative*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 9-10 novembre 2023.

RUBIO Nathalie, « Conclusions du colloque », Colloque international *Benchmarking des pratiques*, Université de Pau et des Pays de l'Adour (Bayonne), 12-13 décembre 2023.

RUBIO Nathalie, « Problématiques », Workshop *La personne transfrontalière*, Bayonne, décembre 2023.

RUBIO Nathalie, « Actualités jurisprudentielles. Le juge de l'Union européenne », Universités internationales d'été du Mercantour, Fréjus, 2-6 septembre 2024.

SEDDIK Wissem, « La Méditerranée en tant qu'espace de coopération autour d'enjeux communs », Séminaire doctoral, Institut Sociétés en Mutation en Méditerranée (SoMuM), 24 mars 2022.

TABAU Anne-Sophie, « L'expertise en vue de décisions politiques ou normatives », Académie d'été de droit international et d'éthique en sciences et technologies *L'expertise internationale dans les domaines de la santé et de l'environnement*, Aix-en-Provence, 28 juin-1^{er} juillet 2023 (avec Christian BYK).

TABAU Anne-Sophie, « Actualités jurisprudentielles. Le juge international », Université internationale d'été du Mercantour, Saint-Martin-Vésubie, 6 septembre 2023 (avec Tiphaine DEMARIA).

TABAU Anne-Sophie, « La complexité de l'architecture institutionnelle internationale », Colloque *La protection des forêts à l'heure des défis environnementaux : droit international, droit européen, droits nationaux*, Université Sorbonne Paris-Nord, 27-28 septembre 2023.

TABAU Anne-Sophie, « Les enjeux du bilan carbone d'un laboratoire de recherche », Journée des nouveaux entrants de l'UMR DICE, Aix-en-Provence, 5 octobre 2023 (avec Pascale RICARD).

TABAU Anne-Sophie, Animation d'un atelier d'intelligence collective sur la transition environnementale des laboratoires de recherches, Séminaire résidentiel de l'UMR DICE, Fréjus, 4 juillet 2024.

TABAU Anne-Sophie, Animation d'une session « Ma Terre en 180 minutes », Université d'automne de l'ILF, *Droit au bonheur et au développement durable*, Aix-en-Provence, 26 septembre 2024.

TIGROUDJA Hélène, « La montée en puissance des mesures provisoires devant les comités onusiens », Colloque *L'effectivité du provisoire en droit international et européen*, Université Clermont Auvergne, 7 octobre 2022.

TIGROUDJA Hélène, « Typologies of Rights and Procedure », Colloque *Human rights and procedure. Perspectives of International Law*, Luxembourg, 6-7 juillet 2023.

TIGROUDJA Hélène, « The Affirmation of the Vision : ASEAN's Normative Practice », Colloque *L'ASEAN et les droits de l'homme*, Université Paris Panthéon-Assas, 2-3 novembre 2023.

TIGROUDJA Hélène, « L'engagement de la responsabilité des Etats n'assurant pas "le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales" », Colloque *La Déclaration universelle des droits de l'homme : un « contrat social » pour le monde d'aujourd'hui*, Université Paris Nanterre, 21-22 décembre 2023.

TIGROUDJA Hélène, Participation aux Journées des droits de l'homme de Paris, 8-9 février 2024.

TOURÉ Habib Badjinri, « La portée du principe de non-discrimination consacré à l'article 14 CEDH : la protection des sportives 'hyperandrogènes' dans l'espace européen », Colloque des jeunes chercheurs de l'École doctorale de droit de la Sorbonne *Les minorités dans l'espace européen*, Paris, 17 février 2023.

TOURÉ Habib Badjinri, « Le contentieux interne de la dénonciation des actes constitutifs d'organisations internationales », Demi-journée des jeunes chercheurs de la SFDI *Juges internes et organisations internationales*, Bordeaux, 31 mars 2023.

TOURÉ Habib Badjinri, « La protection de l'environnement en temps conflits armés », Conférence, Pôle justice pénale internationale et droit international humanitaire de la Section des jeunes chercheurs, Académie africaine de la pratique du droit international, 5 juin 2023 (en ligne).

TOURÉ Habib Badjinri, « Présentation des interactions entre santé et environnement en droit international », Cours introductif, Académie d'été de droit international et d'éthique en sciences et technologies *L'expertise internationale dans les domaines de la santé et de l'environnement*, Aix-Marseille Université, 28 juin-1^{er} juillet 2023.

TOURÉ Habib Badjinri, « Introduction », Workshop *One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale*, Aix-Marseille Université, 15-16 novembre 2023.

TOURÉ Habib Badjinri, « Propos conclusifs », Workshop *One Health en droit international et européen. Appréhension juridique d'une approche émergente à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale*, Aix-Marseille Université, 15-16 novembre 2023.

TRUILHÉ Ève, « Le rôle de l'Union européenne dans la mondialisation de la protection de l'environnement : entre influence et résistance », Colloque *Les résistances à la mondialisation*, Université de Chuo (Tokyo), 2022.

TRUILHÉ Ève, « Les contentieux climatiques en France et en Europe », Colloque *Judiciarisation des enjeux sociaux et environnementaux ? Enjeux et opportunités*, Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-Japonaise, 20-22 avril 2022 (en ligne).

TRUILHÉ Ève, « La redéfinition du cadre juridique européen pour mieux faire face à ces nouveaux défis », Table ronde sur la protection de l'environnement par le droit pénal, Présidence française de l'UE, Mucem, Marseille, 17 mai 2022.

TRUILHÉ Ève, « La lutte contre la pollution par les plastiques » Ecole d'été pluridisciplinaire *Les aires marines protégées : enjeux et défis actuels*, Institut des sciences de l'Océan, Aix-Marseille Université, 30 mai 2022.

TRUILHÉ Ève, « European Court of Justice », Explorative workshop CIVIS *Climate change litigation before European courts as a mode of civic action*, Aix-en-Provence, 3 juin 2022 (avec Camille MARTINI).

TRUILHÉ Ève, « Rapport introductif », Colloque *Le droit français aux prises avec les limites planétaires*, Université de Lille, 27 juin 2022.

TRUILHÉ Ève, « Planned obsolescence in the European and French context », International Summer school *Critical topics in environmental law in comparative perspective*, Côme, 16-20 juillet 2022.

TRUILHÉ Ève, « Des droits de la nature au sein de l'Union européenne », Université d'automne de l'ILF, Aix-en-Provence, 21 octobre 2022.

TRUILHÉ Ève, « Peut-on vraiment protéger le consommateur par les lois ? », Forum de la durabilité, Académie du Climat, Paris, 19 novembre 2022.

TRUILHÉ Ève, « Actualité en droit de l'environnement », La Faculté au palais, Cour Administrative d'appel de Marseille, 8 décembre 2022.

TRUILHÉ Ève, « Connecting Scientific Evidence to Litigation Strategies : the issue of the admissibility of expert evidence in Human Rights Litigation », Symposium *Translating Climate Science for the Human Rights Court Room : An Interdisciplinary Encounter between Science and Law*, Strasbourg, 2 mars 2023 (avec Laura CANALI).

TRUILHÉ Ève, « Who Speaks for the Future of the Earth ? Insights from (critical) social science », Maison Franco-Japonaise, Tokyo, 14 mars 2023.

TRUILHÉ Ève, « Le contentieux environnemental des affaires. Le cas Total Energies », Colloque *L'entreprise et le droit de l'environnement*, Université Libanaise, Beyrouth, 15 mai 2023.

TRUILHÉ Ève, Animation de la table ronde *Sanctionner les infractions environnementales*, Rencontres juridiques de Marseille *Le droit pour sauver la planète*, 15-17 juin 2023.

TRUILHÉ Ève, « L'expertise dans les contentieux relatifs à l'obsolescence programmée », séminaire Proclimex, Fondation des Treilles, 25-29 septembre 2023.

TRUILHÉ Ève, « Les recours devant les juridictions de l'Union européenne », Colloque *Le rôle des juridictions internationales dans la protection du climat*, Université de Nice, 3-4 octobre 2024.

TRUILHÉ Ève, « L'Océan profond », conférence Faim de science, Aix-Marseille Université, Marseille, 10 octobre 2024.

TRUILHÉ Ève, Participation à la conférence *Juger dans l'urgence*, Cycle de conférences *Juger à l'aune des mutations environnementale*, Cour de cassation, 12 décembre 2024.

TRUILHÉ Ève, « La clinique de l'environnement », Colloque *Les modèles de clinique juridique. Entre unité et diversité. Des modèles à la modélisation*, Poitiers, 19 décembre 2024.

VASILEVSKAIA Daria, Intervention orale à la 54e session du Conseil des droits de l'homme au nom du Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL) et d'Amnesty International, septembre 2023.

WEBERT Nina, « Le vaccin contre la Covid-19, bien commun ? », Atelier franco-vietnamien *Commerce et développement durable dans le contexte de la pandémie Covid-19 : perspectives de droit vietnamien, européen et international*, Aix-en-Provence, 22 janvier 2022.

Chroniques, commentaires d'arrêt et recensions

ABOU ZEID Shadi, « [Note de jurisprudence, Comité des droits de l'Homme, J. Y. contre France, 5 mars 2021, communication n° 2944/2017](#) », *Revue des droits fondamentaux*, 2022, n° 20.

BERENI Anaïs, « La politique énergétique », *Annuaire de droit de l'Union européenne 2022* (parution 2023), p. 353-361 (rubrique « Actualités des institutions de l'UE. Conseil européen – Conseil de l'Union », dirigée par Rostane MEHDI).

BROSSET Estelle, « Droit des biotechnologies (2021-2022) », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 3, p. 645-659.

BROSSET Estelle, « [Biotechnologies](#) », *Cahiers Droit, sciences et technologies*, 2022, n° 14, p. 171-185 (avec Sarah VANUXEM).

BROSSET Estelle, « [Biotechnologies](#) », *Cahiers Droit, sciences et technologies*, 2023, n° 16, p. 157-173 (avec Sarah VANUXEM).

COUTURIER Pierre, « La Cour pénale internationale », Fiche pratique Lexis Nexis (avec Julie FERRERO) (dernière mise à jour : 21 septembre 2024)

COUTURIER Pierre, « L'individu en droit international », Fiche pratique Lexis Nexis (avec Julie FERRERO) (dernière mise à jour : 30 septembre 2024).

COUTURIER Pierre, « La coutume », Fiche pratique Lexis Nexis (avec Tiphaine DEMARIA) (dernière mise à jour : 13 mai 2024).

COUTURIER Pierre, « Le traité », Fiche pratique Lexis Nexis (dernière mise à jour : 30 septembre 2024).

COUTURIER Pierre, « L'État », Fiche pratique Lexis Nexis (dernière mise à jour : 18 septembre 2024).

DELCROIX Valentine, « Accès du public aux documents », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 1, p. 248-251.

DELCROIX Valentine, « OGM », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 2, p. 467-470.

DELCROIX Valentine, « Règlement REACH », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 3, p. 730-733.

DELCROIX Valentine, « REACH », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 1, p. 233-237.

DELCROIX Valentine, « Pesticides », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 2, p. 507-508.

DELCROIX Valentine, « Médicaments », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 2, p. 508-509.

DELCROIX Valentine, « Pesticides », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 3, p. 719-720.

DELCROIX Valentine, « Agence européenne des produits chimiques – Obligations pécuniaires – Exécution forcée – Compétence du juge », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 4, p. 970-972.

DEMARIA Tiphaine, « Trois observations sur la causalité à la lumière de l'arrêt sur les réparations dans l'affaire des Activités armées sur le territoire du Congo (RDC c. Ouganda) », *L'Observateur des Nations Unies*, 2022, n° 53, p. 309-325.

DEMARIA Tiphaine, « La reconnaissance de l'immunité de juridiction du Saint-Siège dans le contexte des abus sexuels dans l'Église (Obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt J.-C. et autres c. Belgique, 12 octobre 2021) », *RTDH*, 2023, vol. 133, p. 190-206.

FENNER Amandine, « Directive Habitats – Directive Oiseaux – Forêt – Convention d'Aarhus – Accès à la justice – Manquement d'État », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 2, p. 472-475.

FENNER Amandine, « Évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (EIE) – Travaux d'aménagements urbains – Seuils – Critères – Accès à la justice – Renvoi préjudiciel », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 3, p. 727-730.

FENNER Amandine, « Accès à l'information - Directive 2003/4 - Dérogation - Communications internes - Délibérations des autorités publiques - Autorité de la chose jugée », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°1, p. 239-241.

FENNER Amandine, « Directive Habitats - Directive EIE - Protection des forêts contre les incendies - Notion de « plan ou projet » - Évaluation préalable des incidences », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°1, p. 241-243.

FENNER Amandine, « Convention d'Aarhus – Directive 2003/4/CE – Droit d'accès aux informations environnementales – Dérogations », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°2, p. 504-507.

FENNER Amandine, « Directive cadre sur l'eau (DCE) – Champ d'application – Objectifs environnementaux – Caractérisation des types de masse d'eau et classification de l'état des eaux de surface », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°3, p. 721-724.

FENNER Amandine, « Directive IED – Droit à un environnement sain – Santé – Évaluation préalable des incidences sur l'environnement – Autorisation d'exploitation – Substances polluantes », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n°4, p. 964-967.

GAMBARDELLA Sophie, « International environmental law », *Yearbook of international disaster law*, 2021, vol. 4, p. 594-598.

GAMBARDELLA Sophie, « Chronique de droit européen de la biodiversité 2021-2022 », *Revue juridique de l'environnement*, 2022, n° 4, p. 781-791.

GAMBARDELLA Sophie, « International environmental law », *Yearbook of international disaster law*, 2022, vol. 5.

GAMBARDELLA Sophie, « Répertoire de droit international – Environnement : Terre », Encyclopédie juridique Dalloz, 2022-2023 (avec Sandrine MALJEAN-DUBOIS).

GAMBARDELLA Sophie, « International environmental law », *Yearbook of international disaster law*, 2023, vol. 6.

GAMBARDELLA Sophie, « Chronique de droit européen de la biodiversité 2023-2024 », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 4, p. 811-818.

GENNET Éloïse, « Leave no one behind : how France palliates inequities of access to healthcare professionals », *EAHL Newsletter*, septembre 2023, n° 1, p. 11-12.

KREUDER Chloé, « La restitution du patrimoine culturel africain. Décryptage de l'actualité », *Midis du CERIC*, Aix-en-Provence, 6 juin 2023.

KREUDER Chloé, « La restitution du patrimoine culturel colonial », Colloque *Art et Droit* (Association Française des Docteurs en Droit), Montauban, 29 septembre 2023.

LE BŒUF Romain, « Reconnaissance internationale », *Répertoire de droit international [Encyclopédie juridique Dalloz]*, 2022.

LE BŒUF Romain, Recension de l'ouvrage de Robert KOLB, *Le droit international comme corps de « droit privé » et de « droit public »*, *Annuaire français de droit international*, 2022.

LE BŒUF Romain, Recension de l'ouvrage de Pascaline Motsch, *La doctrine des droits fondamentaux des États*, *Annuaire français de droit international*, 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Répertoire de droit international - Environnement : Généralités », Encyclopédie juridique Dalloz, 2022-2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Répertoire de droit international - Environnement : Air », Encyclopédie juridique Dalloz, 2022-2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Répertoire de droit international - Environnement : Terre », Encyclopédie juridique Dalloz, 2022-2023 (avec Sophie GAMBARDELLA).

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, Recension de l'ouvrage de Mario GERVASI, *Prevention of Environmental Harm under General International Law. An Alternative Reconstruction*, Napoli/Baden-Baden, Edizioni scientifiche italiane/Nomos, 2021, XVIII-430 p., *Rivista di diritto internazionale*, 2022, n° 4, p. 1239-1240.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Le droit international du climat](#) », Encyclopedia Universalis, 2024.

MARTINI Camille, « Paris Court of Appeal confirms that challenges to the arbitral tribunal's interpretation of the applicable law are no grounds for annulment (SCIBS v. Pharaon) », LexisPSL, 27 octobre 2022.

MARTINI Camille, « French Court of Cassation upholds Paris Court of Appeals' decision finding arbitrator in compliance with disclosure obligations (Soletanche v ACT) », Lexis PSL, 8 juin 2022.

MARTINI Camille, « French Court of Cassation confirms EU and UN sanctions to be considered French mandatory rules forming part of international public policy (TCM FR v Natural Gas Storage Company) », LexisPSL, 10 mars 2022.

MARTINI Camille, « La protection de l'investisseur contre l'expropriation de droits miniers pour motifs environnementaux ou climatiques », *Cahiers de l'arbitrage*, 2023 (avec M. COHEN, V. LANOVOY, A. ROCHA, M. A. TIGRE et E. XAVIER).

MARTINI Camille, « [Reparation for Climate Change at the ECtHR. A Missed Opportunity or the First of Many Decisions to Come ?](#) », The Transformation of European Climate Litigation, Verfassungsblog on Matters Constitutional, 10 mai 2024.

MEHDI Rostane, Chronique « Conseil européen-Conseil de l'Union européenne », *Annuaire de droit européen* (depuis 2012).

MEHDI Rostane, « La primauté » (refonte), *Jurisclasseur Europe*, Fasc. 196, mai 2022, 65 p.

MEHDI Rostane, « L'effet direct du droit de l'Union » (refonte), *Jurisclasseur Europe*, Fasc. 195, novembre 2022.

MONGOUACHON Claire, « Commentaire de l'arrêt Cass. Com., 16 mars 2022, n° 20.16.257 », *Europe*, novembre 2022, n° 11, chron. 5, rubrique Office du juge (chronique Application du droit de l'Union européenne par la Cour de cassation).

MONGOUACHON Claire, « CJUE, 27 octobre 2022, DB Station & Services, AG c/ ODEG Ostdeutsche Eisenbahn, aff. C-721/20, EU:C:2022:832 », *Concurrences*, 2023, n° 1, p. 71-73.

MONGOUACHON Claire, « Aut. conc., dec. n° 22-D-17 du 11 oct. 2022 relative à des pratiques mises en œuvre par la société Gaz de Bordeaux dans le secteur du gaz », *Concurrences*, 2023, n° 1, p. 81-84.

MONGOUACHON Claire, « Aut. conc., dec. n° 22-D-20 du 15 nov. 2022 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des solutions de gestion de la paie des intermittents du spectacle », *Concurrences*, 2023, n° 1, p. 84-85.

MONGOUACHON Claire, « CJUE, 19 janvier 2023, Unilever Italia Mkt. Operations, aff. C-680/20, EU:C:2023:33 », *Concurrences*, 2023, n° 2, p. 76-78.

MONGOUACHON Claire, « CA Paris, 16 février 2023, Novartis e.a., RG n° 20/14632 », *Concurrences*, 2023, n° 2, p. 83-86.

MONGOUACHON Claire, « Comm. eur., Modifications apportées à la communication de la Commission intitulée Orientations sur les priorités retenues par la Commission pour l'application de l'article 82 du traité CE aux pratiques d'éviction abusives des entreprises dominantes (2023/C 116/01), JOUE 31.03.2023) », *Concurrences*, 2023, n° 2, p. 88-91.

PETROSINO Nicolas, « Note sous CAA Marseille, 31 mai 2024, 23MA00806 », *Revue AMarsada*, 2024, n°2.

RICARD Pascale, Compte-rendu de l'ouvrage d'Irus BRAVERMAN et Elizabeth R. JOHNSON (dir.), *Blue Legalities : The Life and Laws of the Sea*, Durham, Duke University Press, 2020, 352 p., *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Oxford University Press, 2023, p. 429-432.

ROSTAN Bastien, « Action extérieure », *Annuaire de droit de l'Union européenne 2021*, p. 150-157 (rubrique « Actualités des institutions de l'UE. Conseil européen – Conseil de l'Union », dirigée par Rostane MEHDI).

RUBIO Nathalie, Recension de l'ouvrage de Laurence POTVIN-SOLIS, *L'Union européenne et les territoires* (Seizièmes Journées Jean Monnet, Bruylant, coll. « Colloques Jean Monnet », 2022, 452 p.), *Revue des Affaires européennes*, 2022.

RUBIO Nathalie, « Politique de cohésion économique, sociale et territoriale », *Annuaire de droit de l'Union européenne 2021*, Editions Panthéon-Assas, 2022, pp.557-567.

RUBIO Nathalie, « Politique de cohésion économique, sociale et territoriale », *Annuaire de droit de l'Union européenne 2022*, Editions Panthéon-Assas, 2023, pp.829-845.

RUBIO Nathalie, « Fonds européen de développement régional – FEDER », *Jurisclasseur Europe Traité*, 2024.

RUBIO Nathalie, « Fonds de cohésion », *Jurisclasseur Europe Traité*, 2024.

TRIBOUT Julien, « L'action des Conseils dans le soutien à l'Ukraine : focus sur les sanctions économiques et l'élargissement », *Annuaire de droit de l'Union européenne 2022* (parution 2023), p. 338-353 (rubrique « Actualités des institutions de l'UE. Conseil européen – Conseil de l'Union », dirigée par Rostane MEHDI).

TRUILHÉ Ève, « Biodiversité – Directive « Habitats » - Directive « Oiseaux » - Évaluation des incidences – Manquement. CJUE, 22 juin 2022, *Commission européenne c/ République slovaque*, aff. C-661/20, ECLI :EU :C :2002 :496 » », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 1, p. 254-255.

TRUILHÉ Ève, « Produits phytopharmaceutiques. CJUE du 19 janvier 2023, Pesticide Action Network, ou la redoutable efficacité du juge européen en matière de néonicotinoïdes », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, n° 3, p. 695-709.

TRUILHÉ Ève, « Responsabilité non contractuelle – Directive SUP – Plastique oxodégradable », *Revue juridique de l'environnement*, 2024, n° 2, p. 501-504.

WEBERT Nina, « [Note sur la constatation du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Lorne Joseph Walters c. Belgique, 12 octobre 2021, communication n° 61/2018, U.N. doc. E/C.12/70/D/61/2018](#) », *Revue Droits Fondamentaux* (Chronique des constatations des comités conventionnels des Nations Unies), 2022, n°20.

Notices techniques

Aurélie MAHALATCHIMY

[« Market Access for ATMPs – Standard Marketing Authorisation Pathway : Centralised Procedure »](#), November 2022, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Market Access for ATMPs – Standard Marketing Authorisation Pathway : Centralised Procedure/Marketing Authorisation Application file »](#), November 2022, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Packaging and labelling of ATMPs »](#), November 2022, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Market Access for ATMPs – Expediting marketing authorisation pathways »](#), January 2023, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT)

[« Market Access for ATMPs – Expediting marketing authorisation pathways/ Conditional Marketing Authorisation »](#), January 2023, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT)

[« Market Access for ATMPs – Expediting marketing authorisation pathways/Marketing Authorisation under exceptional circumstances »](#), January 2023, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT)

[« Market Access for ATMPs – Expediting marketing authorisation pathways/Accelerated Assessment »](#), January 2023, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT)

[« Market Access for ATMPs – Specificities of the marketing authorisation dossier for biosimilars »](#), February 2023 (avec L.-S. GILBERT)

[« Early interactions with regulators »](#), July 2023, EuroGCT website (avec Auxane DELAGE).

[« Early interactions with regulators – Support for innovative medicines’ development »](#), July 2023, EuroGCT website (avec Auxane DELAGE).

[« Early interactions with regulators- Support for innovative medicines’ development : Support for innovative medicines’ development at the EMA level »](#), July 2023, EuroGCT website (avec Auxane DELAGE).

[« Early interactions with regulators/Support specific to ATMPs’ development at EMA level »](#), August 2023, EuroGCT website (avec Auxane DELAGE).

[« Therapy classification : Human body elements for therapeutic applications »](#), July 2023, EuroGCT website.

[« Commercialisation : Advertising of ATMPs »](#), July 2023, EuroGCT website.

[« Autorisation de mise sur le marché conditionnelle les médicaments de thérapie innovante »](#), janvier 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Emballage et étiquetage des médicaments de thérapie innovante »](#), janvier 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Dossier de demande d’autorisation de mise sur le marché pour les médicaments de thérapie innovante »](#), janvier 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Procédure centralisée pour les médicaments de thérapie innovante »](#), janvier 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Autorisation de mise sur le marché sous circonstances exceptionnelles des médicaments de thérapie innovante »](#), mars 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Procédure d’évaluation accélérée des médicaments de thérapie innovante »](#), mai 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Autorisation de fabrication des médicaments de thérapie innovante »](#), juin 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Manufacturing Authorisation of ATMPs »](#), juin 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Good Manufacturing Practice for ATMPs »](#), août 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Prix et prise en charge des médicaments en France »](#), août 2024, EuroGCT website (avec A.-C. RUIZ, L.-S. GILBERT).

[« Utilisation abusive/détournée des données »](#), août 2024, EuroGCT website, traduction de la version anglaise (avec L.-S. GILBERT).

[« Accès au marché pour les médicaments de thérapie innovante/Accélération des Procédures d'autorisation de mise sur le marché »](#), octobre 2024, EuroGCT website (avec L.-S. GILBERT).

[« Autorités de protection des données »](#), octobre 2024, EuroGCT website, traduction de la version anglaise (avec L.-S. GILBERT).

[« Classification des données »](#), octobre 2024, EuroGCT website, traduction de la version anglaise (avec L.-S. GILBERT).

[« Principes fondamentaux de la protection des données »](#), octobre 2024, EuroGCT website, traduction de la version anglaise (avec L.-S. GILBERT).

[« Public Involvement and Data/Data »](#), novembre 2024, EuroGCT website (avec Valentin ROBY).

[« CAT scientific recommendations on classification »](#), novembre 2024, (avec Auxane DELAGE).

[« “Compassionate use” and “named-patients basis” pathways for ATMPs »](#), novembre 2024, EuroGCT website.

Participation à des sociétés savantes ou à des associations étudiantes

(situation au 1er février 2025)

Shadi ABOU ZEID

Membre de l'Association Française pour les Nations Unies-section Aix-en-Provence (AFNU-Aix)

Mehdi BASSET

Membre de l'Observatoire stratégique des mondes méditerranéens

Margaux BEGLIMINI

Membre du Bureau de l'AFNU-Aix, en charge de la communication

Adrien BOTTACCI

Membre de l'Interest Group on Supranational Biolaw (European Association of Health Law, EAHL),
Communication manager

Secrétaire de l'Association des étudiants et anciens étudiants en droit de la santé d'Aix-Marseille
(AADSAM)

Estelle BROSSET

Membre de l'Association Française d'Études Européennes (AFÉE)

Membre de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE)

Membre élu du Conseil d'administration de l'Association française de droit de la santé (AFDS)
(depuis 2022)

Membre du Conseil scientifique du GIS Euro-Lab (depuis 2022)

Trésorière de l'Association pour l'enseignement et la recherche en relations internationales
(AerRI)

Membre du comité de pilotage du Brussels' World Simulation (BWS) (depuis 2018)

Membre du Comité de pilotage du GdR Normes, sciences et techniques (NoST) (depuis 2016)

Invitations dans des universités étrangères :

* Laval, Canada (2024)

* Maison française d'Oxford, Royaume-Uni (2024)

* Varsovie, Pologne (2024)

Laura CAHIER

Membre de l'American Society of International Law (ASIL).

Membre de la Latin American Studies Association (LASA).

Membre de l'Institut des Amériques (IdA), représentante du pôle Washington D.C. de l'Institut des Amériques.

Membre du Missing and Murdered Indigenous Women Research Group à l'Université de Georgetown.

Teddy Junior CROZATIER

Membre du bureau de l'AFNU-Aix, Président depuis octobre 2024.

Tiphaine DEMARIA

Membre de la Société française pour le droit international (SFDI)
Membre de la Société québécoise de droit international (SQDI)
Membre de la Branche française de l'International Law Association (ILA)
Membre de l'AerRI
Membre et ancien secrétaire adjoint de l'AFNU-Aix
Membre et élu au Conseil d'administration du Réseau francophone de droit international (RFDI)
Membre de la Société européenne de droit international (SEDI-ESIL)

Sophie GAMBARDELLA

Membre de la SFDE
Membre du Comité d'administration du réseau francophone de droit international
Membre du GDR NoST
Membre du GDR Océans et MERs (OMER)
Déléguée scientifique pour les océans auprès de l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales (INSHS) du CNRS depuis le 1^{er} juillet 2023.

Éloïse GENNET

Membre de l'AFDS depuis 2019
Membre de l'Association européenne de droit de la santé (depuis 2019)
Représentante France au sein de l'association (National Contact Point NCP) depuis 2021
Membre du Groupe d'Intérêt relatif au biodroit supranational de l'Association européenne de droit de la santé (depuis le 1er avril 2021).
Coordination du Réseau Thématique 2021 sélectionné par la Direction Générale de la santé de la Commission européenne pour la Plateforme des politiques de santé de l'Union européenne (EU HPP), au sein du Groupe d'intérêt de l'EAHL relatif au biodroit supranational, du réseau thématique « Health as a fundamental value: Towards an inclusive and equitable pharmaceutical strategy for the EU » (depuis le 1er juillet 2021).
Membre du Groupe de travail Éthique du Think Tank Gene & Cell Therapy Institute (G&CTI France) (depuis le 22 septembre 2021).
Membre du Groupe de Travail interdisciplinaire sur la « santé en Méditerranée » dirigé par l'Institut Marseille Maladies Rares (AMU) et l'Institut Société en Mutation en Méditerranée (AMU).
Membre du collège Enseignement & Recherche du Think Tank Gene & Cell Therapy Institute (G&CTI France) (depuis le 22 septembre 2021).
Membre de la SEDI depuis 2023

Chloé KREUDER

Membre de l'AFNU-Aix (Trésorière de septembre 2022 à septembre 2023, Présidente de septembre 2023 à octobre 2024)

Marie-Pierre LANFRANCHI

Membre de l'AssIDMer, membre du jury d'attribution du Prix Daniel Vignes
Membre du Conseil scientifique de l'AerRI (depuis 2019)
Membre du jury d'attribution des bourses Eiffel (depuis novembre 2023)

Romain LE BŒUF

Membre de la SFDI
Membre de la SEDI-ESIL
Membre de l'ILA
Membre de la Société française pour la philosophie et la théorie juridiques et politiques
Président de l'AerRI (depuis 2022)

Aurélie MAHALATCHIMY

Membre de l'Association Européenne de Droit de la Santé (EAHL) (depuis 2009).
Membre du Comité d'audit de l'Association Européenne de Droit de la Santé (EAHL) (depuis 2021).
Co-présidente du Groupe d'intérêt « Supranational Biolaw » de l'Association Européenne de Droit de la Santé (EAHL) (depuis 2020)
Secrétaire nommée et membre du Groupe d'intérêt « Biobanques » de l'Association Européenne de Droit de la Santé (EAHL) (depuis 2016)
Membre du Gene and Cell Therapy Institute (GCTi) (depuis 2021)
Membre de la Société Française de Thérapie Génique et Cellulaire (2015-2024)
Trésorière et membre du Conseil d'administration de l'Association internationale droit, éthique et science (IALES) (depuis 2020)
Membre du Réseau Ethical, Legal and Social Implications 2.0 (ELSI 2.0) (depuis 2020)
Membre du Réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) SHS Génétique & Médecine génomique (depuis 2019)
Membre du Interdisciplinary network on Genome Editing (i-GEN) (depuis 2019)
Membre de l'Association for Studies in Innovation, Science and Technology- UK (AsSIST- UK) (depuis 2015)
Membre de l'Art & Humanities Research Council (AHRC) Network 'Technoscience, Law and Society (depuis 2015)
Membre du GDR NoST (depuis 2012).
Responsable du Working Group on gene editing (European Society for Blood and Marrow Transplant Society)

Sandrine MALJEAN-DUBOIS

Membre de l'ILA (ancienne membre du Comité sur les principes juridiques relatifs aux changements climatiques et du Comité sur la due diligence, coordinatrice du Livre blanc sur l'Anthropocène]
Membre de la SEDI-ESIL depuis son origine, Membre du Board (2019-2023)
Membre de la SFDI
Membre de la SFDE
Membre fondateur de l'AFNU-Aix
Membre de A.I.R. Climat – Association pour l'innovation et la recherche au service du climat
Membre de la Commission sur la crise climatique, Union internationale pour la Conservation de la Nature (à partir de 2023).

Membre du jury du prix du meilleur article de la SEDI-ESIL (2022).
Membre du Conseil scientifique de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) (2022-2023)
Coordinatrice du Comité international de l'Association de droit international Un droit international pour l'anthropocène, chargé de la préparation d'un livre blanc en vue de la commémoration des 150 ans de l'association à Paris en 2023 (2021-2023)
Membre de la Global Pact Coalition et en son sein du Groupe international d'experts pour le Pacte, puis de la Green Rights Coalition (depuis 2021).
Membre du Comité d'Experts du think tank The Shift Project (depuis 2017)
Membre du Women's Energy and Climate Law Network (depuis 2017)
Membre du Groupe régional d'experts sur le climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur (GREC-PACA) (depuis 2015).
Membre de la Commission mondiale du droit de l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (depuis 2013).
Membre expert du Comité français de l'UICN au sein de la Commission Droit et Politiques Environnementales (depuis 2012).
Membre de l'Advisory Board of the post graduate programme on Climate Change Law and Policy, University of Strathclyde (depuis 2012).
Membre du Conseil scientifique de l'Observatoire des Droits de l'Homme: Bioéthique, Santé, Environnement de l'Université de Salerne (depuis 2011).

Camille MARTINI

Membre du Cercle étudiant de la Société québécoise de droit international (SQDI)
Membre de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas)
Membre du Conseil canadien de droit international (CCDI)
Membre de la SEDI-ESIL
Membre de l'American Society of International Law (ASIL)
Membre de la branche française de l'Association de Droit international
Membre du Réseau des jeunes chercheurs de la SFDI

Rostane MEHDI

Membre de la SFDI
Membre de l'AFÉE
Membre de la SQDI
Membre de l'Advisory Committee de l'European Law Institute (depuis 2021)
Membre du Conseil d'orientation stratégiques de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES) (depuis 2019)
Membre du Conseil d'administration de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES) (depuis 2015)

Maxiane MONTEUX

Membre de l'AFNU-Aix (Secrétaire depuis octobre 2024)

Nicolas PETROSINO

Membre de l'AFNU-Aix (Trésorier depuis octobre 2024)

Pascale RICARD

Membre de la SFDI

Membre de l'AFNU-Aix

Visiting researcher, Institut des études juridiques internationales du Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR) (septembre 2022)

Nathalie RUBIO

Membre de l'AFÉE

Membre de l'Association des juristes en droit des Outre-mer

Présidente du Comité directeur du GIS Euro-Lab (depuis avril 2022)

Membre du bureau de l'Association des juristes européens (Provence)

Vice Présidente de l'AerRI (depuis novembre 2022)

Wissem SEDDIK

Membre de l'Observatoire stratégique des mondes méditerranéens (Fondation méditerranéenne d'études stratégiques)

Membre du groupe de travail sur les enjeux juridiques des activités illicites en mer Méditerranée (Observatoire stratégique des mondes méditerranéens)

Ève TRUILHÉ

Membre du conseil d'administration de Halte à l'obsolescence programmée (HOP)

Membre du Conseil scientifique du GIP Reconquête de l'Etang de Berre

Membre du Conseil scientifique de France Nature Environnement PACA

Nina WEBERT

Membre de l'AFNU-Aix

Responsabilités éditoriales

Estelle BROSSET

Membre du Comité de rédaction de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)
Membre du Conseil scientifique de la collection Droit(s) de l'environnement aux Presses universitaires d'Aix-Marseille (PUAM)
Membre du Comité de rédaction des *Cahiers Droit, Sciences et technologies*

Tiphaine DEMARIA

Membre du Comité de rédaction de *L'Observateur des Nations Unies*
Membre du Comité de lecture de la revue *Confluence des droits*
Membre du Comité scientifique des Universités internationales d'été du Mercantour

Pascal GAUTTIER

Membre du Comité de rédaction de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)

Éloïse GENNET

Membre du Comité de rédaction de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)

Marie LAMOUREUX

Directrice éditoriale des PUAM (2016-2024)

Aurélie MAHALATCHIMY

Membre du Comité de rédaction de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)
Membre du comité d'évaluation de *Frontiers in Genetics, ELSI in Science and Genetics* (depuis 2013).

Sandrine MALJEAN-DUBOIS

Membre de l'Editorial Board du journal *Law. Human. Environment* (National University of Life and Environmental Sciences of Ukraine)
Membre du Editorial Board de la collection Global Health, Human Rights and Social Justice (Brill publishers) (depuis 2023)
Membre du Conseil scientifique du *Journal du droit transnational* (depuis 2022)
Membre du Comité de rédaction de *l'Iranian Journal of International and Comparative Law* (depuis 2022)
Membre du Advisory Board du *Journal for European Environmental and Planning law* (Brill) (depuis 2019)
Membre du Editorial Board de la *Review of European, Comparative and International Environmental Law* (depuis 2019)
Création en 2016 et co-direction avec Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI de DICE Éditions comprenant une collection d'ouvrages en open access *Confluence des droits* et une revue numérique *Confluence des droits_La revue*
Membre du Conseil scientifique de la collection d'ouvrages Droits, sciences et environnement des éditions Mare & Martin (depuis 2016)

Membre du Editorial Board du *Journal of Law and Regulation/Revista de Direito Setorial e Regulatório* (depuis 2015)

Membre du Editorial Board de la *Revista de direito internacional/Brazilian Journal of International Law* (depuis 2015)

Membre du Comité de rédaction de l'*Annuaire français de droit international* (depuis 2015)

Membre du Conselho Editorial of *Prim@ Facie*, revue de la Faculté de droit de l'Universidade Federale da Paraíba (Joa Pessoa, Brésil) (depuis 2015)

Membre du Comité consultatif/Advisory Board de la *Revue internationale de droit et politique du développement durable de McGill/McGill International Journal of Sustainable Development Law and Policy* (depuis 2010)

Membre du Comité de rédaction de la *Revue juridique de l'environnement* (depuis 2001)

Membre du Comité de rédaction puis du Conseil scientifique de *L'Observateur des Nations Unies*, revue semestrielle de la section aixoise de l'Association Française pour les Nations Unies (depuis 1996)

Rostane MEHDI

Membre du comité scientifique du *Yearbook of European Union and Comparative Law* (depuis 2022)

Nathalie RUBIO

Membre du Conseil scientifique d'*Alternatives humanitaires* (depuis 2016)

Membre du Comité éditorial de la collection Confluence des droits (DICE Editions) (depuis 2016)

Membre du Comité de rédaction de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)

Francis SNYDER

Membre de l'Editorial Board de *Frontiers in Law in China* (Springer) (depuis 2016).

Membre de l'Advisory Editorial Board du *Chinese Journal of Comparative Law* (Oxford University Press) (depuis 2016).

Membre de l'Advisory Board de *China Legal Science* (Hein) (depuis 2016).

Membre de l'Advisory Editorial Board du *European Journal of Risk Regulation* (Cambridge University Press) (depuis 2016).

Membre du Conseil scientifique de Droit et société (Lextenso) (depuis 2016).

Ève TRUILHÉ

Membre du comité de rédaction de la *Revue Juridique de l'Environnement*

Membre du Comité de rédaction des *Cahiers Droit, Sciences et Technologies*

Membre du Comité scientifique de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)

Membre du Comité de rédaction de *Confluence des droits_La Revue* (depuis 2020)

Membre du Comité éditorial de la collection Confluence des droits (DICE Editions) (depuis 2016)

Membre du Comité de pilotage du Réseau Droit, sciences et techniques

Membre du Comité scientifique de blogdroiteuropeen

Nina WEBERT

Membre du Comité de rédaction de *L'Observateur des Nations Unies* (2020-2023)

Prix et distinctions

Estelle BROSSET

Membre Senior de l'Institut Universitaire de France (2021-2026)
Research Fellow, European University Institute (mai- juin 2022)

Aurélie MAHALATCHIMY

Prix du meilleur Poster lors du congrès annuel de la European Society for Gene & Cell Therapy (Edimbourg, 11-14 octobre 2022) et obtention d'une bourse de voyage pour le premier auteur : B. BARTOS, J. JUËT, F. TABOULET, A. MAHALATCHIMY, *The new European regulation on Health Technology Assessment : what changes for Advanced Therapy Medicinal Products ?*

Interactions avec le monde socio-économique et la société civile

Actions de médiation et de culture scientifique

Margaux DAVAL/Sophie GAMBARDELLA/Pascale RICARD/Nina WEBERT

Deep Sea Days, restitution du travail de recherche interdisciplinaire mené sur les grands fonds marins dans le cadre du projet Abysses (CNRS – MITI) sous forme d'exposition pédagogique à destination de classes du secondaire et du grand public, Marseille (Muséum d'Histoire naturelle/Hublot), 10-11 octobre 2023.

Sophie GAMBARDELLA

Conférence Treize Minutes, « [Quand le thon donne le ton](#) », Marseille, 4 avril 2023.

Aurélie MAHALATCHIMY

Création et alimentation du [Carnet de Recherche ELSIBI Ethical, Legal and Social Implications of Biomedical Innovations](#)

Sandrine MALJEAN-DUBOIS

Ambassadrice de l'opération *La Science taille XX Elles* (2021-2024)

Conférence « A-t-on encore besoin des COP climat ? », Café virtuel de l'APHG (Association nationale des professeurs d'histoire-géographie), 2 février 2022 (en ligne).

Maxiane MONTEUX

Présentation sur la haute mer et ses enjeux (biodiversité, pêche, exploitation minière, recherche scientifique, etc.), accompagnement d'élèves de Première et Terminale dans une simulation d'assemblée du PNUE (conseils stratégiques sur les positions diplomatiques à adopter en fonction de l'État représenté), Table ronde sur la haute mer (5 avril 2024).

Pascale RICARD

« L'Océan aussi a ses droits », interview réalisée par le Centre scolaire du Centre Pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone (coordonnée par Damien Calmel), *Journal Hector*, mai-juin 2024, n° 1147 et 1148.

Nina WEBERT

Participation au Deep Sea Day avec les membres du projet Abysses, le 10 octobre 2023, Museum d'Histoire Naturelle, Marseille, exposition et communication à destination de collégiens et lycéens marseillais et ouverte au public du Museum.

Participation à des émissions de radio et de télévision, articles dans des journaux généralistes

BROSSET Estelle, « La Suisse, premier État condamné en justice pour inaction climatique », Journal de 12h 30, France Culture, 9 avril 2024.

CAHIER Laura, « [Amérique latine, un militantisme précurseur ?](#) », Cultures Mondes, France Culture (série « #MeToo, cinq ans... et après ? »), 6 octobre 2022.

CROZATIER Teddy Junior, animation d'une émission de radio sur « Le Vivant », dans la série *Profession Chercheur*, 17e édition, 2024.

DAVAL Margaux, formation à Radio Grenouille (Marseille), création d'une émission de radio sur la profession « jeune chercheur », 1^{er} trimestre 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « La protection des mers appelle des mesures cohérentes », *Altermidi Mag*, août-septembre-octobre 2022, p. 30-31.

GAMBARDELLA Sophie, « [Surpêche : réguler notre appétit mondial](#) », Cultures Monde, France Culture (série « Biodiversité, l'imparfaite protection »), 7 décembre 2022.

GAMBARDELLA Sophie, « [Biodiversité marine : comment l'ONU tente de faire régner l'ordre dans le far west de la haute mer](#) », TV5 Monde, 18 février 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « [Protéger la haute mer : un traité en discussion à l'ONU](#) », RFI, 20 février 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « [Comment mettre en oeuvre la protection de la haute mer ?](#) », Tout un monde, RTS Suisse, 6 mars 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « [La haute mer, un espace difficilement régulé](#) », brief.me, 11 mars 2023.

GAMBARDELLA Sophie, « [Quand les géo-ingénieurs manipulent le climat](#) », *Les Echos*, 4 juin 2023.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « [Etats-Unis : Biden aux manettes de la transition](#) », Cultures Monde, France Culture (série « Energie : la grande incertitude »), 5 septembre 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, « [Crimes écologiques : l'heure des comptes pour les multinationales](#) », Entendez-vous l'éco ?, France Culture (série « Le capitalisme en procès »), 17 janvier 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, Interview filmée par l'Association pour la protection de la nature et des animaux de Sciences Po Aix (destinée aux réseaux sociaux), 17 février 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Sale temps pour le plastique](#) » (entretien avec Antoine Char), En Retrait (Canada), 13 avril 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [À quoi peut aboutir la COP15 pour la biodiversité ?](#) » (entretien avec Florentin Roy), Youmatter, 24 mai 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [COP15 : biodiversity negotiations must come out of the shadows](#) », The Loop, 5 May 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [COP27 : 7 ans après les accords de Paris, où en est-on ?](#) », (entretien avec Richard Delplanque), C-News, 27 octobre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « COP 27 : Les États prennent des engagements qui ne sont pas assez ambitieux » (entretien avec Richard Duclos), Upday, 4 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [COP 27 en Égypte : faut-il continuer à organiser des sommets internationaux pour le climat ?](#) » (entretien avec Pauline Brault), Huffington Post, 6 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Sandrine Maljean-Dubois. Chercheur en droit international de l'environnement et directrice de recherche au CNRS : 'Je crains que la COP ne soit assez conflictuelle entre les pays du nord et du sud'](#) » (entretien avec Sofia Ouahib), *El Watan*, 8 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Sandrine Maljean-Dubois à propos de la COP27 : 'paradoxalement, plus l'objectif de 1,5°C s'impose dans l'agenda, plus on s'en éloigne'](#) » (entretien avec Julien Leprovost), Good Planet info, 8 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Avant la COP 27 : trente ans de sommets climatiques et autant de déceptions](#) » (entretien avec Pierre Lann), *Marianne*, 10 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [COP27. 'Ne pas donner l'impression qu'on peut faire marche arrière', prévient une spécialiste](#) » (entretien avec Lucie Bras), *Ouest France*, 19 novembre 2022.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Climat. Présidée par un magnat du pétrole, la prochaine COP28 à Dubaï est-elle encore crédible ? » (entretien avec Philippe Mathé), *Ouest France*, 10 janvier 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « L'anthropocène : quels enjeux pour le droit international ? » (entretien avec Laurence Neuer), *Le Point*, 30 janvier 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « La protection de la biodiversité : entre stratégie politique et intérêts économiques, quelle place pour le droit international ? », entretien avec l'Institut d'études de géopolitique appliquée, 10 février 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Résolution de l'ONU pour la justice climatique : 'Pour l'heure, rien ne va changer'](#) » (entretien), *Le Figaro*, 31 mars 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Dérèglement climatique : : c'est l'ensemble du droit international qu'il faut écologiser » (entretien avec Laurence Neuer), *Le Point*, 31 juillet 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Macron, le vert sans fond » (entretien avec Anaïs Moran), *Libération*, 4 décembre 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Le déclin de la biodiversité » (interview avec Julie Bringer), *brief.me*, 26 octobre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « COP29 à Bakou : avec la réélection de Trump, le financement mondial de la transition écologique vacille » (entretien avec Nicolas Faucon), *La Montagne*, 13 novembre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « L'avis à venir de la CIJ sur les obligations climatiques des États » (entretien avec Annick Berger), *TF1*, 2 décembre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [COP28 : à la veille de la clôture, la sortie des énergies fossiles a pris du plomb dans l'aile](#) » (entretien avec Philippe Mathé), *Ouest France*, 11 décembre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « [Aux Émirats arabes unis, la COP28 s'enlise, le nouveau texte d'accord se fait désirer](#) » (entretien avec Philippe Mathé), *Ouest France*, 12 décembre 2024.

RICARD Pascale, « Qui va payer le coût de la pollution marine après le naufrage du "Félicy Ace" au large des Açores ? » (interview réalisée par Clara Robert-Motta), *Le Monde*, 15 mars 2022.

RICARD Pascale, Participation à l'émission relative à la créativité du droit de la mer et l'actualité internationale en matière de protection de la biodiversité dans les espaces maritimes internationaux, *Radio Anthropocène*, Mercredi de l'anthropocène (interview réalisée par Isabelle Michallet), novembre 2022.

RICARD Pascale, « La biodiversité en haute mer enfin protégée ? », *L'éléphant. La revue de culture générale*, juillet 2023 (hors-série).

RICARD Pascale, « Traité sur la haute mer : le droit international au secours des océans » (interview réalisée par Grégoire Chaumeil), *Revue Cols bleus*, octobre-novembre 2023, n°3114, p. 30-31.

RICARD Pascale, « Protection de l'océan : le Tribunal de la mer doit se prononcer sur les devoirs climatiques des États » (interview réalisée par Géraud Bosman-Delzons), *RFI*, 20 mai 2024.

RICARD Pascale, « Climat : le Tribunal international de la mer rend un avis inédit pour la protection de l'océan » (interview réalisée par Géraud Bosman-Delzons), *RFI*, 22 mai 2024.

SUMODHEE Zara, Enregistrement d'émissions de radio portant sur la recherche en sciences sociales, [Je cherche, je trouve, et pourtant !](#), *Radio Grenouille*, Marseille (depuis janvier 2022).

Articles de vulgarisation (blogs, podcasts, réseaux sociaux,...)

BROSSET Estelle, [« Carême contre France : l'action des États en matière de changement climatique devant la CEDH »](#), Le Club des juristes, 13 avril 2023.

BROSSET Estelle, [« Professeure de droit européen. A quoi tu sers ? »](#), Le podcast des métiers de l'Europe, 1er avril 2024

BROSSET Estelle, [« Les premiers arrêts « climat » : une climatisation de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ? »](#), *Le Club des juristes*, 26 avril 2024.

CAHIER Laura, [« Ph.D. observations #3 – Murals – San Juan Comalapa, Guatemala \(July 2019\) »](#), YouTube, 3 février 2022.

CAHIER Laura, [« Les thèses du réseau IdA : “Droits humains et pluralisme juridique. Etude auprès de femmes mayas” »](#) (entretien filmé), Institut des Amériques, YouTube, 2 juin 2023.

CAHIER Laura, [« Entretien avec Laura Cahier et Miléna Santoro : le cinéma des femmes autochtones »](#) (entretien filmé), Institut des Amériques, Youtube, 19 octobre 2023.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, [« West Virginia v. EPA : la lutte contre le changement climatique à l'épreuve du conservatisme de la Cour Suprême américaine »](#), Le Club des juristes, 8 juillet 2022.

HAUTEREAU-BOUTONNET Mathilde, [« Le projet pétrolier en Ouganda et Tanzanie des filiales de TotalEnergies : partie remise pour le premier jugement sur le devoir de vigilance ! »](#), Le Club des juristes, 7 mars 2023.

KREUDER Chloé, [« Ce que dit l'accord entre Israël et le Hamas »](#), Le Club des Juristes, 30 janvier 2025 (avec Romain LE BOEUF).

LAMOUREUX Marie, [« Prix de l'énergie : qu'est-ce que le « bouclier tarifaire » et comment le financer ? »](#), Le Club des juristes, 27 septembre 2022.

LE BOEUF Romain, [« Vers un pacte de non-agression entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ? »](#), Le Club des Juristes, 8 février 2024.

LE BOEUF Romain, [« Reconnaître la Palestine ? Observations sur les fonctions de la reconnaissance en droit international »](#), Le Club des Juristes, 26 février 2024.

LE BOEUF Romain, [« Des soldats de la FINUL blessés par Tsahal : quel est le statut des Casques bleus ? »](#), Le Club des Juristes, 24 octobre 2024.

LE BOEUF Romain, [« Conflit au Proche-Orient : que prévoit l'accord de cessez -le-feu au Liban ? »](#), Le Club des Juristes, 2 décembre 2024.

LE BOEUF Romain, [« Ce que dit l'accord entre Israël et le Hamas »](#), Le Club des Juristes, 30 janvier 2025 (avec Chloé KREUDER).

MAHALATCHIMY Aurélie, « Advanced Therapy Medicinal Products. Law in Science » (podcast du Dr. Inesa Fausch, Spotify, 6 mai 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, Coordination et introduction d'un dossier spécial « Alimentation, corps et santé », *La lettre de l'InSHS*, juin 2023, n° 83, p. 26-41.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, [« Après la COP28, fin de partie pour les énergies fossiles ? »](#), The Conversation, 14 décembre 2023.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, [« La COP 16 de Cali peut-elle enrayer l'effondrement de la biodiversité ? »](#), The Conversation, 24 octobre 2024.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, [« Les avis consultatifs devant les cours et tribunaux internationaux : un outil pour promouvoir le droit du climat et de la biodiversité »](#) (entretien filmé), Uniceub, Brasilia, 23 septembre 2024.

RICARD Pascale, « Le droit international peut-il sauver les océans ? » (entretien réalisé par Léa Desportes), CNRS Le journal, février 2023.

RICARD Pascale, [« Fin des négociations « BBNJ » à l'ONU : enfin un traité pour protéger la biodiversité marine en haute mer ! »](#), Le Club des juristes, 17 mars 2023 (avec Valérie BORE EVENO).

RICARD Pascale, « The adoption of the “BBNJ” Agreement :: What’s in it and what are the next steps ? », Green Diplomacy, July 2023.

RICARD Pascale, « [Rejet des eaux contaminées de Fukushima dans l’océan : une opération sous contrôle ?](#) », Le Club des juristes, 7 octobre 2023 (avec Claire PORTIER).

Expertise

Estelle BROSSET

« [Développement durable politique régionale, énergie et climat : bilan de la mandature 2024-2027](#) », Les rencontres européennes du CESE, 27 et 28 mars 2024.

Expertises ponctuelles pour le compte de l’HCERES, l’AERES, l’ANR, l’ANSES et le Ministère de l’écologie et du développement durable

Valentin BRUNEL

Formations doctorales à la méthodologie de la thèse : Recherches juridiques : outils numériques et informatiques

- Science ouverte et gestion bibliographique : maîtriser HAL et Zotero, 29 octobre 2024
- Réaliser des entreprises, apprendre à les analyser, 19 novembre 2024
- Démarche empirique quantitative en droit : une introduction, 26 novembre 2024
- Démarche empirique quantitative en droit : outils et méthodes, 3 décembre 2024
- Apprendre à coder en Python pour constituer des bases de données en droit : principes et méthodes, 10 décembre 2024
- Apprendre à coder en Python pour constituer des bases de données en droit : introduction pratique, 17 décembre 2024

Laura CAHIER

Participation à l’écriture d’un rapport de la Banque Mondiale [Review of Legal Experiences and Global Best Practices Related to COVID-19](#) (parties relatives à l’environnement et aux peuples autochtones).

Margaux DAVAL

Représentation du Caucus des femmes de la Convention sur la diversité biologique pour une réunion d’experts juridiques sur la révision des critères et de la procédure d’identification des aires marines d’importance écologique ou biologique (travaux intersessionnels de la Convention sur la diversité biologique), Oslo, 23-27 novembre 2023

Participation à la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (accréditation GYBN, réseau mondial des jeunes pour la biodiversité), Montréal, 3-19 décembre 2022.

Valentine DELCROIX

Participation à la réalisation de la note « Environnement & Agriculture » pour le bilan de la 9ème législature du Parlement européen (2019-2024) réalisé par le GIS-Eurolab dans le cadre des « Rencontres européennes » organisées par le Comité économique, social et environnemental à Paris les 27 et 28 mars 2024 (avec Amandine FENNER).

Amandine FENNER

Participation à la réalisation de la note « Environnement & Agriculture » pour le bilan de la 9ème législature du Parlement européen (2019-2024) réalisé par le GIS-Eurolab dans le cadre des « Rencontres européennes » organisées par le Comité économique, social et environnemental à Paris les 27 et 28 mars 2024 (avec Valentine DELCROIX).

Sophie GAMBARDELLA

Membre du Comité d'experts de l'expertise scientifique collective IRD « Enjeux de connaissance et de gouvernance des Grands Fonds Marins (GFM) » (2023-2025)

Membres du Groupe d'Experts des Nations Unies *Regular Process for Global Reporting and Assessment of the State of the Marine Environment, including Socioeconomic Aspects* (Division des affaires maritimes et du droit de la mer).

[Pilotage du sous-groupe 4 « Production, utilisation, déchets » du CIDCE pour la formulation de propositions détaillées sur le contenu de la future convention sur la pollution plastique, à l'intention de la deuxième session du CIN à Paris \(29 mai-2 juin 2023\).](#)

Mathilde HAUTEREAU-BOUONNET

Expertises ponctuelles pour le compte de l'HCERES.

Marie-Pierre LANFRANCHI

Consultante occasionnelle pour le Cabinet d'avocat Gravier-Friburger (Marseille)

Conseil de la France dans la procédure consultative initiée par la Commission des petits Etats insulaires devant le Tribunal international du droit de la mer (*Demande d'avis consultatif sur le changement climatique et le droit international*) (2023).

Romain LE BOEUF

Membre du jury de l'ENA

Expertise de projets de thèse pour l'ENS

Aurélie MAHALATCHIMY

Organisation (avec E. GENNET) de 3 webinaires en ligne sur la European Union Health Policy Platform dans le cadre du 2021 Thematic Network on « Health as fundamental value : Towards an equitable and inclusive pharmaceutical strategy for the EU » :

- « EU values and health digitalization: the inclusion of vulnerable groups » (22 novembre 2021)
- « Regulatory possibilities to enhance cooperation among the EU's governance structures and complementarity within the EU acquis » (10 janvier 2022)
- « Political and legal issues linked to financing the development of pharmaceuticals all along their life-cycle » (3 mars 2022).

Présentation du rapport de recherche « Health as a fundamental value. Towards an equitable and inclusive pharmaceutical strategy for the EU », EU Health Policy Platform Annual Meeting, Commission européenne, Bruxelles, 5 mai 2022 (avec E. GENNET).

Réponse à la Consultation publique de la Commission européenne sur « Un nouvel agenda européen de l'innovation », au nom du Groupe d'intérêt sur le biodroit supranational de l'Association européenne de droit de la santé et du projet de recherche I-Biolex, 10 mai 2022 (avec E. GENNET, N. DUBRUEL, M. FRISCHHUT)

Réponse à la [Consultation publique de la Commission européenne sur « The final evaluation of the third health programme 2014-2020 »](#), au nom du Groupe d'intérêt sur le biodroit supranational de l'Association européenne de droit de la santé et du projet de recherche I-Biolex, 3 juin 2022 (avec E. GENNET)

Réponse à la consultation publique de l'Agence Européenne des Médicaments sur le « Reflection paper on establishing efficacy based on single-arm trials submitted as pivotal evidence in a marketing autorisation », au nom de l'équipe du projet de recherche I-Biolex, 29 septembre 2023 (avec Anaëlle SCHEER et Valentin ROBY).

Partenaire du Multi-Partner Trust Fund Project, auteure du rapport d'expertise concernant la France (Human Health Chapter 'Development and Piloting of a Tripartite One Health Assessment Tool for AMR-relevant Legislation') (dans le cadre d'un appel de l'Organisation mondiale de la santé).

Sandrine MALJEAN-DUBOIS

Co-auteure de l'édition 2024 du [Guide des négociations. 16e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité biologique](#), octobre 2024, 136 p. et son [Résumé à l'attention des décideurs](#), 63 p. (avec Margaux DAVAL et Matthieu WEMAËRE).

Avocat-conseil de la République démocratique du Congo devant la Cour internationale de Justice dans le cadre la demande de la procédure consultative Obligations des États en matière de changement climatique (depuis mai 2023).

Conseil de la France dans la procédure dans le cadre de la procédure consultative devant le Tribunal international du droit de la mer, Demande d'avis consultatif soumise par la Commission des petits États insulaires sur le changement climatique et le droit international (Demande d'avis consultatif soumise au Tribunal (mars-mai 2023).

Coordinatrice du Livre blanc sur l'anthropocène (bilingue anglais/français), rédigé en vue de la commémoration des 150 ans de l'Association de droit international, 2023, 52/58 pages ([version française](#)/[version anglaise](#))

Co-auteure du rapport de l'IDDRI [Pour un meilleur suivi du cadre mondial sur la biodiversité pour l'après-2020 : options juridiques et possibles arrangements institutionnels](#) (avec Matthieu WEMAËRE, Juliette LANDRY, Alexandra DEPREZ, Lucien CHABASON, Julien ROCHETTE, Daniela GADDARI et Aleksandar RANKOVIC), mars 2022, 32 p.

Expertise pour l'Organisation internationale de la francophonie sur le cadre mondial post-2020 de la Convention sur la diversité biologique

Rostane MEHDI

Président de la Conférence régionale des Grandes Écoles PACA/Grandes Ecoles Région Sud (2018-2023)

Membre du Conseil de perfectionnement de l'École de l'air et de l'espace (depuis 2015)

Membre du Comité d'orientation stratégique de l'École de l'air et de l'espace (depuis 2019)

Pascale RICARD

Observation du Comité des pêches de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (septembre 2022).

Co-pilote de l'expertise collective du CNRS sur les terres rares (2023)

Nathalie RUBIO

Membre de la Task force “Legal entity” : Civis (AMU)

Expert-évaluateur du programme Soutien aux équipes de recherche du Fonds de recherche Société et culture – Québec (Canada) (2022-2023)

Participation au groupe de travail pour la création d’une école d’été à Hong-Kong (Hong-Kong University et Asia-Pacific Europe Law Institutes Alliance) depuis septembre 2022

Participation à une enquête menée par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur le respect des droits fondamentaux dans la gestion des Fonds européens (table ronde du 29 juin 2022)

Habib Badjinri TOURÉ

Juge assesseur HCR à la Cour nationale du droit d’asile (depuis octobre 2023)

2- Revues

2-1 L'Observateur des Nations Unies



L'Observateur des Nations Unies est une revue semestrielle publiée par l'Association Française pour les Nations Unies-Aix-en-Provence, avec le soutien de l'Association pour l'Enseignement et la Recherche en Relations internationales (AERRI) et du Centre d'Études et de Recherches internationales et Communautaires (CERIC, CNRS UMR 7318) de l'Université d'Aix-Marseille (AMU).

Volumes parus depuis 2022

- Volume 51, 2021-2 *Les 20 ans des articles de la Commission du droit international sur la responsabilité de l'État* (janvier 2022)
- Volume 52, 2022-1 *Le droit international face aux problématiques contemporaines du sport* (juin 2022)
- Volume 53, 2022-2 *Les dettes souveraines* (décembre 2022)
- Volume 54, 2023-1 *Les problématiques contemporaines de l'art en droit international* (décembre 2023)
- Volume 55, 2023-2 *La fonction consultative des juridictions internationales* (mars 2024)
- Volume 56, 2024-1 *La théorie dans la pratique du droit international* (novembre 2024)

2-2 Alternatives humanitaires

Le CERIC fait partie du réseau d'universités et d'institutions partenaires de la revue *Alternatives humanitaires*. La Fondation Handicap International, le Fonds de la Croix-Rouge française, la Fondation Action contre la Faim et la Fondation Mérieux ont lancé la revue *Alternatives Humanitaires* consacrée aux débats sur l'action humanitaire. Son ambition : réfléchir sur les pratiques du secteur, créer un espace de dialogue et une dynamique d'échange, et mieux faire connaître les approches humanitaires françaises sur la scène internationale.

Numéros parus depuis 2022

- Numéro 19, mars 2022, *Sortir de l'enfance icône : une exigence éthique et opérationnelle*
Numéro 20, juillet 2022, *Libertés associatives en danger : l'épreuve de force*
Numéro 21, novembre 2022, *L'Inde. Contre-modèle humanitaire ?*
Numéro 22, mars 2023, *Santé mentale : de la prise de conscience à la mise en pratique*
Numéro 23, juillet 2023, *Droit international humanitaire : le grand retour... en arrière ?*
Numéro 24, novembre 2023, *Amérique centrale : un sous-continent oublié ?*
Numéro 25, mars 2024, *Crises alimentaires : quel rôle pour les acteurs humanitaires ?*
Numéro 26, juillet 2024, *Le travail humanitaire aujourd'hui : état des lieux*
Numéro 27, novembre 2024, *Ukraine-Gaza : regards croisés*

3- Collections

De 1979 à 1988 la collection *Coopération et Développement. Travaux et recherches du CERIC*, éditée par Economica à Paris et dirigée par le Professeur Jacques Bourrinet, a accueilli les résultats des programmes collectifs de recherche du centre ainsi que les travaux spécialisés de jeunes chercheurs du CERIC.

Il en a été de même de la collection « Monde européen et international », éditée à la Documentation française, également dirigée par le Professeur Jacques Bourrinet (1998-2002).

Les autres collections portées par le CERIC sont les suivantes.

3-1 Collection Espace et Développement durable, PUAM, PUP



Collection créée en 2011
Directrice de collection : Yvette Lazzeri

3-2 Collection Droit[s] de l'environnement, PUAM, PUP



Collection créée en 2011
Directrice de collection : Mathilde Hautereau-Boutonnet et Sandrine Maljean-Dubois

3-3 Collection Travaux de droit international et européen, Bruylant



Collection créée en 2005
Directeurs de collection : Yann Kerbrat
et Valérie Michel

La collection *Travaux de droit international et européen* (antérieurement désignés Travaux du CERIC) a pour vocation d'accueillir des ouvrages collectifs et individuels consacrés au droit international public et au droit de l'Union européenne dans leurs aspects tant institutionnels que matériels.

Ces ouvrages se veulent d'une grande qualité scientifique et proche de la pratique. Ils s'adressent à tous les acteurs du droit international et du droit européen.

3-4 Collection Rencontres Internationales d'Aix-en-Provence, Pedone

La collection Rencontres Internationales d'Aix-en-Provence a été créée en 1991 et accueille depuis lors les Actes des Rencontres internationales/Journées internationales organisées en partenariat entre le CERIC et Sciences Po Aix.

Aspects du système des Nations Unies dans le cadre de l'idée d'un nouvel ordre mondial, 21-22 novembre 1991

Actualités des conflits internationaux, 4-5 décembre 1992

Les Nations unies et le développement : le cas de l'Afrique, 3-4 décembre 1993

Les Nations Unies et la restauration de l'État, 16-17 décembre 1994

Les Nations unies et le développement social international, 16-17 février 1997

Les Nations Unies et l'ex-Yougoslavie, 12-13 décembre 1997

Les Nations Unies et la protection de l'environnement : la promotion d'un développement durable, 15-16 janvier 1999

Les Nations Unies et les sanction : quelle efficacité ?, 10-11 décembre 1999

La démocratisation du système des Nations Unies, 8-9 décembre 2000

La contribution des Nations Unies à la démocratisation de l'État, 14-15 décembre 2001

Les Nations Unies et l'Afghanistan, 17-18 janvier 2003

Les Nations Unies face aux armes de destruction massive, 5-6 décembre 2003

La société internationale et les enjeux bioéthiques, 3-4 décembre 2004

La société internationale et les grandes pandémies, 8-9 décembre 2006

L'entreprise dans la société internationale, 11-12 décembre 2008

La société internationale face aux défis migratoires, 13-14 janvier 2011

Les dérèglements économiques internationaux : crise du droit ou droit des crises ?, 21-22 mars 2013

Le multilatéralisme en crise ?, 5-6 novembre 2015 (non publié)

La gouvernance internationale de la mer Méditerranée. Questions et évolutions contemporaines, 9-10 novembre 2017.

Les dix ans du traité de Lisbonne : quelle solidarité dans l'Union européenne ?, 5-6 décembre 2019 (publié dans la collection électronique Confluence des droits de l'UMR DICE)

La définition des « limites planétaires ». Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale ?, 12-13 mai 2022

La gouvernance de la société internationale par les chiffres, 16-17 janvier 2025 (à paraître)

3-5 Collection Confluence des droits



L'UMR DICE a créé une collection d'ouvrages numériques en *open access*, dirigée par Sandrine Maljean-Dubois et Marthe Stefanini. *Confluence des droits* a vocation à accueillir des monographies, thèses, actes de colloques et ouvrages collectifs, en français et en anglais, produits au sein et en dehors de l'UMR DICE (cf. rubrique dédiée à l'UMR à la fin de ce rapport ci-après p.185).

L'UMR Droits international, comparé et européen

**L'UMR DROITS
INTERNATIONAL,
COMPARÉ ET EUROPÉEN
(DICE)**

● L'Unité Mixte de Recherche 7318 Droits International, Comparé et Européen est constituée de 4 équipes localisées sur 3 sites universitaires :

- l'Université d'Aix-Marseille (AMU) : [Institut Louis Favoreu-Groupe d'Études et de Recherches comparées sur la Justice Constitutionnelle \(ILF-GERJC\)](#) et le [Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires \(CERIC\)](#).

- l'Université de Toulon : [Centre de Droit et de Politique Comparés Jean-Claude Escarras \(CDPC-JCE\)](#).

- l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) : [Institut d'Études Ibériques et Ibérico-Américaines \(IE2IA\)](#).

Au titre de la tutelle du CNRS, elle relève de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS, section 36).

L'UMR est composée de 89 enseignants-chercheurs et chercheurs et de 165 doctorants et post-doctorants, pouvant s'appuyer sur un personnel administratif compétent et disponible.

● L'identité scientifique de l'UMR se fonde sur sa capacité à développer une recherche ouverte aux enjeux internationaux et européens, aux impératifs de la pluridisciplinarité et constamment empreinte de comparatisme.

Son programme s'appuie sur des axes convergents de développement scientifique :

● **Nouvelles configurations normatives**

● **Justice, justices**

● **Institutions politiques et démocratie
État de droit et droits fondamentaux,**

● **Sciences, risques et société**

Des réalisations concrètes l'illustrent : conduite de programmes de recherche communs, organisation des Journées de l'UMR, manifestations organisées en commun avec les équipes, bonus recherche UMR, développement des co-directions de thèses, prix de thèse de l'UMR, Guide du membre de l'UMR, mail d'information hebdomadaire.

● L'UMR DICE a été reconnue comme une « unité d'excellence » par les instances d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle fait partie des unités membres de la Fédération de recherche Droits, Pouvoirs et Sociétés (FED 4280).

Elle est par ailleurs partie prenante de cinq instituts d'établissement : l'Institut méditerranéen pour la transition environnementale (ITEM), Sociétés en mutation en Méditerranée (SoMuM), l'Institut Sciences de l'Océan, l'Institut Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements Nucléaires (ISFIN) et l'Institut Laënnec Sciences numériques et intelligence artificielle pour la santé.

L'UMR organise chaque année une journée d'étude :

- la XIIIe journée d'études, initialement prévue le 8 octobre 2020, a été reportée au 19 février 2021 et s'est tenue à Aix sur le thème : *Justice, contrôle et responsabilité de la décision publique : leçons de la crise sanitaire.*
- la XIVe journée d'études a eu lieu à Toulon le 14 octobre 2022 sur le thème : *Les échecs normatifs.*
- la XVe journée d'études a eu lieu à Pau le 13 octobre 2023 sur le thème : *Peuples autochtones, droit et justice.*
- la XVIe journée d'études a eu lieu à Aix-en-Provence les 17 et 18 octobre 2024 sur le thème : *La judiciarisation de la politique.*
- la XVIIe journée d'études aura lieu à Toulon les 16 et 17 octobre 2025 sur le thème : *La politisation de la justice.*

Les séminaires mensuels organisés depuis 2022 sont les suivants :

10 janvier 2022, [L'unité européenne face à ses racines](#), Marcel MORABITO, Professeur émérite à Sciences Po Paris.

28 février 2022, [Vers un traité sur les entreprises et les droits humains : défis et enjeux](#), Nadia BERNAZ, Associate Professor, Wageningen University.

14 mars 2022, [Décrire le droit... et le transformer](#), Vincent FORRAY, Sébastien PIMONT, professeurs à l'École de droit de Sciences Po Paris.

5 avril 2022, [Le Code civil, un code pour l'environnement](#), Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille.

16 mai 2022, [État de droit et démocratie : une liaison nécessaire mais conflictuelle](#), Hugues DUMONT, Professeur à l'Université Saint-Louis-Bruxelles.

13 juin 2022, [Ambitions et limites de la méthodologie comparative. L'exemple du contentieux constitutionnel](#), Guillaume TUSSEAU, Professeur de droit public à Sciences Po Paris.

27 septembre 2022, [Les concepts juridiques. Généralité et singularité](#), Jean-Marie DENQUIN, Professeur émérite, Université Paris Nanterre (Centre de Théorie Analyse du droit).

17 octobre 2022, [\(Re-\)légitimer le pouvoir dans les structures de gouvernance internationalisées](#), Evelyne LAGRANGE, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

18 novembre 2022, [Europe contre Europe. Les modalités différenciées d'intégration européenne depuis 1948](#), Laurent WARLOUZET, Professeur d'histoire, Sorbonne Université (séminaire conjoint UMR DICE-MESOPOLHIS).

5 décembre 2022, [La clause d'interdiction de l'abus de droit : un instrument légitime de l'ordre public européen ?](#), Michel LEVINET, Professeur honoraire, Université de Montpellier 1.

16 janvier 2023, [Paradigme constitutionnel et neutralité scientifique : quel équilibre pour les enseignants-chercheurs en droit constitutionnel ?](#), Marie GREN, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

10 février 2023, [L'assimilation, une opération du droit à part entière](#), Emeric NICOLAS, Maître de conférences, Université de Picardie Jules Verne.

27 mars 2023, [Une histoire du droit international](#), Olivier CORTEN, Professeur, Université libre de Bruxelles.

11 avril 2023, [L'origine de l'antagonisme entre systèmes de common law et systèmes de droit codifié](#), Sylvain SOLEIL, Professeur, Université de Rennes.

2 mai 2023, [Faut-il désenclaver le droit international de la culture ?](#), Clémentine BORIES, Professeure, Université Toulouse Capitole.

16 juin 2023, [La philosophie du droit : pour quoi faire ?](#), David MONGOIN, Professeur, Université Lyon 3 Jean-Moulin.

18 septembre 2023, [Droits bioculturels, peuples autochtones et communautés locales](#), Fabien GIRARD, maître de conférences, Université Grenoble Alpes.

16 octobre 2023, [Le droit construit : penser le droit par le constructivisme](#), Cyril SINTEZ, maître de conférences HDR, Université d'Orléans.

20 novembre 2023, [La liberté de mouvement à l'ère des bouleversements écologiques](#), Sarah VANUXEM, maître de conférences, Université Côte d'Azur.

6 décembre 2023, [L'universalisme en questions](#), Laurence BURGORGUE-LARSEN, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

23 janvier 2024, [L'esprit politique des savoirs. Une mise en perspective des savoirs sur le droit](#), Jacques COMMAILLE, Professeur émérite, ENS Paris-Saclay, Chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique (ENS Paris-Saclay/Université Paris-Nanterre/ENS).

12 février 2024, [Étudier le Parlement, pour quoi faire ? Discussion autour de la parution récente du Dictionnaire encyclopédique du Parlement](#), Damien CONNIL, Chargé de recherche CNRS, IE2IA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Priscilla JENSEL-MONGE, Maître de conférences, ILF-GERJC, Université d'Aix-Marseille, Audrey DE MONTIS, Maître de conférences, Université de Rennes.

21 mars 2024, [A propos de l'ouvrage Les lectures du monde. La sphère juridique internationale dans la littérature](#), Jean-Marc SOREL, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

15 avril 2024, [L'influence des stéréotypes de genre sur les performances cognitives et les décisions de recrutement](#), Isabelle REGNER, Professeure, Laboratoire de psychologie sociale, Vice-Présidente Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations Université d'Aix-Marseille.

23 mai 2024, [Le projet de recherche Justice algorithmique des élections. Une expérience contemporaine d'informatique juridique](#), Romain RAMBAUD, Professeur, Université Grenoble Alpes, Alya HAFSAOUI, Doctorante, Université Grenoble Alpes.

13 juin 2024, [Imaginer la constitution d'une République écologique. Leçons du processus constituant chilien \(2019-2023\)](#), Carolina CERDA-GUZMAN, Maître de conférences, Université de Bordeaux.

12 septembre 2024, [Chaque chose à sa place. Le juriste dans un monde \(dés\)ordonné](#), Massimo LUCIANI, Professeur, Université de Rome La Sapienza.

14 octobre 2024, [Les convention citoyennes sur le climat et la fin de vie. Les citoyens et le droit](#), Bernard REBER, Directeur de recherche CNRS, CEVIPOF, Sciences Po.

27 novembre 2024, [Le droit au bonheur pour les nuls](#), Carine DAVID, Professeure, Aix-Marseille Université.

- La **richesse et la spécialisation des fonds documentaires** des équipes de l'UMR les rendent uniques en France.

- Une **communication** active : la communication interne à l'UMR est assurée par le biais d'un mail hebdomadaire adressé à ses membres et comportant plusieurs rubriques : manifestations de l'UMR et des équipes, appels à projets de recherche, appels à candidatures (bourses, mobilités, séminaires, workshops...), appels à communication et à contribution. Une place particulière est également accordée aux enjeux de la recherche et au « coin » des jeunes chercheurs (ce dernier contient les informations à destination directe des jeunes chercheurs et susceptibles de les aider dans le cadre de leurs recherches et de leur insertion professionnelle).

L'UMR DICE assure la diffusion des séminaires mensuels et de certains des colloques organisés par ses équipes sur une [chaîne YouTube](#). Vous pouvez également y visionner le film [Question\(s\) de droit\(s\)](#) réalisé à l'occasion des 80 ans du CNRS pour mettre en valeur, d'une manière imagée et pédagogique, les recherches effectuées dans un laboratoire de droit ([l'accès direct aux différentes séquences](#) - introductives, par équipe et individuelles - est possible).



- L'UMR développe une politique éditoriale dynamique

L'UMR fait vivre une collection intitulée « [À la croisée des droits](#) » aux éditions Bruylant (Bruxelles). Signe de son attractivité, cette collection accueille également des travaux conduits par d'autres équipes. Créée en 2008 et dirigée par Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Sandrine Maljean-Dubois, directrices de recherche au CNRS, cette collection répond au constat qu'il est, selon nous, plus que jamais indispensable de promouvoir le décloisonnement d'une recherche juridique segmentée à l'excès. Les clivages structurant traditionnellement l'enseignement et la recherche (droit public/droit privé, droit international/droit européen/droits nationaux, droit de la santé/droit de l'environnement/droit économique...) doivent être dépassés. En effet, ils ne fournissent plus nécessairement les outils intellectuels permettant de comprendre et de rendre compte de la complexité des phénomènes sociaux.

L'UMR a créé un pôle éditorial, comprenant une collection d'ouvrages numériques en *open access* et une revue électronique accueillant des contenus variés sous la forme d'articles, entretiens et courtes vidéos.

Publications récentes

Charlotte Beaucillon, Carole Gallo (dir.), *Vigilance et diligence en droit public*, 2025, 258 p.

Laurence Gay, Caterina Severino (dir.), *Faits et preuves dans le contrôle de la constitutionnalité de la loi*, 2024, 328 p.

Emmanuel Cartier, Ramu de Bellescize, Muriel Ubeda-Saillard (dir.), *Résistance du droit et droit de la résistance*, 2024, 386 p.

Frédéric Géa, Barbara Palli (dir.), *L'avenir du droit du travail. Perspectives internationale et comparée*, 2023, 740 p.

Vanessa Barbé, Bertrand-Léo Combrade, Charles-Édouard Sénac (coord.), *La démocratie illibérale en droit constitutionnel*, 2023, 496 p.

Baptiste Delmas, *La compétence universelle du juge en droit du travail. Analyse de la transnationalisation du contentieux du travail*, 2022, 638 p.

A paraître

Perrine Dumas, Jules Lepoutre (dir.), *Les frontières de l'appartenance en droit. Explorer l'immobilité des individus*, 2025.

Jimmy Charruau, Daniel Borrillo, Thomas Perroud (dir.), *L'interdiction des "thérapies de conversion sexuelle". Lutter contre les tentatives de guérir l'homosexualité*, 2025.

- une collection d'ouvrages numériques « Confluence des droits » (dirigée par Sandrine Maljean-Dubois et Marthe Fatin-Rouge Stefanini) dont le premier ouvrage est paru en 2017 et disponible sur OpenEdition Books.



Confluence des droits a vocation à accueillir des monographies, thèses, actes de colloques et ouvrages collectifs, en français et en anglais, produits au sein et en dehors de DICE.

Confluence des droits s'intéresse à des thématiques montantes ou d'actualité telles que les nouvelles formes de régulation, les nouvelles formes de démocratie ou d'expression démocratique, les changements que cela induit et les nouvelles configurations juridiques et institutionnelles qui en résultent. La collection accueille les recherches conduites à la croisée des ordres juridiques, aussi bien qu'au carrefour de disciplines différentes, juridiques et extra-juridiques.

Les ouvrages publiés dans le cadre de Confluence des droits sont (sauf souhait contraire des auteurs) en libre accès sous licence « creative commons ». Tout en protégeant les droits d'auteurs, ce système favorise leur libre diffusion.

Comité éditorial : Maryse Baudrez (Université de Toulon), Marthe Fatin-Rouge Stefanini (CNRS et Aix-Marseille Université), Laurence Gay (CNRS et Aix-Marseille Université), Ludovic Hennebel (Aix-Marseille Université), Olivier Lecucq (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Xavier Magnon (Aix-Marseille Université), Sandrine Maljean-Dubois (CNRS et Aix-Marseille Université), Ève Truilhé (CNRS et Aix-Marseille Université), Thierry Di Manno (Université de Toulon).

Comité scientifique : Frédéric Joël Aïvo (Université d'Abomey-Calavi, Bénin), Jean-Sylvestre Bergé (Université Lyon 3 Jean-Moulin, Institut Universitaire de France), Laurence Boisson de Chazournes (Université de Genève), Jean-Claude Bonichot, Juge à la Cour de Justice de l'Union européenne, Anne Levade (Université Paris Est-Créteil, Présidente de l'Association Française de Droit Constitutionnel), Paolo Passaglia (Université de Pise), Anne Peters (Directrice du Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law, Heidelberg), Marie-Claire Ponthoreau (Université de Bordeaux), Maxime St-Hilaire (Université de Sherbrooke), Mindy Roseman (Université de Yale)

Ouvrages déjà parus

A consulter sur : <https://books.openedition.org/dice/633>

1. Sandrine Maljean-Dubois (dir.), [Circulations de normes et réseaux d'acteurs dans la gouvernance internationale de l'environnement](#), 2017, 212 p.
2. Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Caterina Severino (dir.), [Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : une nouvelle étape après la QPC ?](#), 2017, 502 p.
3. Nathalie Rubio (dir.), [La fabrication du droit de l'UE dans le contexte du mieux légiférer](#), 2017, 219 p.
4. Anne-Sophie Tabau (dir.), [Quel droit pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques ? Bilan et perspectives pour l'île de la Réunion](#), 2018, 268 p.
5. Mickaël Bardin, Priscilla Monge-Jensel, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Caterina Severino (dir.), [La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité](#), 2018, 142 p.
6. Thierry Bidouzo, [Les organisations internationales et la résolution des conflits post-bipolaires en Afrique](#), 2019, 496 p.
7. Albane Geslin, Emmanuelle Tourme Jouannet (dir.), [Le droit international de la reconnaissance, un instrument de décolonisation et de refondation du droit international ?](#), 2019, 204 p.
8. Fleur Dargent, [La consultation en droit public interne](#), 2020, 516 p.
9. Mathilde Hautereau-Boutonnet et Ève Truilhé (dir.), [Procès et environnement : quelles actions en justice pour l'environnement ?](#), 2020.
10. Christel Cournil (dir.), [Les grandes affaires climatiques](#), 2020.
11. Rostane Mehdi (dir.), [L'agenciarisation de la politique européenne d'immigration et d'asile face aux enjeux de la « crise des réfugiés » en Méditerranée](#), 2020.
12. Romain Le Bœuf et Olivier Le Bot (dir.), [L'inapplication du droit](#), 2020.
13. Guillaume Futhazar, [L'évolution du droit international de l'environnement en Méditerranée. Quelles modalités d'influence pour l'IPBES ?](#), 2020.
14. Caterina Severino, Hubert Alcaraz (dir.), [Systèmes de contrôle de constitutionnalité par voie incidente et protection des personnes en situation de vulnérabilité](#), 2021.
15. Estelle Brosset, Rostane Mehdi, Nathalie Rubio (dir.), [Solidarité et droit de l'Union européenne. Un principe à l'épreuve](#), 2021.
16. Jean-Sylvestre Bergé, [Rethinking Flow Beyond Control. An Outreach Legal Essay](#), 2021.
17. Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Xavier Magnon (dir.), [Les assemblées citoyennes. Nouvelle utopie démocratique ?](#), 2022.
18. Estelle Brosset, Thierry Renoux, Ève Truilhé, Ariane Vidal-Naquet (dir.), [Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique. Leçons de la crise sanitaire](#), 2022.
19. Ariane Vidal-Naquet (dir.), [Constitution et passé. Entre mémoire et histoire](#), 2023.
20. Olivier Le Bot (dir.), [Les mutations contemporaines du droit de l'animal](#), 2023.
21. Aurélie Duff-Meunier, Nicoletta Perlo (dir.), [L'influence du populisme sur les changements constitutionnels. Approche de droit comparé](#), 2024.
22. Aurélie Mahalatchimy, Guylène Nicolas (dir.), [Transhumanisme : de nouveaux droits ?](#), 2024.
23. Marie-Pierre Lanfranchi (dir.), [La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Bilan et perspectives](#), 2024.
24. Christel Cournil (dir.), [Expertises et argumentaires juridiques. Contribution à l'étude des procès climatiques](#), 2024.

- Une revue numérique « **Confluence des droits_La Revue** » lancée en 2020



Confluence des droits La revue accueille les recherches conduites à la croisée des ordres juridiques, aussi bien qu'au carrefour de disciplines différentes, juridiques et extra-juridiques.

En cohérence avec les axes de recherche de l'UMR DICE, **Confluence des droits_La revue** s'intéresse en particulier à des thématiques montantes ou d'actualité telles que :

- les nouvelles formes de régulation, les nouvelles formes de démocratie ou d'expression démocratique, les changements que cela induit et les nouvelles configurations juridiques et institutionnelles qui en résultent,
- la justice, le rôle du juge dans le développement du droit, la justice et les rapports de systèmes,
- les droits fondamentaux,
- les rapports entre droits, sciences et techniques.

● L'UMR présente une **offre de formation diversifiée** avec plus de 10 parcours de Masters et met en place des cursus d'excellence reposant sur des collaborations internationales. La politique doctorale s'appuie sur le recrutement de doctorants contractuels et la recherche d'autres financements doctoraux (CNRS, Région, CIFRE, ADEME...). L'insertion des doctorants dans des recherches collectives, le soutien matériel qui leur est offert, l'organisation de rencontres doctorales (Forum des jeunes chercheurs du CERIC, Matinales de l'Université internationale d'été du Mercantour depuis 2008, l'École Doctorale des Juristes Méditerranéens (EDJM) entre 2009 et 2018, École d'été sur la pratique du droit international des droits humains entre 2016 et 2019, Université d'été sur la justice transitionnelle organisée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université d'Aix-Marseille entre 2013 et 2017) constituent les points clés d'une **formation doctorale dynamique**.



CERIC

Edition : CERIC
Photographies : CERIC
Compilation des informations/Mise en page : Pascal GAUTIER